This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

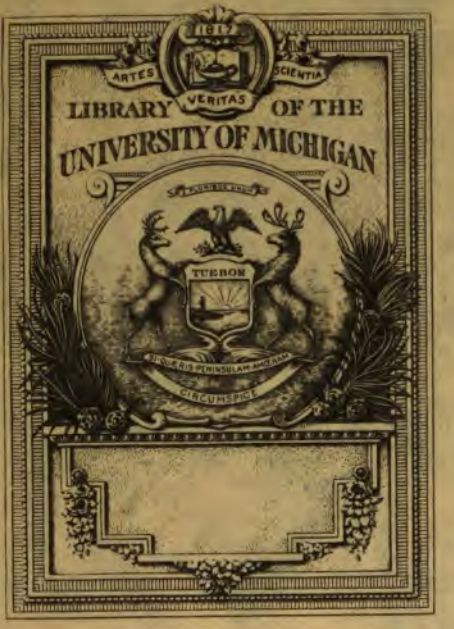
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DT
46
.Q2

MÉMOIRES

GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR L'ÉGYPTE,

ET SUR QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

DE L'IMPRIMERIE DE L. HAUSSMANN ET D'HAUTEL.

A LEIPSIC, chez CNOBLOCH, libraire.

MÉMOIRES

GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

SUR L'ÉGYPTE,

ET SUR QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

RECUEILLIS ET EXTRAITS

DES Manuscrits Coptes, Arabes, etc., de la Bibliothèque Impériale.

PAR Et. Marie QUATREMÈRE,

Professeur de littérature grecque à l'académie de Rouen, correspondant de la société royale de Gœttingue et de l'Institut de Hollande.

TOME PREMIER.

PARIS,

F. SCHOELL, LIBRAIRE, RUE DES FOSSÉS S. GERMAIN-L'AUXERROIS, N.° 29.

1811.

Institute archaeol. Res.
Harr. Dr
8-17-37
34432
2 v.

AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE que je publie auroit pu voir le jour, il y a plusieurs années. J'avois toujours différé de le mettre sous presse, parce que je désirois y joindre quantité de passages extraits des écrivains orientaux, et qui devoient former les pièces justificatives de mes assertions. Les circonstances ne m'ayant pas permis de réaliser ce vœu, j'ai senti qu'un plus long retard seroit inutile, et qu'il valoit mieux publier les matériaux que j'avois recueillis, d'autant plus que mon éloignement de Paris alloit me forcer d'interrompre mes recherches sur la littérature et l'histoire de l'Orient. D'après ces réflexions, je me suis décidé à faire à mon ouvrage les retranchemens qu'exigeoit le défaut de caractères exotiques; et après l'avoir revu avec soin, j'y ai ajouté plusieurs mémoires d'une étendue assez considérable.

Mon travail, comme on le verra, se divise en deux parties bien distinctes. La première se compose d'un recueil alphabéti-

C. 8-20-37 mEV

que des villes et des bourgs dont j'ai trouvé les noms chez les écrivains coptes que j'ai été à même de consulter. Parmi ces lieux, il en est un grand nombre sur lesquels je n'ai pu offrir aucun détail; d'autres, au contraire, ont exigé des discussions étendues, et qui m'ont paru pouvoir répandre quelque jour sur la géographie de l'ancienne Egypte. D'après le plan que je m'étois tracé, je n'ai pas dû faire mention de toutes les villes dont on trouve la nomenclature dans les historiens et les géographes grecs et latins. Sous ce point de vue, mon ouvrage n'a que peu de rapports avec celui qu'avoit composé J. Reinhold Forster, et qui avoit pour titre : *Index geographicus Ægypti criticus et etymologicus, etc.* D'ailleurs ce savant, autant que l'on en peut juger par ce que dit Biörnstâhl, et par un court fragment qu'a publié Sharpe, à la suite des dissertations de Hyde (T. 2, p. 508 et 509) s'étoit surtout attaché à chercher dans la langue copte les origines des noms que portoient les villes d'Egypte. Quant à moi, j'ai cru devoir suivre une route différente, m'appli-

quer de préférence à recueillir des détails géographiques, et ne hasarder d'étymologies, qu'autant qu'elles me paroîtroient certaines, ou du moins fort probables.

J'aurois pu sans peine grossir considérablement chacune de mes dissertations, si j'avois voulu y joindre tous les détails que nous offrent Macrizy et les autres auteurs arabes qui ont écrit sur l'Egypte. Mais j'aurois cru perdre mon temps, et abuser de la patience de mes lecteurs, si je leur avois offert des fables absurdes, qui n'ont aucun fondement historique, et chez lesquelles l'invraisemblance n'est rachetée, ni par le mérite du style, ni par l'agrément d'une fiction ingénieuse. D'un autre côté, j'ai balancé longtemps si je devois ajouter à chaque article les renseignemens que j'avois recueillis dans les relations des voyageurs modernes. Mais comme ces ouvrages sont entre les mains de tout homme instruit, et qu'ils ont d'ailleurs été compulsés avec le plus grand soin par le savant M. Hartmann, j'ai cru devoir, le plus souvent, négliger des sources trop connues, et m'attacher de préférence à puiser chez des auteurs inédits, et qui ne

peuvent être consultés que par un petit nombre de personnes.

La seconde partie de mon ouvrage commence par un mémoire géographique et historique sur la Nubie. Comme ce qui regarde cette contrée est encore aujourd'hui presque entièrement inconnu, j'ai pensé que l'on verroit avec plaisir le recueil de tout ce que les écrivains orientaux nous offrent sur ce sujet. Ensuite vient un mémoire sur les Blemmyes, peuple barbare qui habitoit aux environs de l'Egypte, et dont j'ai cru que l'on pouvoit constater l'existence depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Je ne parlerai point des autres morceaux contenus dans ce recueil, et qui se terminent par un mémoire sur la vie du khalife Mostanser. Comme le long règne de ce prince a été fertile en catastrophes et en événemens de tout genre, j'ai cru devoir en offrir à mes lecteurs une relation exacte et circonstanciée. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine que j'ai pu venir à bout de concilier entre eux les différens écrivains arabes, et fixer la date des faits principaux.

Si dans le cours demon ouvrage, j'ai ha-

gardé quelques assertions contraires à celles qu'avoient émises avant moi plusieurs savans respectables, je n'ai jamais été guidé ni par l'esprit de système, ni par l'envie de produire une opinion nouvelle. N'ayant d'autre but que la recherche de la vérité, j'ai cru quelquefois l'avoir entrevue. Peut-être me suis-je trompé; peut-être, séduit par une fausse apparence, ai-je, en plusieurs endroits, adopté des hypothèses qui ne paroîtront pas appuyées sur une base assez solide. C'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider, et je m'en rapporterai là-dessus aux savans qui liront mon ouvrage. Quel que soit le jugement qu'ils porteront de mes travaux, je recevrai leurs observations avec reconnoissance, et je m'empresserai de rectifier les erreurs que j'ai pu commettre, et que des personnes plus habiles apercevront beaucoup mieux que moi.

Il me reste maintenant à dire un mot de l'orthographe que j'ai suivie, relativement aux mots égyptiens. Partout où les lettres coptes correspondoient aux lettres grecques, je me suis constamment servi de ces dernières. Mais comme il se trouve quel-

Mais Cellarius (1), l'abbé Belley (2), d'Anville (3) et M. Hennicke (4), n'admettent point cette distinction, et pensent que ces deux mots désignent une seule et même ville, dont le vrai nom étoit Ἀθριβις, ainsi que le prouvent les médailles publiées par l'abbé Belley (5) et par le savant M. Zoëga (6). Le lexique Copte, donné par Kircher, un autre lexique manuscrit, qui appartient à la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier, écrivent ce nom ⲑⲣⲓⲃⲓ. Je trouve même ⲑⲣⲁⲃⲁ dans deux vocabulaires saïdiques de la bibliothéque impériale (7). Mais les actes des martyrs, écrits par des auteurs contemporains, et dont par conséquent l'autorité est beaucoup plus sûre que celle des lexiques, offrent constamment Ἀθριβι. C'est ce qu'on peut voir dans la relation du martyre de saint Noub (8)

(1) Notitia orbis antiqui, T. 2, Africa p. 19, 32, 33.

(2) Observations géograph. et histor. sur les médailles impériales de plusieurs villes ou nomes d'Egypte, Academ. des Belles-let. T. XXVIII, p. 329.

(3) Mémoires sur l'Egypte, p. 105.

(4) Commentat. de geograph. Africæ Herodoteæ, p. 57.

(5) Loc. laud. pl. n. 1.

(6) Numi imperatorii Ægyptii, prostantes in Museo Borgiano, Romæ, 1787. Tab. XXI.

(7) Ms. copt. 48, fol. 59. Ms. 44, fol. 79.

(8) Ms. copt. du Vatican 66, fol. 234, 235, 238, 242, 243, 244, 245, 250.

et de celui de Saint Didyme (1). L'auteur des actes de ce dernier, nous apprend que cette ville étoit située sur la rive orientale du Nil, et qu'elle portoit aussi le nom de Αυγϥσταμνικη (2), qui est écrit ailleurs Γϥσταμηνικη (3), et Τισταμνικη (4). On sent bien que de ces trois leçons, la première est la véritable. Mais comme aucun autre écrivain ne fait mention de cette particularité, on pourroit croire que l'auteur Copte, qui a rédigé ou traduit ces actes, a donné à la ville le nom de la province. En effet, on sait qu'Athribis dépendoit de la seconde Augustamnique (5).

Quoi qu'il en soit, cette ville étoit un siège épiscopal, ainsi qu'on le voit par les actes des conciles et les notices ecclésiastiques (6). On trouve la liste de ses évêques

(1) Ms. copt. du Vatican 62, fol. 254, 255, 256, 261.

(2) Ib. fol. 261.

(3) Fol. 255.

(4) Ib. fol. 256. On trouve le mot de Σταμνικη employé pour désigner les deux provinces, connues sous le nom d'*Augustamnique*, dans la notice du patriarchat d'Alexandrie, de Nilus Doxopatrius, insérée dans les *Varia sacra* de Lemoyne, T. 1, p. 223.

(5) Hieroclis Synecdemus, p. 728, ed. Wesseling.

(6) Vansleb, histoire de l'église d'Alexandrie, pag. 18. Pococke, Description de l'Orient, traduction françoise, T. 2, p. 341.

dans l'*index episcopatuum* (1) du père Hardouin, dans l'*Oriens Christianus* (2) du savant père Lequien, et enfin dans le mémoire de l'abbé Belley que j'ai déjà cité (3). On peut y ajouter l'évêque Abraam qui assista à la consécration du Saint-Chrême, faite par le patriarche Gabriel (4). Cette ville étoit également la résidence d'un gouverneur, ainsi que nous l'apprenons des martyrologes Coptes, qui nous ont conservé les noms de deux de ces officiers savoir: Cyprien, désigné dans les actes de S.-Noub (5), et que le père Géorgi a inséré dans sa *Tabula chronologica imperatorum, præsidum, martyrum* (6), *etc.*, et Arien, dont les actes de S.-Didyme (7) font mention, et qui fut depuis gouverneur de la Thébaïde (8).

(1) Conciliorum collectio. T. 12, col. 651.

(2) T. 2, col. 553-556.

(3) Academ. des Belles-let. T. 28, p. 529.

(4) Ms. Arab. 37, fol. 80.

(5) Fol. 238, 239, 245, 246.

(6) De miraculis sancti Coluthi, Rom. 1793, præfat. p. CXLIII, et CLVI.

(7) Ms. copt. du Vatic. 62, fol. 261.

(8) C'est ce même Arien, dont les martyrologes parlent si souvent, et qui, après avoir été la terreur des chrétiens d'Egypte, embrassa le christianisme, et souffrit le martyre l'an 305 de notre ère. Voy. Tillemont, Histoire ecclésiastique, T. 5, p. 354, 726, 730; et le P. Géorgi, fragment. Evangel. S. Johannis, præfat. p. CX; et de Miraculis S. Coluthi, p. 42, et præfat. p. CLXXVI, et CLXXVIII.

Quant à l'étymologie du nom d'Athribis, je ne m'arrêterai point à discuter celle que propose l'auteur de l'*Etymologicon magnum*, et sur laquelle on peut voir les conjectures de Bochart (1), Jablonski (2), etc. M. Zoëga, de son côté (3), explique ce mot par *Urbs Veneris*, le dérivant de ΑΘωϱ, nom que portoit Vénus chez les Egyptiens, et de Βαϊ, qui, dans la langue copte, signifie *une ville*. En conséquence, il croit reconnoître une colombe dans l'oiseau gravé sur les médailles d'Athribis. Mais outre que cette étymologie s'éloigne un peu trop du terme original, je ne vois pas que cette ville ait jamais été comptée parmi celles d'Egypte, où Vénus étoit honorée d'un culte particulier, et sur lesquelles on peut consulter l'excellent mémoire du savant M. Larcher (4).

---

(1) Geographia sacra, coll. 259, ed. de 1712.

(2) Opuscula, T. 1, p. 18, 19, 232, 233.

(3) Numi Ægyptii imperatorii, p. 73 et 116.

(4) Mémoire sur Vénus, p. 30 et suiv. 107, 108, 111. Voyez aussi Vaillant, *Ægyptus numismatica*, p. 217. L'abbé Belley, loc. laud. pag. 533, Jablonski Pantheon Ægypt. T. 1, p. 4, et Opuscula, T. 1, p. 43. Ce savant (Panth. Æg. T. 1, p. 21 et suiv.) prétend que cette déesse est la même que Hécate *Scotia*, ou *ténébreuse*, qui avoit un temple près de Memphis. M. Larcher n'approuve pas cette opinion (loc. l. p. 38). M. Zoëga (De origine et usu obeliscorum, p. 295, 302, 303, 304, 306, 307.) reconnoît

Athribis subsiste encore de nos jours, sous le nom d'*Atrib*. Ce lieu appartient à la province de Scharkiah, ainsi que nous l'apprennent deux dénombremens des villes, bourgs et villages d'Egypte (1). Les écrivains orientaux nous fournissent peu de renseignemens sur cette ville. L'auteur du *Kamous* se contente de dire que c'est un district d'Egypte; Macrizy, après avoir raconté quelques fables absurdes, concernant l'origine de cette ville, ajoute (2): « Au rapport d'Ibn-al-Kendy, il y a en Egypte quatre districts qui n'ont pas leur pareil sur la surface de la terre. Ce sont le district d'Atrib, celui de Semenoud, celui de Fioum, et celui de d'Ansena. Le district d'Atrib fait partie de la Basse-Egypte, et contient cent huit bourgs. » Le même écrivain, dans sa description des monastères d'Egypte, fait mention de celui d'Atrib, sur lequel il donne les détails suivans (3). « Ce monastère est sous l'invocation de la Vierge

---

dans cette Hécate la déesse Isis, qui, chez les Egyptiens, présidoit aux enfers, aussi bien qu'Osiris. On peut aussi consulter la dissertation du savant M. de Sainte-Croix sur Hécate (Recherches sur les mystères du paganisme, p. 350.)

(1) Ms. Arab. 693. Ms. du Vatic. 267. Voyez aussi d'Anville, Mémoires sur l'Egypte, p. 104.

(2) Description de l'Egypte, Ms. Arab. 673 C. T. 1 fol. 136 vers.

(3) Ib. T. 3, fol. 228 rect.

Marie; sa fête tombe le douzième jour du mois de *Bouneh* (Paoni) (1). Schabesty rapporte que ce jour là un pigeon blanc paroît sur l'autel, sans qu'on sache d'où il vient, et qu'on ne le revoit plus jusqu'à pareil jour de l'année suivante. Ce monastère qui est situé sur le bord du Nil, est aujourd'hui fort délabré. Il n'y reste plus que trois moines. Cependant il y a toujours un grand concours le jour de la fête. » Ces mêmes détails se retrouvent, à quelques différences près, dans la notice de Bakouy, publiée par M. Deguignes (2). Mais il est bon d'observer que dans ce passage il y a une faute visible, et qu'au lieu de ces mots *Dir-Athrit*, il faut lire *Dir-Atrib* (*le monastère d'Atrib*).

Cette ville, dit Ibn-Aïas (3), avoit douze milles de longueur sur autant de largeur. Ses portes étoient au nombre de douze, et l'on y voyoit de belles maisons. Les eaux du Nil pénétroient dans cette ville par un canal, et circuloient autour des habitations. Les jardins étoient plantés d'arbres fruitiers. On voit à Atrib un monastère qui renferme des statues

(1) Dans le calendrier publié par Ludolf (Commentar. ad historiam Æthiopic. p. 419.), cette fête est placée au quinzième jour du même mois.

(2) Notices et extraits des manuscrits, T. 2, p. 437.

(3) Ms. Arab de Deshauterayes 3, p.

d'un travail achevé. » Cette ville est nommée par Macrizy, parmi celles où les tribus arabes s'étoient établies (1).

Au rapport de l'historien des patriarches d'Alexandrie (2), « le khalife Merwan ayant appris que ses ennemis, les Khorasaniens, étoient arrivés à Ferma, fit partir, vers le nord de l'Egypte, un détachement monté sur des barques, avec ordre de brûler tous les bateaux qui se trouveroient sur le fleuve; ce qui fut exécuté. Il envoya par terre un autre corps de soldats, auxquels il enjoignit de brûler toutes les villes, les villages, et les vignes qui se rencontreroient sur leur passage. Arrivés à Atrib, ils se disposèrent à mettre le feu à la ville. Il y avoit dans cet endroit cinq ruisseaux qui couloient vers l'occident, sans compter les canaux dérivés du Nil. Merwan se persuadoit qu'il lui suffisoit de mettre le fleuve entre lui et les Khorasaniens; que ceux-ci trouvant le pays dévasté, et manquant de barques pour effectuer leur passage, seroient bientôt forcés de retourner sur leurs pas. Mais ayant appris que les ennemis étoient sur le point d'arriver, et qu'en plusieurs endroits ils pourroient traverser le Nil à gué, il se hâta de rappeler les soldats qu'il avoit envoyés vers Atrib. Ceux-ci

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 5o.
(2) Ms. Arab. 139, p. 172, 173.

obligés de partir précipitamment, n'eurent pas le temps de livrer cette ville aux flammes. » Le même écrivain nous apprend que les Arabes, dans une de leurs incursions, étant entrés dans Atrib, détruisirent l'église de la Vierge Marie (1), qui est sans doute la même que celle du monastère dont il est parlé plus haut.

Dans le texte imprimé du géographe de Nubie, on trouve une ville d'Egypte, nommée *Anzit*. Mais MM. Niebuhr (2) et Hartmann (3) pensent avec raison que cette leçon est vicieuse, et qu'il faut lire *Atrib*. Saint-Antonin (4), dans la relation de son voyage, après avoir parlé de son arrivée en Egypte, ajoute : *Venimus in civitatem Alepi ad S. Mennatum, qui multas virtutes ibi operatur. Indè navigantes Alexandriam venimus.* Les Bollandistes pensent (5) qu'il s'agit ici de la ville d'Alep, et qu'Alexandrie dont parle ce voyageur, n'est autre qu'Alexandrette. Mais cette conjecture est absolument inadmissible. Un beau manuscrit du douzième siècle, apporté de la Belgique, offre bien distinctement *civitatem Athlepi*. Je suis persuadé que telle est la vé-

(1) Ms. Arab. 140, p. 35, et Renaudot, historia Patriarcharum Alexandrinorum, p. 312.

(2) Voyage en Arabie, T. 1, p. 59.

(3) Edrisii Africa, 2a. edit. p. 395, 396.

(4) Bollandist. Acta sanctorum mensis maii, T. 2, p. XIV.

(5) Ib. p. XVII.

ritable leçon, et que ce mot désigne la ville d'Athribis.

Niebuhr rapporte qu'on trouve encore des hauteurs considérables près du village d'*Atrib* ou *Trib*, et que ces hauteurs sont vraisemblablement des restes de la ville d'Athribis (1). Cette opinion me paroît indubitable. Le savant voyageur ajoute ensuite quelques détails que je ne transcrirai pas ici. M. Malus, qui a visité avec beaucoup d'attention la partie de la Basse-Egypte qui borde le canal de Moëzz, l'ancienne branche Tanitique, nous a donné une description circonstanciée et curieuse des ruines d'Atrib et du village de même nom, auquel se termine la province de Kalioubiah (2). « Le petit village d'Atrib, dit ce voyageur, est construit à l'extrémité des ruines d'une ville qui portoit le même nom, et qui paroît avoir tenu un rang distingué. Ces ruines ont, dans l'une de leurs dimensions, six cents toises, et dans l'autre quatre cents. On nous a montré l'emplacement du palais du prince, celui de la grande rue et de la place publique. On ne découvre aucune des ruines du palais.

(1) Voyage, T. 1, p. 79. Sur la carte des deux bras du Nil, que ce voyageur a jointe à sa relation, on lit *Trieb*. Mais à la page 66, où ce mot est en caractères arabes, il est écrit *Atrib*.

(2) Mémoires sur l'Egypte, Paris, an 8, T. 1, p. 213.

Les habitans prétendent qu'en faisant des fouilles, on trouve de grands blocs de marbre. Il est à présumer qu'ils ont converti en chaux celui qu'ils ont trouvé sous leurs maisons, et que toutes les pierres calcaires qui se trouvoient dans les décombres de la ville ont eu le même sort. C'est l'usage qu'ils en ont fait dans toutes les villes de l'Egypte. On voit encore sur les ruines de celle-ci, les débris de quelques fours à chaux. Il y a aussi des traces de petits souterrains voûtés, semblables à ceux où les habitans du Caire entassent aujourd'hui leurs morts; c'étoient vraisemblablement des tombeaux. L'emplacement de la grande rue, qui est encore fort distinct, est perpendiculaire au Nil qui mouille l'extrémité des ruines. Une seconde rue, moins considérable, traverse la ville du midi au nord.

J'observerai ici que le célèbre d'Anville, sur sa carte d'Egypte, n'a pas placé d'une manière exacte la ville d'Atrib, qui, d'après le témoignage de Savary (1) et de MM. Niebuhr (2) et Malus, est située à l'endroit où la branche Tanitique se sépare du Nil. Cette position que le général Reynier a également indiquée sur sa carte de la Basse-Egypte, a été ensuite adoptée par le savant major Rennel,

(1) Lettres sur l'Egypte, T. 1, p. 283.

(2) Loc. laud.

sur la carte des embouchures du Nil, qu'il a jointe à son excellent ouvrage sur la géographie d'Hérodote (1).

Outre les auteurs que j'ai cités, on peut consulter sur la ville d'Atrib, Kircher (2), l'abbé Renaudot (3) et M. Larcher (4).

Dans l'éloge de Macaire, évêque de Tkôou, prononcé par Dioscore, patriarche d'Alexandrie, il est fait mention d'un bourg nommé ⲁⲑⲣⲏⲃⲓ, dépendant du nome de Schmin, aujourd'hui Akhmim, l'ancienne Panopolis, et vis-à-vis duquel étoit situé le monastère de S.-Schenoudi (5). Vansleb (6) et Granger (7) ont vu les ruines de ce bourg qu'ils nomment *Adribé*. D'Anville, sur sa carte d'Egypte, écrit ce nom *Atribe*. L'auteur d'un fragment saïdique, publié par Mingarelli (8), fait mention de la montagne d'*Atrêpe*, ⲁⲧⲣⲏⲡⲉ. Ce nom se trouve aussi dans un lexique saïdique de la bibliothèque impériale (ms. 43.

(1) The geographical system of Herodotus examined and explained, London 1800.

(2) Prodromi et lexici copti supplementum, p. 608. Œdipus Ægyptiacus, T. 1.

(3) Liturgiarum orientalium collectio, T. 1, p. 455.

(4) Histoire d'Hérodote, traduite du grec, 2e. édit. T. 2, p. 525, et T. 8, p. 68.

(5) Ms. copt. du Vatican 60, fol. 128.

(6) Nouvelle relation d'un voyage d'Egypte, p. 372.

(7) Voyage en Egypte, p. 93.

(8) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. 275.

fol. 59), Abou-Selah, dans son histoire des monastères d'Egypte (1), dit que le monastère de S.-Schenoudi est situé sur la montagne, appellée *Adribeh*. L'historien des patriarches d'Alexandrie écrit *Adriba* (2). C'est cette montagne que le patriarche Benjamin, dans une homélie écrite en copte, appelle la *montagne de l'abbé Schenoudi* (3). Je crois que c'est la même que Ruffin appelle *Mons Athlibeus* (4), et dont le nom se trouve écrit ailleurs, *Athabeos* (5); ce qui est visiblement une faute. Le père Géorgi prétend que la ville d'Atribe ou Atripe, située près d'Akmim, est différente de la montagne d'Atripe, qu'il place dans le voisinage de Soïout ou Lycopolis (6). Mais cette assertion me paroît destituée de fondement, et le savant auteur ne l'a imaginée que pour étayer une hypothèse, dont je ferai voir tout-à-l'heure le peu de solidité. Le monastère de S.-Schenoudi, dont nous avons parlé, est le même que les Arabes appellent le *Monastère blanc*, et qui est voisin d'un autre, nommé le *Monastère rouge*. Voici ce que dit à ce

(1) Ms. Arab. 138, fol. 82.
(2) Ms. Arab. 139, p. 137.
(3) Ms. copt. du Vatican 67, fol. 23.
(4) Vitæ patrum, p. 513.
(5) Ib. p. 668.
(6) Fragment. Evangel. S. Johannis, præfat. p. CLXV.

sujet Macrizy, dans sa description de l'Egypte (1).

« Le monastère de S.-Schenoudi, nommé aussi le Monastère blanc, est situé à l'occident du canton de Souhay (2). C'est un monastère ancien, bâti de pierres. Mais aujourd'hui il est ruiné, en sorte qu'il ne reste plus que l'église. On dit qu'il occupoit autrefois un espace de quatre feddans trois quart. La partie qui subsiste encore, est d'environ un feddan. Le Monastère rouge, autrement appelé le Monastère de saint Beschay, est situé au nord du Monastère blanc, à la distance d'environ trois heures de marche. Cet édifice est d'une construction élégante, et bâti de briques rouges. S. Beschay étoit contemporain de S. Schenoudi qui fut son disciple. Il avoit sous sa conduite trois mille moines. On trouve un autre monastère sous son nom, dans le désert de *Schihat* ».

Abou-Selah (3) ajoute quelques détails que je vais transcrire. « Le monastère du saint, du grand Schenoudi, est situé dans le voisinage d'Akhmim. On y voit une église très-vaste, qui renferme les corps des apôtres Bar-

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 227 vers.

(2) Les auteurs des deux dénombremens des villes d'Egypte placent Souhay dans la province de Kous (Ms. Arab. 693, Ms. du Vatic. 267.

(3) Ms. Arab. 138, fol. 82.

thelémy et Simon le Chananéen (1). Le corps du grand S.-Schenoudi, l'archimandrite, est enterré dans un monastère situé sur le sommet de la montagne d'Adribeh. Il étoit autrefois conservé dans un cercueil; mais Schirgouh étant entré en Egypte, à la tête des Gozz, ces barbares brisèrent le cercueil, en tirèrent le corps qui fut déposé dans un caveau voisin de l'autel, et qui n'a jamais été dédié. Ce monastère est défendu par un donjon et une tour de forme ronde. Au dedans, on voit un jardin planté de toutes sortes d'arbres ». Cet écrivain raconte ensuite fort en détail un fait que je ne transcrirai pas ici, et que l'on peut voir dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie de l'abbé Renaudot (2). L'auteur d'un dénombrement des villes d'Egypte, que j'ai déjà eu occasion de citer (3), place dans la province d'Akhmim, les *terres des monastères blancs*. Dans la vie de S.-Schenoudi (4), il est fait mention d'un désert, appelé le *désert intérieur*, qui étoit à treize milles du monastère du saint.

J'observerai ici que la position que d'Anville, sur sa carte de l'Egypte moderne, a donnée au

(1) Le même fait est attesté par l'auteur de l'histoire des patriarches d'Alexandrie (Ms. Arab. 140, p. 190).

(2) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 263.

(3) Ms. Vatic. 287.

(4) Ms. copt. du Vatican 66, fol. 34.

Monastère blanc, n'est pas tout à fait exacte. En effet, outre les témoignages formels de l'écrivain Copte et des deux voyageurs que j'ai cités, qui assurent que ce monastère est situé tout près d'Adribé, Macrisy, ainsi que nous l'avons vu, nous apprend que le Monastère rouge est au nord du Monastère blanc; au lieu que, sur la carte en question, le premier se trouve placé au midi et plus rapproché d'Atribé. Au reste, on peut voir dans les relations de Vansleb, Granger et Pococke, des détails étendus sur les ruines de ce monastère.

Puisque j'ai parlé de S.-Schenoudi, il ne sera pas, je crois, hors de propos d'examiner à quelle époque il a vécu. Jablonski (1) et Mingarelli (2) n'avoient pas pu décider cette question. Le père Géorgi, dans une longue dissertation (3), a prétendu prouver que ce saint étoit le même que S.-Jean de Lycopolis, dont les écrivains ecclésiastiques ont parlé avec les plus grands éloges. Mais les conjectures de ce savant sur cette matière, sont plus ingénieuses que solides, et je vais faire voir que S.-Schenoudi, quoiqu'il ait vécu à la même époque que S.-Jean de Lycopolis, ne doit nullement être confondu avec lui. Je

(1) Opuscula, T. 1, p 392.
(2) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. CCLXXII.
(3) Fragment. Evangel. S. Johann. præfat. p. CLIV et suiv.

puis parler sur ce sujet avec plus de certitude, attendu que nous possédons, parmi les manuscrits coptes, apportés du Vatican (1), une vie fort étendue de S.-Schenoudi, écrite par l'abbé Βησα, son disciple, qui lui succéda dans la conduite de son monastère (2).

Je ne suivrai pas l'auteur dans tous les détails où il entre; et je me bornerai à deux ou trois observations. Il est certain que S.-Schenoudi étoit contemporain de S.-Jean de Lycopolis. En effet, S.-Schenoudi (3) se mit un jour en marche vers la montagne de Lycopolis (Σιωυτ), pour visiter le saint anachorète Jean, surnommmé le *Charpentier*, qui vivoit au milieu du désert, enfermé dans une cellule étroite, et qui parloit par une petite fenêtre à ceux qui alloient le voir. Or ce saint, auquel notre historien donne le titre de prophète, est évidemment le même que S.-Jean de Lycopolis, qui, comme nous l'apprend Palladius (4), avoit exercé l'état de charpentier; et qui fut ensuite évêque de la ville d'Hermopolis : circonstance qui a été ignorée des écrivains ecclésiastiques grecs et latins, mais que nous apprenons par le titre de l'éloge copte des trois enfans Ananias, Mizaël et

(1) Ms. 66, fol. 19-82.
(2) Ms. copte du Vatic. 68, fol. 129.
(3) Ms. 66, fol. 65.
(4) Histor. Lausiac. cap. 43.

Azarias, prononcé par Théophile, patriarche d'Alexandrie (1). Mais S.-Schenoudi survécut de beaucoup à S.-Jean de Lycopolis, qui, suivant le calcul du savant Tillemont (2), mourut l'an 395 de notre ère. Notre auteur raconte (3) que le bruit des vertus de S.-Schenoudi étant parvenu jusqu'à l'empereur Théodose, ce prince lui écrivit pour l'inviter à se rendre auprès de lui à Constantinople. Il est certain que, dans ce passage, il ne s'agit pas de Théodose le grand. En effet, l'empereur, dans sa lettre, prend le titre de Théodose le petit ou le jeune; et le saint, en lui donnant sa bénédiction, lui souhaite que son trône soit aussi affermi que celui de ses pères Arcadius et Honorius (4). Il est donc clair que le prince dont il est fait mention ici, est Théodose II, qui régna depuis l'an 408, jusqu'à l'an 450 (5).

S.-Schenoudi assista avec S.-Cyrille, patriarche d'Alexandrie, au concile d'Ephèse, qui se tint l'an 431 de notre ère (6).

Etant devenu vieux, il remit à son disciple

(1) Ms. copte du Vatican 62, fol. 143.
(2) Mémoires pour l'histoire ecclésiastique, T. 10, p. 720.
(3) Ms. copte du Vatican 66, fol. 39 et suiv.
(4) Ib. fol. 42.
(5) Tillemont, hist. des empereurs, T. 6, p. 115 et 612.
(6) Ms. copt. Vat. 66, fol. 66, Ms. 68, fol. 128.

sur la conduite de son monastère (1). Il mourut âgé de cent dix-huit ans (2), vers l'époque de la tenue du concile de Chalcédoine. Si l'on s'en rapportoit au témoignage de Dioscore (3), Schenoudi auroit été un des adhérens de ce patriarche et de l'hérésie des monophysites; et ce fait, s'il étoit prouvé, serviroit à expliquer pourquoi les écrivains grecs et latins, qui ont célébré les solitaires d'Egypte, ont gardé, sur ce qui concerne Schenoudi, le silence le plus absolu. Mais il me semble que l'autorité de Dioscore n'est pas suffisante pour décider la question. On peut supposer que ce patriarche, qui, dans l'Eloge de l'évêque Macaire, avance quelques faits évidemment faux, a voulu faire croire qu'il comptoit parmi ses partisans un solitaire dont le nom étoit en vénération dans toute l'Egypte.

Si Schenoudi avoit été réellement un des adversaires du concile de Chalcédoine, son disciple, qui a rapporté toutes ses actions dans le plus grand détail, eût-il manqué de remarquer un fait aussi important? Je serois porté à croire que Schenoudi mourut pendant la tenue du concile, et qu'il ne vit pas les disputes qui en furent la suite. Le silence des écrivains grecs

(1) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 129.
(2) Ms. 66, fol. 79.
(3) Ms. copt. Vat. 68, fol. 129, 157.

et latins s'expliqueroit facilement. En effet, le monophysisme ayant séparé l'Egypte du reste de l'église, il dut être presque impossible aux écrivains ecclésiastiques de s'assurer si un solitaire, retiré dans le fond de la Thébaïde, étoit mort orthodoxe. Et l'on aima mieux omettre son nom que de s'exposer à placer parmi les saints un homme qui eût adhéré à l'hérésie.

Quoi qu'il en soit, les détails dans lesquels je suis entré, suffisent, je crois, pour prouver contre le père Géorgi que S.-Schenoudi est bien différent de S.-Jean de Lycopolis. J'ajouterai ici que Macrizy s'est trompé en avançant que S.-Schenoudi avoit été disciple de l'abbé Beschaï. Les actes que j'ai cités nous apprennent (1) qu'il fit profession de la vie monastique, sous la conduite de l'abbé Pdjol, frère de sa mère, et que l'abbé Pschoï habitoit sur une montagne voisine nommée Πσατ, à l'endroit où est situé le monastère Rouge.

Au reste, S.-Schenoudi, que Vansleb appelle le chef de tous les ermites (2), est en grande vénération chez les Coptes, qui lui donnent par excellence le titre de prophète, et le mettent en parallèle avec S.-Antoine, S.-Pachôme et S.-Théodore. Ils célèbrent sa fête le septième jour du mois de *abib* (3).

(1) Ms. copt. Vat. 66, fol. 21, 22.

(2) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 312.

(3) Manuscrit copte du Vatican 66, fol. 19, Ludolf,

Aboul-berekat, dans un passage que j'ai déjà eu occasion de citer, nous apprend que S.-Schenoudi avoit laissé un grand nombre d'instructions et d'autres ouvrages, dont la plus grande partie existoit encore dans les monastères de la Haute-Egypte, écrite en langue saïdique, et dont quelques-uns avoient été traduits en dialecte memphitique, ou en arabe. Mingarelli (1) et le père Géorgi (2) ont publié plusieurs fragmens de sermons et de lettres de cet abbé, écrits en dialecte saïdique. Dans l'Eloge de Picendi, évêque de la ville de Keft (3), il est parlé d'un sermon de S.-Schenoudi, qui avoit pour objet le respect avec lequel on doit assister à la messe. Macrizy dit qu'il avoit composé un grand nombre d'ouvrages (4). Vansleb lui attribue des exhortations (5). On trouve plusieurs fragmens de ses Homélies traduites en dialecte memphitique, dans le manuscrit copte de la Bibliothéque de S. Germain-des Prés, qui contient l'office de la semaine sainte (6). Enfin, on peut

---

Commentar. ad histor. Æthiop. p. 421. Synaxare copte, Ms. Arab. S. Germain 121.

(1) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. 105 et suiv.

(2) Fragment. Evangel. S. Johannis præfat. p. CLV et suiv.

(3) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 139, 140.

(4) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 230 rect.

(5) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 343.

(6) Ms. de S. Germain 51, fol. 23 et 24, 39 et 40, 57 et 58, 158 et 159. Jablonskii opuscula, T. 1, p. 392.

voir un long sermon de S.-Schenoudi dans un rituel sadaïque, dont j'ai donné ailleurs la notice (1).

Le monastère dont nous avons parlé, n'étoit pas le seul en Egypte qui fût dédié à S.-Schenoudi. On trouve sous l'invocation de ce solitaire une église dans la ville de Fostat (2) : c'est celle qui, au rapport de l'historien des patriarches d'Alexandrie (3), étoit connue sous le nom d'église des Lions; une autre, près du monastère de la Cire, dans la province de Djizeh (4); un monastère, dans le canton d'Adrenkah (5); un autre, dans le canton d'Ansena (6); une église près d'Aschmouneïn (7); un monastère, dans le canton de Keft, l'ancienne Coptos (8); une église, sur le territoire de la ville de Kaw (9); une dans le canton de Hermescht (10), et une dans le voisinage de Deldjih (11). Iakoub, patriarche d'Alexandrie, n'é-

(1) Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte, p. 298-300.
(2) Macrizy, T. 3, fol. 230 rect.
(3) Ms. Arab. 140, p. 370.
(4) Abou-Selah, Ms. Arab. 138, fol. 66.
(5) Ib. fol. 74.
(6) Ib. fol. 87.
(7) Ib. fol. 88.
(8) Ib. fol. 103.
(9) Ib. fol. 104.
(10) Macrizy, T. 3, fol. 234 vers.
(11) Ibid.

tant encore que prêtre, avoit bâti, dans le monastère de S.-Macaire, un autel sous l'invocation de S.-Schenoudi (1). Enfin, nous trouvons un monastère de ce nom dans la Nubie (2). Au reste, le nom de Schenoudi n'est pas rare chez les Coptes. L'église d'Alexandrie a eu deux patriarches de ce nom (3). Je trouve un abbé Schenoudi qui fut disciple de S.-Jean-Kamé, auquel il succéda dans la conduite de son monastère (4). Le patriarche Benjamin fait mention de Schenoudi, duc de la ville d'Antinôou (5). C'étoit aussi le nom d'un roi d'Abyssinie, père de Lalibela (6). Dans les actes de S.-Apater, on voit un martyr appelé Σινοδι (7); du temps du père Sicard, le supérieur du monastère de S.-Antoine s'appeloit *Synnodius* (8); et je trouve un évêque du même nom, envoyé en Abyssinie (9).

Quant à l'étymologie du nom de Schenoudi, Lacroze (10) expliquoit ce mot par Διοσβὴς, *ado-*

(1) Histor. Patriarch. Alexandr. p. 268.
(2) Ms. Arab. 138, fol. 94.
(3) Histor. Patriarch. p. 301, 408.
(4) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 113, 114, 122.
(5) Ms. copt. du Vat. 67, fol. 23.
(6) Histor. patriarch. p. 563.
(7) Ms. copt. Vat. 63, fol. 69.
(8) Mém. des missions du Levant, T. 5, p. 152, etc.
(9) Oriens christianus; T. 2, col. 659.
(10) Europe savante, T. 11, p. 63. Thesaurus epistolicus, T. 3, p. 168.

rateur de Dieu, le regardant comme une abréviation de *Schamsche-noudi*. Cette opinion, adoptée par Jablonski (1), a été rejetée du père Géorgi, qui pense que ce mot est composé de *Shen* et *noudi*, et l'interprête par *nuncius Dei*, *propheta* (2). Ne pourroit-on pas croire que Schenoudi seroit la même chose que *Schennoudi*, que j'expliquerois par *ille cui Deus inest?* C'est ainsi qu'on trouve dans les auteurs coptes (3) le mot *Schendemon, dæmoniacus, a dæmone obsessus*. Quant au nom de Βησα, que nous avons vu dans cet article, c'étoit, au rapport d'Ammien-Marcellin (4), celui d'une divinité locale, adorée spécialement dans la ville d'Abyde, et sur laquelle on peut consulter ce que dit Jablonski (5). Je trouve dans les actes du martyre de S.-Didyme (6) le nom de Βησαμων, composé évidemment des deux mots Βησα et Αμων. On sait que les Egyptiens étoient assez dans l'usage de former des noms propres, en réunissant ceux de deux divinités. On peut en voir un grand nombre dans la note de Henri

(1) Thesaurus epistolicus, T. 1, p. 179, Opuscula, T. 1, p. 393.

(2) Fragment. Evangel. S. Johannis præfat. p. CLV et suiv.

(3) Ms. copt. Vat. 64, fol. 18. Ms. 67, fol. 107.

(4) Lib. XIX, p. 227, edit. de 1681.

(5) Panth. Ægypt. T. 3, p. 200, 201. Opuscula, T. 1, p. 52.

(6) Ms. copt. Vat. 62, fol. 256.

de Valois, sur le passage d'Ammien Marcellin que j'ai cité. Les écrivains coptes nous offrent plusieurs noms formés de cette manière ; tels que ceux de Σαραπαμων (1), Αρσπολων (2), Ραχλαμων (3).

AABAN, ALBAN.

Cette ville est la même que les écrivains arabes nomment *Halwan* ou *Holwan*, et qui, au rapport de Macrizy, d'Aboul-mahasen, et de l'historien des patriarches d'Alexandrie (4), fut bâtie ou rétablie par Abdel-aziz ben Merwan, émir d'Egypte. L'auteur copte de la vie du patriarche Isaac rapporte que l'émir Abdel-aziz étoit dans la ville d'Alban, qu'il avoit bâtie pendant la durée de son gouvernement (5). Il ajoute ensuite que ce prince, qui aimoit les Chrétiens, fit construire autour de cette ville des églises et des monastères. Macrizy raconte (6) que l'an 70 de l'hégire, une maladie contagieuse s'étant fait sentir à Fostat, l'émir

(1) Ms. copt. Vat. 63, fol. 173 et suiv. Ms. 59, fol. 92. Ms. 60, fol. 50. Ms. 66, fol. 235.

(2) Ms. copt. Vat. 68, fol. 265.

(3) Ms. copt. Vat. 65, fol. 119.

(4) Histor. Patriarch. Alexandr. p. 178.

(5) Ms. copt. Vat. 62, fol. 237.

(6) Ms. Arab. 673 C. T. 1.

Abdel-aziz en sortit pour se soustraire à ce fléau; qu'étant arrivé à Holwan, ce lieu lui plut tellement, qu'il y fixa son séjour, et qu'il y plaça sa garde, la milice et le guêt. Il y fit construire des maisons et des mosquées fort belles, y planta dès vignes et une forêt de palmiers, au travers de laquelle il fit couler une source, qu'il amena d'un lieu nommé Karkourah, situé dans l'intérieur du désert. On voyoit à Holwan un nilomètre (1). Cette ville, placée sur la rive orientale du Nil, étoit à deux parasanges de Fostat (2), ou à deux stations, si l'on s'en rapporte au témoignage du géographe persan, cité par l'abbé Renaudot (3). Au reste, il est bon d'observer que dans un passage de la vie du patriarche Isaac (4), on lit *Ηαλβαν*, et cette leçon me paroît bien préférable à l'autre. Car elle s'accorde mieux avec la manière dont les Arabes écrivent le nom de cette ville.

---

(1) M. Langlès, notes et éclaircissemens sur le voyage de Norden, T. 3, p. 230 et suiv.

(2) Abulfedæ descript. Ægypti, text. arab p. 3. Golius not. ad Alfragan, p. 224.

(3) Histor. Patriarch. loc. laud.

(4) Ms. copt. Vat. 62, fol. 242.

AMOYN, AMOUN.

JABLONSKI a prétendu que la ville de Thèbes étoit appelée, dans les Martyrologes coptes, *Locus Ammonis*. Il cite, à l'appui de cette assertion, une doxologie qu'il avoit copiée à Paris, dans la bibliothèque du roi, où il est fait mention de quarante-neuf vieillards égorgés par les barbares, dans les déserts, auprès du lieu d'Amoun ⲡⲓⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲙⲟⲩⲛ; ce qu'il traduit: *Propè urbem Amun, vel Diospolim.* Mais ce savant se trompe dans sa conjecture. Le lieu dont il est ici question, étoit situé dans le désert de *Scété*, aujourd'hui *Schihat*. En effet, c'est dans ce désert que furent massacrés ces quarante-neuf vieillards, à la tête desquels sont nommés S.-Magistrien et son fils. Les autres anachorètes prirent soin de les ensevelir dans une caverne, proche du grand couvent appelé ⲫⲁⲡⲓⲁⲙⲟⲩⲛ (1). C'est ce qu'on lit dans l'histoire de la translation des reliques de ces martyrs, écrite en langue copte (2). Ce nom se trouve répété

(1) J'ai traduit par *couvent* le mot ⲡⲩⲣⲅⲟⲥ, qui, en grec, signifie une tour. Mais il paroît que ce terme, en passant dans la langue copte, avoit pris le sens que je lui ai donné. En effet, l'ouvrage que je viens de citer, fait mention (fol. 4) d'un moine nommé Jean, qui étoit supérieur des couvens ⲛⲓⲡⲩⲣⲅⲟⲥ du bourg de *Pathanon*.

(2) Ms. copt. Vat. 58, fol. 1 et suiv.

en plusieurs endroits de ce morceau, où il est écrit Πιαμιν ; et partout, la position de ce lieu est désignée d'une manière qui ne peut laisser aucune équivoque.

Quant à la différence qui se trouve entre les deux noms Φαπιαμιν et Πιαμιν, elle ne peut offrir aucune difficulté. Car on sait que dans la langue copte Φα ou Πα placé en tête des mots, signifie : *qui pertinet ad* (1). D'ailleurs, toutes les circonstances prouvent évidemment que ces deux noms se rapportent à un seul et même lieu. C'est sans doute le même qui, dans la notice de l'empire, est nommé *Peamu*, et qui étoit la résidence de la onzième cohorte des Chamaves (2).

(1) Dom Montfaucon (Mém. sur le Papyrus, Acad. des Belles-let. T. 6, p. 592) remarque avec raison que la syllabe Πα entre dans la composition d'un grand nombre de mots égyptiens, tels que Paphnutius, Pachnemunis, Papremis, Patermuthius. Seulement ce savant se trompe, en ce qu'il confond cette particule avec l'article Πι, ou Π. Il ajoute ensuite : « Pour ce qui est de Patermuthius, composé de Πα et de Termuthis, il a été mal divisé par l'ancien interprète latin, qui, trouvant dans le grec Πατερμυθιος ὀνόματι, a traduit ainsi : *Pater nomine Mutius* : ne prenant pas garde, qu'indépendamment même de l'étymologie égyptienne, πατερ, avec un *epsilon*, ne pouvoit pas être au nominatif. Cependant, ce nom estropié, Mutius, a été mis dans la légende ; et feu M. l'abbé de la Trape, qui donnoit à ses moines le nom des anciens anachorètes, en appela un dom Muce, dont il a écrit la vie. »

(2) Notitia dignitatum Imperii, ed. Labbe, p. 34.

Il n'est pas aussi aisé de fixer la position d'une montagne appelée le *mont d'Amoun*, dont il est fait mention dans un fragment saïdique, publié par Mingarelli (1), à l'occasion d'une barque qui avoit fait naufrage devant cette montagne. L'habile éditeur fait cette remarque: *Mons iste, si a sancto Amun, Nitriensium monachorum conditore, nomen habuit, in Nitriâ quærendus est.* Mais il se présente ici une difficulté insurmontable. Cette montagne devoit être placée sur les bords du Nil; or, ce fleuve est bien éloigné du mont de Nitrie. Le père Géorgi, en réfutant l'opinion de Mingarelli, pense qu'il s'agit ici du mont *Taïlamoun*, dont parlent le Schérif al-Edrisy (2), Aboulfeda (3), d'Anville (4). Mais quand on adopteroit la conjecture du père Géorgi, il resteroit une autre difficulté à lever. Les deux auteurs arabes que nous venons de citer, sont peu d'accord entr'eux sur la position de cette montagne. Le premier la place à l'occident du Nil; ce qui est confirmé par le témoignage d'Ibn al-Wardy (5). Aboul-feda, au contraire, atteste que

(1) Ægypt. Codic. reliquiæ, p. 260.

(2) Texte arabe, p. 48.

(3) Büsching Magazin für die neue Historie und Geographie, T. 4, p. 180. Michaelis not. in descript. Ægypti, pag. 92, 93.

(4) Mémoires sur l'Egypte, p. 196.

(5) Notices et extraits des manuscrits, T. 2, p. 30.

cette montagne, qu'il confond avec le mont des Oiseaux, est située sur la rive orientale du fleuve, non loin d'Ansena, et de Miniet-Ibn-Khasib. Michaëlis croit que le géographe de Nubie est ici dans l'erreur (1). Mais M. Hartmann, qui a discuté ce point de géographie avec autant de sagacité que d'érudition (2), pense que l'autorité du Schérif-al-Edrisy doit être d'un plus grand poids que celle d'Aboul-feda, qui, mal-à-propos, a confondu deux montagnes très-différentes, et situées sur les deux rives opposées.

D'un autre côté, Khalil-Dahery (3), d'accord avec Aboul-feda, assure que le mont Taïlamoun est le même que celui des Oiseaux. Mais Abou-Selah distingue expressément ces deux montagnes. Suivant cet écrivain, le mont Taïlamoun, auquel il donne trois postes (*berid*), c'est-à-dire trente-six milles de longueur, s'étendoit à l'orient du Nil, dans le voisinage du monastère de S.-Sader, situé sur le territoire de Schotb, un peu au midi de Soïout, l'ancienne Lycopolis (4). Ailleurs, après avoir donné quelques détails sur la *montagne de la Main* (*Djebel-al-Keff*) ainsi nommée, dit-il, parce qu'on

(1) Not. in descript. Æg. p. 92, 93.
(2) Edrisii Africa, ed. 2a. p. 476-478.
(3) Ms. Arab. 695, fol. 71 vers.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 88 rect.

y voit l'empreinte de la main de Jésus-Christ, il continue en ces termes (1) : « Au sommet de cette montagne est une église bâtie en pierres, sous l'invocation de la Vierge Marie. Sa fête, qui se célèbre chaque année, le vingt-unième jour du mois de toubeh, attire un grand concours de chrétiens. Cette montagne, placée sur la rive orientale du Nil, vis-à-vis d'un canton appelé Beihou, est plus connue sous le nom de *mont des Oiseaux*. On y voit deux croix faites d'une pierre rouge, et dont l'une est grande, et l'autre plus petite. »

Al-Koday, cité par Macrizy, dans le chapitre de sa description de l'Egypte, où il passe en revue les merveilles de cette contrée (2), met dans cette classe les montagnes situées dans le Saïd, sur les bords du Nil, et qui sont, dit-il, au nombre de trois; savoir, le *mont de la Grotte* (*Djebel-al-Kehf*), autrement nommé le *mont de la Main* (*Djebal al-Keff*), celui de *Taïlamoun*, et celui de *Zenakhir la Magicienne*. Puis il ajoute : « On compte aussi parmi ces merveilles, le défilé des *Boukir*, qui fait partie d'une montagne située dans la province d'Aschmounein, ville du Saïd. Cette montagne, tous les ans, à un jour fixe, est le rendez-vous

(1) Ms. Arab. 138, fol. 75 vers. 76 rect.

(2) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 26 rect.

des oiseaux appelés *Boukir* (1). Chacun d'eux va successivement introduire son bec dans une fente de la montagne. Ils continuent ainsi, jusqu'à ce que la fente se referme sur l'un d'eux, qui se trouve pris. Tous les autres aussitôt s'envolent. L'oiseau reste suspendu, et se débat, jusqu'à ce qu'il meure et qu'il tombe en pourriture. » Macrizy rapporte encore ailleurs la même fable (2) qui se trouve également citée par Aboul-feda (3), Abou-Selah, dans son Histoire des monastères de l'Egypte (4), Soïouty (5) et Domaïry (6), dans leurs Histoires des animaux, par Bakouy (7), et enfin par Kazwiny, dans son Traité de géographie, intitulé *Adjaïb al-Boldan*, c'est-à-dire *les Merveilles des contrées* (8). Ce dernier écrivain et Domaïry enchérissent même sur les autres. Car ils prétendent que, si l'année doit être abondante, il y a deux oiseaux qui restent suspendus, un seul, si la fertilité doit être médiocre, et aucun, si l'année doit être stérile. Au reste, Macrizy

(1) On peut voir sur cet oiseau, ce que j'en ai dit dans une note de mon mémoire sur la Nubie.

(2) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 225 vers.

(3) Descriptio Ægypti, p. 16, 93.

(4) Ms. Arab. 138, fol. 86.

(5) Ms. de S. Germain 152.

(6) Ms. Arab. 906, fol. 100.

(7) Notices des manuscrits, T. 2, p. 438.

(8) Ms. de S. Germain 397.

nous apprend lui-même que de son temps, ce prétendu prodige n'avoit plus lieu.

Au rapport de Schabesty, cité par Macrizy, et par Abou-Selah, on voit, dans les environs d'Akhmim, un grand monastère où les chrétiens se rendent de tous les cantons de l'Egypte. Il est situé à peu de distance de la montagne appelée le *mont de la Grotte*, dans laquelle est cette fente, où les boukirs viennent introduire leur bec. Ibn-Saïd place la montagne des Oiseaux dans la province de Soïout (1). D'un autre côté, Macrizy assigne à cette montagne une position différente. « Le monastère des Oiseaux, dit cet écrivain (2), est un ancien couvent qui domine sur le Nil, et auquel on arrive par des degrés taillés dans la montagne. Il est situé vis-à-vis de Samalout. »

Après avoir passé en revue les opinions assez contradictoires des différens auteurs arabes, il me reste à exposer mon sentiment sur le point de géographie, dont il est ici question. D'abord, je crois pouvoir assurer contre l'opinion d'A. Schultens (3), de d'Anville (4) et de M. Hartmann (5), que le mot *Taïlamoun* n'a jamais

(1) Ap. Abufeld. descript. Ægypti, text. arab. p. 20.
(2) Ms. arab. 673 C. T. 3, fol. 225 vers.
(3) Index ad vitam Saladini, v. Al-Mokattemus.
(4) Mémoires sur l'Egypte, p. 196.
(5) Edrisii Africa, p. 476 et seqq.

été employé pour désigner cette longue chaîne de montagnes, qui s'étend à l'occident de l'Egypte, parallèlement au cours du Nil. L'hypothèse de ces savans n'est appuyée que sur une interprétation peu exacte d'un passage de l'Edrisy. Mais ce géographe et Ibn-al-Wardy qui l'a copié, me paroissent s'être trompés, en prenant pour la montagne Taïlamoun, celle que Macrizy appelle le *Mont de Zenakhir la magicienne.* Quant à ce qu'ajoutent les deux géographes, que cette montagne barre le lit du Nil, et empêche la navigation, on peut, ce me semble, le révoquer en doute, et soupçonner ici ou un malentendu, ou une transposition. Car si un pareil obstacle existoit réellement, auroit-il échappé à tant de voyageurs qui ont remonté et descendu le fleuve? Je ne crois donc pas que ce soit sur la rive occidentale du Nil que l'on doive chercher le mont Taïlamoun.

Maintenant, si l'on adopte l'opinion d'Aboul-feda et de Dahery, qui confondent le mont Taïlamoun avec celui des Oiseaux, on se trouvera en contradiction manifeste avec Al-Koday, auteur ancien et exact, qui, comme nous l'avons vu, distingue ces deux montagnes l'une de l'autre. Cette raison me porte à adopter de préférence le sentiment d'Abou-Selah, qui place le mont Taïlamoun sur le bord oriental du Nil, dans la province de Soïout.

Quant au monastère situé à peu de distance, sur l'autre rive du fleuve, son nom se lit dans le manuscrit *Abou-Sader*. Mais ce mot est visiblement fautif; j'avois cru d'abord qu'il falloit traduire *S.-Sévère*. Mais une circonstance m'a fait abandonner cette opinion. Abou-Selah atteste que le corps du saint dont ce monastère portoit le nom, avoit été transféré à Schotb, le cinquième jour du mois de Hator. Si nous ouvrons la synaxare copte, nous y trouverons que ce fut le corps de St.-Théodore, dont la translation eut lieu au jour indiqué. D'après cela, je crois devoir lire: *Le Monastère de S.-Théodore*. En effet, au rapport de Macrizy, il existoit un couvent de ce nom à peu de distance de Soiout.

D'ailleurs Abou-Selah fait mention autre part du monastère de S.-Sévère, dont il parle en ces termes (1): « Tout auprès de Soiout, sur la rive occidentale du Nil, au sommet de la montagne, est le monastère de S.-Sévère, qui est taillé dans le roc, aussi bien que son donjon qui a la forme d'une coupole. On y voit une citerne qui peut contenir mille outres d'eau, et qui se remplit de celle du Nil. A l'endroit le plus élevé de la montagne, est une chambre taillée dans la pierre, qui a trois fenêtres, et à laquelle on monte par le moyen

(1) Ms. Arab. 138, fol. 89 recto. et vers.

d'échelles. Toutes les fois que les moines se voyent exposés à quelque grand péril, ils se réfugient dans ce fort, et retirent à eux les échelles. Ce monastère qui est habité par trente religieux, renferme un moulin, plusieurs fours, et un pressoir pour faire de l'huile. Au bas des murs est un jardin planté de légumes et de toutes sortes d'arbres, tels que des oliviers, des grenadiers et des palmiers d'une grande hauteur, et qui produisent beaucoup de fruit. Ce jardin rapporte aux moines des sommes considérables, qui suffisent à leur dépense annuelle, indépendamment des aumônes et des offrandes qu'ils reçoivent de la charité des chrétiens. Ces religieux qui tiennent un rang distingué parmi les cénobites d'Egypte, sont renommés pour leur sainteté, leur science et leur ferveur. Autrefois le couvent de S.-Sévère ne payoit aucun impôt. Mais les Curdes s'étant rendus maîtres de l'Egypte, le soumirent à une taxe annuelle, aussi bien que les jardins des différens monastères. »

Quant au mont des Oiseaux, c'est par erreur qu'Ibn Saïd le place dans le district de Soïout, et Schabesty dans le voisinage d'Akhmim. Il est certain qu'il est situé dans la province d'Aschmounein; et le témoignage de Macrizy et d'Abou-Selah, qui le placent vis-à-vis de Beihou et de Samalout, ne peut laisser là-dessus aucune équivoque. Cette montagne porte en-

core aujourd'hui le même nom. Suivant le récit des voyageurs (1), elle s'étend sur le bord du Nil l'espace d'une lieue, et elle est dans toute sa longueur si égale du haut en bas, qu'elle semble plutôt un mur régulier, bâti par la main des hommes, qu'un rocher taillé par la nature. On y voit encore une gorge qui représente le défilé des boukirs, et qui, à certaines époques, est le rendez-vous d'une multitude d'oiseaux de cette espèce, qui, si l'on en croit les habitans du pays, y sont attirés par un talisman.

Le monastère situé au sommet de cette montagne, est appelé le *Couvent de la poulie* (2). Quant à la montagne de la Main ou de la Grotte, qu'Abou-Selah, comme nous l'avons vu, confond avec le Mont des Oiseaux, je crois y reconnoître plutôt cette chaîne de montagnes qui s'étend sur la rive orientale du Nil, aux environs d'Ansena, et qui est en effet percée d'une infinité de grottes. C'est sur un des rochers qui forment cette chaîne, qu'est situé le monastère de S.-Mennas, que l'on peut voir sur la grande carte manuscrite du père Sicard, et dont Macrizy parle en ces

(1) Paul Lucas, Voyage fait en 1714, T. 2, p. 58, 158-160. Vansleb, nouvelle relation, p. 357.

(2). Vansleb, Paul Lucas, le P. Sicard, Mémoires des missions, T. 2, p. 128.

termes (1). « Le monastère de la caverne de Schakalkil est un petit couvent placé au milieu d'une montagne, dans laquelle il est taillé. Il a au-dessous de lui un rocher à pic, en sorte que l'on ne peut y parvenir, ni d'en haut, ni d'en bas. Il n'y a pas même d'échelle qui puisse servir à escalader la montagne, et l'on n'a d'autre secours que des trous pratiqués dans la pierre. Si quelqu'un désire monter, on lui jette une corde qu'il saisit avec les mains, tandis qu'il pose les pieds dans les ouvertures dont nous venons de parler. On voit dans ce monastère un moulin qu'un âne fait tourner. Cet édifice qui domine sur le Nil, est situé devant Monfalout et Omm-al-Kosour. Vis-à-vis est une île appelée Schakalkil, qui renferme deux bourgs, dont l'un porte le même nom, et l'autre celui de Benou-Schakir. Ce monastère est sous l'invocation de S. Mina, et sa fête qui se célèbre chaque année, le seizième jour du mois de babeh, attire un grand concours de chrétiens. » C'est sans doute ce couvent que Vansleb a eu en vue, lorsqu'il parle d'un petit monastère taillé dans le roc, aussi bien que l'église, et dont les murailles étoient couvertes de peintures qui représentoient des histoires du nouveau

(1) Article des Monastères, T. 3, fol. 425 recto.

testament avec des images d'ermites et de saints (1).

ANTINΩOY, ANTINÔOU.

Cette ville, que Ptolémée (2) appelle Ἀντινόου πόλις, Palladius (3) Ἀντινόη Ammien Marcellin (4) *Antinoë*, et Ruffin, (5) *Antinoo*, étoit, sous les empereurs romains, la capitale de la Thébaïde. C'est ce qu'attestent formellement Palladius (6) et Ruffin (7), qui donnent à cette ville le titre de Μητρόπολις τῆς Θηβαΐδος, *metropolis Thebaïdis*. De leur côté, les actes coptes de S. Sérapion (8) et de S. Lacaron (9) qualifient de gouverneur d'Antinôou, ce même Arien qui, comme on sait, étoit duc ou gouverneur de la Thébaïde. Dans la vie de S. Pachôme, écrite en grec, et publiées par les Bollandistes (10), on lit que ce saint, dans sa jeunesse, ayant été enrôlé, par

(1) Nouvelle relation, p. 385, 386.
(2) Liv. IV, p. 121.
(3) Hist. Lausiac. ap. Biblioth. Patrum, T. 13, p. 976, 1019, 1040.
(4) Lib. XXII, cap. 16, p. 340, ed. de 1681.
(5) Vitæ Patrum, p. 471.
(6) Loc. laud. p. 976.
(7) Loc. laud.
(8) Ms. copt. Vat. 67, fol. 90.
(9) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 1.
(10) Die 14a Maii.

ordre de l'empereur, fut conduit εἰς πόλιν τῶν Θηβαίων, *ad urbem Thebæorum*. Baronius (1) a cru qu'il s'agissoit ici de la ville d'Oxyrinque. Rosweyde, en réfutant cette opinion (2), a conjecturé que ces mots désignent une ville de Thèbes, située hors de l'Egypte; Tillemont reconnoît ici la ville de Thèbes, ou *Diospolis magna* (3). Pour moi, je crois être fondé à penser que par ces mots πόλις τῶν Θηβαίων, il faut entendre la capitale de la Thébaïde, c'est-à-dire Antinôou. Mon opinion à cet égard, est pleinement confirmé par le texte copte de la vie de S. Pachôme (4) où on lit: *Jusqu'à ce qu'ils furent arrivés à la ville d'Antinôou*.

Il est fait mention de cette ville, dans plusieurs passages des auteurs coptes, où on lit, tantôt ⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲟⲩ, et tantôt ⲁⲛⲧⲉⲟⲩ. Les Arabes l'appellent Ansena. « Cette ville, dit Macrizy (5), est une des plus considérables du Saïd. On y voyoit un cirque qui servoit, dit-on, de nilomètre. Il étoit entouré de colonnes de granit rouge, qui étoient éloignées les unes des autres de l'intervalle d'un pas, et dont le nombre égaloit celui des jours de l'année solaire. Suivant Abou-Obaïd al-Becry, Marie, concubine du

(1) Annales ecclesiastici, ad ann. 316.
(2) Vitæ patrum, p. 140.
(3) Histoire ecclésiastique, T. 7, p. 172, 677.
(4) Ms. copt. du Vat. 69, fol. 132, 133.
(5) Descript. de l'Egypte, T. 1, fol. 158 vers. 159 rect.

prophète, et mère d'Ibrahim, avoit pris naissance dans un bourg du district d'Ansena. Cette ville, située sur les bords du Nil, renferme de beaux jardins et des promenades charmantes. Son territoire produit beaucoup de dattes et de fruits. Aujourd'hui elle est presque déserte. Ansena étoit autrefois environnée d'une muraille antique, que le sultan Salah-ed-din fit détruire, et transporter en entier au Caire, ayant forcé toutes les barques qui descendoient le Nil, à se charger d'une quantité de pierres, plus ou moins grande. » Léon l'Africain et les voyageurs modernes font mention de cette ville et de ses antiquités. Leurs témoignages se trouvent rassemblés dans le savant ouvrage de M. Hartmann (1). L'on peut y joindre ce qu'en disent Golius (2), l'abbé Renaudot (3), d'Anville (4) et Michaëlis (5).

Au rapport d'Abou-Sélah (6), on voit à Ansena, ou dans les environs, plusieurs monastères, et plusieurs églises, savoir le monastère de S. Tébih, et celui de S. Coluthus, une église dédiée à S. George, et une autre à S. Théodore

(1) Edrisii Africa, p. 507, 508.
(2) Not. ad Alfragan, p. 104.
(3) Liturg. oriental. T. I, p. 453.
(4) Mémoires sur l'Egypte, p. 198.
(5) Not. ad Abulfedæ descript. Ægypti, p. 106.
(6) Ms. Arab. 138, fol. 86 vers. 87 rect.

l'oriental ; le monastère de S. Schenoudi, situé sur la montagne d'Andrina, et qui étoit habité par un grand nombre de religieux ; le monastère de l'esclave (*Dir-al-Khadem*) dont l'église est bâtie sur le tombeau de S. Iasib ; une église, nommée l'église de l'eau, et dans laquelle on célèbre la fête des quarante-un martyrs ; une église sous l'invocation de S. Théodore le général, située hors de la ville, et enfin le monastère de S. Mathias, placé sur le sommet de la montagne voisine. Suivant Macrizy (1), on voit à Ansena le monastère d'Aboul-Nana, qui est sous l'invocation de S. Jean-le-nain. C'est un des plus anciens édifices de la ville, et l'église est renfermée dans l'enceinte de la tour.

Non loin d'Antinôou étoit un bourg que les écrivains coptes appellent *Pshinilah*. On lit dans les actes de S. Apater (2) que le bourg de *Pshinilah* est voisin de la ville de Schmoun. On voit plus bas (3) que ce saint ayant marché pendant huit jours vers le midi, arriva au bourg qui lui avoit été indiqué. Il y rencontra un homme qui sortoit de la ville d'Antinôou, et qui lui apprit que ce lieu se nommoit *Pshinilah*. Apater lui ayant demandé s'il pourroit, dans l'espace d'une heure, arriver à Antinôou, cet homme

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 225 rect.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 64.
(3) Ib. fol. 67.

lui répondit que cela ne se pouvoit pas. Le même nom se retrouve encore ailleurs, écrit de la même manière (1). Je crois reconnoître dans ce lieu celui de Psinaula dont il est fait mention dans la notice de l'empire, et qui avoit pour garnison une cohorte de soldats, montés sur des dromadaires (2).

APBAT, ARBAT.

Dans les actes de S. Maxime et de S. Dometius (3), il est fait mention d'un homme qui étoit natif de *Djepromehesin*, dans le nome d'Arbat, et qui habitoit un bourg, nommé ⲛⲓⲃⲟⲩⲃ (l'or). Arbat, suivant un lexique copte manuscrit, se nomme en arabe Kharbeta. Cette ville, que les deux dénombremens placent dans la province de Bahirah (4), étoit, au rapport de Macrizy et d'Ibn-Aïas, la capitale d'un district, qui comprenoit soixante-deux bourgs, sans compter les villages. Ce fut à Kharbeta que se retirèrent les partisans d'Othman, qui refusoient de reconnoître Aly pour légitime khalife (5). D'après la manière dont le nom de cette ville est écrit dans le

(1) Ms. copt. Vat. 63, fol. 78.
(2) Notitia dignitatum imperii, p. 33.
(3) Ms. copt. du Vatic. 63, fol. 59.
(4) Ms. Arab. 693, Vatic 267.
(5) Abulfedæ annales, T. 1, p. 302.

copte, on voit qu'il faut lire dans l'arabe *Kharbeta* et non *Khartaba*, comme avoit fait l'abbé Renaudot, dont l'autorité avoit assez embarrassé Reiske (1), pour l'empêcher de décider la question. L'histoire des patriarches d'Alexandrie nous offre le nom de Théodore, évêque de Kharbeta (2). Quant au bourg de *Djepromenesin* dont nous avons parlé, c'est sans doute le même qui, dans les actes de S. Magistrien (3), est appelé *Djebromenesine.*

ATBΩ, ATBÔ.

Cette ville, ainsi nommée dans un vocabulaire saïdique (4), répond à l'ancienne *Apollinis civitas magna* (5). Les Arabes, à l'imitation des Coptes, la nomment aujourd'hui *Adfou.* Cette ville est située dans la province de Kous (6). Vers l'an 700 de l'hégire (7), des ouvriers en briques, creusant la terre, découvrirent une statue de pierre, qui représentoit une femme assise sur un siége, et couverte d'une espèce de réseau. Elle avoit sur le dos une plaque, qui

(1) Adnotat. ad Abulfed. T. 1, p. 62.
(2) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 450, 458.
(3) Ms. copt. du Vatic. 58, fol. 1.
(4) Ms. copt. 43, fol. 58.
(5) D'Anville, Mém. sur l'Egypte, p. 209.
(6) Ms. Arab. 693, Ms. du Vatic. 267.
(7) Macrizy, Descript. de l'Egypte, T. 1, fol. 185 rect.

portoit une inscription en caractères grecs. Ce fait est rapporté par un écrivain, natif de la ville d'Adfou, et qui avoit vu lui-même la figure dont nous parlons. Je ne m'étendrai point sur cette ville, dont les voyageurs modernes parlent avec plus ou moins de détail.

BABYΛΩN, BABYLONE.

L'AUTEUR des actes de S. Til (1) rapporte que ce martyr, à l'âge de seize ans, fut enlevé, malgré lui, de chez son père, et enrôlé dans la garnison de la forteresse, nommée Babylone, située au midi de la ville d'On (Héliopolis) et que là, il servit sous les ordres d'un tribun, nommé Callinicus. Le père Géorgi (2), qui a publié ce passage d'après la copie infidèle de Tuki, a reçu dans son texte ουτοι .... οπος επεφεαν καλινικος. Dans une longue note que le savant religieux a insérée plus bas (3), il s'efforce de prouver qu'il faut lire τριτοπιος qui, suivant lui, désigne *un temple*. Mais le manuscrit que j'ai cité, et qui est le même dont Tuki a fait usage, offre visiblement τριναυος, leçon fautive, à la vérité, mais qu'il est facile de corriger, en substituant le mot τριβουνος, ainsi qu'il est écrit dans le manuscrit 62.

(1) Ms. copt. du Vatic. 66, fol. 158.
(2) De miraculis S. Colluthi præfat. p. XCVI.
(3) Ibid. p. CXVII.

Ensorte que Καλινικος est le nom d'un homme et non celui d'un lieu.

Dans les actes du même martyr, on lit plus bas que le gouverneur Arien étant arrivé à Babylone, fit assembler toute la légion et commanda aux soldats d'adorer les idoles. En effet, Strabon (1) nous apprend qu'une des trois légions qui gardoient l'Egypte, étoit en garnison dans la forteresse de Babylone; ce qui est confirmé par la Notice de l'empire (2). L'Itinéraire d'Antonin évalue à douze mille pas la distance entre cette place et Héliopolis (3). Ruffin assure que de son temps on comptoit dans les environs de Memphis et de Babylone, une multitude prodigieuse de solitaires (4). Moschus (5) parle de l'abbé Zozime, qu'Apollinaire, patriarche d'Alexandrie, avoit nommé évêque de Babylone. S.-Apater, devant se rendre dans la Thébaïde, fut averti de traverser le Nil à Terenouti, et de marcher au midi vers la forteresse de Babylone (6).

Dans les actes de St.-Isaac de Difré (7), on lit qu'Arien retournant dans la Thébaïde,

(1) Lib. XVII, p. 807, ed. de 1620.
(2) Notitia dignitatum imperii, ed. Labbe, p. 29.
(3) Antonini itinerarium, ed. Wesseling, p. 169.
(4) Vitæ patrum, p. 476.
(5) Patrum spirituale. Ib. p. 899.
(6) Ms. copt. du Vatic. 63, fol. 64.
(7) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 88, Ms. 69, fol. 59.

aborda Επιλοεμις. Le père Géorgi qui a publié ce passage (1), pense que le mot Πιλοεμις est synonyme de Babylone. Mais les argumens sur lesquels ce savant appuye son opinion, ne me paroissent rien moins que concluans; et je vais exposer les raisons qui m'empêchent d'adopter cette hypothèse. 1.° L'auteur des actes rapporte qu'Arien étant parti de *Pschati*, pour remonter le Nil, arriva au bout de seize jours à Πιλοεμις. Or, il est impossible de supposer que l'on ait jamais employé un si long espace de temps, pour faire un trajet de quelques lieues; car, comme nous le verrons dans la suite, la distance entre Pschati et Babylone, ne pouvoit pas être plus considérable. En second lieu, Πιλοεμις n'est pas certainement un nom de ville; mais ce mot, qui je crois, n'est autre chose que le terme grec ἔρημος, précédé de l'article copte, signifie *un port*. En effet, dans le lexique copte de la bibliothèque de Montpellier, ce mot est expliqué en arabe par *sahel*, *port*, *rivage*. Dans les actes de S.-Macaire (2), je lis que la barque qui portoit ce saint, aborda au port (*hòεμις*) de Schetnoufi. Ainsi, dans le passage indiqué ci-dessus, on doit ~~traduire simplement~~ : *Il arriva au rivage*, *au port*. Du reste, l'auteur a oublié

(1) De miracul. S. Colnthi, præfat. p. CLII, CXCII.
(2) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 76.

de marquer le nom de la ville dont il s'agit. Mais il n'est pas impossible de le deviner. En effet, nous lisons dans les actes de S.-Apater, que ce saint arrivant à Antinôou, trouva dans la prison de cette ville plusieurs martyrs, et, entre autres, S.-Isaac de Difré (1). Il est donc clair que, dans les actes de ce dernier, il est question de la ville d'Antinôou, qui, comme nous l'avons vu plus haut, étoit la capitale de la Thébaïde, et où Arien faisoit sa résidence ordinaire.

Les vocabulaires saïdiques donnent à Fostat le nom de Babylone, Ⲃⲁⲃⲩⲗⲟⲛ (2). Mais chez les écrivains coptes plus récens, ce mot est employé pour désigner la ville du Caire. Dans les actes du copte Jean (3), il est fait mention d'Othman, fils de Joseph, qui gouvernoit le Caire, Ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲛⲧⲉϫⲏⲙⲓ, la Phénicie Ⲡⲁⲉⲁⲗⲓⲁ, la Syrie et le territoire de Damas. Plus bas (4), on lit que ce martyr prit la résolution de se rendre au Caire, Ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲛⲧⲉϫⲏⲙⲓ, et de se présenter devant le sultan Al-Kamel. Ce n'est pas que la ville du Caire ne porte plusieurs autres noms, indiqués dans le même ouvrage et ailleurs. Le premier que je trouve dans un

(1) Ms. Copt. vatican. 66, fol. 69.
(2) Ms. copte 43, fol. 59, Ms. copte 44, fol. 79.
(3) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 43.
(4) Ib. fol. 44.

vocabulaire saïdique, et dont j'ignore l'origine, est celui de ⲗⲓⲟⲩⲓ, *Liout* (1). Un autre nom qui paroît assez étrange, est celui de *Keschrômi*, précédé de l'article féminin. Dans les actes du martyr déjà cité (2), il est parlé des religieuses du monastère de S.-Serge, au Caire (Keschrômi). Plus bas, on lit : *les habitans du Caire* (Keschrômi) *ont eu l'avantage sur moi* (3). Enfin, l'auteur fait mention (4) du palais du sultan, qui est le château ϫⲁⲗⲁ, situé hors du Caire. En effet, il certain que le mot ϫⲁⲗⲁ, auquel est joint l'article féminin ⲧ, et qui est encore employé plus bas pour désigner la demeure du prince, répond au terme arabe *Kala*, et indique le château du Caire, autrement nommé *le Château de la Montagne*. Quant au nom de *Keschrômi*, qui signifie mot à mot *celui qui brise les hommes*, je crois y reconnoître la traduction un peu altérée du mot arabe *Kahirah*.

Un autre nom du Caire est celui de ϫⲙⲱ, qui se trouve plusieurs fois dans les actes déjà cités (5), et qui devroit plutôt désigner la ville de Fostat, à laquelle les vocabulaires

(1) Ms. copt. 43, fol. 59.
(2) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 43.
(3) Ib. fol. 45.
(4) Ib. fol. 47.
(5) Ib. fol. 45, 47, 50, 52.

saïdiques donnent le nom de Χημι (1). Mais la signification du mot Χημι est fixée de manière à ne laisser aucune équivoque. En effet, on lit (2) que le martyr dont nous parlons, sortit de la ville de Χημι, qui est la même que celle de *Keschrômi* (le Caire). En second lieu (3), Jean ayant déclaré hautement qu'il renonçoit à l'islamisme, pour embrasser de nouveau la religion chrétienne, le bruit de cette action se répandit dans les deux villes Χημι et Μιστραμ. Or, il est évident que le mot Μιστραμ désigne ici la ville du vieux Caire, appelée par les arabes *Misr* ou *Fostat*. Le même ouvrage nous fait connoître un lieu du Caire, nommé *l'assemblée des ouvriers* (4), Φμαιθωουτι ντεχνιτης.

Un autre mot qui m'avoit d'abord embarrassé, est celui de Πιϣαν, qui se trouve en deux endroits que je vais mettre sous les yeux du lecteur. Le premier est le titre même de l'ouvrage déjà cité, et qui est conçu en ces termes (5) : *Martyrium sancti Johannis, martyris novi, è vico Phanidjoït, in regione Pouschin, quod perfecit die quartâ mensis Paschons, feriâ quintâ, horâ sextâ, coram rege*

(1) Ms. copte 43, fol. 59, Ms. 44, fol. 79.
(2) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 47.
(3) Id. ib.
(4) Ib. fol. 50.
(5) Ib. fol. 40.

El-Kemel, filio El-Adel, Persa-Arabe, in throno ΠΙΒΑΝ, *super ripas fluminis Aegypti.*

Plus bas, on lit ces mots (1) : *Suum certamen perfecit (Johannes), die quarta mensis Paschons, anno* 127 (*leg.* 927), *sanctorum martyrum, in diebus patriarchatûs patris nostri reverendi, episcopi, abbatis Joannis* ΠΟΥΛΙΟΥ (*forte* Abou-Galeb), *Patriarchæ Alexandrini..... Anno undecimo regni Muhammedis, filii Abou-Bekr, filii Jobi, fratris Josephi (iste Joseph pater regis Othman, cujus tempore muslimus factus erat Joannes) in littore fluvii Aegypti, super thronum* ΠΙΒΑΝ.

Je ne doute pas que le mot ΙΒΑΝ, auquel se trouve joint l'article copte, ne réponde au mot arabe *Iwan*, qui signifie proprement *un palais, un portique*, mais qui, chez Macrizy et les autres historiens de l'Egypte, désigne particulièrement une salle où les khalifes et les sultans venoient à certains jours rendre la justice à leurs sujets. Il a existé au Caire, plusieurs édifices nommés *al-Iwan*. Le premier que l'on appeloit *al-Iwan-al-Kebir*, *le grand portique*, et qui est sans doute le même dont notre auteur fait mention, avoit été bâti par le khalife Aziz, l'an de l'hégire 369 (2). Le second, dont il ne peut être question

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 52.

(2) Macrizy, Descript. de l'Egypte, Tom. 2, fol. 41 vers. Chrestomathie arabe, T. 2, p. 90.

ici, fut construit dans la suite, par les ordres du sultan Al-melik-al-mansour-Kelaoun (1).

BELBEIS.

Le nom de cette ville est, sans contredit, égyptien. Il est écrit Φελβης dans le lexique copte de Montpellier, et dans l'histoire de S.-Magistrien (2). On lit Φλαβης dans les actes du Copte Jean (3), et Φολβας dans un vocabulaire saïdique (4). Les auteurs arabes nous fournissent quelques détails sur la ville de Belbeïs. Aboul-feda en parle en ces termes (5): « Belbeïs est la capitale du Hauf. On y voit un grand nombre de palmiers et d'autres arbres. C'est la résidence des gouverneurs du Hauf. Cette ville est traversée par un canal qui se détache du Nil, dans le temps de la crue, et que l'on appelle *Bahr-Ibn-Mounedjá*. C'est ce canal qui fournit de l'eau aux habitans de tout le canton. » Macrizy, dans sa description des villes d'Egypte, s'exprime ainsi (6):

(1) Macrizy, T. 3, fol. 5 vers.

(2) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 2.

(3) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 54.

(4) Ms. copte 43, fol. 59.

(5) Descript. Ægypti, ed. Michaelis, texte arab. p. 34, 35.

(6) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 142 vers.

« La ville de Belbeïs est la même que la terre de Gessen dont il est fait mention dans le Pentateuque, et où habita Jacob, après qu'il se fut rendu auprès de son fils Joseph. Au rapport d'Ibn-Saïd, la juridiction du gouverneur de Belbeïs s'étend jusqu'à Wârideh (1) qui forme la frontière de l'Egypte. Jusques-là, le commerce se fait en monnoie d'argent, mais au-delà et jusqu'à El-Arisch, qui est la première ville de Syrie, ou, suivant d'autres la dernière de l'Egypte, le commerce se fait en pièces de cuivre. Abou-Obaïd-al-Bekry dit que Belbeïs est un lieu fort connu, et peu éloigné de Fostat. Ibn-Khordadbeh, dans l'ouvrage intitulé *Al-mesalek ou al-memalek*, évalue à vingt-quatre milles la distance entre Fostat et Belbeïs.

Au rapport d'Al-Wakedy, le Makaukes ayant marié sa fille à Constantin, fils d'Héraclius, l'avoit fait partir avec ses trésors, ses esclaves et toute sa suite, afin qu'elle se rendît à Césarée, ville maritime de Syrie, où les noces devoient être célébrées. La princesse ayant appris en chemin que les Arabes étoient campés

(1) M. Silvestre de Sacy décrivant, d'après Macrizy, la route que l'on suit pour aller de Fostat à Damas (observations sur le nom des pyramides, p. 62, 63), écrit *Waradeh*; mais j'ai préféré la leçon *Wdideh*, que présente le manuscrit d'Ibn-haukal. Dans le *Kitab-al-soluk* de Macrizy (T. 1, Ms. arab. 672, p. 243), on lit *Bârideh*.

devant Césarée, dont ils avoient formé le siège, retourna sur ses pas, et s'arrêta à Belbeïs. De cette ville, elle envoya à Ferma son grand chambellan, à la tête de deux mille cavaliers, avec ordre de garder les passages et d'empêcher que personne, Grec ou autre, ne pénétrât en Egypte. En même temps, le Makaukes dépêcha des courriers vers les frontières de son gouvernement, du côté de la Syrie, pour défendre de laisser entrer personne en Egypte. Car il craignoit que, si l'on venoit à y apprendre la conquête de la Syrie par les Musulmans, le découragement ne s'emparât de ses troupes. Cependant Amrou ben-el-As, étant entré en Egypte, mit le siège devant Belbeïs où se trouvoit renfermée Armanosah, fille du Makaukes. Il se livra plusieurs combats, dans lesquels Amrou tua mille cavaliers de la garnison, et fit trois mille prisonniers. Le reste s'enfuit vers le Makaukes, et la princesse fut prise avec ses trésors et tous les objets appartenans aux Coptes. Amrou, voulant gagner l'amitié du Makaukes, lui envoya sa fille, après l'avoir traitée avec la plus grande distinction. Il la fit accompagner par Kaïs-al-Sehmy, et rendit en même temps tout ce qui s'étoit trouvé dans Belbeïs, appartenant à la princesse et aux Coptes. Le gouverneur fut charmé de l'arrivée de sa fille. »

« Belbeïs continua d'être une des principales

places de l'Egypte, jusqu'à ce que Mary (Amaury), roi des Francs, la prit d'assaut, après un long siége, dans lequel il périt plusieurs milliers d'habitans. Cette ville, ajoute Macrizy, est aujourd'hui déserte, depuis les fléaux qui ont affligé l'Egypte vers l'an 806. Avant cette époque, j'avois vu cette ville qui étoit extrêmement peuplée, où l'on comptoit un grand nombre de jardins, et dont les habitans étoient riches et opulens.

Macrizy, dans un autre endroit, parle de l'établissement de quelques tribus arabes à Belbeis. Mais j'aurai occasion ailleurs de rapporter ce passage en entier. Cette ville, ainsi que nous l'apprenons d'un dénombrement arabe (1), étoit la capitale de la province de Scharkiah. Khalil Dahery, qui nous a donné un tableau de l'Egypte sous l'empire des Mamlouks, dit que la province de Scharkiah renferme trois villes, El-Khanikeh, Belbeis et Salehieh (2). L'auteur d'un petit Lexique géographique, qui se trouve à la suite de l'Histoire universelle d'Ahmed ben Iousouf (3), dit, en parlant de Belbeis : « C'étoit une ville ancienne qui réunissoit tous les avantages et les agrémens imaginables. Mais aujourd'hui elle est absolument

(1) Ms. Arab. 693.

(2) Chrestomathie arabe, T. I, p. 242.

(3) Ms. Arab. du Vatic. 280.

déserte. » Macrizy (1) parle d'un magnifique collége fondé à Belbeïs par Naser-ed-din al-Abbassy, mais qui, à l'époque où il écrivoit, étoit abandonné, et tomboit en ruines.

Quant à la position de Belbeïs, Macrizy, dans un passage déjà cité, ainsi que dans un article traduit par M. Silvestre de Sacy (2), et dans la description d'Al-Wârideh (3), rapporte, d'après Ibn-Khordadbeh, que la distance entre Belbeïs et Fostat est de vingt-quatre milles. Ibn-Haukal compte entre Ramlah et Fostat onze stations qu'il partage ainsi : de Ramlah à Lobna, une demi station; à Azdoud, une; à Gazah, une; à Rafeh, une; à El-Arisch, une; à Wârideh, une; à El-Bakarah, une; à Ferma, une; à Djerdjir, une; à Fakous, une; à Belbeïs, une; à Fostat, une. Or la station, suivant les uns, est de trente, suivant d'autres, de vingt-quatre milles (4). Le Lexique géographique, cité par A. Schultens (5), donne dix parasanges pour la distance de Fostat à Belbeïs; ce

(1) Descript. de l'Egypte, T. 3, fol. 150 rect.

(2) Observat. sur le nom des pyramides, p. 62.

(3) Descript. de l'Egypte, T. 1, p. 142 vers.

(4) Gravius, præfat. in Chorasmiæ et Mawaralnahariæ descriptionem. A. Schultens, præfat. in Vitam Saladini. M. Hartmann, Edrisii Africa, p. CXVI et suiv.

(5) Index in Vitam Saladini, v. Pelusium.

qui équivaut à trente milles. M. Desgenettes (1) nous apprend que l'on compte quatorze heures de marche entre le Caire et Belbeïs. M. Schulkowoki (2) évalue cette distance à douze lieues, et ajoute que Belbeïs renferme huit cents chefs de famille, c'est-à-dire, environ cinq mille habitans. C'est auprès de cette ville qu'aboutit le canal de Zankalouch, qui se détache de la branche Tanitique du Nil (3).

On trouve une notice intéressante sur la topographie physique et médicale de Belbeïs, par M. Vautier, dans l'Histoire médicale de l'armée d'Orient, de M. Desgenettes (4). Macrizy (5) parle d'un bourg nommé Ghifa, situé proche de Belbeïs, à deux journées de Fostat, et qui étoit une des stations de la caravane de la Mecque. Ailleurs (6), il indique le puits de Baïda, voisin de Belbeïs. L'auteur de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie (7) fait mention d'un grand tertre placé hors de Belbeïs, et de deux bourgs, dont l'un se nommoit Sameh, et l'autre Garaby, situés tous deux dans le voi-

(1) Histoire médicale de l'armée d'Orient, prem. partie, pag. 39.
(2) Mém. sur l'Egypte, T. 1, p. 53.
(3) Mém. sur l'Egypte, T. 1, p. 215.
(4) Deuxième partie, p. 105 et suiv.
(5) Ms. arab. 682.
(6) Ib. fol. 279 rect.
(7) Ms. Arab. 140, p. 247, 288.

sinage, et habités par les Arabes. Le dernier de ces deux endroits n'a pas été inconnu à Hasan ben Ibrahim, qui dit que le territoire de Fahous s'étend depuis Garaby jusqu'à Salehieh (1). Le père Lequien (2) a donné la liste de quelques évêques de Belbeïs. Cette ville, au rapport de Vansleb (3), est encore aujourd'hui un évêché, mais qui, ainsi que celui de Mansourah, est réuni à l'évêché de Damiette.

Il ne me reste plus maintenant qu'à examiner à quelle ancienne ville d'Egypte correspond Belbeïs. Guillaume de Tyr (4), est le premier qui ait confondu cette ville avec Péluse. Son erreur a été suivie par Sanuto (5), qui, pourtant dans un autre endroit (6), distingue expressément ces deux villes, par Kircher (7),

(1) Ms. Arab. non catalogué 30, fol. 189 rect.

(2) Oriens Christianus, T. 2, col. 534.

(3) Hist. de l'église d'Alexandrie, p. 26.

(4) Lib. XIX, cap. 13, et XX, cap. 5, ap. Gesta dei per Francos, T. 1, p. 963 et 978.

(5) Marini Sanuti secreta fidelium crucis, ap. Gesta dei per Francos, T. 2 p. 260, it. 164. Je ne conçois pas comment, dans ce dernier passage, Sanuto peut dire que Belbeïs n'est qu'à cinq stades du rivage de la mer.

(6) Ib. p. 169: Posteà (rex) intravit desertum inter Gazam et Ægyptum, indeque usquè ad Belbeïs processit.... Indè Pelusium transiit, et usque ad ripam fluminis pervenit.

(7) Œdipus Ægyptiacus, T. 1.

l'abbé Renaudot (1), Lequien (2), Reiske (3), et enfin M. Deguignes (4). Mais cette opinion a été solidement réfutée par Golius (5), A. Schultens (6) et d'Anville (7), qui du reste sont peu d'accord sur la ville dont Belbeïs occupe l'emplacement. Le premier croit y reconnoître la ville de Βουϐαστις ἀγρία; le second, celle de Léontopolis; et d'Anville, celle de Pharbethus. Cette dernière hypothèse a été combattue par M. Hennicke (8), et le savant M. Larcher (9). Cependant j'observerai ici que le Lexique copte, publié par Kircher, et celui de la Bibliothéque de Montpellier s'accordent à traduire ⲫⲁⲣⲃⲁⲓⲧ ou ⲫⲁⲣⲃⲓⲧ par Belbeïs. D'un autre côté, Macrizy, dans deux recensemens des villes d'Egypte, cite le district de Farbit, qu'il dit contenir quinze bourgs, sans compter les villages, et qu'il place dans le rang où devroit se trouver Belbeïs, tandis qu'il ne fait aucune mention de

(1) Histor. patriarch. Alexandr. p. 532.

(2) Oriens Christianus, T. 2, col. 531, 534. Ce savant, quoiqu'il n'ose pas décider si c'est Belbeïs ou Damiette qui répond à l'ancienne Péluse, n'a pas laissé de placer à la suite des évêques de cette ville ceux de Belbeïs.

(3) Abulfed. Annal. T. 3, p. 609.

(4) Hist. des Huns, T. 3, 2.e partie, p. 188, T. 5, p. 292.

(5) Not. in Alfragan. p. 146.

(6) Index in vit. Saladini, voc. Pelusium.

(7) Mém. sur l'Égypte, p. 109, 110.

(8) Geograph. Africæ Herodot. p. 58.

(9) Histoire d'Hérodote, 2.e édit. T. 8, p. 449.

cette ville, qui cependant, ainsi que nous l'a appris Macrizy lui-même, existoit déjà lors de la conquête de l'Egypte par les Musulmans, et étoit comptée parmi les places les plus importantes de cette contrée. Le même écrivain dit ailleurs que la ville de Farbit fut donné en apanage, avec Fakous, Bastah, etc., aux tribus arabes qui avoient eu part à la conquête de l'Egypte.

Or, nous savons par Macrizy lui-même, que les tribus arabes étoient établies principalement à Belbeis, et dans les environs. Enfin, le nom de Farbit a tellement disparu, qu'il n'en existe plus aucun vestige, non-seulement dans les géographes que j'ai consultés, mais même dans les dénombremens où sont compris jusqu'aux villages. Telles sont les raisons que l'on peut produire pour étayer l'opinion de d'Anville. Je dois cependant avouer que dans plusieurs des passages où j'ai lu Farbit, les manuscrits portent *Harbit*. Or, les deux dénombremens nous offrent, dans la province de Scharkiah, indépendamment de Belbeis, un lieu appelé *Harbit*, dont le nom pourroit bien n'être que celui de Pharbit, dont on auroit retranché l'article. Une autre objection que l'on peut faire, c'est que Ptolémée (1) place le nome de Pharbethus, et sa capitale, dans l'espace com-

(1) Geographia, lib. IV, p. 124 ed. Bertio.

pris entre la branche Busiritique et la branche Bubastique. Position qui paroît ne pas s'accorder avec celle de Belbeïs. Mais on pourroit supposer que le nome s'étendoit du côté de l'occident, entre les deux branches susdites, et que la ville capitale étoit située à son extrémité du côté de l'orient. Au reste, quoique je penche beaucoup pour l'avis de d'Anville, la chose ne me paroît pas assez claire, pour qu'on puisse porter là dessus un jugement définitif.

Nous avons vu plus haut que, si l'on en croit un auteur cité par Macrizy, Belbeïs représente la terre de Gessen. Saadias et Abou-Saïd, auteur de la version Arabico-Samaritaine du Pentateuque, s'accordent à rendre le mot hébreu par *Sédir* (1). M. Silvestre de Sacy (2) a prouvé par les témoignages de Macrizy et de l'auteur du *Kamous*, que Sédir existoit en effet dans la Basse-Egypte. Il croit que c'étoit le nom d'une contrée qui, s'étendant entre Belbeïs et Salehieh, étoit bornée à l'est et au nord par les sables qui forment la frontière de l'Egypte. Pour moi, je pense que ce savant a donné à ce nom une trop grande extension; que le mot *ard*, *terre*, désigne ici, comme dans une foule

(1) Michaëlis, supplem. ad lexica hebraica, T. 2, p. 376. M. Silvestre de Sacy, Mém. sur la version arabe des livres de Moïse, p. 71.

(2) Ib. p. 72.

d'endroits, non pas la *contrée*, mais le *territoire*, les *environs*; et qu'enfin Sédir est le nom d'un bourg compris dans la province de Scharkiah. En effet, Macrizy, à l'article des gouvernemens de l'Egypte (1), fait mention du district de *Tarabiah*, qui est certainement le même que la nome arabique Ἀραβίας νομὸς de Ptolémée, et qui renfermoit vingt-huit bourgs, parmi lesquels on comptoit Sédir, Al-Hamah et Fakous. Le même écrivain rapporte (2) que le sultan Bibars-al-Bondokdary, étant passé près de Sédir, qui étoit situé à l'entrée de la vallée, ce lieu lui plut tellement, qu'il fit bâtir sur une portion de son territoire un bourg auquel il donna le nom de Daherish. Or, cette vallée dont il est ici question, est sans doute la même que l'on appelle aujourd'hui *Wadi-Tomlat*, *la vallée de Tomlat*, du nom d'une tribu arabe, et à l'entrée de laquelle est le village d'Abbaseh (3). Hasan ben Ibrahim (4) parle d'un lieu nommé Kera, qui étoit placé dans le voisinage d'Abbaseh et de Sédir. Au rapport d'Abou-Selah (5), le canal du Caire se terminoit à Sédir,

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58 rect.

(2) Ib. fol. 181 vers. Kitab-al-solouk, Ms. Arab. 672, pag. 344.

(3) Mémoires sur l'Egypte, T. 4, p. 223, 224.

(4) Ms. Arab. non-catalogué 30, fol. 116 rect.

(5) Ms. Arab. 138, fol. 58 vers.

lieu de la province de Scharkiah, où l'on voyoit un pont. De là, le blé étoit transporté par terre, pour être ensuite chargé sur des barques, qui faisoient voile vers la Mecque et le Hedjaz. Ibn al-Wardy (1) nous apprend que les habitans de Kolzoum alloient chercher de l'eau à la fontaine de Sédir, placée au milieu des sables. D'un autre côté, Hasan ben Ibrahim (2) rapporte que le sultan Al-Kamel ayant pris le chemin de Suez, arriva au château de *Sadr*. Ce nom se trouve également dans le traité de Macrizy sur les tribus arabes établies en Egypte (3). Je serois bien porté à croire que c'étoit ce lieu qui donnoit son nom à la fontaine dont nous avons parlé, et qu'ainsi, dans le passage d'Ibn-al-Wardy, il faut substituer le mot *Sadr* à celui de *Sédir*. Au reste, quand on croiroit devoir préférer cette dernière leçon, il n'en seroit pas moins vrai que cette source n'auroit rien de commun avec le bourg de Sédir, dont nous avons fixé la position.

Quant au canal appelé *Bahr Ibn-al-Mouneddja*, ou *Bahr-Abil-Mouneddja*, Maerizy en parle assez en détail dans un chapitre dont je vais donner la traduction (4). « Parmi les parties

(1) Ms. Arab. 588, fol. 86 rect.

(2) Ms. non-catalogué 30, fol. 11 vers.

(3) Manuscrit apporté du Caire.

(4) Ms. Arab. 673 C. T. 2, fol. 116, vers. 117 rect.

de divertissemens des khalifes on comptoit le jour de l'ouverture du canal d'Aboul-Mounedja. Au rapport d'Ibn-al-Mamoun, la province de Scharkiah ne recevoit les eaux du Nil que par le canal de Serdous, par Samasem, et autres lieux éloignés; ensorte que la plus grande partie des terres restoit ordinairement incultes. A l'époque où le juif Aboul-Mounedja étoit inspecteur du Scharkiah, les cultivateurs s'adressèrent à lui, demandant que l'on ouvrît un canal qui leur amenât les eaux, dès le commencement de l'inondation. En conséquence, Aboul-Mounedja entreprit le creusement du canal qui porte son nom, et qui fut commencé le lundi sixième jour du mois de schaban, de l'an 506. Ce jour là, Afdal, fils de l'*émir-al-djoïousch*, partit du Caire, accompagné du général Ibn-Fatek al-Bataïhy, et de tous ses frères, tandis que les troupes cotoyoient le bord du fleuve. Les scheïkhs des cantons du voisinage, réunis en corps, et montés sur des barques, portoient avec eux des bottes de jonc, qu'ils jetèrent dans l'eau, lorsqu'ils furent arrivés à peu de distance de l'ouverture du canal. Derrière eux venoient quantité de barques et de gondoles, qui descendoient le fleuve, jusqu'à ce qu'elles furent portées par le courant à l'endroit où l'on avoit commencé les fouilles. Les travaux durèrent deux ans consécutifs. Chaque année l'utilité s'en faisoit de plus en plus sentir, et le revenu

des cantons voisins augmentoit dans une proportion qui allégeoit la dépense. Lorsqu'on présenta à l'émir Afdal la note des frais du creusement, il se récria sur la grandeur de la somme, et dit : C'est moi qui ai fourni tout l'argent, et Aboul-Mounedja en aura tout l'honneur. D'après cela, il voulut changer le nom du canal, et lui donner le sien. Mais cette entreprise n'eut pas de suite, et le nom de canal d'Aboul-Mounedja s'est maintenu invariablement. »

« Cependant Aboul-Mounedja eut, à l'occasion des dépenses qu'il avoit occasionnées, des démêlés fort vifs avec Ibn-Abil Leïth, intendant des revenus fiscaux de l'Egypte. Le résultat fut l'emprisonnement d'Aboul-Mounedja qui, après une détention de plusieurs années, et après avoir failli perdre la vie, fut exilé à Alexandrie. Dans cette conjoncture, il trouva un protecteur zélé dans la personne du général Abou-Abdallah ben Fatek. Bientôt l'augmentation du produit des cantons situés sur les bords du canal, rendit la dépense moins onéreuse. Cependant, Aboul-Mounedja étoit depuis long-temps en prison dans la ville d'Alexandrie, et resserré fort étroitement. Etant venu à bout de se procurer un Al-coran, il le copia en entier, et écrivit à la fin : Copié par le juif Aboul-Mounedja. Ayant envoyé cet exemplaire au marché, et l'ayant fait exposer en vente, il se fit

un soulèvement général des habitans de la ville. Cette nouvelle étant parvenue aux oreilles du khalife, Aboul-Mounedja fut tiré de prison, et on lui demanda quel motif l'avoit porté à agir ainsi. Il répondit qu'il avoit cherché la mort, comme un moyen de se délivrer des maux qu'il souffroit. Après une sévère réprimande, on lui rendit la liberté. »

« Lorsque Mamoun al-Bataïhy eut remplacé Afdal, dans la charge de vizir du khalife Amir-bi-ahkam-allah, les émirs lui témoignèrent le désir qu'ils avoient de voir l'ouverture du canal d'Aboul-Mounedja, et que ce fût une fête semblable à celle qui avoit lieu pour le canal du Caire. Amir ayant fait venir son intendant Aboul-berekat ben Othman, lui ordonna de faire bâtir à l'endroit de la digue, du côté du nord, un vaste belvédère, et de commencer les travaux à l'époque où la crue du Nil seroit complète. En conséquence, l'ouverture de ce canal ne cessa d'être un jour de fête, jusqu'à l'extinction de la dynastie des Fatimites. Les Ayoubites s'étant emparés de l'Egypte, laissèrent à cet égard les choses sur le même pied qu'auparavant. Le kady-Al-Fadel, rendant compte des événemens de l'année 577, remarque que le sultan Salah-ed-din se rendit au canal d'Aboul-Mounedja, et s'en retourna ensuite. Puis il ajoute : « L'an 590, on brisa la digue du canal d'Aboul-Mounedja. L'ouverture avoit

été différée cette année là, et n'eut lieu que sept jours après la fête de la Croix, à raison de la foiblesse de la crue. Le sultan Othman, fils de Salah-ed-din n'assista pas en personne à cette cérémonie; il envoya à sa place son frère Scherf-ed-din Iakoub, et l'eunuque Karakousch. »

« Mais dès ce jour on vit paroître les signes avant-coureurs du désespoir, et de la punition que méritoient les désordres qui s'étoient commis. L'eau qui en avoit été le théâtre, ne tarda pas à devenir l'instrument de la vengeance divine. En effet, on s'étoit livré sans frein et sans mystère aux excès les plus honteux. Tous, maîtres et esclaves, avoient partagé la licence; et le mois de ramadan vit des choses dont il n'avoit jamais été témoin depuis le commencement de l'islamisme. Des barques voguoient sur le fleuve, remplies d'hommes et de femmes assemblés pêle mêle. Les femmes avoient le visage découvert, et les hommes prenoient avec elles les mêmes libertés que dans le tête-à-tête. Les airs retentissoient du son des guitares et des haut-bois. Pendant la nuit, ils s'abstenoient, en apparence, de vin, et y substituoient de l'eau mêlée avec du sirop de rose. Mais, suivant quelques relations, ils buvoient du vin en cachette. La chose étant venue aux oreilles du sultan, il envoya son chambellan qui dispersa tous ceux qu'il trouva en flagrant délit; mais ils revinrent aussitôt qu'il fut parti.

mée (1), qui s'accordent unanimement à nous représenter le canal Pélusiaque comme un des trois qui commençoient à la pointe du Delta, et comme formant le côté oriental du triangle. D'après cela voici ce qui me paroît le plus probable. Le Nil, chariant une quantité énorme de limon, qui a formé dans son lit des attérissemens considérables et bouché plusieurs canaux, la branche Pélusiaque se sera comblée insensiblement. Le fleuve, d'ailleurs, ayant une tendance naturelle à se porter du côté de l'occident, et s'étant, comme on le verra, considérablement retiré de la rive orientale, la branche susdite aura bientôt perdu sa communication avec le lit principal, et sera enfin restée tout-à-fait à sec. C'est sans doute à ce desséchement qu'il faut attribuer les plaintes et la requête des habitans du Scharkiah. En effet, tant que la branche Pélusiaque a subsisté, cette province ne devoit pas manquer d'eau. Lors donc que l'on voulut ouvrir un canal, il me paroît probable que l'on recreusa l'ancien lit de cette branche dont les vestiges ne pouvoient être entièrement effacés. Je sais que, si l'on consulte la carte de l'Egypte, de d'Anville, et même celle du major Rennel, le canal d'Aboul-Mounedja paroît prendre une direction bien différente de celle que je suppose. Mais sur la carte du général Rey-

(1) Geographia, lib IV; cap. 5.

nier, qui est, sans contredit, la plus exacte de toutes, le canal en question dirige son cours d'une manière qui s'accorde mieux avec mes idées. Enfin, je puis citer en ma faveur l'autorité de Khalil Dahery, qui atteste formellement (1) que le canal d'Aboul-Mounedja se jetoit dans la mer, auprès de Tineh, l'ancienne Péluse.

J'ai dit que le Nil s'étoit éloigné de la rive orientale; c'est ce qu'il est facile de prouver, en donnant ici une notice de la retraite successive des eaux du fleuve, et des travaux que l'on a entrepris, à différentes époques, pour remédier à cet inconvénient. Au rapport de Macrizy (2), le château appelé *château de la Cire*, dominoit sur le Nil, et les barques abordoient à sa porte occidentale, nommée la *Porte de fer*. Ce fut en cet endroit, qu'au moment où les Musulmans se rendirent maîtres de la forteresse, le Makaukes s'embarqua pour passer à l'île située vis-à-vis, c'est-à-dire l'île de Raoudah. A l'une des extrémités de ce château, étoit un nilomètre dont la colonne, ajoute Macrizy, subsiste encore aujourd'hui, je veux dire l'an 820. »

« Amrou-ben-el-As, après sa première conquête de la ville d'Alexandrie, vint camper dans le voisinage du château de la Cire, et jeta les fondemens de la mosquée que l'on nomme au-

(1) Chrestomathie Arabe, T. 1, p. 242.

(2) Description de Fostat, T. 1, fol. 224 rect. et vers.

jourd'hui *l'ancienne mosquée*, ou la *mosquée d'Amrou-ben-el-As*. Les tribus arabes bâtirent à l'entour, en sorte qu'il se forma une ville qui fut appelée Fostat. Quelques années après la conquête, les eaux du Nil abandonnèrent le terrain qui se trouvoit vis-à-vis la forteresse et l'ancienne mosquée. Ce fut d'abord sur cette plage que les Musulmans faisoient paître leurs troupeaux. Bientôt on y construisit des maisons dont le nombre augmenta successivement, et cet endroit devint le quai de la ville. C'est là qu'est aujourd'hui le quartier nommé *Al-maaridj* (les échelles) que l'on rencontre lorsque l'on va au tertre placé à main droite, en entrant par la porte de Fostat vis-à-vis Al-Kebareh. L'endroit qu'occupe ce tertre, étoit autrefois couvert de maisons qui dominoient sur le Nil. Le quai se prolonge depuis la porte de Fostat, dont nous avons parlé, jusqu'au jardin d'Ibn-Kisan, appelé aujourd'hui le *jardin de l'eunuque*, à l'entrée de *Maragah-Misr*. Tous les lieux compris aujourd'hui sous les noms de *Maragah-Misr* et de *Djerf* (la Berge) et qui s'étendent en largeur jusqu'au canal, et en longueur depuis le pont de la digue jusqu'à la *place des échelles*, étoient autrefois couverts des eaux du Nil. Ce fleuve s'étant retiré, postérieurement à l'an 600 de l'hégire, ce terrain fut d'abord une plage sablonneuse. Bientôt, les émirs commencèrent à y construire des maisons, du côté qui

regarde le Nil, à l'époque où Nedjm-ed-din-Ayoub fit bâtir le château de Raoudah. Lorsque le sultan Mohammer ben Kelaoun eut fait élever, hors du Caire, la mosquée connue sous le nom de *nouvelle mosquée de Naser*, on bâtit tout à l'entour. »

« Lors de la conquête d'Egypte, tous les lieux qui s'étendent en longueur, depuis la nouvelle construction de Mehrany, jusqu'à l'étang de Habesch, et depuis le rivage du Nil, en passant le long du port des roseaux, et vis-à-vis la mosquée neuve, jusqu'à la place des échelles, tout l'espace qui s'étend sur la même ligne, jusque vis-à-vis la *chapelle de la tête*, que le peuple nomme aujourd'hui la *chapelle de Zeïn-al-Abedin*, tout ce terrain, dis-je, étoit sous les eaux, et le Nil seul formoit la séparation entre l'île de Raoudah d'une part, et de l'autre le château, la mosquée, et tout l'espace qui s'étend sur la même ligne jusqu'au *hamra* inférieur, qui comprend aujourd'hui le quartier du pont des lions. Tous les édifices que nous y voyons, ont été bâtis à différentes reprises, à mesure que la retraite du fleuve laissoit à découvert une portion de terrain ».

Macrizy s'étend encore davantage sur cet objet, à l'article du rivage de Fostat (1). « Nous avons vu plus haut, dit cet écrivain,

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 2, fol. 5 rect.

que la ville de Fostat fut bâtie par les Musulmans, autour de la mosquée d'Amrou et du château de la Cire; qu'à l'époque de la conquête de l'Egypte, la mosquée d'Amrou étoit immédiatement sur les bords du Nil, et que ce fleuve venoit baigner la porte du château, appelée la *Porte de fer*. Lorsque les eaux eurent abandonné le terrain qui s'étend vis-à vis la mosquée et le château, Abdel-aziz ben Merwan y fit bâtir des maisons. Bescher ben Merwan étant entré en Egypte pour combattre son frère Abdel-aziz, se mit en possession d'une partie de ce terrain. Le khalife Hescham, fils d'Abdelmelik, s'en appropria une autre portion, sur laquelle il fit élever des bâtimens. Après l'extinction de la dynastie des descendans d'Ommaïah, le khalife Raschid concéda cet espace de terre à Sery ben al-Hakam. Les héritiers de ce gouverneur en conservèrent la propriété, et en percevoient la location. Car les Musulmans y avoient bâti successivement un certain nombre de maisons. Depuis la retraite du Nil, le rivage de ce fleuve étoit à l'endroit que l'on appelle aujourd'hui la place des échelles. »

« Le premier creusement du canal de Fostat eut lieu l'an 336 de l'hégire (1). A cette

(1) Loc. laud. fol. 6 rect. et vers.

époque, la branche du Nil qui passe devant cette ville, s'étoit totalement desséchée; en sorte que l'on étoit obligé d'aller puiser de l'eau dans le bras qui coule entre l'île de Fostat, nommée aujourd'hui l'île de Raoudah, et la ville de Djizeh ; et que les hommes et les animaux passoient dans l'île à pied sec. Kafour al-Ikhschidy, qui étoit alors ministre d'Anoudjour, fils d'Ikhschid, fit creuser un nouveau canal qui alloit rejoindre l'entrée de celui des Benou-Waïl. De cette manière, le fleuve reprit son cours vers le rivage de Fostat. Un peu avant l'année 600, le Nil se retira et s'éloigna de devant Fostat, et son lit avoit si peu d'eau, que dans les temps de sécheresse on passoit au Mekias à pied sec. L'an 628, le sultan Al-Kamel craignant que le Nil ne se retirât tout à fait de devant Fostat, ordonna de creuser le lit du fleuve. Ce prince y travailla en personne, et fut secondé par une foule immense d'hommes de toute condition, depuis les émirs jusqu'à la dernière classe du peuple. Le terrain que l'on devoit creuser fut mesuré exactement et reparti entre les propriétaires des maisons de Fostat, du Caire et de Raoudah. Les travaux durèrent trois mois consécutifs, depuis les premiers jours de schaban, jusqu'à la fin de schowal. Depuis ce temps, Raoudah et le Mékias se trouvèrent en tout temps environnés d'eau, tandis qu'auparavant, à l'époque même

de la crue, il n'y avoit qu'un foible ruisseau à la pointe de l'île. »

« Le sultan Al-Saleh ayant fait bâtir le château de Raoudah, voulut qu'il y eût pendant toute l'année, autour de cette île, un volume d'eau considérable. En conséquence, il fit couler à fond, le long du rivage de Djizeh, vis-à-vis la porte du pont, au midi de Raoudah, un grand nombre de barques chargées de pierres. Les eaux du Nil forcées de changer de cours, refluèrent en abondance vers le rivage de Fostat, qu'elles minèrent insensiblement, et empiétèrent sur le terrain, que l'on appeloit *la nouvelle construction de Fádel.* »

« Au rapport d'Ibn-al-Moutawadj, du temps d'Àl-melik-al-saleh, fils d'Ayoub, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la mosquée neuve, étoit une plage sablonneuse où les habitans laissoient courir leurs chevaux dans les temps de sécheresse, et lorsque le bras du Nil qui couloit vis-à-vis, se trouvoit à sec. Al-melik-al-saleh, ayant fait bâtir le château de l'île, venoit chaque année, accompagné de sa milice, creuser le lit du fleuve, et l'on jetoit une partie du sable sur le terrain dont nous avons parlé. Les principaux officiers du sultan ne tardèrent pas à faire construire des maisons en cet endroit sur le bord du Nil. » Notre auteur rapporte ici les noms de ceux qui bâtirent

sur ce terrain, vis-à-vis la mosquée neuve, jusqu'au collége de Moëzz. Il parle en détail, des édifices situés derrière ces maisons, tels que le jardin de la danseuse (*Bostan-al-âlimah*), sur lequel domine la mosquée neuve; puis il ajoute : « Ce jardin se nommoit ainsi, parce qu'il avoit été donné à une danseuse par le sultan Al-melik-al-saleh. Cette femme fit bâtir à l'extrémité un belvédère, dont les eaux du Nil venoient baigner la porte. Après sa mort, ce jardin resta quelques temps à ses héritiers, auxquels on le reprit ensuite. »

« On rapporte qu'avant la construction de la mosquée neuve, son emplacement, et tout ce qui l'avoisine, étoient occupés par des greniers, où l'on serroit la paille destinée pour le service du sultan. Lorsque Mohammed ben Kelaoun eut fait élever la mosquée en question, on construisit des maisons sur tout le terrain qui s'étend depuis le port des roseaux, jusqu'au monastère de l'Argile. On bâtit également derrière la mosquée, depuis la porte de Fostat, qui, comme nous l'avons dit, étoit autrefois sous les eaux, jusqu'au pont de la digue. J'ai vu tout cet espace couvert d'une multitude de maisons. Mais depuis les désastres de l'an 806, tout a changé de face. Le quartier compris entre les deux ruelles, et qui, du côté de l'occident, dominoit sur le canal, et du côté de l'orient sur le jardin,

appelé le *Jardin de la berge* (*Bostan-al-djerf*), fut presque entièrement ruiné, et il n'y reste plus qu'un petit nombre de maisons. Ce terrain, comme nous l'avons vu, avoit été autrefois couvert des eaux du Nil. Depuis, il s'y étoit formé une berge, sur laquelle on avoit bâti une multitude d'édifices. Le quartier du port des roseaux est aujourd'hui en ruines. L'emplacement qu'il occupoit, avoit été jadis sous les eaux. Lorsque le Nil eut formé la berge dont nous avons parlé, et donné naissance à l'île placée vis-à-vis l'ancien rivage de Fostat, appelé aujourd'hui Al-Kebareh; lorsqu'en suite le sultan Mohammed ben Kelaoun eut fait construire la mosquée neuve, on bâtit le port des roseaux qui avoit au nord la nouvelle construction de Mehrany, et au midi les maisons situées devant la mosquée neuve, et qui s'étendent jusqu'au monastère de l'Argile. Ce lieu devint un port considérable où abordoient les barques chargées de grains et d'autres provisions. C'étoit là que les habitans de Fostat venoient puiser de l'eau, dont ils remplissoient leurs outres. Le bras du Nil qui passe devant ce port, couloit d'abord pendant toute l'année. Ensuite il commença à demeurer à sec durant le printemps et l'été; ce qui a continué jusqu'aujourd'hui. »

« L'ouverture par laquelle le canal commu-

nique au Nil, dit ailleurs Macrizy (1), n'étoit pas primitivement celle que l'on voit aujourd'hui; et je ne saurois même dire en quel endroit elle existoit, attendu que, comme nous l'avons dit plus haut, à l'époque de la conquête de l'Egypte, les eaux du Nil couvroient une partie du rivage de Fostat. Le fleuve ayant commencé à se retirer petit à petit, Abdelaziz ben Merwan, étant émir d'Egypte, l'an 69 de l'hégire, fit bâtir, à l'embouchure du canal, auprès du quai de Hamra, un pont sur lequel on passoit pour aller aux jardins de Zehry. Ce pont étoit placé sur le terrain qu'occupe aujourd'hui le fief d'Akbogâ, qui touche au quartier des sept aqueducs. Tout auprès étoit la digue que l'on ouvroit lorsque la crue étoit parvenue à la hauteur requise. Cela dura jusqu'après l'an 500 de l'hégire. A cette époque, le Nil s'étant encore retiré, laissa à découvert un espace de terrain, sur lequel on planta plusieurs jardins. Ensuite le sultan Al-melik-al-saleh Nedjm-ed-din, fit construire hors de Fostat le pont que l'on appelle aujourd'hui le pont de la digue, et qui conduisoit aux jardins du charpentier. On augmenta alors la longueur du canal de tout

(1) Description de la rive occidentale du canal, T. 2, fol. 209 rect. lt. art. des dehors du Caire. Ib. fol. 206.

l'espace qui s'étend entre le pont des lions et le pont de la digue. »

« Tout le terrain (1) que l'on appelle *Louk*, et qui s'étend jusqu'à Maks, étoit autrefois couvert des eaux du Nil. Maks étoit le port du Caire, et les barques venoient aborder à l'endroit où est placée la mosquée de Maks, que l'on nomme aujourd'hui *mosquée de Maksy*. Il n'y avoit que le Nil entre cet édifice et le village d'Akabah, situé sur la rive de Djizeh. Lorsque le sultan Salah-ed-din fit élever l'enceinte de murs qui environnoit le Caire et Fostat, il lui donna pour bornes, du côté du Caire, le rivage de Fostat. Ce prince éleva la mosquée au rang de *Djami*, et fit construire en cet endroit une tour qui dominoit sur le Nil, et que l'on appela le *château de Karakousch*, du nom de l'émir chargé de la direction des travaux. Le kady Al-Fadel, rendant compte des événemens de l'année 577, rapporte que le lundi, vingt-cinquième jour du mois de moharram, le sultan Salah-ed-din se mit en marche pour aller voir le rivage du Nil. En effet, ce fleuve s'étoit retiré considérablement, et avoit laissé à découvert tout le terrain qui avoisinoit Maks, les murs de la ville, le château et la mosquée. Ce prince ayant fait venir des ingénieurs ha-

(1) Art. des dehors du Caire; T. 2, fol. 207 rect. Art. de Louk, lb. fol. 212 rect. Art. de Maks, fol. 217 rect. et vers.

biles, et les ayant consultés sur ce qu'il y avoit à faire, ils lui conseillèrent d'employer des machines pour déblayer le sable qui, s'étant accumulé dans le lit du fleuve, y avoit formé des îles, et interceptoit le cours de l'eau. »

« Long-temps avant cette époque, l'émir Afdal ayant vu qu'il s'étoit formé une île de sable, devant le palais du khalife, à l'endroit où il en existe encore une aujourd'hui, avoit cherché les moyens d'augmenter la rapidité du courant, afin d'opérer le déplacement du sable. On lui avoit conseillé d'établir une digue en forme de pointe, qui avançât dans le fleuve, et qui repoussât les eaux de manière à faire entraîner l'île; mais cette entreprise ayant éprouvé de grandes difficultés, et coûté des sommes immenses, on avoit eu recours à des moyens plus simples, et qui avoient eu plus de succès. »

« Cependant, le fleuve baissa tellement, que son lit offroit quantité de gués que l'on traversoit à pied, et où les barques restoient engravées. Le fleuve s'étant éloigné du rivage de Maks, il se forma en cet endroit plusieurs îles de sable; ce qui fit craindre que les eaux n'abandonnassent tout à fait le Mekias, et que l'on ne fût obligé d'en construire un autre. Comme le courant se portoit vers la rive occidentale, on résolut d'employer des machines pour déblayer les îles de sable, et d'établir du côté de

Djizeh des digues terminées en pointe, qui s'avançassent dans le lit du fleuve, et forçassent les eaux de refluer vers le bord opposé. »

« Lorsque le Nil se fut retiré de devant Maks (1) et les murs du Caire, vers l'an 570, il se forma en cet endroit des îles de sable, qui prenoient chaque année un nouvel accroissement; ensorte que le fleuve ne les couvroit plus qu'à l'époque de l'inondation. Le reste du temps, ce terrain étoit couvert de joncs et de roseaux. Les Mamlouks du sultan venoient au milieu de ces collines de sable, s'exercer à tirer de l'arc. En l'année 713, comme le sultan Mohammed ben Kelaoun aimoit passionnément à faire bâtir, tous les habitans du Caire et de Fostat, depuis les émirs jusqu'aux derniers du peuple, imitèrent à l'envi l'exemple du prince, et l'on vit s'élever de toutes parts une multitude de maisons. Boulak, à cette époque, étoit une île qui faisoit partie du quartier de Boulak al-Tekroury, et dans laquelle on cultivoit des cannes à sucre, et de la colocâse. Elle recevoit les eaux du Nil, par le moyen d'une machine hydraulique, placée à l'endroit où est aujourd'hui la mosquée de Khatiry. Un marchand, ayant fait construire dans cette île un belvédère, entoura de murs une portion de terrain, où il planta un grand nombre d'arbres,

(1) Description de Boulak, T. 2, fol. 222.

et il s'y rendoit souvent en parties de plaisir. Après sa mort, ce belvédère passa à Naser-ed-din Mohammed. Bientôt on commença à bâtir tout à l'entour, ensorte que peu à peu tout cet espace se couvrit de maisons et de jardins. L'an 806, le Nil se retira du rivage de Boulak, et continua de s'éloigner, jusqu'à ce que ce lieu resta dans l'état où nous le voyons aujourd'hui. »

« Toutes les îles (1) qui existent dans le Nil, dit ailleurs Macrizy, à l'exception de celle de Raoudah, sont d'une formation récente, et postérieure à l'établissement de l'islamisme. »

« L'île de l'Eléphant (2) est aujourd'hui un gros bourg situé hors du Caire, devant la porte du fleuve, et qui, du côté du nord, s'étend jusqu'à Miniet-al-siredj (3). On y voit une mos-

(1) Article des îles, T. 2, fol. 261 rect.

(2) Ib. fol. 257 rect. et vers.

(3) Ce nom signifie le *village de l'huile de sésame*. Car cette huile porte en arabe le nom de *siredj*. C'est ce que nous apprend le père Sicard, dans un passage que je vais transcrire ici. « A l'occasion des moulins à huile, dit le savant missionnaire (Mémoires des missions du Levant, T. 2, p. 135, 136), je dirai qu'il ne faut pas croire que ces moulins soient pour faire de l'huile d'olive. On ne trouve ici que celle qu'on y porte de Syrie ou de Grèce. Les oliviers sont très-rares dans tout le pays. L'huile dont on se sert pour éclairer ou pour manger, est faite de sésame, qu'on appelle *sirege*, c'est-à-dire *huile à éclairer*; ou de carthame, en arabe *zeit-*

quée *Djami*, dans laquelle on fait la prière du vendredi, un grand marché, et une multitude de beaux jardins. Sous la dynastie des Fatimites, ce terrain étoit couvert des eaux du Nil. Une grande barque, nommée l'*Eléphant*, s'étant brisée en cet endroit, et y ayant été laissée, le sable s'accumula tout autour, et les eaux se retirèrent; ensorte qu'il se forma une île qui s'étendoit entre Miniet-al-siredj et la terre de la Timballière, et que l'on nommoit l'île de l'Eléphant. Elle étoit à cette époque entièrement environnée des eaux du Nil. Bientôt elle prit de tels accroissemens que, sous le règne du sultan Salah-ed-din, on commença à la mettre en culture, et que ce prince la concéda au collége qu'il avoit fait bâtir à Karafah, dans le voisinage du tombeau de Schafeï. Le terrain de cette île ne cessoit de s'agrandir chaque année, par la retraite des eaux. Sous le règne du sultan Mohammed ben Kelaoun, le fleuve s'éloigna du rivage occidental de Maks, et laissa dans cet endroit une plage sablonneuse, qui, du côté du nord, joignoit l'île de l'Elé-

helou, c'est-à-dire *huile douce*; ou de lin, en arabe *zeit-har*, c'est-à-dire *huile forte*; ou de graine de laitue sauvage, dont le nom arabe est *selgeam*. On mêle quelquefois les graines de laitue et de carthame dans un même moulin, pour les moudre ensemble. L'huile d'olive, appelée en arabe *zeit-thaïeb*, c'est-à-dire *huile excellente*, est très-rare dans le Saïd. »

phant, et, du côté du midi, les terres de Louk. On construisit dans ces sables le bourg qui porte le nom de Boulak, et l'île se couvrit de maisons et de jardins. »

« L'île d'Arouy (1) porte aussi le nom d'île du Milieu, parce qu'elle est placée entre Raoudah et Boulak, entre le Caire et le rivage de Djizeh. Elle se forma vers l'an 700, par la retraite des eaux du Nil, et fut bientôt couverte de belles maisons et de jardins. On y construisit une mosquée, des marchés, un moulin, un four, et l'on y creusa des puits, ensorte qu'elle devint pour les habitans de Fostat un des plus agréables lieux de promenade. L'eau couloit alors tout autour. Seulement l'espace compris entre cette île et le rivage du Caire se découvroit peu à peu. Mais à l'époque de la crue, le Nil environnoit cette île de toutes parts, et, dans certaines années, il la couvroit entièrement; ensorte que les barques circuloient dans les rues et entre les maisons. Depuis, les sables s'étant accumulés dans le bras qui séparoit l'île du rivage oriental, il n'y resta plus que très-peu d'eau. L'île nommée *Halimah* se forma l'an 740, entre Boulak et l'île du Milieu. »

« L'an 748 (2), plusieurs personnes représen-

(1) Ib. Tom. 2, fol. 258. rect.

(2) Kitab al-solouk, T. 1. Ms. Arab. 672, p. 1128, 1157, 1158, 1161-1163. Descript. de l'Egypte, T. 3, fol. 94 rect. Aboul-mahasen, Ms. Arab. 663, fol. 151 rect.

tèrent au sultan que le Nil avoit laissé à sec un grand terrain, depuis Boulak jusqu'à Fostat, ainsi que le canal qui séparoit Raoudah de l'île du Milieu, ensorte que cet espace n'offroit plus qu'une plage sablonneuse; ce qui avoit fait monter le prix de l'eau. Cet inconvénient s'étoit déjà fait sentir sous le règne d'Al-melik almodaffer, et voici ce qui s'étoit passé en cette occasion. »

« Plusieurs émirs, ingénieurs et patrons de barques, étant allés reconnoître le terrain, mesurèrent le canal qui sépare Djizeh du Mekias; dans l'intention d'y établir une digue. Mais le *reïs*(1) Iousouf représenta que la chose étoit impraticable, parce que le Nil, se portant sur Djizeh, submergeroit cette ville. D'un autre côté, le Naïb (vice-roi) Takazdemor prétendit que, les eaux refluant avec violence vers l'autre bord, les maisons bâties sur le rivage de Fostat et à Boulak, se trouveroient exposées à une ruine inévitable. »

« L'émir Melik-timour al-Hidjazy, fit alors l'éloge d'un homme qui se trouvoit à son service, et qui s'étoit engagé à construire une digue qui obvieroit à tous les inconvéniens; de son côté, l'émir Taghi-timour parla d'un autre homme dont il vanta beaucoup l'habileté. On donna ordre de faire venir en même temps les

(1) Ce mot signifie *un patron de barque*.

deux ingénieurs; le Vizir et le Naïb, les ayant pris avec eux, les menèrent reconnoître le lit du fleuve. Le protégé de Melik-timour demanda des barques, chargées de pierres, que l'on enfonceroit dans le fleuve, du côté du Mekias, afin de former une digue. Il ajouta qu'il en construiroit une seconde, avec des poutres, des perches et des roseaux, que l'on recouvriroit de terre, et que ce travail exigeoit des bœufs et des chariots. »

« L'autre ingénieur fut d'un avis différent, et proposa d'établir une digue depuis le jardin de Dheheby, jusqu'à l'extrémité de l'île, s'engageant à ne dépenser que quatre mille dirhems. Tous ceux qui étoient présens se moquèrent de l'auteur de ce projet. Le Naïb lui ayant demandé de quels matériaux seroit composée sa digue, il répondit qu'il n'y entreroit que des joncs et des roseaux. On le présenta au sultan, devant lequel il réitéra ses promesses. On convint que s'il réussissoit, il seroit mis en possession d'un fief, et qu'on lui assigneroit chaque année une ration de viande et de fourrage; mais que, s'il échouoit, il seroit étranglé. Le sultan ordonna à l'émir Izdemor et à l'inspecteur des bâtimens, de seconder l'exécution du projet. L'ingénieur demanda qu'on lui fournît des poutres, des pieux et des roseaux, et qu'on mît à sa disposition un nombre d'ouvriers. Il commença les travaux

vis-à-vis le jardin de Dheheby, dans un endroit où il y avoit peu d'eau; il y faisoit jeter de la terre et des roseaux, dont on formoit des couches horizontales. Mais chaque nuit le fleuve entraînoit tout ce qui avoit été fait la veille, en sorte qu'au bout d'une semaine, l'ouvrage n'étoit pas plus avancé que le premier jour. On reconnut alors l'impéritie de ce charlatan. Le sultan vouloit le punir; mais à la requête du Naïb, il consentit à lui pardonner. »

« Le protégé de Melik-timour, ayant reçu l'ordre d'exécuter le plan qu'il avoit proposé, présenta la note des matériaux dont il avoit besoin, et qui devoient entraîner une dépense de cent vingt mille dirhems. Il demandoit, entre autres choses, cinq cents perches, mille poutres, un égal nombre de pierres, de deux coudées de long, sur autant de large. Le sultan ordonna de lever cette somme sur les propriétaires dont les maisons étoient situées sur la rive du Nil, depuis l'entrée du canal jusqu'à l'extrémité de Boulak. Cette collecte produisit soixante-dix mille dirhems. Le détrônement d'Al-Modaffer suspendit l'exécution des travaux. Mais en l'année 749, ce projet fut de nouveau mis en avant, et devint l'objet d'une discussion sérieuse. L'émir Scheïkhou vouloit que les travaux fussent répartis entre les émirs, les soldats de la milice et les cultivateurs des différentes provinces. L'émir Mendjek ne fut pas de cet

avis; il donnoit pour raisons que l'on touchoit à l'époque de la crue, et que, nonobstant cette circonstance, l'on avoit cessé de transporter les grains par eau, à raison du peu de profondeur du fleuve. Enfin, il s'engagea à faire exécuter les ouvrages nécessaires, sans forcer personne d'y travailler malgré soi. Le Naïb, l'émir Scheïkou, Mendjek et le reste des émirs, s'étant rendus à Djizeh, firent mesurer le canal qui la séparoit du Mekias, à dessein d'y établir une digue. Des ingénieurs représentèrent que le projet étoit impratiquable; qu'une digue construite en cet endroit, en même temps qu'elle coûteroit des sommes immenses, causeroit à la province de Djizeh un tort considérable, et que les eaux se portant avec force du côté de Fostat, renverseroient les maisons bâties sur la rive du fleuve. »

« Mendjek prétendit que ces objections n'avoient rien de solide, et s'engagea de faire exécuter le plan tel qu'il avoit été conçu. Les frais de construction furent répartis sur les émirs, les soldats de la milice, les écrivains, les propriétaires et tous les particuliers. On dressa dans le bureau militaire des tableaux qui contenoient les noms des soldats et des émirs, avec le montant du revenu de leurs fiefs, et on exigea un dirhem sur cent dinars. Chaque émir commandant mille hommes, fut imposé à quatre ou cinq mille dirhems.

Les autres émirs payèrent en proportion de leur rang. Chaque écrivain d'un émir de la première classe, devoit fournir deux cents dirhems, et les autres écrivains, cent dirhems. Chaque boutique fut taxée à un dirhem; chaque maison du Caire, de Fostat et des environs, à deux dirhems, les jardins à dix, et quelques-uns à vingt dirhems par feddan, et chaque meule de moulin à cinq dirhems. Toute citerne creusée près d'un tombeau ou d'un collége, fut imposée de cinq à dix dirhems, et un tombeau à deux ou trois dirhems. On mesura les maisons et les jardins, qui s'étoient élevés depuis peu de temps sur le terrain compris entre Boulak, Koum-al-risch et Miniet-al-siredj; les édifices construits sur les bords du canal de Naser, et de l'étang du fabricant de rotls (*Birket-al-rotly*), sur le pont du Chambellan, la terre de la Timbalière, etc., et les propriétaires furent tenus de payer quinze dirhems par coudée de terrain. Les fours des tuilliers et des faïenciers furent taxés à une certaine somme. On fit contribuer ceux qui géroient les terres annexées au collége de Saleh, à celui de Daher, au *Marestan* (l'hôpital), et les fondations pieuses de toute espèce. Les moines des différens monastères de l'Egypte furent imposés à cent ou deux cents dirhems par tête. Chaque palmier du Saïd fut taxé à un dirhem. Chaque artisan du

Caire et de Fostat, reçut l'ordre de payer depuis un dirhem jusqu'à dix. La fermière à laquelle étoient subordonnées toutes les courtisannes, fut imposée à cinq mille dirhems. Le *Khan* (1) de Mesrour, au Caire, fut choisi pour y établir les bureaux de perception; l'émir Telek fut chargé de la direction générale, et on lui adjoignit des inspecteurs particuliers, des écrivains, des soldats et des changeurs. Le Caire, Fostat et leurs dépendances furent en rumeur. Tous les travaux furent interrompus, parce que chacun des habitans étoit tout occupé des démarches qu'exigeoit la circonstance. »

« D'un autre côté, les préposés à la perception de l'impôt exerçoient leur emploi avec une extrême rigueur, et faisoient contribuer tous les habitans, hommes et femmes, sans aucune exception. Chaque particulier étoit en outre obligé de payer un droit au profit de l'administrateur, de l'inspecteur, du changeur, et de récompenser les notaires qui certifioient qu'il avoit acquitté sa contribution. »

« Cependant Mendjek s'occupoit de rassembler les matériaux nécessaires pour la construction projetée. Il fit dresser des tentes dans l'île de Raoudah sur les bords du Nil, et fit publier par des crieurs, que tous ceux qui voudroient

(1) Ce mot désigne un édifice destiné pour les marchands.

travailler à la digue, recevroient chaque jour un dirhem et demi, et trois pains de forme ronde. Ces offres ayant attiré une multitude d'hommes de toute espèce, Mendjek fit disposer un hangar qui pût les mettre à l'abri des ardeurs du soleil, et les faisoit travailler avec modération. Un grand nombre de carriers fut destiné à couper les pierres dans la montagne, à les voiturer jusqu'aux bords du Nil, et à les charger sur des barques qui les transportoient à Djizeh, d'où partoit la digue qui devoit aboutir au Mekias. Un second devoit fermer le canal qui sépare Raoudah de l'île du milieu. On planta des poutres aux deux côtés de chacune des digues, et tout l'intervalle fut rempli avec des pierres, de la terre et des roseaux. On établit plusieurs inspecteurs pour surveiller les travaux, et l'on ordonna qu'aucun ouvrier ne s'absentât, sous quelque prétexte que ce fût. On obligea les marchands de Fostat et des autres villes, à voiturer la terre qui devoit servir pour la digue; ce qui causa à chacun d'eux une dépense de cinq cents à mille dirhems. On fit couler à fond, au milieu de la jetée du Mekias, un grand nombre de barques chargées de pierres. Les travaux durèrent quatre mois consécutifs, depuis le premier jour du mois de Moharram jusqu'à la fin de Reby-al-akher. On avoit creusé en même temps un canal qui passoit

sous les maisons, depuis le port des roseaux, jusqu'à Boulak. Les eaux y pénétrèrent à l'époque de la crue, et de petits bateaux y circulèrent librement. Cet ouvrage fit beaucoup de plaisir aux habitans du voisinage, et leur fit oublier les amendes et les vexations qu'ils avoient éprouvées. »

« Cependant on murmuroit hautement contre Mendjek, au sujet des contributions énormes qu'il continuoit à lever. Le Naïb voulut l'engager à s'arrêter; mais il refusa de se rendre à ses représentations. Cependant l'ouvrage n'étoit encore qu'aux deux tiers, lorsque la crue du Nil força d'interrompre les travaux. Les eaux s'étant élevées à une grande hauteur, passèrent par-dessus la digue, et menaçoient de l'entraîner. Mendjek s'étant transporté sur les lieux, accompagné du gouverneur du Bahirah (1), d'une foule de gens du peuple et de prisonniers, affermit la digue en y jetant quantité de terre, en sorte que les eaux refluèrent du côté du manège et de la jetée de Kousoun. La digue qui aboutissoit à l'île du milieu, avoit deux cents cannes de longueur, huit de largeur et quatre de hauteur. Celle du Mekias avoit deux cent trente cannes

(1) J'ai écrit partout *Bahirah*, pour me conformer à la prononciation adoptée par les voyageurs. Mais il est certain que la véritable leçon est *Bohaïrah*.

de longueur. Pour la construire, on avoit enfoncé dans le lit du fleuve douze mille barques chargées de pierres, sans compter la terre, l'argile et les autres matériaux. La dépense avoit été énorme. On assure que l'impôt établi à cette occasion avoit produit plus de trois cent mille dinars. »

« L'an 784, sous le règne du sultan Barkok (1), l'émir Djeharkes-al-Khalily entreprit de bâtir une digue, afin de faire refluer les eaux du Nil dans le bras qui coule devant le Caire, et de les y maintenir toute l'année. Cette construction devoit produire une foule d'avantages. En premier lieu, le port où abordoient les barques, se seroit trouvé rapproché de la ville; en second lieu, on auroit fait diminuer le prix de l'eau que les porteurs voituroient dans des outres. Les travaux commencèrent le premier jour du mois de Reby-al-awal (Reby premier). On enfonça des pieux de bois d'acacia, qui avoient chacun huit coudées de long, et que l'on rangea sur deux files, dans une longueur de trois cents coudées et une largeur de dix. On y cloua des planches de palmiers, placées horizontalement, et l'on remplit de terre les intervalles des pieux. L'émir resta constamment sur les lieux, à la tête de

(1) Macrizy, descript. de l'Egypte, art. de la digue de Khalily, T. 2, fol. 250 rect.

ses mamlouks, pour surveiller les travaux, et n'exigea de personne la moindre contribution. L'ouvrage fut achevé dans les derniers jours du mois de Reby-al-akher, et l'on creusa le lit du Nil depuis la digue jusqu'à la levée de Kousoun. Mais tant de travaux furent absolument infructueux. Le Nil continua à s'éloigner du rivage du Caire, et laissa à découvert un grand espace de terrain, qui étoit auparavant sous les eaux. La retraite du fleuve fut si considérable que l'on n'avoit rien vu de semblable depuis l'établissement de l'islamisme. »

« L'an 818 (1), on travailla à déblayer les sables qui s'étoient accumulés entre la mosquée neuve de Naser, et la mosquée de Khatery. En effet, dit Macrizy, le cours du Nil, devant Fostat et le Caire, est bien différent de ce qu'il étoit autrefois. Aujourd'hui, lorsque ce fleuve est arrivé au midi de Fostat, près de la ville de Tora, il coule du côté de l'occident, attendu qu'il s'est formé, entre Tora et l'extrémité de Raoudah, vis-à-vis le Mékias, une île de sable d'une étendue considérable, qui reste à sec, à l'époque où les eaux se retirent. Tout le terrain qui s'étend vis-à-vis l'étang de Habesch, jusqu'au pont d'Afrem et au collége de Moëzz, situé vis-à-vis le Mekias, est aujourd'hui une plage sablonneuse,

(1) Macrizy, Kitab-al-soluk, T. 2, fol. 289 vers. 291 vers. 292 rect.

que les eaux ne couvrent qu'au moment de la crue. Le grand bras du Nil passe entre l'île de Sabouny et le canton de Djizeh. A l'endroit où est placé le Mekias, il se sépare en deux branches, dont la principale coule entre Raoudah et Djizeh, et l'autre passe entre Raoudah et Fostat. La partie de ce canal, qui avoisine le port des roseaux, diminue considérablement, à l'époque où les eaux décroissent, et laisse à sec cette plage sablonneuse dont nous avons parlé. C'est la retraite du Nil qui a causé la ruine de plusieurs quartiers situés sur ses bords. Le fleuve coule à l'occident de l'île du milieu, au nord de laquelle et près de la mosquée de Khatiry, il s'est formé, vers l'an 780, une île de sable, qui s'est accrue peu à peu, tant en longueur qu'en largeur, de manière que les eaux ont fini par abandonner totalement l'espace compris entre Boulak et l'île de l'Eléphant, qui se trouve aujourd'hui réunie à la terre ferme. Ce terrain n'est plus inondé que pendant le temps de la crue. »

« Le sultan Scheïkh-Mahmoudy, voyant que l'éloignement du fleuve avoit causé la ruine de quantité de belles maisons, résolut de faire creuser, entre le port des roseaux et Boulak, un canal dans lequel les eaux coulassent l'hiver et l'été, sans interruption. Les travaux commencèrent au mois de Safar, et l'on s'occupa à déblayer les sables. Le premier jour du mois de Reby-al-akher, (Reby second) le sultan des-

cendit du château de la montagne, accompagné de ses émirs, de ses mamlouks, et des principaux personnages de l'état, et se rendit au lieu où se faisoient les fouilles. Il entra dans une tente qu'on lui avoit dressée, et l'on publia un ordre portant que tout le monde vînt prendre part aux travaux. En effet, toutes les boutiques furent fermées; les habitans des deux villes accoururent par bandes nombreuses qui marchoient au son des tymbales et des flûtes; ils s'occupèrent à transporter la terre et le sable; et l'on n'exigeoit de personne un travail qui fût au dessus de ses forces. Les émirs, les mamlouks, les principaux officiers, les personnes de leur suite, et tous les soldats mirent également la main à l'ouvrage. Le sultan étant sorti de sa tente après le coucher du soleil, on servit aux travailleurs un repas splendide, en sorte que cette journée fut une véritable partie de plaisir. Le prince, après avoir assigné à chacun des émirs la portion de terrain qu'il devoit creuser, reprit le chemin du château. Les travaux continuèrent, et l'on faisoit chaque jour un appel aux habitans du Caire qui se rendoient aux bords du fleuve, hommes, femmes, enfans, plus encore pour se divertir que pour s'occuper sérieusement. »

BERSHOOUT.

Ce nom, que j'ai trouvé seulement dans un lexique saïdique de la bibliothéque impériale, est rendu en arabe par *ferdjout* (1). Ce lieu se trouve situé dans la province de Kous (2), et l'on peut en voir la position sur les cartes du père Sicard et de d'Anville. Macrizy, dans sa description de l'Egypte, écrit *ferschout*, et nous apprend que ce lieu renferme deux églises, l'une sous l'invocation de la vierge Marie, et l'autre sous celle de l'archange S. Michel (3).

ΒΟΥΒΑΣΤΙΣ, BUBASTIS.

Je ne m'arrêterai point à parler longuement de cette ville sur laquelle on peut consulter ce que disent Cellarius (4), le père Lequien (5), d'Anville (6), M. Hennicke (7), M. Larcher (8), Jablonski (9) et M. te Water (10). Quant à l'ori-

---

(1) Ms. copt. 43, fol. 58
(2) Ms. Arab. 693, fol. 119 vers.
(3) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 235 rect.
(4) Notitia orbis antiqui, T. 2, Africa, p. 23, 38.
(5) Oriens christianus, T. 2, col. 559-562.
(6) Mémoires sur l'Egypte, p. 106.
(7) De geographiâ Africæ Herodoteâ, p. 61, 62.
(8) Histoire d'Hérodote, T. 8, p. 77.
(9) Opuscula, T. 1, p. 53.
(10) Ib. (not. *p.*)

gine du nom de Bubastis, qui, si l'on en croit Etienne de Byzance, désignoit un *chat*, cette étymologie me paroît d'autant moins fondée, que la médaille de cette ville, publiée par l'abbé Belley (1) offre, non pas un chat, mais un oiseau. Le nom de Bubastis varie chez les auteurs coptes. Il est écrit ⲫⲟⲩⲃⲁⲥⲑⲓ dans la version memphitique du prophète Ezéchiel (2), ⲡⲟⲩⲃⲁⲥⲧⲓ dans un fragment saïdique inédit, qui se conserve à la bibliothéque impériale. On lit ⲡⲟⲩⲁⲥⲧⲓ dans les actes du martyre du Copte Jean (3), et dans un fragment du martyre de S. Poli (4). Enfin, ⲃⲟⲩⲁⲥⲧⲓ dans les actes de S. Apater (5). A la liste des évêques de cette ville, qui a été donnée par le père Lequien, on peut joindre Dracontius, nommé dans le fragment saïdique, comme un des confesseurs de la doctrine orthodoxe, et Michel ⲁⲃⲁ ⲙⲓⲭⲁⲏⲗ qui étoit en même temps évêque de Bubastis, ⲡⲟⲩⲁⲥⲧⲓ et de Belbeis, ⲫⲗⲁⲃⲓⲥ (6).

La position de Bubastis est bien déterminée par le témoignage des auteurs anciens, et je ne conçois pas comment M. Hennicke a voulu reconnoître l'emplacement de cette ville dans le

(1) Académie des Belles-lettres, T. 28, p. 526 (planche).
(2) Cap. 30, v. 17, Ms. copte 2 A. fol. 110.
(3) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 55.
(4) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 34.
(5) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(6) Ms. copt. Vatic. 69, loc. laud.

lieu nommé par Pococke Benalhassar, ou, comme on doit lire plus correctement, Benhaal-asal. Il est certain que les ruines que l'on voit auprès de ce village, sont celles de la ville d'Athribis. L'emplacement qu'occupoit Bubastis existe encore aujourd'hui sous le nom de Bastah. Telle est l'opinion du père Lequien, de l'abbé Belley (1) et de d'Anville. Cette hypothèse qui me paroît inattaquable, est confirmée par la notice qu'a publiée Vansleb (2), et par la traduction arabe qui accompagne le texte copte d'Ezéchiel. Macrizy, à l'article des gouvernemens de l'Egypte, fait mention du district de Bastah, qui comprenoit trente-neuf bourgs. Le même auteur, dans le recensement des villes de cette contrée, parle de celle de Bastah dont l'emplacement, dit-il, est connu aujourd'hui sous le nom de *Tell-Bastah*, c'est-à dire, *la colline de Bastah*. Dans son traité des tribus arabes (3), il compte Tell-Bastah parmi les villes données en apanage aux Arabes qui avoient eu part à la conquête de l'Egypte. Dans le dénombrement des lieux de la province de Kalioub, je trouve Bastah et ses villages. (4)

(1) Académie des Belles-lettres, T. 28, p. 534.

(2) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 18.

(3) Voyez le manuscrit, apporté d'Egypte, et qui contient les différens opuscules de Macrizy.

(4) Ms. Arab. Vatic. 267.

M. Malus a visité les ruines de Bubastis, qu'il place à l'orient d'un canal qui représente une partie de l'ancienne branche Pélusiaque (1). « Du point de séparation des deux branches, dit ce voyageur, nous avons aperçu les ruines de Thal-Bastah; ce sont celles de l'ancienne Bubaste; on les voit de fort loin: elles sont à sept lieues du Nil, à une demi-lieue du canal, sur la rive droite. Nous y avons rencontré plusieurs débris de monumens, qui pourront servir à l'histoire de l'architecture égyptienne. Nous avons remarqué, entre autres, une portion de corniche, d'un genre fort mâle, dont la sculpture est assez bien conservée. Cette masse qui peut avoir huit pieds de largeur, sur six de hauteur, est d'un granit brun, fort dur. Le travail en paroît fort soigné; il est chargé d'hiéroglyphes.... D'énormes masses de granit, presque toutes mutilées, sont entassées d'une manière étonnante.... Cette ville étoit, comme toutes les villes égyptiennes, élevée sur de grands massifs de briques crues....

« L'étendue de Bubaste est, dans tous les sens, de douze à quatorze cents mètres. Dans l'intérieur est un immense bassin, au milieu duquel se trouvent les monumens que nous avons remarqués. »

(1) Mémoires sur l'Egypte, T. 1, pag. 215, 216, 217.

ΒΟΥΣΙΡΙΣ, BUSIRIS.

Cette ville, dont Hérodote (1), Diodore de Sicile (2), Strabon (3) et Ptolémée (4) font mention, étoit située dans la Basse-Egypte. Elle est nommée Βουσιρι Πουσιρι, ou Πουσυρι dans les actes coptes du martyre de S. Pirôou (5). Le père Sicard (6) place les ruines de cette ville au village de Bhabeït, que les deux dénombremens appellent *Bahbeït-al-hidjarah*, *Bahbeït des pierres* (7), et qui, sur la carte de la Basse-Egypte, du général Reynier, porte le nom de Bebeh. Mais le père Lequien (8), d'Anville (9), Michaëlis (10), Savary (11), M. Hartmann (12) et M. Larcher (13) s'accordent unanimement, malgré les difficultés qu'oppose M. Hennicke (14), à re-

(1) Historia lib. II, cap. 59, 61, p. 132, ed. Wesseling.
(2) Lib. I, cap. 85.
(3) Geograph. lib. XVII, p. 802, ed. de 1620.
(4) Lib. IV, cap. 5, p. 124.
(5) Ms. capt. Vatic. 60, fol. 23, 52, 56.
(6) Nouv. Mém. des missions, T. 2, p. 117.
(7) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. Vatic. 267.
(8) Oriens christianus, T. 2, col. 569, 570.
(9) Mémoires sur l'Egypte, p. 85.
(10) Not. ad Abulfedæ descript. Ægypti, p. 60.
(11) Lettres sur l'Egypte, T. 1, p. 290.
(12) Edrisii Africa, p. 410.
(13) Histoire d'Hérodote, T. 8, p. 79.
(14) Geographia Africæ Herodotea, p. 56.

connoître l'emplacement de Busiris dans le lieu nommé aujourd'hui Bousir. Car telle est, suivant le témoignage de l'Edrisy (1), d'Aboulfeda (2), de Macrizy (3) et d'un géographe arabe anonyme (4), la véritable orthographe de ce mot, sur lequel les modernes ne sont pas d'accord. On lit Abousir sur la carte de Paul Lucas et de M. Niebuhr (5). Le prince Radzivil écrit Abuzyr (6), et le général Reynier, Abouzir. Dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie, on trouve ordinairement Abousir (7) par un *sad*.

La position de cette ville ne sauroit être équivoque. J'observerai seulement, avec M Hartmann (8), qu'au rapport de l'Edrisy, elle étoit située à l'occident d'une petite île que formoit le fleuve, et dont aucun voyageur ne fait mention. L'Edrisy, Aboul-feda, Abou-Selah (9), et les auteurs des deux dénombremens (10), donnent à cette ville le surnom de Bousir-Bana dont

(1) Texte arabe, fol. 59 rect.
(2) Descriptio Ægypti, texte arabe, p. 12.
(3) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58.
(4) Ms. Arabe 580.
(5) Voyage en Arabie, T. 1, p. 64.
(6) Peregrinatio Hierosolymitana, ed. de 1601, p. 153.
(7) Ms Arab. 140, p. 173, 179, etc.
(8) Edrisii Africa, p. 408.
(9) Ms. Arab. 138, fol. 17.
(10) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. Vatic. 267.

nous expliquerons plus bas les raisons. Suivant le géographe anonyme déjà cité, Bousir, de la Basse-Egypte, qui est celle dont nous parlons, se nomme Bousir-Sémenoud. En effet, Aboulfeda nous apprend que Bousir dépendoit du district de Sémenoud (1); ce qui est confirmé par l'auteur de l'un des dénombremens, qui place Bousir dans la partie occidentale du district de Sémenoud (2). Suivant Macrizy, au contraire, c'étoit la capitale d'un district particulier. Et ces deux assertions peuvent être également vraies, en distinguant les époques.

Busiris étoit une ville épiscopale. On trouve la liste de plusieurs de ses évêques dans l'*Oriens christianus* du père Lequien (3), et dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie (4), où nous lisons également (5) que le patriarche Cyrille concéda au monastère de S.-Macaire le revenu de plusieurs évêchés, et, entre autres, de celui de Bousir. Les actes coptes de S.-Pirôou (6) indiquent, dans le nome de cette ville, un bourg nommé Ταεμπστι. Ce lieu, au rapport

(1) Descriptio Ægypti, texte arabe, p. 12.

(2) Ms. Aarab. du Vatic. 267.

(3) Tom. 2, coll. 569, 570.

(4) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 207, 227, 380, 450, 459, 569.

(5) Ib. p. 456.

(6) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 23, 49, 52, 56. Au fol. 49, on lit aussi Τεεμπστι.

de l'auteur du Synaxare (1), est le même qui porte en arabe le nom de *Senbat* ou *Sonbat*, et que l'Edrisy place sur la rive occidentale du bras du Nil, qui coule vers Damiette. Sa position est fixée d'une manière précise et uniforme, sur les cartes de Niebuhr, de d'Anville, du général Reynier, qui ne diffèrent entre eux que par la manière d'orthographier ce nom. M. Niebuhr écrit *Sunbad* ou *Zunbah*, le général Reynier, *Sonbat*; Paul Lucas, *Sendabas*; et d'Anville, *Sendebas*. M. Hartmann (2) pense que ce lieu est le même dont le juif Benjamin fait mention, sous le nom de *Sounbat*, et qu'il place à une demi-journée de Damiette. Si l'on admet cette identité, il faut supposer qu'il y a dans le texte une faute considérable. Car la distance de Sonbat à Damiette est certainement de plus d'une demi-journée de marche.

Quant au surnom de Bousir Bana, qui paroît avoir embarrassé M. Hartmann (3), il vient d'une ville nommée Bana, située à peu de distance de Bousir, sur le bord du Nil. Macrizy (4) en fait la capitale d'un district particulier qui, réuni à celui de Bousir, comprenoit quatre-vingt-huit bourgs, sans compter les villages. Le

(1) Ms. arabe S. Germain 121.
(2) Edrisii Africa, p. 403.
(3) Loc. laud. p. 409.
(4) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58.

géographe anonyme que j'ai déjà cité (1), évalue à sept parasanges l'intervalle qui sépare Bana de Bousir. L'Edrisy nous apprend que de Miniet-Bedr à Bana, située sur la rive occidentale du fleuve, la distance est de dix milles. J'observerai que, dans ce passage, le mot *dofſah*, *rivage*, que M. Hartmann a trouvé fort peu intelligible (2), me paroît avoir été répété mal à propos, par une négligence du copiste, et qu'ainsi il faut le retrancher, sans qu'il soit nécessaire d'y substituer une autre expression quelconque.

Bana étoit une ville épiscopale, dont il est souvent fait mention dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie (3). L'abbé Renaudot, trompé par Kircher (4), a cru que cette ville représentoit l'ancienne Panopolis. Le père Lequien a relevé cette erreur (5); mais lui-même, quoiqu'il s'éloignât moins de la vérité, a cependant eu tort de confondre Bana avec Panéphysis. Bana, chez les écrivains coptes, porte le nom de Παναυ, et non pas Πιναυ, comme on lit mal-à-propos dans le vocabulaire memphitique de la bibliothéque de Montpellier. La première

(1) Ms. arabe 580.

(2) Edrisii Africa, p. 408, 409.

(3) Histor. patriarch. Alexandr. p. 196, 277, 316, 411, 412, 456, 458, 590.

(4) Ap. Lacroze lexicon copticum, p. 74.

(5) Oriens christianus, T. II, col. 547, 548.

leçon, qui est celle du lexique publié par Kircher, se trouve également dans les actes coptes du martyre de S.-Isaac (1), et dans ceux de S.-Jean et de S.-Siméon (2). Les actes de S.-Isaac placent dans le nome de cette ville un bourg nommé ⲧⲓⲫⲣⲉ, en arabe *Difrâ*, et que les deux dénombremens (3) rangent parmi les lieux compris dans la province de Garbiah. Les actes de S.-Jean et de S.-Siméon indiquent près de ⲡⲁⲛⲁⲱ, un autre bourg qu'ils nomment *Shenemoulos*, et qui, dans le Synaxare, est appelé *Schermolos*.

M. Hartmann (4) pense avec raison que la ville de Bana répond au lieu que M. Niebuhr nomme *Benha*, ou plus correctement *Banah*. Cette ville doit être distinguée avec soin de celle de ⲡⲁⲛⲁⲗⲟ, nommée en arabe *Banha* (5) ou *Banha-al-asal*, c'est-à-dire *Banha du miel*, et dont on peut voir la position sur les cartes de M. Niebuhr et du général Reynier. Il paroît que cette ville étoit renommée pour son miel, et que c'est de là qu'elle avoit pris son surnom. En effet, Macrizy met le miel de Banha au nombre des présens que le Makaukes, gouverneur d'Egypte, envoya à Mahomet, la sep-

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 82, 83.
(2) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 61, 66, 67, 73, 85.
(3) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(4) Loc. land. p. 408.
(5) Kircher, ap. Lacroze lexic. copt. p. 74.

tième année de l'hégire (1). Dans la vie du patriarche Isaac (2), il est fait mention de la montagne de Παναϸο.

Mais si la ville de Παναυ, ou *Bana* étoit située au midi de Bousir, sur la même rive du Nil, entre cette ville et Sonbat, comment ce dernier bourg pouvoit-il appartenir au nome de Bousir? Il n'est pas impossible, ce me semble, de lever la difficulté. En effet, on peut supposer que la ville de Παναυ, quoiqu'elle fût la capitale d'un canton particulier, étoit cependant enclavée dans le gouvernement de Bousir, et que celui-ci s'étendoit au midi jusqu'au-delà de Sonbat.

Outre la ville de Busiris, dont nous venons de parler, il en existoit en Egypte plusieurs autres du même nom. Le savant M. Zoëga (3) en distingue deux; l'une située dans la Haute-Egypte qui, s'étant révoltée, conjointement avec celle de Coptos, fut détruite de fond en comble par l'empereur Maximien; et une autre, placée entre Memphis et les Pyramides, dont Pline fait mention, et où M. Zoëga conjecture qu'étoit situé le temple de Sérapis, destiné à la sépulture du bœuf Apis. Ces deux villes n'ont pas échappé aux recherches de Mi-

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 24 vers.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 216.
(3) De origine et usu obeliscorum, p. 288, not. 31.

chaëlis (1) et de d'Anville (2). Celui-ci observe avec raison que la dernière subsiste encore dans un village nommé Bousir, dont plusieurs voyageurs font mention. Aboul-feda (3) le place dans le canton de Djizeh. Les deux dénombremens qui le rangent également parmi les lieux compris dans cette province, lui donnent le surnom de *Bousir-al-sidr.* (4) Abdellatif nous apprend que l'on y voyoit un bon nombre de pyramides, et une entr'autres, qui, quoique ruinée en grande partie, laissoit juger qu'elle n'avoit pas été inférieure en élévation aux deux grandes pyramides de Djizeh (5). Le même auteur (6) fait une description aussi détaillée qu'intéressante des souterrains qui se trouvoient en ce lieu, et qui avoient servi à la sépulture des hommes et des animaux. Au rapport de Masoudy, cité par Macrizy (7), la ville appelée *Medinet-al-okab*, c'est-à-dire *la ville de l'Aigle*, est située à l'occident des pyramides de Bousir, de la province de Djizeh. Et la distance est de cinq jours et cinq nuits de chemin pour un homme à cheval, qui presse sa marche.

---

(1) Not. in Abulfed. Descript. Ægypti, p. 59, 60, 61.
(2) Mémoires sur l'Egypte, p. 146, 147, 205.
(3) Descriptio Ægypti, p. 12.
(4) Ms. Arab. 683, Ms. Arab. Vatic. 267.
(5) Histor. Ægypti compendium, ed. Withe, p. 88, 158.
(6) Ib. p. 156, 158.
(7) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 187 vers.

Aboul-feda indique encore deux autres villes du nom de Bousir; la première, qu'il désigne par le surnom de *Bousir-Kourides*, et qu'il place dans le Fioum; et la seconde, située dans le canton de Bousch. Mais cet article du géographe arabe me paroît avoir été rédigé avec beaucoup de négligence. En effet, Bousir du canton de Bousch, la même qui, sur la carte du général Reynier, est nommée Abouzir, est, si je ne me trompe, identique avec Bousir du Fioum. Ibn-Haukal, aussi bien qu'Aboul-feda, donne à cette ville le surnom de *Bousir-kourides*, ou, comme on lit dans le manuscrit, *Abousir-Kourides*. D'un autre côté, dans les dénombremens arabes (1), cette ville est désignée sous le nom de *Bousir-Defednou*. Abou-Selah, dans son Histoire des monastères d'Egypte, l'appelle *Bousir-Bana*, ou *Bousir-Wana* (2). J'avois pensé d'abord qu'il y avoit ici une transposition, et que ce nom devoit se rapporter à Bousir de la Basse-Egypte. Mais dans les deux endroits où le même article se trouve répété, l'auteur atteste expressément que cette ville est située dans la partie méridionale de l'Egypte, et fait partie de la province du Fioum. « Bousir-Bana (ou *Bousir-Wana*), dit cet écrivain, est voisine de la prison de Joseph. Dans l'intérieur de cette

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.

(2) Ms. Arab. 138, fol. 17 vers. 18 rect. 68 vers. 69 rect.

ville, à peu de distance du château, étoit une vaste église, sous l'invocation de la Vierge Marie. Elle étoit d'une construction antique, et bâtie de pierres d'une grande dureté. Mais les princes qui ont été successivement les maîtres de cette ville, ayant besoin de matériaux pour leurs édifices, ont enlevé la plus grande partie des pierres qui formoient les murs de cette église, ensorte qu'elle est aujourd'hui détruite et qu'il n'en reste plus que des ruines. Le territoire de Bana (ou *Wana*) renferme une église de S.-George. Dans le lieu appelé *Miniet-al-kaïd, le village du général*, on voit une église sous l'invocation de la Vierge Marie. Elle fut bâtie sous le règne du kalife Hakem, par les soins de Moufaddal ben Saleh, l'un des officiers du vizir Aboul-faradj. Il fit également construire sur les bords du Nil une autre église qui subsista pendant quelque temps. Mais les eaux, ayant débordé, la détruisirent de fond en comble, ensorte qu'il n'en reste plus aujourd'hui la moindre trace. Wana-Bousir renferme plusieurs églises; savoir, l'église de la Vierge Marie, celle du martyr S.-Mercure, celle du martyr S.-George, celle de l'Archange S.-Michel, et enfin une église sous l'invocation du martyr S.-Jean, surnommé *Abou-Bakhousch*, dont le corps y est conservé. » Les deux dénombremens font également mention d'une ville nom-

mée Wana; mais ils la placent dans la province de Behnesa.

Aboul-feda, en distinguant mal-à-propos Bousir du Fioum, de Bousir du canton de Bousch, a négligé une ville du même nom, dont Ibn-Haukal fait une mention expresse. « A côté d'Aschmouneïn, dit ce géographe, au nord du Nil, est une ville appelée Bousir, où fut tué le khalife Merwan. » C'est la même à laquelle les deux dénombremens s'accordent à donner le surnom de Bousir-Kourides (1), et qu'ils placent dans la province de Behnesa. Le géographe arabe anonyme déjà cité (2), distingue une ville de Bousir, qu'il nomme *Bousir du Saïd*, et qu'il désigne comme située à quelques parasanges d'Arment.

Au reste, les écrivains arabes ne sont pas bien d'accord sur l'endroit où fut tué le kalife Merwan, le dernier prince de la famille d'Ommaïah. Le diacre Jean, auteur contemporain, nous apprend que ce fut dans un lieu nommé *Dawtoun* (3). Macrizy place sa mort à Bousir, de la province de Djizeh (4). Cette assertion est confirmée par Aboul-mahasen (5), et par Aboul-

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(2) Ms. Arab. 580.
(3) Ms. Arab. 139, p. 180.
(4) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 239.
(5) Ms. Arab. 659, fol. 99.

feda, qui rapporte dans son Histoire (1), que Merwan fut atteint par les troupes des Abbassides, dans une église de Bousir, ville du territoire de Fostat. Mais Aboul-feda n'est pas ici d'accord avec lui-même; car, dans sa Description de l'Egypte, il assure que ce prince fut tué à Bousir-Kourides (2). D'ailleurs, l'autre opinion ne peut se concilier avec le témoignage du diacre Jean, qui étoit sur les lieux, et qui nous apprend que Merwan, après être resté quelque temps campé à Djizeh, prit la fuite, deux jours avant que les troupes des Abbassides traversassent le Nil. Donc, ce prince n'étoit plus sur le territoire de cette ville, au moment où il tomba entre les mains de ses ennemis. Enfin, El-Macin (3) et Abou-Selah (4), d'accord avec Ibn-Haukal, attestent expressément que Merwan fut pris et tué à Bousir-Kourides. Abou-Selah ajoute que ce fut dans un monastère sous l'invocation de S.-Abiroun, le même qui, chez les écrivains coptes, porte le nom de Πιρωου, *Pirôou*.

Quant à l'étymologie du nom de Βουσιρις, Lacrôze, cité par Jablonski (5), dérivoit ce mot de Βη-Ουσιρι, *sepulchrum Osiridis*. Le savant

(1) Abulfedæ annales moslemici, T. 1, p. 486.
(2) Descript. Ægypti, p. 12.
(3) Historia saracenica, p. 96.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 92 vers.
(5) Opuscula, T. 1, p. 54.

M. Zoëga propose aussi la même conjecture (1). Jablonski, s'appuyant sur un passage de S.-Jérôme, pense que Βουσιρις pourroit venir de *Baschor*, qui, en copte, signifie un renard (2). Mais cette opinion ne me paroît nullement admissible. Ne pourroit-on pas croire que le mot Βουσιρις, qui, dans les livres coptes, est souvent écrit Πουσιρι, n'est autre chose que le nom d'Osiris, auquel se trouve joint l'article copte ?

BOUSCHÊM.

Cette ville est nommée plusieurs fois dans les actes du martyre de S.-Apater (3) et de S. Macaire (4). Au rapport de l'auteur de ce dernier ouvrage, dès que Constantin eut ordonné la destruction de l'idolâtrie, Soterichus, gouverneur de Bouschêm, s'étant mis en marche à la tête de ses soldats, renversa tous les temples qui se trouvoient dans cette ville et aux environs. Il commença par faire abattre un superbe temple d'Apollon, situé au nord de la ville, et qui renfermoit de grandes richesses, que le gouverneur employa à faire construire des églises. Il rasa jusqu'aux fondemens le temple

(1) De origine et usu obeliscorum, p. 288, note 31.
(2) Loc. laud. p. 55.
(3) Ms. copt. Vatican 63, fol. 69.
(4) Ms. copt. Vatican 59, fol. 81.

de Jupiter, qui étoit sur la place de Bouschêm, et éleva sur ses ruines une magnifique église. L'auteur de la Vie de S.-Macaire d'Égypte (1) fait mention d'un moine qui habitoit les déserts, aux environs de la ville de *Schêm*. C'est ainsi que porte le manuscrit du Vatican; mais je crois qu'il y a ici une erreur de copiste, et qu'il faut lire *Bouschêm*. On trouve *Ouschêm* dans un lexique saïdique de la bibliothéque impériale (2). Le vocabulaire memphitique de la bibliothéque de Montpellier écrit *Bouschem*. Dans les actes du Copte Jean (3), il est parlé d'un bourg nommé *Phanidjoït*, c'est-à-dire *le lieu des Oliviers*, situé dans le district ou le nome Τχωρα de *Pouschin*. La suite du texte ne permet pas de douter que ce mot ne désigne la même ville que les autres écrivains appellent *Bouschêm*. Son nom arabe, ainsi que je l'apprends du lexique cité plus haut, est *Ousim*. C'est ainsi que ce mot est écrit dans les deux dénombremens, qui placent cette ville dans la province de Djizeh (4). Dans la Description de l'Egypte de Macrizy (5), et dans l'Histoire des monastères d'Abou-Selah (6), on lit *Wasim*, et

(1) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 137.
(2) Ms. copt. 43, fol. 59.
(3) Ms. copt. Vatican 69, fol. 40, 42, 43.
(4) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. Vatic. 267.
(5) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58, 161 vers.
(6) Ms. Arab. 138, fol. 60, etc.

Aussim dans l'ouvrage de Vansleb (1). L'abbé Renaudot, dans son Histoire des patriarches d'Alexandrie, écrit partout *Vissim* ou *Wissim* (2). Cet ouvrage nous offre les noms de plusieurs évêques de cette ville; savoir, Abou-Hamoul, Moïse, Zakarie, Isaac, Mercure, et Ezéchias, qui étoit en même temps évêque de Djizeh.

Au rapport d'Abou-Selah (3), on voyoit dans cette ville une église sous l'invocation de la Vierge Marie. Elle avoit été rebâtie par les soins du prêtre George, natif du Saïd, et secrétaire de l'émir Sandal al-Modaffery. Cet écrivain ajoute que, si l'on en croit la tradition, Wasim renfermoit dans l'origine trois cent soixante-six églises qui avoient toutes des prêtres et des diacres, et dans chacune desquelles la messe se célébroit tous les jours de l'année.

Non loin de cette ville étoit situé le monastère de Nehia, sur lequel Abou-Selah nous donne des détails très-circonstanciés (4). Suivant cet écrivain, « le monastère de Nehia fut bâti par un marchand africain qui vint en Egypte, quarante ans avant le règne de Dio-

(1) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 17.

(2) Histor. patriarch. Alexandr. p. 199, 205, 207, 208, 227, 277, 281, 289, 444, 458.

(3) Ms. Arab. 138, fol. 60 vers.

(4) Ms. Arab. 138, fol. 61 et suiv.

clétien. Le khalife Moëzz, à l'époque où il entra dans cette province pour en prendre possession, étant venu camper devant ce monastère, et y ayant séjourné sept mois, fit planter vis-à-vis un beau jardin, et creuser au pied de la colline un puits surmonté d'une machine hydraulique, avec un réservoir dont l'eau devoit servir à abreuver les passans. Aujourd'hui, dit Abou-Selah, le puits est comblé ainsi que le réservoir, dont on n'aperçoit pas la moindre trace. Quant au jardin, il est maintenant en friche, et il n'y reste plus que quelques souches de sycomore et de lotus. Ce monastère fut brûlé et entièrement rasé, par ordre de Hakem. Mais un officier natif de Wasim l'ayant fait rebâtir, Hakem assigna aux moines un revenu annuel. Lors de la reconstruction de cet édifice, on y plaça des colonnes de granit. Le khalife Amir-bi-ahkam-Allah, dans le temps qu'il avoit pour visir Mohammed ben Fatek, étant allé visiter ce monastère, la porte qui étoit en fer se trouva trop basse. Le prince ne voulant pas être obligé de courber la tête, s'accroupit à terre, le visage tourné en dehors, et, entrant ainsi à reculon, il se releva dès qu'il eut passé la porte. Etant arrivé devant l'autel, il demanda à un des moines, quelle étoit la place du prêtre et celle du diacre. Lorsqu'on les lui eut indiquées, il se plaça à l'endroit destiné pour

le prêtre, et fit mettre le moine vis-à-vis de lui, au lieu que devoit occuper le diacre. Ensuite il fit le tour de l'église, et, ayant accepté le repas que lui avoient préparé les religieux, il leur fit remettre une somme de mille dirhems, et quitta le monastère avant la nuit, pour aller à la chasse. »

— « Avant cette époque, on n'arrivoit à l'autel qu'après avoir descendu et ensuite monté plusieurs marches. Mais le Scheïkh Aboul-fadl, fils de l'évêque, les fit enlever, et remplir ce creux que l'on recouvrit de dales de pierre. Il plaça devant le sanctuaire un voile soutenu par trois colonnes de marbre. Le khalife, lorsqu'il alloit à la chasse, venoit souvent visiter ce monastère, accompagné de ses officiers et de ses soldats. Il y fit bâtir, du côté du nord, un belvédère fort élevé et surmonté d'une coupole. La porte étoit placée en dehors du monastère; mais on y montoit de l'intérieur de cet édifice, par un escalier de pierre. Depuis cette époque, les vers ayant rongé la charpente de ce belvédère, il s'est entièrement écroulé, de manière qu'il n'en reste plus la moindre trace. Le khalife passa à différentes reprises plusieurs nuits dans le monastère. Chaque fois qu'il y venoit et que les religieux le recevoient à diner, il leur faisoit remettre une somme de mille dinars. Ces moines ayant ainsi amassé vingt-cinq mille dinars, em-

ployèrent cet argent à faire rétablir l'ancienne enceinte qui tomboit en ruines, et à faire bâtir auprès du monastère, la tour qui existe encore aujourd'hui. Chaque jour, quarante chameaux étoient employés à transporter les pierres et les briques qui servoient à cette construction. Dans l'intérieur de la tour, du côté du sud-est, on voit un puits alimenté par une source, et recouvert d'un toit. »

« Cependant les religieux enhardis par la libéralité du khalife, le prièrent d'accorder à leur couvent un espace de terrain qu'ils cultiveroient chaque année. Ce prince reçut favorablement leur demande, et concéda au monastère, par un diplôme authentique, écrit de sa main, une pièce de terre d'environ trente feddans, qui faisoit partie du canton de Daharmes, dans la province de Djizeh. Les moines en conservèrent la propriété, jusqu'à ce que les Kurdes s'étant rendus maîtres de l'Egypte, l'an 564, reprirent ce terrain; en sorte qu'il ne reste plus aux moines que le produit de la pêche. »

« Un des écrivains de Fostat étant entré dans ce monastère pour y chercher de l'eau, et ayant reconnu qu'elle y étoit fort rare, fit creuser un puits dans l'intérieur de la tour, vis-à-vis le mur de l'église méridionale. Les travailleurs ayant rencontré une roche, il fallut la percer dans une épaisseur de quatorze cou-

dées, ce qui coûta un dinar par coudée, sans compter les frais de creusement et de revêtement du puits. L'eau que l'on en tire est celle qui sert aujourd'hui à la consommation des moines. »

« L'église est sous l'invocation de Marthe et de Marie, sœurs de Lazare, dont les corps sont enterrés dans ce monastère, vis-à-vis le puits dont nous venons de parler. On voyoit dans l'église un réservoir qui recevoit l'eau par un conduit souterrain qui communiquoit avec le puits, mais il est aujourd'hui absolument comblé. Le monastère renfermoit un moulin bâti à la manière persane, et qui est maintenant détruit. Tout auprès de cette église est un gros donjon fort élevé et à trois étages. On y monte par un escalier placé dans l'intérieur de l'église. Ce donjon se trouvant fort délabré, l'écrivain Aboul-berekat, surnommé Ibn-Ketamah, le fit réparer à ses frais. Il fit également rétablir le mur qui entouroit le réservoir et le canal qui y conduisoit l'eau. »

« Dans le voisinage est une église sous l'invocation de S. Antoine, et qui tombe en ruines : vis-à-vis le monastère, on voit les débris de plusieurs cellules, qui servirent de retraite aux moines de S. Macaire, lorsqu'ils furent obligés d'abandonner leur monastère, du temps du patriarche Benjamin. »

« Ce couvent renferme deux cimetières, dont

l'un, qui est placé près de l'église de S.-Antoine, sert à la sépulture des évêques de Djizeh, et l'autre, qui est au pied du donjon, et où l'on ensevelit les moines, sert également de cimetière pour les habitans des bourgs voisins. »

« Les charpentes du monastère et de l'église, ayant été rongées par les vers (1), Ibn-Keta-

(1) On ne sera peut-être pas fâché de voir ici les détails que nous donne Macrizy sur les ravages causés par les vers. (Descript. de l'Egypte, art. de la rue d'Hosaïniah, T. 2, fol. 140 rect. Kitab-al-solouk, T. 2, fol. 358 vers.) « L'an 791 et les années suivantes, les vers qui attaquent les livres et les étoffes de laine, se multiplièrent d'une manière prodigieuse dans les environs du pré d'Al-zayat (le marchand d'huile), placé hors du Caire, entre Matariah et Seriakous. Un homme digne de foi m'assura que ces animaux lui avoient rongé quinze cents pièces d'étoffe, formant la charge de plus de quinze chameaux. Etonné d'un fait si extraordinaire, je pris, suivant mon usage, toutes les précautions possibles, pour m'assurer de la vérité, et je reconnus par mes propres yeux que les dommages causés par les vers n'avoient point été exagérés, et qu'ils avoient détruit dans le canton dont nous avons parlé, une grande quantité de bois et d'étoffes. Je vis près de Matariah des murs de jardin, sillonnés par de longues et profondes crevasses, qu'y avoient formées ces petits animaux. Mais vers l'année 821, ce fléau se fit sentir dans le quartier d'Hosaïniah, situé hors du Caire. Les vers, après avoir détruit les provisions de bouche, les étoffes, etc., ce qui causa aux habitans des pertes incalculables, attaquèrent les murailles des maisons, et rongèrent tellement les solives qui formoient les planchers qu'elles étoient absolument creuses. Les propriétaires se

mah le fit rebâtir. On substitua aux plafonds des voûtes de pierres, et les colonnes furent enfermées dans un large massif de maçonnerie. On ne laissa sans revêtement que les deux anciennes colonnes de granit qui étoient placées vis-à-vis l'image de la Vierge Marie. Aujourd'hui, continue l'écrivain, ce monastère qui est sous l'invocation de la Vierge, ne renferme que sept moines au plus. Il dépendoit autrefois de l'évêque de Djizeh. Mais le patriarche Marc, se l'étant réservé, permit à l'évêque de lever chaque année sur les religieux, un droit de trois dinars. »

Au rapport de Schabesty, cité par Abou-Selah et par Macrizy (1), « ce monastère, l'un des plus beaux et des plus agréables de toute l'Egypte, étoit dans une position admirable, et offroit un coup-d'œil magnifique, surtout à l'époque de l'inondation, où le Nil l'entouroit de toutes parts. Dès que les eaux étoient retirées, tout le terrain des environs se couvroit des fleurs les plus rares et les plus éclatantes. Aussi c'étoit un lieu de promenade

---

hâtèrent de démolir les bâtimens que les vers avoient épargnés, en sorte que ce quartier fut presque entièrement détruit. Ces animaux étendirent leurs ravages jusqu'aux maisons qui bordent la porte de la conquête, et celle de la victoire. Ils ne causèrent pas moins de dégâts à Médine, et à la Mecque, où ils rongèrent le plafond de la Kabah. »

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 226 rect.

extrêmement renommé. On comptoit dans ce monastère un grand nombre de religieux. Tout auprès étoit un canal où se rassembloit une multitude d'oiseaux de toute espèce, et qui fournissoit une pêche abondante. Aujourd'hui, ajoute Macrizy, cet édifice est absolument en ruines. »

A peu de distance de Wasim, étoit un petit bourg situé à l'occident du Nil, et que l'on nommoit en copte, Πονμονρος. On y voyoit une église sous l'invocation de S.-George. C'est ce que rapporte l'auteur des actes du Copte Jean (1). Abou-Salah fait mention de ce bourg, sous le nom de *Bonmoros* (2). Macrizy l'appelle *Aboul-nomros* (3). Au rapport de cet écrivain, l'église dont nous avons parlé, fut démolie l'an 780 de l'hégire (4). Voici ce qui donna lieu à cet événement. « Quelques années avant cette époque, un fakir, du pays de Zeïla, ayant passé la nuit dans le voisinage du bourg d'Aboul-nomros, entendit le bruit des cloches, et apprit qu'elles sonnoient également pendant la prière du vendredi, de manière qu'on entendoit à peine la voix du prédicateur. Il

(1) Ms. copt. Vatican 69, fol. 46.

(2) Ms. Arab. 138, fol. 60 vers.

(3) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 162 rect.

(4) Ib. T. 3, fol. 227 vers. 228 rect. Kitab-al soluuk, T. 2, Ms. Arab. 673, fol. 115.

s'adressa au sultan Schaban, et sollicita la destruction de cette église; mais, comme sous ce règne les chrétiens coptes jouissoient d'une grande faveur, sa requête n'eut aucun succès. Il partit alors pour le Hedjaz, d'où il revint après un laps de temps considérable, muni de certificats qui attestoient qu'étant debout auprès du tombeau du prophète, il l'avoit conjuré d'obtenir de Dieu la destruction de l'église d'Aboul-nomros. Ayant présenté ces pièces à l'Atabek Barkok, celui-ci ordonna au Mohtesib (1), Djemal-ed-din, de se transporter à l'église en question, et d'examiner l'état des choses. Cet officier s'étant rendu sur les lieux, et ayant pris des informations auprès des habitans du canton, crut devoir ordonner la fermeture de l'église. Il retourna ensuite auprès de l'Atabek, auquel il rendit compte de ce qu'il avoit appris. Barkok ayant mandé le patriarche des jacobites, le traita avec mépris. Cependant les chrétiens mirent tout en œuvre pour obtenir l'ouverture de l'église, et dépensèrent pour cet objet des sommes considérables. Le Mohtesib en ayant informé l'Atabek, celui-ci ordonna la démolition de cet édifice. Le Mohtesib qui avoit provoqué cette mesure, se chargea de l'exécution, et ayant détruit l'église, il éleva une mosquée

(1) C'est-à-dire l'officier chargé de la police.

à la place ». Mais au rapport du même écrivain(1), cette église fut ensuite rebâtie. Ce bourg est nommé par Norden *Abunumerus*, et par Vansleb *Abunumros*. Ce dernier y place un monastère de S.-Côme et S.-Damien. Il nous apprend qu'il étoit allé lui-même dans cet endroit (2). Quant au bourg de *Phanidjoit*, il est aisé de le reconnoître dans celui de *Zeitoun*, dont le nom signifie l'*Olivier*, et que Norden et Bruce placent, comme l'auteur copte, sur la rive occidentale du Nil.

ΦΒΩΟΥ, PHBÔOU.

C'est le nom d'un monastère fondé par S.-Pachôme, et appelé en latin *Pabau*. On lit dans les actes coptes (3), que le nombre des anachorètes de Tabenne s'étant fort multiplié, S.-Pachôme fut averti en songe de se transporter à un bourg désert, situé plus au nord, et d'y bâtir un monastère. En effet, ce saint y étant allé avec quelques-uns de ses religieux, y construisit un mur, des maisons, et une petite chapelle, du consentement de l'évêque de Diospolis. Nous lisons plus bas que S.-

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 234 vers.
(2) Relatione dello stato presente dell' Egitto, p. 204.
(3) Ms. copt. Vat. 69, fol. 162.

Pachôme, (1) après avoir fait la visite des monastères, retourna à Phbôou. S. Théodore se rendit un jour dans ce lieu pour voir S.-Pachôme (2). Ce dernier étoit un jour à Tabenne (3) avec ses religieux, occupé à faire les pains nécessaires pour la consommation de Phboôu; car il n'y avoit point encore de boulangerie dans ce monastère. Les frères revenant d'Alexandrie (4), où ils étoient allés vendre des nattes et acheter les provisions nécessaires pour les malades, trois hommes montèrent avec eux dans la barque et voguèrent au midi, vers le monastère de φβωου, dans l'intention d'embrasser la vie cénobitique. On lit dans l'histoire de S.-Théodore (5), qu'Artemius, officier de l'empereur, vint à la tête d'une troupe de soldats, faire des perquisitions dans le monastère de Phbôou, pensant y trouver S.-Anathase. Ailleurs (6), on voit que les frères étoient assemblés dans ce lieu pour célébrer la fête de Pâques. L'auteur de la vie de S.-Schenoudi, nous apprend (7) que ce saint reçut la visite de Martyrius de φβωου. Ce mo-

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 168.
(2) Ib. fol. 181.
(3) Ib. fol. 183.
(4) Ib. fol. 223.
(5) Ib. fol. 4, 5.
(6) Ib. fol. 32.
(7) Ms. copt. Vat. 66, fol. 47.

nastère est nommé πβουυ, dans un fragment saïdique, publié par Mingarelli. (1). Enfin, on lit πβαου dans un fragment saïdique inédit, écrit dans le même dialecte, et dans lequel il est fait mention d'Abraam, archimandrite de ce monastère. Si l'on en croit l'auteur du lexique copte de Montpellier, φβωου est la même ville qui porte en arabe le nom d'Adfou. Mais cette assertion ne me paroît nullement admissible. En effet, Phbôou, qui étoit située dans le diocèse de *Diospolis parva*, ne peut être prise pour Adfou, qui d'ailleurs portoit en copte le nom de Ατβω, ainsi qu'on l'a pu voir ci-dessus. Phbôou existe encore aujourd'hui sous le nom de *Fau*, ou *Faou*, ville qui porte le titre de *Kascheflik* (2), et qui est située sur la rive orientale du Nil, vis-à-vis de Hou, l'ancienne *Diospolis parva*. Au rapport d'Abou-Selah (3), on voit dans cette ville un monastère et une église, sous l'invocation de S.-Pachôme. L'église qui est très-vaste, a cent cinquante coudées de longueur et soixante-quinze de largeur. Ses colonnes étoient de marbre, et toutes les figures qu'elle renfermoit, étoient de verre coloré et enrichi d'or. « Cet édifice, ajoute l'auteur, fut détruit par

(1) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. 185.
(2) Nouveau mém. des mission. du Levant, T. 2, p. 157.
(3) Ms. Arab. 138, fol. 103 vers. 104 rect.

ordre du khalife Hakem, et, à l'époque où j'écris, il est absolument en ruines. »

ΠIENATON.

Voyez sur ce lieu ce que j'ai dit à l'article de *Schihêt*.

EhPIT, EHRIT.

Dans la vie de S.-Onuphre (1), il est parlé d'un monastère situé dans le nome de Schmoun, hors de la ville d'Ehrit. Les deux dénombremens arabes (2), nous font connoître deux villes ou bourgs de ce nom, l'un dans la province de Fioum, et l'autre dans celle de Behnesa. Ce dernier est indubitablement celui dont il s'agit dans le passage que je viens de citer.

ΘBAKAT, THBAKAT.

Dans la vie de S.-Pachôme (3), il est fait mention de plusieurs anachorètes qui habitoient plus au midi que ce saint, dans un lieu nommé *Θβακατ*.

(1) Ms. copt. Vat. 65, fol. 106.
(2) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(3) Ms. copt. Vat. 69, fol. 144.

⊖BHOY, THBÊOU.

On lit dans la vie de S.-Pachôme (1), que Pétrone qui étoit natif du bourg de *Pdjodj*, dans le nome de *Hó*, l'ancienne *Diospolis parva*, désirant embrasser la vie monastique, se retira dans une des terres de son père, au lieu nommé *Thbéou* ⲑⲃⲏⲟⲩ, et y bâtit un monastère qu'il réunit ensuite à ceux de S.-Pachôme. Celui-ci, peu de temps après, ayant fondé, dans les environs de Schmin (Panopolis), un monastère nommé ⲧⲥⲙⲓⲛⲉ, *Tsmine*, y établit Pétrone pour supérieur, et donna la conduite de Thbêou à un de ses religieux nommé Apollonius. On voit par là que ce lieu devoit être situé dans le nome de *Diospolis parva*.

⊖MOYI, THMOUI.

Cette ville dont il est fait quelquefois mention chez les écrivains coptes, étoit, du temps d'Hérodote (2), la capitale d'un nome particulier, au lieu que Ptolémée (3) et Aristide (4) nous la représentent comme étant la capitale du nome Mendésien, ce qui s'accorde bien

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 164, 165.
(2) Historia, lib. II, cap. CLVI, p. 185.
(3) Geographia, lib. IV, p. 124.
(4) Opera, T. II, p. 361, ed. Jebb.

avec le témoignage de Pline, qui, dans le recensement des nomes de la Basse-Egypte, fait mention du nome de Mendès (1), et ne dit pas un mot de celui de Thmoui ou Thmuis. Mais il est facile de concilier entre eux ces différens auteurs. Car il s'agit seulement de supposer qu'originairement les deux nomes étoient séparés l'un de l'autre; mais que dans la suite ils furent réunis de manière à n'en former qu'un, dont Thmuis étoit la capitale. Quoi qu'il en soit, cette ville est rangée, par Ammien-Marcellin, au nombre des principales de l'Egypte (2). Les actes de S.-Noub (3) font mention de Magmentius, gouverneur de Thmoui. On lit dans l'histoire du diacre Evagrius (4), que Théophile, patriarche d'Alexandrie, vouloit le nommer à l'évêché de Thmoui. Enfin, un fragment saïdique de la bibliothèque impériale, passant en revue quelques évêques qui avoient défendu courageusement la doctrine orthodoxe, met de ce nombre Sérapion, évêque de Thmoui, qui est bien connu dans l'histoire ecclésiastique, et auquel nous devons la vie de S.-Macaire. On distingue aussi parmi les évêques de cette

(1) Lib. V, cap. 9, T. 2, p. 321, ed. Franzio.
(2) Lib. XXII, cap. 16, p. 341, ed. Valesio, 1681.
(3) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 250.
(4) Ms. copte du Vatican 64, fol. 177.

ville, S.-Philéas, qui souffrit le martyre dans la persécution de Dioclétien (1). D'Anville (2) croit reconnoître l'emplacement de cette ville dans un lieu nommé aujourd'hui *Tmaïé*; et son opinion, adoptée par MM. Larcher (3) et Hennicke (4), est encore confirmée par le témoignage des écrivains arabes. L'auteur d'un dénombrement souvent cité (5), place dans la province de Mortahiah et Dakhaliah, un lieu nommé *Tamwaïh*, autrement *Tamaïeh*. Iakout, cité par Macrizy (6), nous apprend qu'il existe en Egypte deux bourgs appelés *Tamwaïh*, dont l'un est situé dans le district de Mortahiah, et l'autre dans la province de Djizeh.

Quant à ce qui regarde le nom de Thmoui, S.-Jérôme prétend (7) que ce mot, en langue égyptienne, signifie *un bouc*. Lacroze (8) croit y reconnoître le mot μουι, qui en copte désigne *un lion*. Mais si l'on adoptoit cette étymologie, il faudroit écrire θμουι, et traduire

(1) Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, pag. 149, 153.

(2) Mémoires sur l'Egypte, p. 91.

(3) Histoire d'Hérodote, 2e. édit. T. 8, p. 565.

(4) Geographia Africæ Herodotea, p. 59.

(5) Ms. Arab. 693.

(6) Art. des monastères, Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 226 rect.

(7) Adversûs Jovin. lib. II, cap. 6.

(8) Lexicon copticum, p. 23.

la lionne, et non *le lion*, puisque le ϯ est l'article du féminin. Jablonski le dérive de ⲙⲟⲩⲓ, *lumière* (1). Pour moi, je pense que ce nom signifie *la ville*. En effet, telle est la signification du mot ⲙⲟⲩⲓ, qui prend indifféremment devant lui ϯ ou ⲧⲓ, marques caractéristiques du féminin. Quoique cette acception ne se trouve pas dans le dictionnaire de Lacroze, j'en ai rencontré plusieurs exemples. Au rapport de l'écrivain auquel nous devons la vie de S.-Schenoudi (2), on voyoit sur la rive occidentale du Nil, vis-à-vis Schmin (Panopolis), une ville ⲟⲩⲙⲟⲩⲓ, qui renfermoit des jardins, et que l'on appeloit la ville de *Panehêou*, ϯⲙⲟⲩⲓ ⲙⲡⲁⲛⲉϩⲏⲟⲩ. Plus bas, on lit ces mots : Il sortit vers la ville ⲧⲓⲙⲟⲩⲓ, située sur le bord du fleuve. Dans les actes de S. Til (3), il est fait mention de ⲥⲁⲃⲁϩⲟⲩ, *Sabarou*, petit bourg qui dépendoit de la ville ⲧⲓⲙⲟⲩⲓ, de Pschati, l'une des métropoles de l'Egypte. Je sais que le savant père Géorgi, qui a publié ce passage (4), traduit d'une manière bien différente : *Thmui, olim metropolis AEgypti.* Mais cette version est absolument inexacte, et je ferai voir ailleurs ce que c'étoit que la ville de

(1) Opuscula, T. 1, p. 89.
(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 51.
(3) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 158.
(4) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. LXXXVII, et CXCV.

Pschati. Ces passages rendent, ce me semble, assez probable l'étymologie que j'ai proposée. J'ajouterai que peut-être le mot ⲙⲟⲩⲓ a-t-il également signifié *un port*. Car dans le vocabulaire memphitique de Montpellier, et dans un lexique saïdique de la bibliothèque impériale (1), le nom de la ville de ⲑⲙⲟⲩⲓ est rendu en arabe par *al-mawrad* ou *al-mawradah*, c'est-à-dire, *le port*. Cependant je suis porté à croire que cette signification, si elle est réelle, n'a été introduite dans la langue qu'à une époque assez récente. Car il me semble qu'elle ne sauroit convenir aux passages que j'ai cités plus haut.

Dans le missel copte, publié par Tuki, il est fait mention de l'abbé Paul, de la ville de Tamauh, ⲧⲁⲙⲁⲩⲏ. Un fragment donné par Mingarelli (2), porte ⲣⲉⲙϑⲁⲙⲙⲟⲏ (de la ville de Thammoh). Le père Géorgi croit (3) que le mot *Tamauh* ou *Thammoh*, désigne ici la ville de *Thmoui*, qu'au lieu de ⲡⲁⲩⲗⲉ, il faut lire ⲫⲓⲗⲉ, et reconnoître ici S.-Philéas qui fut évêque de Thmoui, et souffrit le martyre. Mais ce savant est dans l'erreur. En effet, il ne s'agit point ici de S.-Philéas, mais d'un abbé Paul, fort révéré chez les Coptes, et qui, dans le

(1) Ms. copt. 46, fol. 176.
(2) Ægypt. codic. reliquiæ, p. 353.
(3) Fragment. evangel. S. Johannis, præfat. p. VIII.

calendrier publié par Ludolf, est désigné sous le nom de Paul de Tamaw (1). Le synaxare qui en fait mention, au septième jour du mois de Babeh (Paopi) (2), ne lui donne nullement le titre d'évêque. Il nous apprend seulement qu'il étoit natif de Tamwaïh, et qu'il se retira sur la montagne d'Ansena, où il se livra à des austérités d'un genre fort bizarre. Macrizy place dans le canton d'Aschnin une église sous l'invocation de l'abbé Paul de Tamwaïh.

Quant au nom de Ταμαυὴ ou Θαμμεὴ, qui ne sauroit convenir à la ville de Thmoui, je crois que l'on peut, avec plus de raison, l'appliquer au bourg de la province de Djizeh, dont Iakout et Abou-Selah font mention sous le nom de Tamwaïh. L'histoire des patriarches d'Alexandrie (3) et les deux dénombremens (4) écrivent Tamweh ou Tamouh, ce qui s'approche davantage de la prononciation des Coptes. Et cette orthographe a été adoptée par Macrizy lui-même, qui nous apprend (5) que l'émir Taz reçut à titre de fief le canton de Tamweh, dans la province de Djizeh. C'est sans doute le même endroit que

(1) Commentar. ad histor. Æthiopic. p. 394.
(2) Ms. Arab. S. Germain 121.
(3) Ms. Arab. 140, p. 155, 172.
(4) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(5) Kitab-al-solouk, Ms. Arab. 672, fol. 120 5.

les actes de S. Apater nomment Ταμμωου et qu'ils placent dans le nome de Memphis (1). Ce lieu qui du temps de Macrizy n'étoit plus qu'un bourg, avoit été une ville épiscopale. Car c'est de cette ville, et non de celle de la Basse-Egypte, qu'il est question dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie, partout où l'abbé Renaudot a mis le nom de *Tmuis* (2). En effet, dans un de ces passages, l'évêque de *Tmuis* (3) se trouve rangé parmi ceux du Saïd. Dans un autre endroit le monastère de la cire (*Dir-al-schama*) est placé dans le diocèse de Tmuis. Or, il ne faut qu'ouvrir Abou-Selah pour se convaincre que ce monastère est situé près de Tamwaïh de la province de Djizeh.

Au rapport d'Abou-Selah (4) et de Schabesty (5), Tamwaïh étoit situé à l'occident du Nil, vis-à-vis de Holwan. On y voyoit un monastère de S. George, où se rassembloient les chrétiens des cantons voisins. Il étoit placé sur une pointe de terre qui avançoit dans le fleuve, et environné d'une enceinte de forme ronde. La position en étoit charmante, les bâtimens bien entretenus, et on y comptoit un grand nombre de moines. Son église étoit sous l'invocation

(1) Ms. copt. Vat. 63, fol. 66.
(2) Histor. Patriarch. Alexandr. p. 428, 458, 473.
(3) Ib. p. 458.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 67 rect. et vers.
(5) Ap. Macrizy, T. 3, fol. 226 rect.

de S. Mercure. Tout auprès s'élevoit un donjon où l'on montoit de l'intérieur de l'église. Du haut de cette tour, la vue étoit magnifique, et l'on apercevoit de tous côtés de beaux jardins, des bois, des plants de palmiers, des vignes et des campagnes bien cultivées. Aussi ce monastère étoit-il pour les habitans de Fostat un lieu de promenade très-renommé.

Cet édifice fut bâti sous le règne du khalife Amir, par les soins du Scheïkh Aboul-yemen, et de son fils Aboul-mansour. Afdal, qui étoit alors visir, venoit souvent à ce monastère, en partie de plaisir, et y séjournoit quelque temps. Il fit planter dans le voisinage un beau jardin, rempli de palmiers et d'arbres de toute espèce, et l'entoura d'une forte haie. Il y fit creuser des puits, qui étoient surmontés de machines hydrauliques. La location de ce jardin rapportoit chaque année au trésor public une somme de dix dinars. Mais bientôt après, le produit de ce terrain ayant été abandonné aux moines, ils l'employèrent à faire construire dans l'intérieur des murs un pressoir à huile, garni de toutes ses pièces. Ce monastère possédoit quarante-sept feddans de terre, qui, sous le règne de Saladin, furent partagés entre des Curdes et d'autres soldats de la milice.

« On conserve dans l'église, ajoutent ces écrivains, le corps de S. Paphnuce, supérieur de ce monastère, et dont on célèbre la fête le quin-

zième jour du mois d'Amschir. On y voit une statue de la vierge Marie. Afdal aimoit beaucoup venir s'asseoir en haut du donjon. »

« Le Scheïkh Aboul-yemen avoit fait faire, pour l'usage de cette église, une patène, un calice, un chalumeau, un encensoir, et une croix d'argent massif, et un rideau de soie de la plus grande beauté. »

« Dans les environs, est une grande et belle église, sous l'invocation du martyr S. George, une église de la vierge Marie, une du martyr Mehraïl et une de l'archange S. Michel. »

Dans la province de Djizeh étoit un autre bourg nommé *Damouh* ou *Damouh-al-siba (Damouh des lions)* (1). On le trouve indiqué dans les dénombremens arabes (2). « Il renfermoit un petit monastère et une église sous l'invocation de S. Côme et de S. Damien. Elle avoit été rebâtie par les soins d'Abou-Saïd, l'un des écrivains de la chancellerie. Tout auprès, étoit un jardin avec un puits, surmonté d'une machine hydraulique. Dans le même canton, on voyoit une synagogue entourée d'un mur circulaire. Cette enceinte renfermoit les maisons des juifs, un jardin planté de palmiers, et d'autres arbres, avec un puits de forme ronde. »

---

(1) Macrizy, Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 226 rect. Abou-Selah, Ms. Arab. 138, fol. 66, 67.

(2) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.

« Si l'on en croit les chrétiens, dit Macrizy(1), cette synagogue étoit autrefois un monastère qui leur appartenoit, et qu'ils vendirent aux juifs, dans un temps de détresse. » « Aujourd'hui, dit ailleurs le même écrivain (2), c'est la plus célèbre synagogue que les juifs ayent en Egypte, parce qu'ils prétendent que Damouh étoit l'endroit où se retiroit Moyse pendant son séjour auprès de Pharaon. Ils assurent que la synagogue, telle qu'elle est à présent, fut bâtie environ quarante ans avant la ruine de Jérusalem, par l'empereur Tite. On y voit un arbre d'une grosseur extraordinaire, qui, suivant la tradition unanime des juifs, existe depuis le temps de Moyse. Si on les en croit, ce prophète ayant planté son bâton, il prit racine, et produisit un arbre de la plus grande beauté, dont les branches étoient verdoyantes, et dont le tronc ne cessoit de prendre de l'accroissement, tant en grosseur qu'en hauteur. Le sultan Schaban ben Hosaïn, faisant construire son collége, situé au bas du château de la montagne, et ayant entendu vanter la beauté de cet arbre, ordonna de le couper, afin d'employer le bois dans la charpente de l'édifice. Ceux qui avoient été chargés de cette commission, étant arrivés à Damouh, l'arbre se trouva courbé, raboteux

(1) T. 3, fol. 226 rect.

(2) Article des synagogues, T. 3, fol. 197 rect. et vers.

et si difforme, qu'ils ne jugèrent pas à propos de l'abattre. Quelques jours après, un juif ayant eu commerce avec une femme de sa nation, à l'ombre de cet arbre, les branches s'abaissèrent vers la terre, les feuilles se fanèrent et se desséchèrent si bien, qu'il n'en resta pas une seule de verte. Tel est l'état dans lequel il est encore aujourd'hui. Chaque année, au mois de Sivan, le jour de la fête de *Khitab* (la pentecôte) on célèbre dans la synagogue de Damouh une fête solennelle, où les juifs se rendent de toutes parts avec leurs familles; car ils ont substitué ce pélerinage à celui de Jérusalem. »

THMOUSCHONS.

Dans la vie de S. Pachôme, il est fait mention d'un religieux, nommé Jonas, supérieur de la congrégation de Thmouschons (1). Un jour S. Pachôme s'embarqua sur un petit bateau pour aller visiter le monastère de Thmouschons, dont, à cette époque, l'abbé Corneille étoit le supérieur (2). S. Pachôme étant parti un soir de son monastère de Phbôou avec S. Théodore, ils marchèrent, la moitié de la nuit, avant que d'arriver à Thmouschons (3). Ensuite ils retournè-

(1) Ms. copte Vatic. 69, fol. 162.
(2) Ib. fol. 166, 167.
(3) Ib. fol. 186.

rent au midi vers Phbôou. Thmouschons étoit situé sur le bord occidental du Nil. Car nous lisons (1) que S. Théodore, envoyé par S. Pachôme vers les religieux de ce monastère, étant arrivé à Schenesêt, s'assit sur le bord du fleuve, afin d'attendre un batelier qui le conduisît à la rive occidentale. Dans la vie de S. Théodore (2), il est fait mention d'Apollonius, supérieur de Thmouschons. Dans les lettres de S. Pachôme, ce lieu est appelé : *Monasterium Mochanseos* (3). C'est sans doute le même qui, dans un vocabulaire saïdique de la bibliothéque impériale, porte le nom de *Mouschans* (4), que le traducteur arabe a rendu par *Makhans*, ou peut-être *Mokhans*. Or nous trouvons un lieu ainsi nommé dans la province de Kous (5).

IEBAIA, IEBLIL.

Les actes de S. Didyme parlent de Berschenoufi, qui étoit lecteur du lieu nommé *Ieblil* (6).

(1) Ms. copt. Vat. 69, fol. 205.
(2) Ib. fol. 30.
(3) Codex regularum, ed. Luc. Holstenio. Lutet. 1684, p. 54, 55, 64.
(4) Ms. copte 43, fol. 59.
(5) Ms. arabe 693, fol. 119. vers.
(6) Ms. copte du Vatican 62, fol. 255.

KAIΣ, KAÏS.

On lit dans les actes de S.-Epimé (1), que Hrokellien ou Herculien avoit été nommé gouverneur des trois villes *Hnés*, *Pemdje* et *Kaïs*. Dans la vie du patriarche Isaac (2), il est fait mention de Grégoire, évêque de Kaïs. Un vocabulaire saïdique (3), écrit Κους; mais la première leçon est la seule véritable, et a été conservée par les Arabes, qui donnent à cette ville le nom de Kaïs. L'Edrisy nous apprend que c'est une place ancienne, située sur la rive occidentale du Nil, à environ vingt mille de Dehrout. Macrizy nous donne les détails suivans (4): « Kaïs est une ville voisine de Behnesa. Au rapport d'Ibn-Abdelhakam, elle doit son nom à Kaïs ben Hareth, qui, ayant été envoyé dans le Saïd par Amrou ben-el-As, s'arrêta dans cette ville. On fabrique à Kaïs des robes de laine et des manteaux de duvet de chèvre, qui ne se trouvent en aucun lieu de l'univers, si ce n'est en Egypte. Quelques Egyptiens racontent que Moawiah ben Aby-Sofian, étant devenu vieux, ne pouvoit parvenir à se réchauffer. Tous ceux qui

(1) Ms. copt. Vat. 66, fol. 118.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 230.
(3) Ms. copte 46, fol. 176.
(4) Ms. Arab. 673.C. T. 1, fol. 159 rect. et vers.

l'entouroient, s'accordèrent à lui dire que, s'il vouloit se procurer de la chaleur, il n'avoit qu'à faire usage des manteaux de poil de chèvre écrus et sans aucune teinture, qui se fabriquoient en Egypte. En conséquence, il en fit faire un grand nombre; mais un seul lui suffit. On voit aussi à Kaïs et à Behnesa, des fabriques de tapis et de tentes qui sont fort renommées. Sous le règne d'Al-Kamel, fils d'Al-Adel, on découvrit à Kaïs, du côté qui avoisine Behnesa, un réservoir souterrain. Le gouverneur de la province voulant examiner avec soin ce monument, fit rassembler de toutes parts des nageurs et des plongeurs habiles, au nombre de plus de deux cents. Tous, sans en excepter un seul, descendirent dans le bassin. Mais ils ne purent trouver ni le fond ni les bords. Le gouverneur fit construire une barque longue et étroite, afin qu'elle pût pénétrer par l'ouverture. On y plaça des cables dont le bout étoit attaché à des pieux plantés près de l'entrée du souterrain. Le gouverneur, après l'avoir bien garnie de provisions de bouche, y fit embarquer des hommes, auxquels il donna des instrumens qui pussent leur servir à reconnoître les heures du jour et de la nuit, un grand nombre de flambeaux, et tout ce qui étoit nécessaire pour se procurer du feu et de la lumière. Il leur recommanda d'aller en avant jusqu'à

ce qu'ils eussent consommé la moitié de leurs vivres. Ces hommes, pour remplir la commission dont ils étoient chargés, s'enfoncèrent avec leur barques dans l'aqueduc, au milieu d'une obscurité profonde. Ils s'avançoient en filant leurs cables, mais sans pouvoir découvrir les bords du bassin. Enfin, voyant leurs provisions considérablement diminuées, ils cessèrent de ramer en avant, tirèrent leurs cables pour retourner sur leurs pas, et arrivèrent à l'entrée du souterrain. Leur voyage avoit été de six jours, dont les quatre premiers furent employés à pénétrer dans l'intérieur du réservoir et à en chercher les bords; les deux autres à revenir au lieu d'où ils étoient partis. Pendant tout cet intervalle, ils ne purent atteindre l'extrémité du bassin. L'émir Ala-ed-din-Tanboga, gouverneur de Behnesa, écrivit ces détails au sultan qui en fut extrêmement surpris. Le siège de Damiette par les Francs l'empêcha alors de faire beaucoup d'attention à cette découverte. Mais après la retraite des ennemis et son retour au Caire, il se transporta sur les lieux, et vit par lui-même le bassin dont nous avons parlé. »

Je dois remarquer ici combien est futile la prétention des Arabes qui veulent que Kaïs doive son nom à un de leurs compatriotes. En effet, nous avons vu que cette ville existoit et étoit connue sous le nom de Καις, long-

temps avant la conquête de l'Egypte par les Musulmans. Les deux dénombremens placent Kaïs dans la province de Behnesa (1). Il est parlé de cette ville en plusieurs endroits de l'histoire des patriarches d'Alexandrie (2). Le père Lequien croit qu'elle répond à l'ancienne *Cusæ* ou *Chusis* (3), ce qui ne me paroît nullement probable. Du reste, on peut consulter sur ce qui regarde cette ville, l'abbé Renaudot (4), le père Géorgi (5) et M. Hartmann (6).

ΚΑΝΩΠΟΣ, CANOPE.

Dans l'éloge de l'évêque Macaire, il est fait mention de Canope (7) et du monastère de cette ville (8). C'est sans doute le même que S.-Jérôme, en tête de la règle de S.-Pachôme, désigne sous le nom de monastère de la pénitence. *Monasterium Metanœæ, quod de Canobo in pœnitentiam felici nominis*

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(2) Histor. patriarch. Alexandr. p. 176, 177, 184, 450, 458.
(3) Oriens christianus, T. 2, col. 597, 598.
(4) Liturgiæ orientales, T. 1, p. 452.
(5) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. LVIII.
(6) Edrisii Africa, p. 381, 498.
(7) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 157.
(8) Ib. fol. 157, 161.

conversione mutatum est (1). A deux stades de Canope, étoit un bourg nommé *Manuthe*, c'est-à-dire, *lieu divin* (2) C'est le même qui, dans Etienne de Byzance, est appelé Μανεθις.

KAhI-OP, KAHI-OR.

C'étoit le nom d'un monastère fondé par S.-Théodore, et qui paroît avoir été situé dans les environs d'Hermopolis. Nous lisons dans la Vie de S.-Théodore (3), que S.-Athanase, ayant passé quelques jours à Hermopolis, alla visiter les monastères de *Nouoi*, Νουοι, et de *Kahi-or*. Ce dernier mot, en langue égyptienne, signifie *la terre de Horus*. Peut-être ce lieu répond-il à celui que Strabon nomme Ἑρμοπολιτικὴ Φυλακὴ (4), *Hermopolitana custodia*, et qui, au rapport de ce géographe et de Ptolémée (5), étoit situé sur la rive occidentale du Nil.

NIKENTΩPI, NIKENTORI.

Tel est le nom que porte ordinairement, chez les auteurs coptes, l'ancienne ville de

(1) Codex regularum, ed. Holstenio, 1684, p. 33.
(2) Bollandi acta sanctorum, januarii, T. 2, p. 1088.
(3) Ms. copt. Vat. 69, fol. 28.
(4) Rerum geographicarum lib. XVII, p. 813.
(5) Geographia, lib. IV, p. 121.

Tentyris, célèbre dans l'antiquité par la haine de ses habitans pour les crocodiles (1). On lit Ⲛⲓⲕⲉⲛⲧⲱⲣⲓ dans le vocabulaire memphitique de Montpellier. Les actes coptes de S.-Pachôme (2) font mention de Sarapion, évêque de Ⲛⲓⲕⲉⲛⲧⲱⲣⲓ, le même qui, dans la Vie de S.-Pachôme, publiée en latin par Rosweyde (3), est nommé S.-*Aprion*, *Tentyrorum episcopus*. Mais il est clair que dans ce passage il y a une faute de copiste, et qu'il faut lire *Sarapion* ou *Sérapion*. Cette leçon, indiquée par le copte, est encore confirmée par le texte grec, qui porte Σεραπιων. Dans les actes de S.-Apater (4), il est parlé de S.-Paphnuce Ⲡⲓⲣⲉⲙⲛⲓⲕⲉⲛⲧⲱⲣⲓ. On lit Ⲛⲓⲕⲉⲛⲧⲱⲣⲓ dans deux vocabulaires saïdiques de la bibliothéque impériale (5), Ⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲣⲓ dans un autre Lexique (6), et Ⲛⲓⲅⲉⲛⲧⲱⲣⲓ dans un fragment saïdique, publié par Mingarelli (7). Les actes de S.-Paphnuce font mention d'une ville nommée *Genterie*, que le savant Tillemont juge avoir été inconnue à tous les géographes (8). Mais le père Géorgi, aidé de l'analogie

(1) Plin. histor. natur. lib. VIII, cap. 25. Juvenalis satyra XV, p. 325, ed. Henninio, 1685.
(2) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 148.
(3) Vitæ patrum, ed. de 1628, p. 123.
(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 67, 69, 74.
(5) Ms. copt. 44, fol. 79, Ms. copt. 46, fol. 176.
(6) Ms. copt. 43, fol. 58.
(7) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. 227.
(8) Histoire ecclésiastique, T. V, p. 354.

du nom copte, a très-bien prouvé (1) que Genterie n'étoit autre que Tentyris.

Au reste, cette ville porte encore chez les auteurs coptes le nom de ⲛⲓⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲓ, qui se rapproche davantage de la leçon adoptée par les Grecs et les Latins. Les actes coptes de S.-Pachôme parlent de Denis, prêtre de ⲛⲓⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲓ (2), et d'une femme de la même ville ⲩⲧⲉⲛⲓⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲓ (3) guérie par ce saint. Dans les actes du martyre de S.-Paphnuce (4), on lit ces mots : *Ils abordèrent à une ville nommée Tentôri*, ⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲓ. Un fragment saïdique, publié par Mingarelli, offre ⲛⲓⲧⲉⲛⲧⲱⲣⲓ (5). Cette ville, comme on le sait, porte aujourd'hui le nom de *Denderah*. Le père Lequien a rassemblé les noms de quelques-uns de ses évêques (6), auxquels on peut ajouter Macaire, qui assista à la consécration du Saint-Chrême, faite par le patriarche Gabriel (7). Les Arabes ne nous donnent sur cette ville presque aucun renseignement. La courte description que fait Macrizy du berba de Denderah, a été traduite et publiée par M. Silvestre

(1) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. CLII.
(2) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 156.
(3) Ib. fol. 157.
(4) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 50.
(5) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. 231.
(6) Oriens christianus; T. II, col. 607, 608.
(7) Ms. Arab. 37, fol. 81.

de Sacy (1). Les voyageurs modernes nous offrent sur ce sujet des détails beaucoup plus circonstanciés. On peut consulter les passages qu'indique, avec la plus grande exactitude, le savant M. Hartmann (2), et auxquels il faut ajouter le témoignage de M. Browne (3).

Kircher (4), et après lui Lacroze (5), ont cru reconnoître le nom de Tentyris dans celui de *Tianoscher*, qui se trouve dans les vocabulaires coptes. Mais cette hypothèse n'est nullement admissible. En effet, le mot *Tianoscher*, dans le lexique publié par Kircher, et dans celui de la bibliothéque de Montpellier, est rendu en arabe par *Danouscher*. Or ce lieu est bien éloigné de Denderah. Car les deux dénombremens (6) placent Danouscher dans la province de Garbiah. Nous apprenons de deux passages de l'Histoire des patriarches (7), que ce lieu dépendoit du diocèse de Sakha, et renfermoit une église, sous l'invocation de S.-Ptolémée martyr.

---

(1) Observations sur le nom des pyramides, p. 85.

(2) Edrisii Africa, p. 516.

(3) Voyage dans la haute et la basse Egypte, T. 1, p. 193.

(4) Lingua Ægyptiaca restituta, p. 208.

(5) Lexicon Ægyptiacum, p. 4.

(6) Ms. Arab. 693, Vatic 267.

(7) Ms. Arab. 140, p. 11, 59.

KEFT.

C'est ainsi que les Coptes écrivent ordinairement le nom de la ville que les Grecs appeloient Coptos. Cependant un vocabulaire saïdique offre Κεβτω (1) et un autre Κιπτο (2). Les Arabes ont conservé le nom de Keft. L'Edrisy, Aboul-feda, Bakouy nous donnent quelques détails sur cette ville. Kazwiny en parle également dans son Traité de géographie, intitulé *Adjaïb-al-boldan*, c'est-à-dire *Les merveilles des contrées* (3). Mais je ne transcrirai point cet article, attendu que Bakouy l'a copié, sans y changer un seul mot. Au rapport de Macrizy (4), « la ville de Keft est située à environ deux milles du fleuve. On y voit un *berba*, auquel préside un génie, sous la figure d'une jeune fille noire, qui tient dans ses bras un petit enfant de même couleur. Cette ville étoit autrefois la capitale d'une province. Elle commença à se dépeupler vers l'an 400 de l'hégire. Vers l'an 700 de la même ère, il n'y restoit plus que quarante raffineries de sucre, et six moulins pour écraser les cannes. L'an 572, il y eut à Keft une grande émeute causée par un homme de la famille d'Abdel-

(1) Ms. copt. 43, fol. 58.
(2) Ms. copt. 44, fol. 79.
(3) Ms. Arab. S. Germain 397.
(4) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 181, 182.

Kawy, qui se faisoit passer pour David, fils d'Al-Aded, et qui s'étoit formé un parti nombreux. Pour apaiser cette révolte, le sultan Salah-ed-din envoya une armée sous les ordres de son frère Al-Adel, qui tua environ trois mille des habitans de Keft, et les fit pendre à des arbres, hors de la ville, avec leurs schals et leurs turbans. »

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce qui regarde cette ville, sur laquelle on peut consulter le père Lequien (1), Renaudot (2), et surtout l'ouvrage du savant M. Hartmann (3). Je remarquerai seulement qu'Athanase, évêque de Keft, assista à la consécration du Saint-Chrême, qui fut faite par le patriarche Gabriel (4). Abou-Selah nous apprend (5) qu'il existoit à Keft, ou dans les environs, plusieurs monastères et plusieurs églises; savoir, deux églises sous l'invocation de la Vierge Marie; une autre, sous l'invocation de S.-Sévère; un monastère de la Vierge Marie; un autre, de S.-Antoine; un de S.-Schenoudi; un de S.-Antoine; deux de S.-Théodore; un de S.-Victor; un monastère de femmes, sous l'invocation de

(1) Oriens christianus, T. 2, col. 605-608.

(2) Liturg. oriental. T. 1, p. 454. Dissertatio de linguâ coptiâ, p. CXV.

(3) Edrisii Africa, p. 519, etc.

(4) Ms. Arab. 37, fol. 82.

(5) Ms. Arab. 138, fol. 103.

S.-George; et enfin une église dédiée à l'archange S.-Michel, et située sur le sommet de la montagne.

ΠΙΚΑΥΣΜΑ, CLYSMA.

Nous lisons dans la vie de S.-Jean le-nain, que cet anachorète, forcé de quitter le désert de Scété, pour se soustraire à la fureur des barbares, résolut d'aller au bourg de Clysma Πικλυσμὰ (1) où se trouvoit alors un grand nombre d'idolâtres. Il se retira sur la montagne de Saint-Antoine, à une journée de marche au-delà de Clysma (2). Il y choisit pour sa demeure une roche placée au-dessus d'un fleuve, et s'établit dans une cellule en forme de caverne, qu'il bâtit en pierres, sur le modèle de celle qu'il avoit habitée dans le désert de Scété. De temps en temps il se rendoit au bourg, dont il convertit à la religion chrétienne presque tous les habitans. Après sa mort, il fut enseveli dans ce lieu, c'est-à-dire à Clysma, et son corps fut déposé à côté de ceux de trois saints, dont la mémoire étoit en vénération dans l'église; savoir, le martyr S.-Athanase, l'abbé Pidjimi, et l'abbé Djishôï (3). Ce dernier est certainement

(1) Ms. copt. Vat. 68, fol. 93-101.
(2) Ib. fol. 94 rect.
(3) Ib. fol. 101 vers.

le même que les Grecs nomment Σισόη, et les Latins *Sisoi*, *Sisois*, *Sisoius*. Cet anachorète habita également sur la montagne de S.-Antoine, où il demeura plus de soixante-dix ans (1). Il paroît que sa cellule n'étoit pas à une très-grande distance du bourg de Clysma. Car nous voyons qu'il s'y rendoit de temps en temps (2). Et même ce fut dans ce lieu qu'il tomba malade, peut-être de la maladie dont il mourut (3).

Mais ici il se présente une question toute naturelle. Le bourg de Clysma étoit donc à peu de distance de la montagne de S.-Antoine? A cela je répondrai qu'il faut distinguer avec soin la montagne de S.-Antoine d'avec le rocher habité par ce saint, et dont S.-Jérôme parle en ces termes (4): « La demeure du saint anachorète est une roche élevée qui s'étend l'espace d'environ mille pas, et du pied de laquelle sortent plusieurs sources, dont les unes se perdent dans les sables, et les autres, tombant plus bas, forment un ruisseau dont les bords sont couverts d'une multitude infinie de palmiers, qui contribuent beaucoup à l'agrément et à la commodité du lieu. La cellule qui est carrée, n'a, en longueur et en largeur, que l'espace qu'il faut

(1) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 672, 677.
(2) Ib. p. 641, 671, etc. Vitæ patrum, lib. V, p. 625.
(3) Monum. eccles. græcæ, T. 1, p. 678.
(4) Vita S. Hilarionis, Vitæ patrum, lib. I, p. 82.

pour qu'un homme puisse s'y coucher. Au sommet de la montagne, où l'on arrive par un escalier taillé en limaçon, et dont la montée est fort difficile, on voit deux autres grottes de la même grandeur, où S.-Antoine se retiroit toutes les fois qu'il vouloit s'éloigner de ses disciples, ou se dérober à l'importunité que lui causoit le trop grand nombre de personnes qui venoient pour le voir. »

Cette description, que nous a laissée S.-Jérôme, s'accorde bien avec celle qu'Abou-Selah (1) et Macrizy (2) nous donnent du monastère qu'ils appellent le *couvent d'Arabah*, ou le *couvent de S.-Antoine*.

Au rapport de ces écrivains, « ce monastère est situé à l'orient d'Atfih, au midi de Fostat, à une grande journée de la Mer Rouge. En partant des bords du Nil, la route est de trois journées de chameau, au travers de la montagne orientale et du désert de Kolzoum. Ce monastère possède le corps de S.-Antoine, qui est enterré dans une grotte, où ce saint alloit ordinairement faire sa prière, et que l'on a bouchée avec des pierres. L'église, qui est sous l'invocation de ce saint anachorète est placée sur le sommet de la montagne. Ce couvent, qui est habité par un grand nombre de moines,

(1) M. Arab. 138, fol. 54 rect. et vers.

(2) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 224 vers.

est environné d'une enceinte de murs de forme ronde. Dans l'intérieur est un grand jardin planté de palmiers, de grenadiers, de pommiers, de poiriers, et d'autres arbres fruitiers. Il produit également toutes sortes d'herbes et de légumes. On y voit trois sources qui coulent sans interruption, et qui fournissent de l'eau pour la boisson des moines, et pour l'arrosement du jardin. On y remarque une vigne qui occupe un feddan et un sixième de terrain. On assure que les palmiers que renferme le jardin sont au nombre de mille. Le monastère a pour défense un donjon très-fort et bien bâti. Les cellules des religieux dominent sur le jardin. Ce couvent, qui appartient aux chrétiens jacobites, est le plus important qui existe dans toute l'Egypte. Il possède, dans les villes du Caire et d'Atfih, un grand nombre de jardins et de maisons. » On peut rapprocher de cette description les détails que nous donnent Vansleb (1), le père Sicard (2), et Granger (3), qui ont visité le monastère de S.-Antoine, aussi bien que celui de S.-Paul, et dont les différens récits se trouvent refondus dans l'excellente compilation de M. Hartmann sur l'Egypte mo-

(1) Nouvelle relation d'Egypte, , p. 300 et suiv.
(2) Nouv. mém. des missions, T. 5, p. 138 et suiv.
(3) Voyage en Egypte, p. 107 et suiv.

derne (1). Il est seulement à regretter que ce savant n'ait pas connu la relation de Coppin, qui se trouve dans l'ouvrage intitulé *le Bouclier de l'Europe* (2), et qui méritoit d'être consultée, non-seulement parce qu'elle offre des détails aussi exacts que circonstanciés, mais encore, parce que ce voyageur est le seul qui, pour aller du monastère de S.-Antoine à celui de S.-Paul, ait pris sa route au travers des montagnes, tandis que tous les autres ont suivi le chemin de la plaine.

Mais pour revenir à la montagne de S.-Antoine, il me paroît certain que les écrivains ecclésiastiques coptes, grecs et latins ont étendu ce nom à toute la chaîne, dont la demeure de ce saint faisoit partie, et qui s'étend du côté du nord jusques vers l'extrémité de la Mer Rouge. En effet, on peut assurer que S.-Sisoï n'a jamais habité le rocher de S.-Antoine. Si cela étoit, comme il vint se fixer sur sa montagne aussitôt après la mort du saint anachorète, S.-Hilarion qui s'y rendit un an après, n'auroit pas manqué de le voir et de s'entretenir avec lui. Or, S.-Jérôme atteste expressément que S.-Hilarion ne trouva que deux disciples de S.-Antoine;

(1) Das Paschalik Ægypten, Hamburg 1799, Tom. 2, pag. 1220-1235.

(2) Le Bouclier de l'Europe, ou la guerre sainte, Lyon, 1686, p. 281-320.

savoir, Isaac et Pélusien (1). D'un autre côté, S.-Sisoï, s'il avoit été à peu de distance de l'habitation de S.-Antoine, seroit sans doute allé la visiter quelquefois, et auroit entretenu des relations avec les disciples de ce saint. Mais les écrivains ecclésiastiques auxquels nous devons des détails sur la vie de S.-Sisoï, n'en disent pas un seul mot. Ailleurs, nous lisons que cet anachorète se promenant un jour sur sa montagne (2), trouva un habitant de la ville de Pharan, qui s'occupoit à chasser les bêtes sauvages. S.-Sisoï lui ayant demandé depuis combien de temps il étoit dans ce canton, cet homme répondit qu'il avoit passé onze mois sur cette montagne, sans rencontrer qui que ce fût. Ce récit prouve, ce me semble, d'abord que la demeure de S.-Sisoï n'étoit pas à une trop grande distance de la ville de Pharan, et en second lieu, que le rocher habité par S.-Antoine n'étoit pas dans le voisinage; car le chasseur en question y auroit sans doute rencontré les disciples de ce saint, ou les autres anachorètes qui n'avoient pas manqué de s'y établir. Enfin, les Sarrasins, dans une de leurs courses, dépouillèrent S.-Sisoï et le frère qui le servoit (3); ce qui indique que la demeure de ce

(1) Vitæ Patrum, p. 82.
(2) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 664.
(3) Ibid. p. 673.

saint étoit vers l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge; car il est peu probable que les Sarrasins se fussent hasardés à pénétrer jusqu'à l'endroit où est bâti le monastère de S.-Antoine.

Quant à la montagne sur laquelle habitoit S.-Jean-le-nain, je crois y reconnoître une de celles qui forment la vallée appelée *Vallon de Tih* ou de l'*Egarement*, qui conduit du Caire à la Mer Rouge. En effet, cette montagne étoit à une journée du bourg de Clysma; or, M. Girard, qui a suivi cette route, nous apprend qu'en partant des puits d'El-Touareg, placés à l'embouchure de la vallée, il mit huit heures pour se rendre à la ville de Suez (1). En second lieu, la roche où demeuroit cet anachorète, dominoit sur un fleuve, Ουποταμος. Or, le même voyageur a reconnu l'existence d'un torrent, qui sillonne la vallée dont nous parlons (2).

Mais, dira-t-on, le bourg de Clysma, dont est fait mention dans les actes de S.-Sisoï et de S. Jean-le-nain, étoit-il le même que celui qui étoit situé à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge? Je sais que le savant et ingénieux M. Gosselin a cru qu'il avoit existé deux villes du même nom. Mais, malgré tout le respect que j'ai pour les décisions de cet illustre géographe, j'oserai n'être pas de son avis, et je

(1) Mémoires sur l'Egypte, T. 3, p. 368.
(2) Ib. p. 364, 365, 366.

vais lui soumettre les raisons qui m'engagent à émettre ici une opinion contraire à la sienne.

D'abord s'il avoit existé une ville de Clysma à l'endroit où d'Anville en a fixé la position (1), c'est-à-dire, à l'embouchure de la vallée qui conduit du Caire à la mer Rouge, M. Girard qui a parcouru la côte avec la plus grande attention, n'auroit pas manqué d'en trouver quelques ruines. Mais il assure d'une manière formelle qu'il ne rencontra aucun vestige d'ancien établissement (2). En second lieu, s'il étoit vrai qu'il eût existé une ville en cet endroit ou plus au midi, sur les bords de la mer Rouge, S.-Paul, ermite, auroit-il été s'établir dans le voisinage, et auroit-il pu rester quatre-vingt-dix ans dans sa retraite, sans avoir été rencontré par un seul homme (3)? S.-Antoine qui fuyoit son ancien monastère, pour se soustraire à l'importunité des visites (4), n'auroit pas été choisir une montagne qui n'eût été qu'à une journée ou environ d'un lieu habité, et où par conséquent il auroit été plus exposé qu'auparavant, à l'embarras qu'il prétendoit fuir. D'ailleurs, en supposant même que cet obstacle ne l'eût pas arrêté, l'histoire

(1) Mém, sur l'Egypte, p. 227.
(2) Mémoires sur l'Egypte, T. 3, p. 370, 371.
(3) Vitæ Patrum, p. 18, 19.
(4) Ib. p. 48.

de sa vie, feroit quelquefois mention de la ville de Clysma; mais elle ne s'y trouve pas nommée seulement une fois. Si ce saint anachorète avoit eu dans son voisinage une ville peuplée d'idolâtres, il n'eût pas manqué de travailler à leur conversion. Cependant nous voyons que du temps de S.-Jean-le-nain, c'est-à-dire, environ un siècle après la mort de S.-Antoine, Clysma renfermoit encore une multitude de payens. S'il y avoit eu une ville bâtie dans ces parages, elle auroit eu de fréquentes communications avec celle de Babylone et les autres villes situées sur les bords du Nil; au lieu que nous voyons par la vie de S.-Hilarion (1), que, comme une foule de personnes se rendoit à la montagne de S.-Antoine, le diacre Baisan, qui demeuroit à Aphroditopolis, avoit loué des dromadaires pour conduire au travers du désert, ceux qui vouloient faire ce voyage.

D'un autre côté, tandis que S.-Sisoï habitoit à Clysma (2), il reçut la visite de l'abbé Amun, qui demeuroit à Raïthe; ce qui suppose, ce me semble, que ces deux anachorètes n'étoient pas à une trop grande distance l'un de l'autre. Dans la Vie des pères, il est fait mention de l'île de Clysma (3). Or, S.-Antonin, dans la

(1) Vitæ Patrum, p. 82.

(2) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 673.

(3) Vitæ Patrum, lib. V, p. 625.

relation de son voyage (1), atteste expressément que devant la ville de Clysma se trouvoit une petite île, dans laquelle étoit un rocher d'où découloit du pétrole. On lit (2) dans la Description de l'Egypte, de Macrizy, que Renaud, seigneur de Kark ou Krak, avoit placé deux galères près de l'île située devant la forteresse de Kolzoum, afin d'empêcher les habitans d'aller puiser de l'eau. La carte de M. Niebuhr (3) nous offre en effet une île assez grande, vis-à-vis des ruines de Kolzoum.

S.-Antonin (4) dit avoir vu dans l'église de Clysma, plusieurs cercueils de bois, qui renfermoient les corps de différens anachorètes. De ce nombre étoient sans doute ceux de S.-Jean-le-nain, de S.-Sisoï et des autres dont nous avons parlé plus haut. C'est ce que confirme l'auteur du synaxare copte, dans l'endroit où il décrit la translation des reliques de S.-Jean-le-nain, au désert de Scété (5). Voici comme le fait est rapporté par cet écrivain: « Jean, quarante-deuxième patriarche d'Alexandrie, ayant été visiter les monastères de la montagne de Schihat, envoya à Kolzoum

(1) Bollandist. acta sanctorum maii, T. 2, p. xv.
(2) Art. du bain de Loulou, Ms. 682, fol. 326 vers.
(3) Description de l'Arabie, Tab. xxiv.
(4) Loc. laud. p. xv.
(5) Ms. Arab. de S. Germain 121, 30e, jour de Mesory.

un hegumène, nommé Kosma, et un vieillard appelé Victor, qu'il chargea de plusieurs lettres, et auxquels il recommanda de tâcher d'enlever le corps de S.-Jean-le-nain. Mais ils ne purent cette fois exécuter leur commission, attendu que le corps étoit gardé chez les hérétiques, partisans du concile de Chalcédoine, qui habitoient dans cette ville. Cependant les envoyés ayant bien examiné l'endroit, trouvèrent quelques fidèles, auxquels ils firent part du motif de leur voyage. Quelque temps après, le gouvernement de Kolzoum fut donné à un émir arabe, qui étoit ami de Khaïl, évêque de la ville d'Ablaous. Le patriarche, dès qu'il fut de retour, écrivit à Khaïl pour lui annoncer ses projets, et l'exhorter à employer tout son crédit pour les faire réussir. L'évêque ravi de cette nouvelle, en informa le secrétaire de l'émir, avec lequel il étoit lié d'amitié. Le secrétaire en ayant parlé à son maître, les deux moines se présentèrent devant celui-ci, et lui remirent la lettre dont ils étoient chargés. Le secrétaire ayant représenté que le projet ne pourroit réussir, si les deux religieux ne trouvoient moyen d'entrer dans le lieu où étoit déposé ce corps : eh bien! répondit l'émir, qu'ils revêtent par-dessus leurs habits le costume des Arabes, et qu'ils viennent avec nous. En conséquence, les moines ayant pris ce déguisement, entrèrent dans Kolzoum,

accompagnés d'une nombreuse troupe de cavaliers et d'Arabes. L'évêque de la ville étoit partisan de la doctrine hétérodoxe. Cependant les deux moines s'étant introduits, à la faveur des ténèbres, dans l'endroit où étoit le corps, vinrent à bout de l'enlever. Ils avoient eu soin de tenir des chevaux tout prêts en dehors de la ville. Ayant couru toute la nuit, ils arrivèrent à Fostat. De là ils passèrent à Mariout, et enfin, au désert de S.-Macaire. »

Or, la ville de Kolzoum dont il est ici question, et qui répond au bourg de Clysma, des actes de S.-Jean-le-nain, est certainement la même dont Niebuhr a vu les ruines, à l'extrémité de la Mer Rouge. En effet, tous les auteurs anciens s'accordent à donner à Clysma cette position.

Moschus parle des Sarrasins qui habitoient Clysma (1); ce qui suppose que ce lieu n'étoit pas éloigné de l'Arabie. Lucien (2) parle d'un jeune homme qui, ayant remonté le Nil jusqu'à Clysma, s'embarqua en cet endroit pour passer aux Indes. Donc Clysma se trouvoit située à l'embouchure du canal qui communiquoit du fleuve avec la Mer Rouge, et que ce jeune homme n'avoit pu manquer de suivre.

---

(1) Pratum spirituale, cap. 133.

(2) De pseudo-manti. Opera, T. 2, p. 250, ed. Hemsterhusio.

S.-Athanase nous apprend que Dracontius, évêque d'Hermopolis, l'un des plus zélés défenseurs de la doctrine orthodoxe, avoit été exilé dans les déserts qui avoisinoient Clysma (1). D'un autre côté, nous lisons dans S.-Jérôme (2) que S.-Hilarion, se rendant de Péluse à Babylone, passa par la forteresse de *Thebatum*, pour y voir l'évêque Dracontius qui y étoit relégué. Or, *Thebatum* que l'itinéraire d'Antonin nomme *Thaubásium* (3), et la notice de l'empire *Thaubasteos* (4), étoit indubitablement située au nord de la Mer Rouge; et Clysma, d'après les deux textes que je viens de citer, se trouvant dans le voisinage de Thebatum, sa position s'accorde parfaitement avec celles que les géographes orientaux assignent à Kolzoum; et il me paroît impossible de la chercher plus au midi.

S.-Epiphane, décrivant la Mer Rouge (5), dit qu'elle a deux ports, par lesquels on entre sur le territoire romain; que l'un des deux est devant Elan, et l'autre devant la forteresse de Clysma. Il ajoute que l'on s'embar-

(1) Epistola ad solitariam vitam agentes, T. 1, p. 858, ed. 1686.

(2) Vitæ Patrum, lib. I, p. 82.

(3) Antonini Itinerarium, p. 171.

(4) Notitia dignitatum imperii, ed. Labbe, p. 30.

(5) Adversus hæreses, T. 1, p. 618, ed. Petavio.

que en cet endroit pour passer aux Indes. Dans ce passage, Clysma est indiquée comme occupant une position analogue à celle d'Elan. Or, cette dernière ville étant située au fond d'un golfe de la Mer Rouge, c'est au fond de l'autre golfe qu'il faut chercher Clysma; ce qui s'accorde bien avec les preuves que j'ai déjà recueillies. D'ailleurs, pouvons-nous chercher en un autre endroit un port qui, du temps des Romains, ait été un des entrepôts du commerce des Indes? Cette supposition qui ne seroit appuyée sur aucun passage des auteurs anciens, ne pourroit se concilier ni avec les documens que nous fournit l'histoire, ni avec le récit du petit nombre de voyageurs qui ont eu occasion de parcourir cette partie des côtes de la Mer Rouge.

Sur la carte de Peutinger, Clysma se trouve sur le chemin qui conduit à Phara ou Pharan, et ne peut donc avoir été située sur le bord occidental du golfe arabique. Dans les actes des martyrs de Raïthe (1), on lit qu'un corps de Blemmyes s'étant emparé d'un vaisseau qui venoit de la ville d'Elan, avoit résolu de faire voile vers Clysma, et qu'ils avoient promis à leurs prisonniers de leur faire grace de la vie, s'ils vouloient les conduire jusqu'à

(1) Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, p. 107, 108, 123.

ce port. Si Clysma avoit été, comme on le prétend, située sur le bord occidental de la Mer Rouge, les barbares qui se trouvoient sur cette côte, à la hauteur de Raïthe, n'auroient eu nullement besoin de prendre des guides, et n'auroient eu qu'un pas à faire pour arriver au terme de leur voyage.

Au rapport de Philostorge (1), la Mer Rouge se divise en deux golfes, dont l'un se termine à une ville d'Egypte, appelée Clysma, qui lui donne son nom. Clysma est nommée par Hiéroclès Κλύσμα πόλις, *la forteresse de Clysma*, et placée par lui dans la seconde Augustamnique (2). L'Itinéraire d'Antonin, décrivant la route de Babylone aux bords du golfe arabique (3), donne dix-huit mille pas pour la distance d'Héroopolis à Sérapiu, et cinquante mille pour celle de Sérapiu à Clismo ou Clysma. Ce passage semble, au premier aspect, contredire mon hypothèse, et rejeter cette ville bien plus au midi que l'endroit où j'ai cru devoir la placer. Mais il est facile de lever la difficulté. Il ne faut pour cela que faire une observation importante, et dont on sentira,

(1) Historia ecclesiastica, lib. III, cap. 6, p. 478, ed. Valesio.

(2) Synecdemus ap. Antonini itinerarium, ed. Wesseling, p. 728.

(3) Ib. p. 170.

je crois, la vérité. Si l'on examine avec attention la marche de l'Itinéraire, on reconnoîtra qu'en partant d'Alexandrie, et en allant jusqu'à Babylone, il suit constamment les bords du Nil; il est donc à présumer qu'en quittant cette ville, il se dirige également le long du canal qui alloit aboutir à la Mer Rouge. Cette circonstance, à l'appui de laquelle vient le passage de Lucien, que j'ai cité plus haut, nous explique pourquoi l'Itinéraire se termine à Clysma, plutôt qu'à toute autre ville. Cela posé, il ne reste plus, ce me semble, aucune difficulté réelle; et l'Itinéraire s'accorde avec les écrivains déjà cités, au sujet de la position de Clysma. En effet, je crois devoir placer avec M. Dubois Aymé (1), la ville d'Héroopolis au lieu nommé Abou-Kécheid, situé à l'extrémité de la vallée de Sébabiar, et où ce voyageur a trouvé des ruines considérables.

La position qu'il assigne à Sérapiu, me paroît aussi s'accorder parfaitement avec celle qu'indique l'Itinéraire. Si l'on mesure sur la carte l'espace compris entre ce lieu et Péluse, espace qui doit être de soixante mille pas, on reconnoîtra que la distance de Sérapiu à Clysma, qui est évaluée à cinquante mille pas, ne conduit pas plus bas que l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge.

(1) Mémoires sur l'Egypte, T. 4, p. 221, 222.

Mais le sentiment que je viens d'émettre sur la position de la ville d'Héroopolis, et qui s'accorde parfaitement avec l'opinion de d'Anville (1), a été vivement combattu par MM. Larcher (2) et Gosselin (3). Ces deux savans placent Héroopolis précisément à l'extrémité du golfe occidental de la Mer Rouge. Mais cette hypothèse contredit un peu le récit de Ptolémée, qui assure expressément que le fleuve de Trajan traversoit cette ville. Or, ce canal, ainsi que l'ont reconnu les savans voyageurs qui ont visité ces parages, lors de l'expédition d'Egypte, alloit se jeter dans la Mer Rouge, à l'occident de l'extrémité du golfe, un peu au-dessus de l'endroit où est bâtie Suez.

En second lieu, si Héroopolis avoit été située au lieu où la placent les deux savans que j'ai cités, on en retrouveroit certainement quelques vestiges. Mais cette plage ne présente pas d'autres ruines que celles de Clysma. Enfin, le passage de Joseph (4), que d'Anville a produit pour étayer son opinion, me paroît en effet d'un très-grand poids. Ce n'est pas que l'on doive en conclure qu'Héroopolis existât

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 121 et suiv.

(2) Histoire d'Hérodote, T. 8, p. 427, 428.

(3) Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens, T. 2, p. 181 et suiv.

(4) Antiquitat. judaïc, lib. II, cap. 7, T. 1, p. 95.

réellement du temps du patriarche Jacob. Mais l'autorité de l'historien juif prouve seulement qu'à l'époque où il écrivoit, cette ville se trouvoit sur le chemin que l'on prenoit pour aller de Palestine en Egypte. Or, on ne peut supposer que cette route passât à l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge. Car, dans ce cas, on auroit fait bien inutilement un circuit énorme.

Mais, dira-t-on, les auteurs anciens s'accordent à donner au golfe occidental de la Mer Rouge, le nom de golfe d'Héroopolis; ce qui ne peut s'accorder avec la position assignée à cette ville. Je répondrai que, suivant le témoignage des voyageurs, et comme le reconnoît M. Gosselin lui-même, le bassin de la Mer Rouge a éprouvé de grandes variations, et s'est retiré considérablement. M. Dubois Aymé, qui a visité ces parages avec une attention scrupuleuse (1), a reconnu que cette mer a dû s'étendre autrefois jusqu'à l'extrémité d'un vaste bassin qui se prolonge au nord de Suez, et qui est, dans beaucoup d'endroits, de dix à douze, et même de quinze mètres au-dessous des eaux de la mer Rouge. « Ce bassin que j'ai traversé dans plusieurs sens, dit ce voyageur, indique par son aspect, que la mer y a séjourné autrefois: on y trouve

(1) Mémoires sur l'Egypte, T. 4, p. 218, 219, 220.

des couches de sel très-épaisses, qui, dans quelques parties, forment une espèce de voûte d'environ deux décimètres d'épaisseur; le terrain résonne alors sous les pas, et à travers de petites crevasses on aperçoit, à la profondeur de quarante à quarante-cinq décimètres, de l'eau salée. Dans d'autres endroits, c'est un terrain boueux où l'on enfonce considérablement. Ailleurs, on voit des flaques d'eau de mer. Les Arabes viennent y chercher du sel, qu'ils vont vendre en Egypte et en Syrie. Dans les lieux sablonneux on trouve de l'argile et puis de l'eau salée, en creusant seulement de douze à quinze décimètres. »

Si l'on adopte l'opinion de ce voyageur, relativement aux anciennes limites de la Mer Rouge, opinion qui me paroît extrêmement probable, on concevra sans peine comment le golfe occidental a pu prendre le nom de la ville d'Héroopolis, qui se trouvoit en effet fort voisine de son extrémité septentrionale. Depuis ce temps-là, quoique la mer se fût retirée sensiblement, le golfe continua de porter la même dénomination.

On m'objectera sans doute que Ptolémée semble contredire formellement la position que j'assigne à Héroopolis et à Clysma. Ce géographe place en effet (1) Héroopolis à 30,

(1) Ptolemæi geographia, liv. IV, p. 116, 120.

ou, suivant la traduction latine, 29 degrés 50 minutes de latitude, l'extrémité du golfe arabique à 29° 50′, Arsinoë à 29° 20′, ou, suivant la traduction, 29° 10′, la forteresse de Clysma, à 29° 10′ ou 28° 50′.

M. Gosselin, qui accorde une entière confiance aux tables de Ptolémée, est forcé d'admettre deux villes d'Arsinoë (1), comme il admet deux Clysma. Mais d'abord, aucun écrivain de l'antiquité ne fait mention des deux Arsinoë; ce qui forme déjà un préjugé contre l'hypothèse de cet illustre savant. En second lieu, il est fort peu probable que les Grecs eussent bâti deux villes de même nom, à peu de distance l'une de l'autre. On m'objectera sans doute que les géographes anciens nous offrent plusieurs Hermopolis, Diospolis. Mais cette ressemblance de noms ne vient que d'une méprise des Grecs, qui, voulant retrouver partout les divinités qu'ils adoroient, et reconnoissant ou croyant reconnoître, dans plusieurs des dieux égyptiens, des rapports avec Jupiter, Mercure, etc. ont traduit par un seul mot des expressions qui n'étoient nullement synonymes. Ainsi *Schmoun* qui répond à l'ancienne *Hermopolis magna*, et *Ptiine-en-Hôr*, qui représente *Hermopolis parva*, n'offrent pas la moindre ressem-

(1) Recherches sur la géographie, etc., Tom. 2, p. 184, 185, 187.

blance. Si les Ptolémées ont bâti sur le golfe arabique plusieurs villes de même nom, chacune d'elles est distinguée par un surnom particulier, qui empêche toute équivoque. 3°. Pour quelle raison Ptolémée ne fait-il aucune mention de l'Arsinoë située au fond du golfe arabique, et qui, au rapport de Strabon (1), étoit distinguée par le surnom de Cléopatris? M. Gosselin répond (2) que cette ville étoit sans doute ruinée à l'époque où Ptolémée écrivoit. Mais cette réponse ne me paroît pas satisfaisante; car, long-temps après l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire l'an 449, les actes du concile d'Ephèse font mention de Cléopatris, la même qu'Arsinoë (3). 4°. Dans l'hypothèse de M. Gosselin, Arsinoë et Clysma auroient été situées bien au midi de l'extrémité du golfe arabique, au pied du mont Kolzim. Mais, je le répète, M. Girard qui a parcouru une partie des côtes de la Mer Rouge, n'y a trouvé aucun vestige d'anciens établissemens. Le père Sicard qui avoit visité la partie du rivage qui avoisine le mont Kolzim, avec toute l'exactitude que ce savant missionnaire mettoit dans ses observations, et qui avoit pris sur tout le reste les informations les plus précises, ne dit nulle part qu'il existe dans ces

(1) Rerum geographicarum lib. XVII, p. 804.
(2) Loc. laud. p. 185.
(3) Ap. d'Anville, Mém. sur l'Egypte, p. 225.

parages la moindre trace de villes anciennes. D'ailleurs, il seroit difficile de concevoir quel motif auroit pu engager à établir une forteresse sur une plage stérile, bordée de montagnes, et qui n'offroit pas plus d'accès aux ennemis, que de ressource pour la subsistance des habitans. 5°. Enfin, le κλύσμα φρέριον de Ptolémée répond évidemment au κλύσμα κάστρον des auteurs cités plus haut.

Après avoir donné les raisons qui m'empêchent d'adopter l'opinion du savant M. Gosselin, je vais maintenant exposer ce que je pense au sujet du passage en question.

Il me paroît que, dans cet endroit, les tables de Ptolémée présentent des erreurs manifestes. Outre celles qui viennent de la négligence des copistes, telles que les différences que l'on remarque entre le texte grec et la traduction latine, il en est d'autres qui doivent être attribuées à l'auteur lui-même. Que penser, par exemple, de l'exactitude d'un écrivain qui, après avoir fait mention (1) du nome et de la ville d'Héliopolis, et lui avoir assigné une position convenable, parle une seconde fois de la même ville, et la place au midi de Babylone, à la même latitude que Memphis? Je soupçonne que, dans le passage que j'ai cité plus haut, Ptolémée a commis une méprise qui a opéré dans

(1) Lib. IV, p. 120.

ses tables un déplacement considérable. Je crois que ce géographe ayant lu dans quelque auteur ancien qu'Héroopolis n'étoit qu'à très-peu de distance de l'extrémité du golfe arabique (ce qui étoit vrai lorsque ses limites se prolongeoient jusqu'à l'endroit dont nous avons parlé) et ayant copié ce passage, sans faire attention que le bassin de la mer avoit éprouvé des variations considérables, s'est vu forcer de placer beaucoup trop au midi Heroopolis, Arsinoé et Clysma.

Si l'on adopte cette hypothèse, il me semble que tout s'explique sans peine. Les quarante minutes de latitude que le texte grec compte pour la distance de l'extrémité du golfe arabique à la forteresse de Clysma, s'accordent assez bien avec l'espace que les eaux de la mer paroissent avoir abandonné. Ainsi le Κλύσμα φρούριον de Ptolémée ne différeroit pas du Κλύσμα κάστρον des autres écrivains, et pourroit être placé à l'endroit où Niebuhr a vu les ruines de Kolzoum. Quant à la ville d'Arsinoë, ne peut-on pas croire qu'elle étoit située à l'endroit où M. Dubois Aymé a reconnu des vestiges d'une ville ancienne, sur les bords du bassin salé dont nous avons fait mention?

Mais, dira-t-on, les écrivains arabes ont connu deux villes, nommées Kolzoum, qui correspondent certainement aux deux Clysma; c'est ce qu'il s'agit d'examiner.

Les deux plus anciens géographes arabes que nous possédions, Ibn-Haukal, et Masoudi sont ceux dont l'autorité sur cette matière doit être du plus grand poids. Or, Ibn-Haukal, en plusieurs endroits de sa description de l'Egypte, fait mention de la ville de Kolzoum; mais il ne dit nulle part qu'il y en eût deux du même nom, et le peu de détails qu'il donne sur Kolzoum, ne peut se rapporter qu'à celle qui étoit située à l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge. De plus, la carte géographique de l'Egypte, qui manque dans le manuscrit de Leyde, mais qui nous a été conservée par Seïf-ed-doulah ben Hamdan (1), n'offre qu'une seule ville de Kolzoum dont la position correspond parfaitement avec celle que j'ai assignée à Clysma. Au rapport de Masoudy (2), « un ancien roi avoit entrepris de creuser un canal, qui devoit aller directement de Kolzoum à la mer de Grèce: mais il ne put venir à bout de son projet parce que la mer de Kolzoum se trouve beaucoup plus élevée que la mer de Grèce. Ce prince avoit choisi pour point de départ, du côté de la Mer Rouge, le lieu nommé *la queue du crocodile*, situé à un mille de Kolzoum, et où l'on voit un large pont sur lequel passe la caravanne des pélerins d'Egypte. Un canal qui commençoit en

(1) Ms. Arab. 582.

(2) Ms. Arab. 599, fol. 188 vers.

cet endroit, venoit aboutir au village d'Al-Hamah. On creusa ensuite un autre canal, nommé *Al-Zobor* et *Al-Haïnah* (1) qui partoit du lac de Tennis et de Damiette. Les eaux de la mer de Grèce et du lac refluoient dans ce canal qui aboutissoit au lieu appelé *Kaïkaan*, et communiquoit avec l'autre canal qui, comme nous l'avons dit, se terminoit à Al Hamah. De cette manière, les barques qui venoient de la mer de Grèce, remontoient jusqu'au bourg dont nous avons parlé, tandis que les barques de la mer de Kolzoum suivoient le canal de la queue du crocodile. Les négocians des deux côtés se rencontrant au milieu de la route, se vendoient et s'achetoient mutuellement leurs marchandises qui, par ce moyen, étoient transportées, en peu de temps, d'une mer à l'autre. Ce canal s'étant, à la longue, rempli de terre et de sable, se trouva enfin totalement comblé. Le khalife Raschid avoit formé le projet de réunir les deux mers, par le moyen d'un canal qui devoit partir du Nil, dans l'Abyssinie, ou à l'extrémité du Saïd. Mais ayant reconnu qu'il seroit imprudent de détourner une partie des eaux du fleuve, il résolut d'opérer la jonction de la mer de Kolzoum avec la mer de Grèce, par un canal qui aboutiroit à Ferma, dans le canton de Tennis. Mais Iahia ben Khaled lui représenta, que si cette

(1) Le Ms. 599 A porte *Al-Zobéir*, et *Al-Hassak*.

communication étoit ouverte, les vaisseaux des Grecs, pénétrant sans difficulté dans la mer du Hedjaz, viendroient faire des courses à Djiddah, à Médine et à la Mecque, et enleveroient les pélerins jusques dans la mosquée de cette ville. Cette considération détermina le khalife à renoncer à son entreprise. On assure qu'Amrou ben-el-As, après la conquête de l'Egypte, avoit formé le même projet; mais qu'Omar l'en avoit détourné, en lui représentant que ce seroit ouvrir la porte aux incursions des Grecs. De nos jours on remarque encore des traces bien visibles des canaux par lesquels on communiquoit d'une mer à l'autre.»

La ville de Kolzoum, dont il est question dans ce passage, est indubitablement la même que celle de Clysma, et l'on ne peut chercher sa position ailleurs qu'à l'extrémité de la Mer Rouge. Du reste, Masoudy, dans tout son ouvrage, ne dit pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'existence d'une seconde ville du même nom.

L'Edrisy (1), décrivant le chemin que l'on suit pour se rendre de Fostat à la Mecque, indique Kolzoum comme se trouvant sur la route, immédiatement après Adjeroud et le puits que l'on appelle aujourd'hui *puits de Suez*. Il ajoute

(1) Texte arabe, fol. 62 rect.

que la distance de Fostat à Kolzoum est de quatre-vingt-dix milles (1).

Macrizy, parlant des villes qui sont situées dans le troisième climat (2), fait mention d'une Kolzoum, et n'en nomme pas une seconde. Plus bas, il cite Al-Kodaï, suivant lequel la distance entre Kolzoum et Ferma est d'un jour et une nuit de marche (3), circonstance qui ne peut s'appliquer qu'à la ville que nous avons placée à l'extrémité du golfe. Macrizy, décrivant la mer Rouge, dit qu'elle s'appelle *mer de Kolzoum*, du nom d'une ville qui étoit située sur son rivage occidental, dans la partie orientale de l'Egypte, et qui, ajoute cet écrivain, est aujourd'hui en ruines (4). Enfin, il remarque (5) que cette mer, lorsqu'elle est arrivée à la ville de Kolzoum, tourne aussitôt vers le midi. On voit qu'il ne s'agit ici que d'une seule ville de ce nom, et que ces différens passages ne peuvent désigner que celle dont j'ai parlé.

Suivant M. Gosselin (6), « c'est pour avoir confondu les deux Kolzoum que quelques géographes orientaux, tels que Nasir-ed-din,

(1) Loc. laud. fol. 62 vers.

(2) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 10 vers.

(3) Ib. fol. 13 rect.

(4) Ib. fol. 13 vers.

(5) Ib. fol. 14 rect.

(6) Recherches sur la géographie, etc. T. 2, p. 186, 187.

Ulug-beig, et l'auteur du canon, ont différé entr'eux d'un degré sur la latitude de cette ville. » Pour moi, je crois que, dans la question qui nous occupe, l'autorité de Nasir-ed-din et d'Ulug-beig ne sauroit être d'un grand poids. En effet ces écrivains, surtout pour ce qui concerne l'Egypte, n'ont fait que suivre aveuglément Ptolémée. Si leurs évaluations présentent des variations considérables, c'est qu'ils ont travaillé d'après des manuscrits différens. En effet, on sent bien que, dans un ouvrage tel que celui de Ptolémée, où les longitudes et les latitudes sont exprimées en lettres numériques, il a dû se glisser de bonne heure une multitude de fautes. Pour ne pas nous éloigner de Clysma, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Aboulfeda, Ptolémée place cette ville à 28° 20′ de latitude. Le grec porte 29° 10′, et la version latine 28° 50′. Si on lisoit ces textes isolément, on seroit tenté de croire qu'il ne s'agit pas ici d'une seule et même ville. Enfin, dans les versions arabes de Ptolémée, dont Nasir-ed-din et Ulug-beig ont sans doute fait usage, les fautes ont dû se multiplier à l'infini, par la facilité avec laquelle une lettre peut être prise pour une autre. Enfin rien n'indique que le texte des deux géographes orientaux, tel qu'il a été publié par Greaves, soit parfaitement correct.

Si l'on en croit Gagnier (1), Kalkaschendi

(1) Cité par Shaw, Voyage, etc. T. 2, p. 36 (note *a*).

place Kolzoum sur le rivage de la Mer Rouge, immédiatement au midi de Suez. Je ne doute pas qu'il n'y ait dans ce passage ou une négligence de l'auteur arabe, ou une faute du copiste; ou, ce qui est encore probable, une méprise de Gagnier qui n'étoit pas très-fort sur la langue arabe, et dont les traductions présentent quantité d'erreurs et d'inexactitudes. Je suis persuadé que dans cet endroit il faut lire, ou que *Suez est au midi de Kolzoum*, ou que cette dernière ville est à *côté de Suez*.

Mais, dira-t-on, Ibn-al-Wardy atteste expressément qu'il y avoit deux villes du nom de Kolzoum (1). Je répondrai que l'auteur arabe ne dit rien de semblable, et que son texte a été traduit par M. Deguigne d'une manière peu exacte. Ibn al-Wardy, parlant de la Mer Rouge, dit que Kolzoum est le nom d'une ville située sur le rivage de cette mer (2). Et dans le passage en question, voici de quelle manière il s'exprime (3): « La terre, c'est-à-dire le canton de Kolzoum, est situé entre l'Egypte et la Syrie. Il étoit composé de deux grandes villes qui ont été ruinées, lors de l'invasion des Arabes. Les habitans alloient puiser de l'eau à la fontaine de Sédir, placée au milieu des sables, et dont l'eau

(1) Notices et extraits des manuscrits, T. 2, p. 31.
(2) Ms. Arab. 588, fol. 86 rect.
(3) Ib. fol. 28 rect. et vers.

est saumâtre. De Kolzoum, qui formoit l'extrémité de la mer de Perse, jusqu'à la mer de Syrie, on comptoit quatre stations. » On voit que, dans ce passage, il n'est nullement question de deux villes du nom de Kolzoum. Notre auteur même atteste expressément qu'il n'y en avoit qu'une. La position du canton de Kolzoum, qu'Ibn-al-Wardy place entre l'Egypte et la Syrie, suffiroit pour prouver que la seconde ville dont il parle, et qu'il ne nomme pas, ne pouvoit être située sur le bord occidental de la Mer Rouge, à une distance considérable de l'extrémité du golfe. Peut-être cette seconde ville étoit-elle la même que Cléopatris ou Arsinoë.

Les observations que je viens de faire, s'appliquent également à un passage arabe, que M. Langlès a cru pouvoir citer (1), à l'appui de l'opinion qui admet deux Kolzoum. L'habile éditeur n'a pas assez fait attention que dans cet endroit, qui est visiblement copié d'Ibn al-Wardy, le titre porte *terre de Kolzoum*, et qu'ainsi les mots qui suivent, doivent se traduire de cette manière : *Ce canton renfermoit deux villes fort considérables, qui ont été détruites, etc.*

Au reste, je ne crois pas, malgré le témoi-

(1) Notices et extraits des manuscrits, T. 6, p. 37 (note 3).

gnage des deux compilateurs arabes, que Kolzoum ait jamais été une grande ville. Les auteurs orientaux les plus exacts ne lui donnent que le titre de forteresse (*Kalah*); ce qui s'accorde mieux avec le nom de Κάστρον ou Φρούριον, que les anciens donnent à Clysma.

Macrizy nous apprend (1) que le canal qui communiquoit du Nil à la Mer Rouge, venoit aboutir au lieu nommé *la queue du crocodile*, dans les environs de Kolzoum. Masoudy, comme nous l'avons vu plus haut, place cet endroit à un mille de cette ville. Schems-ed-din ben Abil-sorour dit également que ce canal se terminoit près de la ville de Kolzoum, vers l'endroit où est située Souïs (Suez) (2); ce qui s'accorde parfaitement avec le témoignage des savans qui ont visité cette côte, à l'époque de l'expédition d'Egypte, et qui ont retrouvé les vestiges de cet ancien canal.

Il semble que Breidenbach en avoit déjà observé des traces (3); car ce voyageur rapporte qu'il vit à l'extrémité septentrionale de la Mer Rouge des ouvrages magnifiques, commencés par un roi d'Egypte, qui, voulant joindre cette mer au Nil, avoit fait percer des montagnes et des rochers, pour ouvrir un passage aux eaux.

(1) Notices et extraits des manuscrits, T. 6, p. 21, 51.
(2) Ib. p. 27, 67.
(3) Itinerarium, Ulm, 1496, p. 193.

Quant au pont dont parle Masoudy, c'est certainement le même que Macrizy appelle *le pont de Kolzoum* (1).

Cet écrivain, dans un passage cité par Gagnier (2) et par M. Langlès (3), assure que de son temps la ville de Kolzoum étoit en ruines, et que l'emplacement qu'elle avoit occupé, portoit le nom de Souïs (Suez). Il répète la même chose en un autre endroit, lorsque, parlant des canaux du Nil, il s'exprime ainsi (4): « Les barques suivoient le canal du Caire, depuis Fostat jusqu'à Kolzoum, qui étoit située sur le bord de la mer, à l'endroit où est aujourd'hui le lieu que l'on nomme *Souïs*. » Comment Macrizy, qui avoit été du Caire à la Mecque, et de la Mecque au Caire, et qui, par conséquent, avoit dû passer plusieurs fois près de Kolzoum, a-t-il pu s'exprimer d'une manière aussi peu exacte? Mais comme nous savons d'ailleurs que le canal du Caire ne se terminoit pas précisément à Kolzoum, mais à un mille de cette ville, et que le fait est attesté par Macrizy lui-même, on peut supposer que, dans le passage que je viens de produire, cet écrivain a voulu dire, non pas que Kolzoum et Suez fussent absolu-

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 107.
(2) Voyage de Shaw, T. 2, p. 36 (note *a*).
(3) Notices des manuscrits, T. 6, p. 32, 34, 35.
(4) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 57.

ment la même ville; mais que le canal venoit aboutir sur le territoire de Kolzoum, au lieu nommé Souïs; ce qui est conforme au témoignage des voyageurs modernes.

Quant à l'autre passage dont j'ai parlé plus haut, il doit signifier, ce me semble, que Souïs étoit bâtie presque au même endroit que Kolzoum, et avoit remplacé cette ville, étant devenue le port de cette partie de la Mer Rouge, ainsi que Kolzoum l'avoit été auparavant. Peut-être aussi le terrain sur lequel étoit située Kolzoum, portoit-il, du temps de Macrizy, le nom de Souïs, que l'on donna ensuite à la ville qui y fut construite et qui n'existoit peut-être pas encore; car Macrizy ne fait mention nulle part de la ville de Suez; dont il n'auroit pas manqué de parler, dans sa description de la Mer Rouge.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Kolzoum subsista, postérieurement à la fondation de Suez. C'est ce qu'atteste expressément un auteur arabe anonyme auquel nous devons une description du monastère du mont Sinaï (1). Cet écrivain, parlant de la route que l'on suit pour aller du Caire à cette montagne, s'exprime ainsi: « Au midi d'Adjeroud, à la distance d'une journée, on rencontre la Mer Rouge. Sur le rivage occidental de cette mer, est un petit port

(1) Ms. Arab. du Vatic. 286, fol. 92.

nommé Souïs (Suez), près duquel est situé le château de Kolzoum. » M. Niebuhr (1) est le premier voyageur moderne qui nous ait appris que les ruines de Kolzoum subsistent encore de nos jours, à environ huit cents toises au nord de Suez, et qu'elles conservent le même nom. Son témoignage est confirmé par ceux de MM. Volney (2) et Browne (3), témoins oculaires. Voici comme s'exprime à ce sujet ce dernier voyageur : « L'on voit encore les ruines d'Arsinoë dans une grande accumulation de décombres, qui est à peu de distance de Suez. Le lieu où sont ces décombres, s'appelle à présent Kolzoum. On y distingue les restes d'un conduit en pierres, qui servoit à y porter l'eau de *Bir-Naba*. » Je ne m'étendrai point ici sur la ville de Kolzoum, sur laquelle M. Langlès a donné des détails aussi étendus qu'intéressans. J'ajouterai seulement qu'Abdellatif place dans le voisinage de Kolzoum des carrières de granit rouge (4). Macrizy nous apprend (5) qu'en l'année 360 de l'hégire, cette ville tomba au pouvoir des Carmathes, qui firent prisonnier le gouverneur.

(1) Voyage en Arabie, T. 1, p. 175, 176.
(2) Voyage en Egypte et en Syrie, 3e. édit. T. 1, p. 182.
(3) Voyage dans la haute et la basse Egypte, T. 1, p. 264.
(4) Historiæ Ægypti compendium, ed. Withe, p. 105.
(5) Ms. Arab. 673 C. T. 2, fol. 227 rect. (art. de Khandak).

Quant à la chaîne de montagnes que le père Sicard (1) et Granger (2) appellent *mont Kolzim*, et au désert, qu'Abou-Selah nomme *le désert de Kolzoum*, on sent qu'ils doivent leur nom, plutôt au voisinage de la Mer Rouge, qu'à celui de la ville de Kolzoum.

Si l'on en croit Maillet (3), il existe, à une distance médiocre de Koseïr, un autre port nommé *Colzim*.

« Ce lieu, dit le voyageur, étoit autrefois si célèbre, sous le nom de Colzoum, qu'il l'avoit communiqué à toute la Mer Rouge. Ce port étoit le plus fréquenté de toute la côte, dans le temps que les Mahométans se rendirent maîtres de l'Egypte. Aujourd'hui on n'y aborde que très-rarement. Je ne sais même si on y rencontreroit un seul habitant, ni une seule maison. » Je ne m'arrêterai point à relever les inexactitudes qui se trouvent ici rassemblées en peu de lignes. On voit que l'auteur a confondu des lieux qui n'ont pas le moindre rapport l'un avec l'autre. L'existence du prétendu port de Colzim me paroît donc plus que suspecte. En effet, s'il existoit sur ces parages un port de ce nom, il seroit venu à la

(1) Mémoires des missions, Tome 5, p. 137, 138, 146, 158, 159, 161, etc.

(2) Voyage en Egypte, p. 106, 114, 115, 117.

(3) Descript. de l'Egypte, édit. in-4.°, p. 323.

connoissance des voyageurs européens qui ont visité Koseïr, et qui n'en disent pas un seul mot. On voit que Maillet a voulu parler ici du vieux Koseïr, situé à cinq ou six milles plus au nord que Koseïr (1), et où M. Gosselin (2) place le *Myoshormos* des anciens.

J'observerai, en finissant ce mémoire, que si j'ai écrit partout *Kolzoum*, je l'ai fait pour me conformer à la prononciation usitée chez les Arabes. Mais je n'en suis pas moins persuadé que cette prononciation est vicieuse, et que, dans l'origine, on lisoit *Klizm*; ce qui répond mieux au mot Κλυσμα des Grecs.

Près de Kolzoum, commençoit le désert appelé *Wady-al-tih*, *la Vallée de l'égarement*, ou *Tih Beny-Israël*, c'est-à-dire, *l'égarement des enfans d'Israël*, dont Macrizy parle en ces termes (3): « La vallée de l'égarement est un désert qui s'étend dans le voisinage d'Aïlah, dont il est séparé par une roche, qui étoit autrefois si escarpée qu'un homme à cheval ne pouvoit la franchir qu'avec beaucoup de peine. Mais Khomarouiah en fit adoucir la pente, et rendit le passage moins rude. En deux jours de

(1) Bruce, Voyage en Abyssinie, T. 1, p. 214.

(2) Recherches sur la géographie des anciens, T. 2, pag. 188.

(3) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 166 rect. Kitab-al-solouk, Ms. Arab. 672, p. 241.

marche, au travers de ce désert, on arrive sur les bords de la mer, à l'endroit où étoit située la ville de Pharan. La vallée de l'égarement a environ quarante parasanges de longueur, sur une largeur égale. Suivant d'autres, sa longueur est de six journées de marche. Ce fut là que les enfans d'Israël errèrent pendant quarante ans, sous la conduite de Moïse. »

« Les Mamlouks *Bahry*, à la tête desquels étoient Bibars et Kelaoun, ayant été forcés de s'enfuir du Caire, l'an 652 de l'hégire, quelques-uns d'entr'eux qui avoient pris le chemin du désert, s'égarèrent de leur route, et errèrent à l'aventure pendant cinq jours. Le sixième, ayant vu de loin quelque apparence de bâtiment, ils s'avancèrent de ce côté, et arrivèrent à une grande ville dont les murs et les portes étoient de marbre vert. Ils y entrèrent, et se mirent à la parcourir. Le sable s'y étoit accumulé, et obstruoit les places et les maisons. Ils aperçurent des vases et des étoffes qui tombèrent en poussière dès qu'ils voulurent y toucher. Ils prirent neuf pièces d'or, qui se trouvoient dans la caisse d'un marchand, et sur lesquelles étoit gravée la figure d'une gazelle, avec une légende en caractères hébraïques. Ayant creusé dans un endroit, ils découvrirent une large pierre au-dessous de laquelle étoit une citerne qui contenoit de l'eau, dont ils burent et qui étoit plus froide que la neige.

Ils sortirent ensuite de cette ville, et ayant marché toute la nuit, ils rencontrèrent une troupe d'Arabes qui les conduisirent à Kark. Ils portèrent les pièces d'or à un changeur qui leur donna pour chacune la somme de cent dirhems. L'inscription qui s'y trouvoit gravée, annonçoit que ces pièces avoient été frappées du temps de Moïse. »

On sera sans doute étonné de voir Macrizy placer *le désert de l'égarement* au-delà de Suez; tandis que les voyageurs s'accordent à donner ce nom à la vallée qui conduit du Caire à la Mer Rouge; et cette assertion est appuyée du témoignage de Macrizy lui-même qui, dans un autre endroit, s'exprime en ces termes (1): « Le monastère de Seriakous est situé hors du Caire, au nord de cette ville, à la distance d'environ une poste (quatre milles). Le désert de l'égarement des enfans d'Israël commence au lieu nommé *Samasem-Seriakous.* » Mais on peut concilier ces deux opinions, en supposant que ce désert commence en effet à peu de distance du Caire; mais qu'il se prolonge au-delà de la Mer Rouge, le long des frontières de la Syrie. Quant à l'identité que plusieurs écrivains ont voulu reconnoître entre *Thaubasium* et *Abbaseh*, je ne puis nullement l'admettre, malgré la ressemblance des deux noms, attendu

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 170 vers.

que la position de cette dernière ville, telle qu'elle est placée sur la carte du général Reynier, ne s'accorde en aucune manière avec celle de Thaubasium. D'ailleurs, il est certain que la fondation d'Abbaseh est postérieure à l'invasion de l'Egypte par les Arabes, et que cette ville tire son nom d'Abbaseh, fille de Khomarouiah.

KOMENTIOΣ, KOMENTIUS.

Nom d'un bourg dont il est fait mention dans la vie de S.-Schenoudi (1). Ce nom me paroît composé des deux mots grecs Κώμη Διὸς, *le bourg de Jupiter*

KOΠPHT, KOPRÊT.

Ce bourg est nommé dans les actes de Saint-Didyme (2).

KOΣΓAM, KOSGAM.

C'est ainsi qu'on lit dans un vocabulaire saïdique de la bibliothéque impériale (3). Un autre

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 33.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 265.
(3) Ms. copt. 43, fol. 59.

porte Κωσκαμ (1), et enfin ce nom est écrit Κοσκαμ dans le lexique memphitique de la bibliothéque de Montpellier. Partout, ce mot est rendu en arabe par *Kouskam*, ou par *Kousiah*. Car il paroît que le même lieu est connu sous ces deux dénominations. Les dénombremens arabes placent Kouskam dans la province d'Aschmouneïn (2). Macrizy parle (3) d'une église située dans la ville de Kousiah, et qui étoit sous l'invocation de la Vierge Marie. Abou-Selah, qui applique à l'église le nom de Kouskam, nous donne sur cet édifice des détails plus circonstanciés (4). Suivant lui, « cette église, qui est extrêmement petite, est la première qui fut bâtie en Egypte. Elle ne renferme qu'un seul autel. On y voit un puits, dont l'eau passe pour être un remède contre toutes sortes de maladies. Aussi le bruit des miracles qui s'opèrent dans cette église, y attire chaque année, à la fête de pâques, un concours immense de personnes de tous les pays. Tout auprès de cet édifice, est un gros donjon d'une construction antique. Comme il se trouvoit fort dégradé, le scheïkh Abou-Zakaria, gouverneur d'Aschmounéin, le fit rétablir tel qu'il étoit auparavant.

(1) Ms. copt. 46, fol. 176.
(2) Ms. Arab. 693, Ms. Vat 267.
(3) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 235 rect.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 78, 79.

Non loin de là, on voit une chapelle taillée dans le roc, et que les chrétiens vont visiter avec beaucoup de vénération, parce qu'ils prétendent qu'elle a servi de demeure à la Vierge Marie. »

Abou-Selah assure ensuite que le mot *Kouskam* doit se traduire par *celui qui a été enseveli dans une natte de roseau*; ce qui est à-peu-près exact. En effet, Κως signifie *ensevelir*, et Καμ désigne *un roseau*. Kouskam ou Kousiah, ainsi que l'a remarqué d'Anville (1), répond à cette ville qui, dans l'itinéraire d'Antonin (2), est nommée *Cusæ*, et placée à vingt-quatre milles au midi d'Hermopolis. Hieroclès la nomme Κασος (3). La Notice de l'empire écrit *Cussa*, et nous apprend que cette ville étoit la résidence d'une légion (4). Puisque ce lieu dépend encore aujourd'hui de la province d'Aschmounein, je ne sais pas pourquoi d'Anville a été embarrassé de voir *Cusæ* placé dans le nome d'Hermopolis.

Au rapport d'Abou-Selah, le canton où étoit située cette église, portoit le nom de *Moharrakah*, c'est-à-dire *la brûlée*. Vansleb qui avoit séjourné un mois à Kouskam, l'an 1664 (5), nous apprend que cette ville est ruinée, et

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 180.
(2) Itinerarium, p. 157.
(3) Ib. fol. 730.
(4) Notitia dignitatum imperii, p. 32.
(5) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 22.

qu'il n'en reste qu'un monastère de ce nom, qui est encore appelé *Moharrak*.

Il ne faut pas confondre avec Kouskam ou Kousiah une ville nommée *Khosous*, située à l'orient du Nil, dans la province de Soïout. Au rapport d'Abou-Selah (1), on voyoit dans cet endroit vingt-cinq églises appartenant aux Coptes; les Arméniens possédoient un monastère et deux églises, situés dans l'intérieur des murs, et deux autres églises placées hors de la ville. On distinguoit parmi les églises de ce canton celle de la Vierge Marie, celle de S.-George, celle de S.-Mercure, celle de Bendelous, celle de S.-Faneh, et enfin celle de S.-Hakenda. »

ΚΟΣ, KOS.

C'est ainsi que le lexique copte de Montpellier écrit le nom de la ville que les Arabes appellent *Kous*. On lit Κως (2) ou Κοος (3) dans les vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale. Ces différens ouvrages joignent au nom de cette ville celui de Βερϭε ou Βιϭε, dont je ne vois pas trop l'origine. Seulement, l'auteur de l'un des vocabulaires saïdiques (4) sépare

(1) Ms. Arab. 138, fol. 88 vers. 89 rect.
(2) Ms. copt. 46, fol. 176, Ms. copt. 43, fol. 58.
(3) Ms. copt. 44, fol. 79.
(4) Ms. copte 43, fol. 58.

du mot Κως celui de Βερβις, et rend ce dernier par *Ahsoreïn*; ce qui sembleroit devoir mériter plus d'attention. En effet, comme nous l'avons appris d'un passage de Macrizy, la ville d'Aksor ou Aksoreïn passoit pour être habitée par une colonie de Maris, peuple de la Nubie. D'un autre côté, il est difficile de récuser le témoignage presque unanime de tous les vocabulaires coptes, auxquels se joint encore l'autorité du manuscrit consulté par Vansleb (1). Quoi qu'il en soit, Golius a cru que la ville de Kous répondoit à l'ancienne Thèbes ou *Diospolis magna* (2), et cette opinion paroît avoir été adoptée par A. Schultens (3). Mais le père Lequien (4), d'Anville (5) et Michaëlis (6) pensent avec raison que Kous représente la ville d'*Apollinopolis parva*, dont il est parlé dans Strabon (7).

Quant au nom arabe de cette ville, il est certain qu'il doit s'écrire *Kous* par un *sâd*, et non par un *sin*, comme on lit dans l'ouvrage de Boha-ed-din (8). Suivant Aboul-feda (9),

(1) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 22.
(2) Not. in Alfragan. p. 101.
(3) Index in vitam Saladini, v. Kous.
(4) Oriens christianus; T. 2, col. 603, 604.
(5) Mém. sur l'Egypte, p. 197.
(6) Not. ad Abulfed. descript. Ægypti, p. 76.
(7) Lib. XVI, p. 781, XVII, p. 815.
(8) Vita Saladini, p. 40.
(9) Descriptio Ægypti, texte arabe, p. 16.

« Kous, située dans le Saïd, à l'orient du Nil, étoit, après Fostat, la plus grande ville de l'Egypte. C'étoit là qu'arrivoient les marchands d'Aden. » Sa distance, à l'égard de Keft, est d'une parasange, suivant Iakouty (1), ou de sept milles, suivant l'Edrisy.

L'auteur du *Mesalek-al-absar* (2) et Macrizy ont consacré à cette ville des articles assez étendus, dont je vais transcrire une partie, en élaguant les fables que le dernier de ces écrivains y joint, suivant son usage (3). « Kous, la plus grande ville du Saïd, est située sur la rive orientale du Nil, et est le chef-lieu d'une province très-importante. C'est le premier endroit où s'arrêtent les caravanes qui viennent des mers de l'Inde, de l'Abyssinie, du Yémen et du Hedjaz, en traversant le désert d'Aïdab. Kous renferme un grand nombre de fondouks, de maisons particulières, de bains, de colléges, de jardins, de vergers et de potagers. Sa population est composée d'artisans de toute espèce, de marchands, de savans et de riches propriétaires. L'air y est excessivement chaud.

Au rapport d'Al-Adfouy, dans son Histoire du Saïd, Kous est placée à côté de Keft, et si l'on en croit quelques écrivains, Kous a com-

(1) A. Schultens, Index in vitam Saladini.
(2) Ms. Arab. 583 fol. 194 rect. et vers.
(3) Ms. Arab. 682, fol. 130.

mencé à devenir florissante, et Keft à se dépeupler, depuis l'an 400 de l'hégire. Au mois de ramadan, de l'an 672, on présenta au sultan Bibars des pièces de cuivre, qui avoient été trouvées à Kous, en creusant la terre. Ce prince prit une de ces pièces, qui, sur une de ses faces, portoit la figure d'un roi debout, tenant de la main droite une balance, et de la gauche une épée. L'autre face offroit une tête qui avoit de larges oreilles et les yeux ouverts. Tout autour régnoit une légende, qui fut déchiffrée par un moine grec, et qui prouvoit que cette pièce avoit deux mille trois cents ans d'antiquité. Sur un des côtés, on lisoit ces mots : « Moi, le roi Galian, je tiens dans ma main droite la balance de la justice et de la libéralité, pour récompenser ceux qui m'obéissent, et dans la gauche, l'épée, pour punir ceux qui résistent à mes ordres. » L'autre côté portoit : « Moi, le roi Galian, j'ai les oreilles ouvertes, pour écouter les plaintes des opprimés, et les yeux ouverts, pour observer tout ce qui a rapport aux intérêts de mon royaume. »

« La ville de Kous fourmille de scorpions et de lézards. On y trouve, entre autres, une espèce de scorpion dont le poison cause infailliblement la mort. Aussi les habitans de Kous, en parlant d'un homme piqué par un de ces animaux, se servent de cette expression : *Il a été mangé par le scorpion* ; pour indiquer qu'il n'y a au-

cune espérance de guérison. Le notaire Azz-eddin Hasan rapportoit que, passant un jour d'été le long du mur de la mosquée, il y avoit vu soixante-dix lézards, rangés sur une seule ligne. Lorsqu'un habitant de cette ville sort de sa maison la nuit, pendant l'été, il tient d'une main une lampe pour s'éclairer, et de l'autre, un instrument de fer pointu, pour écraser les scorpions. Depuis l'an 800 de l'hégire, cette ville est entièrement déchue de son ancienne splendeur. Pendant les désastres et les malheurs qui affligèrent l'Egypte, dans le cours de l'année 806, il périt à Kous dix-sept milles personnes. Avant cette époque, cette ville étoit si peuplée, que, dans la sécheresse de l'an 776, il y eut cent cinquante *Moglak*, qui restèrent abandonnés. On entend dans cette province par le mot *Moglak*, un jardin de 20 feddans et au-dessus, accompagné d'une machine hydraulique à quatre faces. Et cela sans compter une foule de jardins moins considérables, qui demeurèrent également sans être occupés.»

Macrizy nous apprend ailleurs, que Kous renfermoit un hôtel des monnoies (1), et que l'on voyoit sur le territoire de cette ville de nombreux plants d'acacias (2). Le même écrivain, parlant du lieu nommé *Miniet-al-Basek*, s'ex-

(1) Ms. Arab. 683, (art. des revenus de l'Egypte).
(2) Ib. Ibid.

prime ainsi(1) : » Cette ville, située dans le canton d'Atfih, a pris son nom de Basek, frère de Behram l'Arménien, qui fut vizir du khalife Hafed-li-din-Allah. L'an 529, Basek ayant été nommé par son frère au gouvernement de Kous qui étoit alors le plus important de l'Egypte, exerça contre les Musulmans toutes sortes d'injustices et de vexations. Cela dura jusqu'au mois de djoumady second, de l'an 531. A cette époque, les habitans de Kous, ayant appris que Behram avoit été supplanté et expulsé par Radwan ben Dulkeschy, qui lui avoit succédé dans la charge de vizir, se soulevèrent contre Basek, et le massacrèrent. Ensuite, après lui avoir attaché un chien au pied, ils traînèrent son corps dans les rues de la ville, et finirent par le jeter sur le fumier. Basek professoit la religion chrétienne. » L'an 818, le gouverneur de Kous fut tué par les Arabes Ahmedy, qui habitoient le Saïd (2).

Khalil-Dahery nous fournit sur la ville de Kous un petit nombre de renseignemens. « Au midi de la province d'Osiout, dit cet écrivain (3) est celle de Kous, qui a pour capitale une très-grande ville, la plus importante de celles du Saïd. Elle est fréquentée par les mar-

(1) Ms. Arab. 682, fol. 113 rect.

(2) Macrizy, Kitab-al-solouk, Ms. Arab. 673, fol. 292 rect.

(3) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 240.

chands des contrées méridionales, qui se rendent par mer à Koseïr, vis-à-vis de Djiddah. »

Abdellatif place Kous au nombre des principales villes d'Egypte (1). Les voyageurs qui ont visité cette contrée, tels que le père Protais (2), Paul Lucas (3), Pococke (4), Granger (5), le père Sicard (6), Perry (7), Norden (8), Savary (9), Bruce (10), M. Browne (11), nous fournissent sur cette ville des détails plus ou moins étendus. On trouve les noms de deux de ses évêques, Théodore et Mercure, dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie (12). Du temps du père Sicard (13), Jean, évêque de Nequadé, l'étoit en même temps de Coptos, de Kous et d'Ibrim. Abou-Selah parle de plusieurs églises, situées sur le territoire de Kous (14).

---

(1) Historiæ Ægypti compendium, p. 235, 255, etc.
(2) Ap. Vansleb, nouvelle relation d'Egypte, p. 411.
(3) Voyage, T. 2, p. 108, 109, éd. de 1720.
(4) Description of the East, T. 1, p. 89.
(5) Relation d'un voyage d'Egypte, p. 52.
(6) Nouveaux Mém. des miss. du Levant, T. 2, p. 185.
(7) View of the Levant, p. 340.
(8) Voyage d'Egypte et de Nubie, in-fol. p. 160.
(9) Lettres sur l'Egypte, T. 2, p. 105 et suiv.
(10) Voyage en Abyssinie, T. 1, p. 183.
(11) Voyage dans la haute et la basse Egypte, T. 1, p. 195.
(12) Histor. patriarch. Alexandr. p. 436, 458.
(13) Mém. des miss. T. 2, p. 175.
(14) Ms. Arab. 138, fol. 81.

Quant à ce qui regarde le nom de celle ville, le même écrivain prétend qu'il signifie *l'action d'ensevelir* ou *le linceuil*, et que Kous avoit été ainsi appelée, parce qu'il s'y trouvoit des hommes dont la fonction étoit d'ensevelir les rois. Quoi qu'il en soit de ce fait, il est certain que le mot ϰωϛ, en langue égyptienne, signifie *ensevelir*.

Je dois maintenant examiner un passage où le père Géorgi a cru trouver le nom de la ville d'Apollinopolis, Ce savant ayant publié un fragment imparfait écrit en dialecte saïdique (1) et qui contient la relation du martyre S. Paêse ou Paêsi, et de sa sœur Tecle, traduisit ainsi le commencement : « *A militaribus ordinibus et a plebe te vexari sinam, nisi sacrificaveris deo valdè magno vici tui, Apollini. Sed scribam duci Thebaidis pro te, ut te constituat super medietatem vici, præter eam vici partem quæ tui ipsius est propria.* » Dans la note qui accompagne cette traduction, le père Géorgi observe que dans ce bourg d'Apollon, patrie de Paêsi et de Tecle, il faut reconnoître la ville d'*Apollinopolis parva*, aujourd'hui *Kous*; que, d'un autre côté, si on suppose que le lieu du martyre de ces saints a été la ville de Latopolis, il seroit plus naturel d'admettre ici *Apollinopolis ma-*

(1) Fragment. Evangel. S. Johannis, præfat. pag. XCVII et suiv.

gna, qui étoit peu éloignée de Latopolis. Mais ces assertions du savant religieux ne sont appuyées que sur une interprétation peu fidèle du passage saïdique, qui, si je ne me trompe, doit être traduit de cette manière :... *Coram ordinibus meis, et turbâ. Desinam irasci tibi. Etenim, per magnum deum Apollinem, te valdè diligo. Et scribam duci Thebaïdis de te, ut te constituat super decem vicos, præter vicum tuî ipsius* (1).

(1) Pour justifier la traduction que je donne de ce passage, je dois faire ici quelques observations. D'abord, je restitue au commencement ⲙⲡⲓⲙⲁⲧ ⲓⲃⲟⲗ, *coram*. En second lieu, je lis *sche pnosh*, au lieu de *schat nosh*. Le verbe saïdique ⲥϩⲉ, que le père Géorgi traduit par *sinere*, signifie tantôt *sanarî*, et tantôt *desinere*, *cessare*. Cette dernière acception se rencontre très-fréquemment, et l'on peut voir, entre autres passages, les actes des Apôtres, chap. VI, v. 13, XII, v. 16, XIII, v. 10, XX, v. 31. Miracula S. Colluthi, p. 18, 48, 49, etc. Le mot ⲙⲙⲟⲛ, qui a une signification négative, se prend aussi fréquemment dans le sens de *etenim*. C'est ce qu'on peut voir dans les actes de S. Jean et de S. Siméon (Ms. copt. Vatic. 60, fol. 80.), et dans une foule d'autres exemples, qu'il seroit trop long de citer. Quant aux mots ⲧⲓⲙⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ, qui ont trompé le père Géorgi, ils n'offrent toutefois rien d'embarrassant. Il est clair par l'ensemble du texte, que ⲧⲓⲙⲓ n'est point ici le même mot qui est employé plus bas dans le sens de *bourg*, et qui répond au memphitique ⲧⲓⲙⲓ; ⲧⲓ est la marque de la première personne du présent de l'indicatif, et ⲙⲓ est un verbe saïdique, qui correspond au memphitique ⲙⲁⲓ ou ⲙⲉⲓ, *amare*. Il est inutile d'en produire des exemples.

On voit que, dans ce passage, il n'est nullement question d'*Apollinopolis magna*, ni d'*Apollinopolis parva*. D'ailleurs, le synaxare qui rapporte au huitième jour de koïhak, le martyre de S.-Paêsi ou, Isy et de sa sœur Tècle, nous apprend que ces saints étoient natifs de Bousir, ville située à l'occident d'Aschmounein. On y voit aussi que ce ne fut pas dans la Thébaïde qu'ils souffrirent le martyre; qu'après avoir été mis à la torture dans la ville d'Alexandrie, ils eurent la tête tranchée dans un bourg situé sur les bords du Nil, et auquel les actes de S.-Noub donnent le nom de Τουφιτ (1). C'est ce que le père Géorgi lui-même a été forcé de reconnoître (2).

Ce fut dans la ville de Kous, que se passa un fait assez singulier dont Macrizy parle en ces termes (3): « On trouve encore dans le Saïd des restes de l'ancienne magie. Voici ce que racontoit à ce sujet l'émir Taktabay, qui avoit été gouverneur de Kous, sous le règne de Mohammed ben Kelaoun. Ayant fait arrêter une sorcière, je lui ordonnai de me faire voir un échantillon de son art. Elle me répondit: Mon plus beau secret consiste à charmer un scor-

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 255.

(2) Miracula S. Coluthi, præfat. p. cxxxv, cxxxvi.

(3) Descript. de l'Egypte, article du Saïd. Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 147 rect. Ms. Arab. 583, fol. 194.

pion, en prononçant le nom d'une personne qu'il ne manque pas d'aller piquer et de faire périr. Eh bien! lui dis-je, je veux que tu en fasses l'essai sur moi. En effet, elle prit un scorpion, et, après avoir fait ce qu'elle jugea à propos, elle lâcha l'animal qui se mit à me poursuivre avec acharnement, quelques détours que je fisse pour l'éviter. M'étant assis sur un siége placé au milieu d'un bassin rempli d'eau, le scorpion s'approcha du bord, et tâcha de me joindre. Voyant qu'il ne pouvoit y réussir, il grimpa au mur de la salle, et s'avança le long du plafond, jusqu'à ce qu'étant arrivé au dessus de moi, il se laissa tomber, et se mit à courir de mon côté. Comme je l'avois constamment suivi des yeux, dès que je le vis à peu de distance de moi, je lui portai un coup qui l'étendit sur la place. Après quoi je fis mettre à mort la sorcière.»

Ce fait qui pourroit sans doute s'expliquer sans avoir recours à la magie, nous conduit naturellement à dire quelque chose d'un art connu dès la plus haute antiquité, et pratiqué encore de nos jours, je veux dire l'art de charmer les serpens et les autres animaux venimeux. Il en est fait mention plusieurs fois dans la bible. Le psalmiste (1) nous représente un serpent sourd qui n'entend pas la voix des enchanteurs.

(1) Psalm. LVII, 6.

Si l'on en croit les écrivains grecs et latins, le pouvoir de charmer et d'assoupir les serpens étoit héréditaire parmi les Psylles, nation africaine (1), chez lesquels il se transmettoit aux hommes, à l'exclusion des femmes. Au rapport de Plutarque, c'étoit par des enchantemens et des formules magiques que ce peuple endormoit les reptiles les plus venimeux. Suivant Pline, au contraire, les Psylles tenoient de la nature seule cette propriété qui les rendoit si redoutables aux serpens, que ces animaux s'enfuyoient à leur aspect, comme le crocodile à la vue d'un Tentyrite. Ils guérissoient ceux qui avoient été mordus par des serpens en suçant la plaie et pompant le venin. Aussi, Caton d'Utique, lorsqu'il traversa les déserts de l'Afrique, après la bataille de Pharsale, avoit emmené des Psylles à sa suite (2); et Auguste en fit venir, pour essayer de rappeler Cléopâtre à la vie (3). Si un Psylle se trouvoit mordu des serpens, il n'en éprouvoit pas le moindre accident. Les écrivains de l'antiquité vont jusqu'à

(1) Dio Cassius, lib. II, p. 463, ed. de 1608. Plutarchus, Vita Catonis, T. 1, p. 787, ed. Rualdo. Silius Italicus, lib. I. Lucani Pharsalia, lib. IX, v. 891 et suiv. Aulus Gellius, lib. IX, cap. 12, p. 454, ed. Gronovio, lib. XVI, cap. 11, pag. 734. Plinius, historia naturalis, lib. VII, cap. 2, T. 1, pag. 371, ed. Harduino, lt. lib. VIII, cap. 25, p. 453.

(2) Plutarch. Vita Catonis, loc. laud.

(3) Dio Cassius, loc. laud.

prétendre que les Psylles, pour s'assurer de la fidélité de leurs femmes, exposoient leurs fils nouvellement nés aux reptiles les plus venimeux; bien persuadés que ces enfans, si leur naissance étoit légitime, n'avoient rien à craindre de ces animaux qui ne manqueroient pas de les attaquer, s'ils étoient le fruit d'un commerce adultère.

L'abbé Souchay qui a discuté, avec autant de critique que d'érudition, ce qui concerne les Psylles (1), assure que tout ce qu'on a dit de ce peuple ne mérite pas la moindre attention; que ces Psylles étoient des charlatans qui se vantoient sans raison de connoître des préservatifs contre la morsure des serpens, et dont tout l'art se réduisoit à détourner et neutraliser par la succion le venin de ces animaux. Pour moi, j'admets volontiers, avec le savant académicien, que l'on doit mettre au rang des fables une partie des détails que les auteurs anciens nous donnent sur les Psylles, et entre autres la prétendue épreuve qu'ils étoient censés faire subir à leurs enfans. Je reconnois également que la succion des plaies pouvoit être faite avec succès par une personne quelconque. Mais je n'en suis pas moins persuadé qu'il se trouvoit, parmi les Psylles, un certain nombre d'hommes qui, au moyen de préparations dont

(1) Académie des Belles-lettres, T. 7, p. 273-286.

ils avoient le secret, se mettoient en état de ne pas craindre la morsure des serpens, et de manier impunément les plus venimeux de ces reptiles. Ce fait attesté par les écrivains de l'antiquité, n'a, ce me semble, rien d'incroyable. Car nous apprenons par des témoignages irrécusables, qu'il a toujours existé en Egypte des hommes auxquels cet art étoit familier. Ils sont désignés dans la langue copte, sous le nom de *shap-hof* c'est-à-dire *preneurs de serpens*, et en arabe, sous celui de *hawy*.

On lit dans les actes de S.-Noub (1) « qu'Arménius cherchant les moyens de vaincre la fermeté de ce martyr, quelqu'un lui dit: Il y a dans cette ville trois hommes qui ont chez eux des collections de serpens. Ils n'ont qu'à les apporter ici, et les lâcher contre cet homme afin qu'ils lui dévorent la chair et les os. Les officiers du comte ayant gouté cet avis, et jugeant que c'étoit le seul expédient qui pût triompher du courage du saint, Arménius manda aussitôt les trois Psylles qui se rendirent à l'heure même auprès de lui. Il leur recommanda de choisir des serpens les plus méchans et les plus dangereux qu'ils pourroient trouver. Ces hommes étant partis pour exécuter leur commission, prirent et amenèrent en présence du Comte dix serpens, dont chacun avoit quatre coudées de

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 261 rect. et vers.

longueur, et dont le venin causoit infailliblement la mort.» Macrizy rapporte à ce sujet deux anecdotes assez curieuses (1), pour mériter d'être transcrites en entier.

« Voici, dit cet écrivain, ce que racontoit l'émir Abou-Aly, fils de Tadj-al-moulk connu sous le nom de *Al-schems-al-djoïouschy* (le soleil des armées). Un vendredi, pendant la nuit, étant dans la mosquée de Karafah, avec plusieurs émirs et d'autres personnes de notre connoissance, nous fîmes préparer un souper auquel nous invitâmes le Scheïkh Abou-Hafs, sacristain de la mosquée, et tous ceux qui se trouvoient dans cet édifice. Lorsque le repas fut achevé, nous fîmes porter ce qui restoit, à la maison d'Abou-Hafs. Ensuite, après avoir conversé pendant quelques momens, nous nous endormîmes auprès du *menber* (la tribune, la chaire). Il faisoit alors un froid assez vif. Au milieu de la nuit, un homme qui dormoit à côté de nous, se leva en criant: Mon trésor! mon trésor! Je lui demandai: Qui es-tu? que t'est-il arrivé? que t'a-t-on pris, et quel est celui qui t'a volé? O mon seigneur, me répondit-il, je suis habitant de la ville de Tora, je me nomme Abou-Kebrit, et je fais le métier de Psylle. La nuit m'ayant surpris, je me suis arrêté auprès de vous, et j'ai profité du repas que

(1) Article de la mosquée de Karafah, Description de l'Egypte, Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 95 vers. 96 rect.

vous m'avez offert, et pour lequel je prie Dieu de vous récompenser. Depuis une semaine je parcours les environs de Tora ; Hay et la montagne voisine, pour chercher des serpens et des vipères ; j'en avois fait la plus belle collection qu'aucun Psylle ait jamais réunie. Mais pendant que je dormois, la corbeille où je les tenois renfermés, s'est ouverte, sans que je m'en aperçusse, et tous ces animaux se sont échappés. O ciel ! m'écriai-je, que dis-tu là ? Hélas, répondit-il, ce malheur n'est que trop vrai. Ennemi de Dieu, lui dis-je, tu nous exposes à un péril évident, d'autant plus que nous avons des enfans avec nous. Aussitôt, j'éveillai tous mes compagnons, et nous nous hâtâmes de monter dans le menber où nous nous pressâmes les uns contre les autres. Quelques-uns d'entre nous grimpèrent le long des colonnes, et s'y tinrent suspendus. Pendant ce temps, le psylle tenant sa corbeille à la main, alloit cherchant de côté et d'autre. A tous momens nous l'entendions dire : Je viens de prendre la vipère mouchetée, le céraste, *Abou-Zohaïr*, *Abou-Telis* ; car chaque serpent avoit son nom particulier. Dès qu'il avoit saisi un de ces animaux, il se hâtoit d'ouvrir sa corbeille, et de l'y faire entrer. Au bout de quelque temps, cet homme nous dit : Vous pouvez maintenant descendre ; me voici hors d'inquiétude, et vous n'avez plus rien à craindre. Il ne me manque plus

que le serpent sans queue et celui à deux têtes, qui ne sont dangereux ni l'un ni l'autre. Mais n'osant nous fier à lui, nous appelâmes Abou-Hafs, qui arriva, tenant un flambeau allumé, et après avoir mis des bottes, pour garantir ses jambes. Alors nous descendîmes et nous montâmes dans le minaret, où nous dormîmes jusqu'au jour; et ensuite chacun de nous s'en alla de son côté. Abou-Hafs ayant rassemblé ses petits-fils, ils passèrent des bâtons sous le menber, et levèrent les nattes qui couvroient le pavé de la mosquée; mais ils ne trouvèrent rien. Le fait étant venu aux oreilles d'Ibn-Sehalah, qui commandoit le guêt du faubourg de Karafah, il fit arrêter le Psylle, et en tira tout ce qu'il put, déclarant qu'il ne le laisseroit point aller, à moins qu'il ne lui fût demandé par le sultan lui-même.»

«Cette histoire, ajoute Macrizy, m'en rappelle une autre à-peu-près semblable. Le vizir d'Egypte, Djafar Ibn-Al-feras, surnommé Ibn-al-kharabah, aimoit beaucoup observer les serpens, les vipères, les scorpions et autres animaux venimeux. Il avoit dans sa maison une petite cour pavée de marbre, dans laquelle étoient les corbeilles qui renfermoient les différentes espèces de reptiles. Cette petite ménagerie étoit surveillée par un Psylle, qui avoit sous lui plusieurs esclaves, chargés de transporter les corbeilles, et de les remettre

à leur place. Tous les Psylles de Fostat et des environs s'occupoient à l'envi à chercher les serpens les plus beaux et les plus singuliers. Ils les apportoient au vizir, qui les récompensoit magnifiquement. A certains momens, les Psylles attachés au service de la ménagerie, ouvroient les corbeilles, et lâchoient sur le marbre les différens animaux qu'ils faisoient battre les uns contre les autres. Pendant ce temps, le vizir, assis sur une estrade élevée, étoit témoin de ce spectacle qu'il trouvoit infiniment agréable. »

« Tout auprès de sa maison habitoit le scheïkh Ibn-al-moudabber, l'un des principaux écrivains de ses bureaux, et pour lequel il avoit une considération particulière. Cet homme reçut un jour du vizir un billet conçu en ces termes: Je préviens l'illustre scheïkh, qu'hier, tandis que mes Psylles, suivant l'usage, faisoient passer sous mes yeux les diverses espèces de serpens et autres animaux que je nourris, il s'en est échappé plusieurs, tels que l'aspic sans queue, le céraste, le grand scorpion, et l'*abou-soufah*, que je n'ai pu me procurer qu'à grands frais et avec beaucoup de peine, et qu'ils se sont glissés dans la maison du scheïkh. Je le prie de recommander à ses esclaves et à toutes les personnes attachées à son service, de conserver avec soin ceux de ces animaux

qu'ils pourront trouver, jusqu'à ce que j'envoie mes Psylles pour les prendre et les faire rentrer dans leurs corbeilles. Ibn-al-moudabber ayant lu le billet, écrivit au bas : J'ai reçu l'ordre de notre seigneur le vizir, relativement aux serpens et autres animaux venimeux. Mais je consens que ma femme soit séparée de moi par un divorce irrévocable, si je couche cette nuit dans ma maison, non plus qu'aucune des personnes attachées à mon service. »

L'art de charmer les serpens et les autres animaux venimeux ne s'est point perdu en Orient, et est encore aujourd'hui connu d'un assez grand nombre de personnes. On voit dans l'Inde des charlatans adroits qui courent le pays, menant avec eux des couleuvres de l'espèce appelée *serpent-capele*, auxquelles ils font exécuter différentes sortes de danses et de tours (1). Mais il paroît que le principal secret de ces bateleurs consiste à exténuer ces animaux par une longue diète, ou à leur arracher les dents canines. Quelquefois même, lorsqu'ils n'ont pas assez bien pris leurs mesures, ils périssent victimes de leur imprudence ; ainsi qu'il arriva à ce jeune Indien dont parle le Gentil (2). Mais c'est en Egypte et dans les pays

(1) Kæmpfer Amœnitates exoticæ, p. 566 et suiv. Legentil, Voyage dans les mers de l'Inde, T. 1, p. 114 et suiv.
(2) Ib. p. 124.

voisins qu'il existe des hommes et des femmes qui méritent réellement le nom de Psylles, et qui manient impunément les cérastes et autres serpens, dont le venin cause la mort la plus prompte.

C'est ce qu'il seroit facile de prouver, par un grand nombre de passages. Mais je me contenterai de produire ici les témoignages de deux voyageurs judicieux et éclairés. « Les Egyptiens, dit Hasselquist (1), font une chose que nous ne saurions imiter, c'est d'enchanter les serpens. Ils prennent avec leurs mains les vipères les plus venimeuses; ils jouent avec elles, les mettent dans leur sein, et en font tout ce qu'ils veulent. Je m'informai, et j'examinai moi-même s'ils ne leur avoient point arraché la dent à laquelle leur venin est attaché, et je vis qu'ils ne l'avoient point fait. » Le même écrivain rapporte ensuite (2), qu'ayant voulu faire une collection de serpens, il s'en procura quatre qui lui furent présentés par une Psylle. « Tout le monde, ajoute-t-il, s'assembla pour voir la manière dont cette femme s'y prenoit pour manier ces animaux venimeux, sans en recevoir aucun mal. Lorsqu'il fallut les mettre dans la bouteille qui leur étoit destinée, elle les prit avec les mains, et les mania, comme elle

(1) Voyage dans le Levant, p. 93.
(2) Ib. p. 96-100.

auroit manié un lacet. Les vipères officinales furent celles qui lui causèrent le plus d'embarras. Elles n'avoient point d'envie d'entrer dans la bouteille, elles en sortirent avant qu'on l'eût bouchée, et grimpèrent le long des bras de cette femme, sans qu'elle témoignât la moindre crainte. Elle les saisit par le milieu du corps, et les mit dans l'endroit qui devoit leur servir de tombeau. Elle avoit pris ces serpens avec la même aisance qu'elle le fit devant nous, ainsi que nous dit l'Arabe qui l'avoit amenée. Je suis persuadé qu'elle avoit un secret, pour manier ainsi ces animaux malfaisans; mais il me fut impossible de le lui arracher, et elle ne daigna pas seulement ouvrir les lèvres. »

« Quant aux circonstances relatives à la fascination des serpens en Egypte, voici ce qu'on m'a raconté. On m'a assuré 1.° que la personne qui sait charmer les serpens, évite avec soin les autres animaux venimeux, tels que les scorpions, les lézards, etc., et que ceux au contraire qui charment ces derniers, ne se mêlent jamais des serpens; 2.° que ceux qui ont le secret de fasciner les serpens, les mangent bouillis et rôtis, et en font même des bouillons, et qu'ils ne manquent jamais de le faire, lorsqu'ils vont en chercher dans les champs; 3.° qu'après avoir mangé leur soupe, ils vont recevoir la bénédiction de leur scheïkh lequel emploie quelques cérémonies superstitieuses dont une

entr'autres est de cracher plusieurs fois sur eux, en faisant certains gestes. »

Bruce avoit été témoin de plusieurs faits qui prouvent évidemment que l'art de charmer les serpens n'est pas un simple escamotage. « J'ai vu, dit ce voyageur (1), un homme qui venoit d'au-delà des catacombes où sont enterrés les ibis. Il prit un céraste avec sa main toute nue, au fond d'un grand flacon où il y avoit plusieurs de ces animaux. Il le mit sur sa tête toute nue, il le couvrit de son bonnet rouge; ensuite il l'ôta, le mit dans son sein, et puis le passa autour de son cou, comme un collier, sans que cet animal lui fît le moindre mal. Après cela, le même céraste fut approché d'une poule qu'il mordit, et qui mourut au bout de quelques minutes. Enfin, pour compléter l'expérience, l'homme reprit le céraste par le cou, et commençant par la queue, il le mangea tout entier, aussi facilement et avec aussi peu de répugnance, qu'un autre auroit mangé une carotte ou un pied de céleri. »

« Je puis attester, ajoute le savant voyageur, que tous les noirs habitans du royaume de Sennaar, tant les Funges que les Nubas, sont parfaitement armés contre la piqûre des scorpions, et la morsure des vipères. Ils prennent

(1) Voyage en Nubie et en Abyssinie, T. V, p. 243-246, édit. in-4°.

à chaque instant les cérastes dans leurs mains, ils les mettent dans leur sein; ils se les jettent l'un à l'autre, comme s'ils jouoient à la balle, sans que jamais ces animaux les mordent. Les Arabes n'ont point naturellement le même secret; mais, dès leur jeunesse, ils se garantissent du danger qui suit ordinairement la morsure de ces animaux, en mâchant certaine drogue, et en se baignant dans de l'eau où l'on a fait infuser certaines plantes. »

Bruce remarque ensuite que les vipères, naturellement si vives et si agiles, n'étoient pas plutôt saisies par les habitans de ces contrées, qu'elles paroissoient foibles et malades, fermoient souvent les yeux, et ne tournoient jamais la bouche du côté de la main qui les tenoit. « Je demandai, ajoute-t-il, à Kittou, frère du premier ministre de Sennaar, comment lui et ses compatriotes pouvoient se mettre à l'abri d'être mordus par ces animaux. Il me répondit qu'ils étoient nés ainsi; et les personnages les plus respectables d'entr'eux m'ont dit la même chose. Plusieurs gens du peuple prétendoient qu'ils avoient un charme consistant dans quelques paroles et dans quelque arrangement de lettres. Mais le fait est qu'ils savoient tous le secret de garantir une personne des morsures des serpens, en la baignant avec des décoctions d'herbes et de racines.... On me donna les drogues nécessaires; je me préparai plusieurs fois,

dans le dessein d'en faire l'expérience; mais, au moment de la tenter, le cœur me manquoit. Je songeois qu'ils disoient toujours que le charme ne réussiroit pas sur moi, parce que j'étois chrétien; et comme ils pouvoient profiter de ce prétexte pour me faire mordre, je ne crus pas devoir m'y exposer. » Il est fâcheux que Bruce, n'osant pas faire l'épreuve sur lui-même, ne l'ait pas tentée sur quelque animal, et qu'il ne nous ait donné aucun détail sur cette racine qui lui avoit été indiquée comme un préservatif assuré contre les morsures des serpens.

Je n'entreprendrai pas de suppléer à son silence, et de rechercher à quelle plante appartient cette propriété admirable. Je me contenterai de transcrire ici un passage curieux, extrait de la géographie du Schérif Al-Edrisy. « Dans le pays de Koukou, dit cet écrivain (1), il croît un bois que l'on appelle *bois de serpent;* si on le pose sur le trou qui renferme un de ces reptiles, l'animal se hâte de sortir. Quiconque tient un morceau de ce bois, peut saisir et manier à son gré toutes sortes de serpens, sans éprouver le moindre mal. Suivant le témoignage unanime des habitans d'une partie de l'Afrique, si quelqu'un tient dans sa main cette plante, ou la suspend à son cou, aucun

(1) Texte arabe, fol. 9 rect.

reptile n'ose l'approcher. Ce bois qui est tortu, comme celui de la pyréthre, est de couleur noire. »

ΤΚΩΟΥ, TKÔOU.

Tel est le nom d'une ville de la Thébaïde, qui se trouve plus d'une fois nommée dans les actes de S.-Apater (1), et dans l'éloge de l'évêque Macaire (2). Ces deux ouvrages écrivent ce nom de la même manière, aussi bien que le lexique de Kircher, celui de Montpellier, et un vocabulaire saïdique de la bibliothéque impériale (3). Mais on lit Τκοόυ dans les deux autres vocabulaires, écrits dans le même dialecte (4). Thôou, qui nous est représentée comme une petite ville (5), portoit chez les Grecs le nom d'Antéopolis, Ἀνταιοπόλις. Les Arabes lui ont conservé celui de Kaw, auquel Macrizy ajoute le mot de *kharab*, *déserte*. C'est par une erreur bien grossière que, dans le lexique de Kircher et dans celui de Montpellier, le mot Τκωου est rendu en arabe par *Edkou*, qui désigne une ville située dans la Basse-Egypte, à peu de dis-

(1) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(2) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 118, 126, 131, 160.
(3) Ms. copt. 46, fol. 176.
(4) Ms. copt. 43, fol. 58, Ms. copt. 44, fol. 79.
(5) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 126, 160.

tance de la mer. L'identité de Kaw et d'Antéopolis a été reconnue par d'Anville (1), et par l'abbé Belley (2), auquel nous devons la publication d'une médaille frappée dans cette ville, la onzième année du règne de l'empereur Adrien. Si cette assertion avoit encore besoin d'être confirmée, je ferois observer que dans un des vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale, le nom Αντεω est joint à celui de Τκοου.

MANBAAOT, MANBALOT.

Ce nom que je trouve dans un vocabulaire saïdique (3), et que le traducteur arabe explique par *Mahatt-al-firá (la retraite des ânes sauvages)* subsiste encore aujourd'hui dans celui de Manfalout, que porte une ville de la Haute-Egypte, qui, sous le règne des princes mamlouks, étoit la capitale d'une province. Cependant, les auteurs arabes nous donnent sur cette ville fort peu de renseignemens. Au rapport d'Aboul-feda (4), « Manfalout est une petite ville comprise dans le Saïd du milieu. Elle est située à l'orient du Nil, sur le bord de ce fleuve,

(1) Mémoires sur l'Egypte, p. 189.

(2) Mém. de l'académie des Belles-lettres, T. 28, p. 530, 531.

(3) Ms. copt. 43, fol. 58.

(4) Descript. Ægypti, p. 23, 24.

à environ une journée au dessous de la ville d'Osiout. Elle renferme une mosquée *djami.*» Suivant Khalil Dahery (1) c'étoit à Manfalout que se fabriquoit la pâte appelée *neïdeh.* A l'occident de cette ville étoit un monastère, sous l'invocation de l'archange Gabriel, et que l'on appeloit *le monastère des Benou-Kelb*, du nom d'une tribu arabe établie dans le voisinage. Du temps de Macrizy, cet édifice ne renfermoit pas un seul religieux; mais il servoit d'église pour les chrétiens de Manfalout (2).

Au rapport de Léon l'Africain (3) « Manfalout renferme des portiques avec des colonnes remarquables par leur élévation aussi bien que par leur grosseur, et sur lesquelles sont gravées des inscriptions en lettres égyptiennes. On voit près du fleuve les ruines d'un superbe édifice qui paroît avoir été un temple, et où les habitans de la ville déterrent quelquefois des médailles d'or, d'argent et de plomb, qui présentent, d'un côté, la figure de quelque ancien roi, et de l'autre, des caractères hiéroglyphiques. Cette ville dont le terroir est fertile, se trouve exposée à une chaleur brûlante et aux ravages des crocodiles. Les habitans sont assez

(1) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 239.
(2) Macrizy, Ms. Arab. 682, fol. 567 rect.
(3) Descriptio Africæ, p. 722, 723.

riches, et vont faire le commerce dans le pays des noirs.»

D'après l'étymologie que j'ai donnée du nom de cette ville, on voit combien est frivole celle qu'a proposée Vansleb (1) qui explique ce mot par l'*exil de Lot*. Michaëlis ne s'est pas moins trompé, lorsqu'il avance que ce nom signifie *Memphis de Lot*, ou *le port de Lot* (2)

ΜΑΝΚΑΠΩΤ, MANKAPÔT.

Tel est le nom d'un lieu situé à peu de distance de la ville de Soïout, et que les Arabes appellent *Mankabad*. Le père Sicard écrit *Monquabat*. Au rapport de l'auteur d'un vocabulaire saïdique (3), le mot ⲙⲁⲛⲕⲁⲡⲱⲧ signifie *le lieu des vases*,

MEMFI.

Ce nom que l'on trouve dans les actes de S. Apater(4), désigne la ville de Memphis. On lit *Mefi* dans le lexique de Montpellier. La version copte du prophète Ezechiel offre *Mefi*,

(1) Nouvelle relation, p. 360.
(2) Not. ad Abulfed. descr. Ægypti, p. 102.
(3) Ms. copt. 43, fol. 58.
(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 66.

Memfi et *Memfe* (1). Enfin, on lit Μεμβε dans deux vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale (2).

NIMESCHSCHOT ou NIMESCHSCHOTI.

Ces mots qui signifient *les champs*, *les plaines*, désignent, chez les écrivains coptes, un nome d'Egypte (3), qui s'étendoit, suivant les apparences, à l'orient et à l'occident de la branche du Nil qui coule vers Damiette. En effet, nous lisons dans les actes de S.-Noub (4), que le bourg de Νασι où ce martyr avoit pris naissance, étoit situé dans le nome *des plaines*, un peu au nord du Nil. Or, ce lieu dont le nom signifie en langue égyptienne *ea quæ ad Isidim pertinent*, et qui, comme l'a bien vu le père Géorgi (5), répond à l'*Isidis oppidum* de Pline, se trouvoit placé sur le bord occidental du Nil, au nord de la ville de Djemnouti, ou Sebennyte (6).

(1) Chap. 30, v. 13 et 16, Ms. copte 2 A.

(2) Ms. copt. 43, fol. 59, Ms. 44, fol. 79.

(3) Actes de S. Sérapion, Ms. copt. Vatic. 67, fol. 91, 92, 108. Actes de S. Noub, Ms. copt. Vatic. 66, fol. 235, 252, 260, 265, 268.

(4) Ib. fol. 235, 244, 265.

(5) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. LVIII, CXCIII.

(6) Ib. p. LVIII, Ms. copt. Vatic. 66, fol. 237.

D'un autre côte nous apprenons des actes de S.-Sérapion (1) que le nome des champs *Nimeschschôt* renfermoit aussi la ville de Παηφωσι, qui, suivant Ptolémée, étoit la capitale du nome de Neut, et que le savant d'Anville place sur les bords du lac Menzaleh, à l'endroit où est aujourd'hui le bourg de ce nom (2). Cassien est le seul auteur de l'antiquité, qui ait parlé de cette ville avec un peu de détails. Suivant cet écrivain (3) « Panephysis étoit située dans un canton qui avoit été jadis de la plus grande fertilité; ensorte qu'il fournissoit des vivres à toute la province. Mais un tremblement de terre ayant fait sortir la mer de son lit, elle inonda tout le terrain du voisinage, renversa la plupart des bourgs, et changea ce beau pays en un marais salé. Il ne subsista que les villages qui se trouvoient placés sur des collines et qui demeurèrent comme autant d'îles, n'ayant d'autres habitans que des anachorètes qui s'y retiroient pour y trouver une entière solitude. Toutes les fois que le vent du nord venoit à souffler, les eaux du lac s'élevoient au dessus de leurs bords, et se répandoient sur toute la contrée des environs. » Le nom de cette ville se lit plusieurs fois dans la Vie des pères, et il est écrit

(1) Ms. copt. Vatic. 67, fol. 91, 92, 108.
(2) Mémoires sur l'Egypte, p. 92, 93.
(3) Collat. VII, cap. 26, collat. XI, cap. 3.

partout *Panepho* (1). Dans la notice d'Hiéroclès, le texte imprimé porte Πανιθυσος (2) que Luc Holstenius a proposé de changer en Παιφυσος, correction qui paroît indubitable.

L'auteur des actes de S.-Sérapion (3) parle d'un nome appelé *Nimeschschôt-Panephré*, c'est-à-dire *les champs de Panephré*, qui tiroit son nom d'une ville de Πανεφρη dont il est fait mention plus bas (4). Il paroît que ce nome s'étendoit sur les bords du Nil; mais à quel endroit étoit-il situé? C'est sur quoi l'auteur copte ne nous fournit aucune lumière. Il nous apprend seulement que le duc Arien étant parti de Παιφωσι, et suivant le Nil, arriva après trois jours de navigation dans le nome *des champs de* Πανεφρη. Si l'on supposoit que cet officier avoit cinglé directement du côté du midi, il faudroit chercher Panephrê vers la pointe du Delta, ce qui ne paroît nullement vraisemblable. Il me semble donc plus naturel de penser qu'Arien, après avoir remonté le Nil jusqu'à Djemnouti (Sebennyte), entra ensuite dans la branche à laquelle cette ville donnoit son nom, et que c'est sur les bords de ce canal, non loin de son embouchure, qu'il faut placer Panephrê.

(1) Vitæ Patrum; p. 508, 592, 614.
(2) Ed. Wesseling, p. 727.
(3) Ms. copt. Vatic. 67, fol. 95.
(4) Ib. fol. 106.

Il me semble fort probable que les deux nomes dont nous venons de parler, répondent à la province appelée par les Grecs *Elearchia* Ἐλεαρχία ou simplement τὰ ἕλη (les marais) et qui s'étendoit entre la branche Phatmétique du Nil et les bords de la mer (1). Elle se divisoit en deux parties, dont l'une dépendoit du diocèse de Pachnemunis, ville qui, suivant Ptolémée (2), étoit la capitale de la portion inférieure du nome Sébennytique, et l'autre dépendoit du diocèse de Phragônis, Φραγωνις. Peut-être cette dernière ville étoit-elle la même que celle de Παιφφι dont nous avons fait mention plus haut. Ce fut dans ces marais que se retira Psammétique, roi d'Egypte, lorsqu'il eut été exilé par ses onze collègues (3). Amyrtée alla également y chercher un asile, où on ne put le forcer, dit Thucydides, à raison de la vaste étendue des marais, et parce que les habitans étoient les plus belliqueux de tous les Egyptiens (4). Diodore de Sicile (5) remarque également que toute la côte qui avoisinoit la bouche Phatmétique, étoit couverte de marais. Ils se prolongeoient, suivant toute apparence, jus-

(1) Hieroclès, p. 726, et ib. not. Wesselingii.

(2) Lib. IV, cap. 5, p. 123.

(3) Herodoti historia, lib. II, cap. 152, p. 178, ed. Wesseling.

(4) Thucydidis historia, lib. I, cap. 110, T. 1, p. 153, ed. Bipont.

(5) Biblioth. histor. lib. XX, cap. 75 et 76.

qu'à l'embouchure Bolbitine ; et c'est dans cet espace qu'il faut chercher les Bucolies, *Bucolia*, ainsi appelées parce qu'elles renfermoient de vastes plaines qui servoient de pâturages pour les bestiaux, et surtout pour les troupeaux de bœufs. Ce nom étoit connu dès le temps d'Hérodote : car cet écrivain parle d'une embouchure du Nil, appelée Bucolique, et qu'il regarde comme creusée de main d'homme(1). Mais les savans ne sont pas d'accord sur ce qu'il faut entendre par cette embouchure Bucolique. D'Anville n'a pas osé décider la question (2), ni même proposer là-dessus aucune conjecture. Suivant l'opinion du savant M. Larcher (3), l'embouchure Bucolique est la même que celle à laquelle tous les autres écrivains donnent le nom de Mendésienne. Pour moi, j'oserois être d'un avis différent ; j'avois cru d'abord que la bouche Bucolique répondoit à celle que Strabon désigne sous le nom de Sebennytique. Mais une circonstance m'a fait changer d'avis. Hérodote parlant ailleurs de la ville de Buto, nous apprend qu'elle étoit située vers l'embouchure Sebennytique du Nil(4). Donc, cette bouche ne diffère pas de celle que Strabon et Ptolémée ont désignée par le même nom. Quant à l'em-

(1) Histor. lib. II, cap. 17, p. 111.
(2) Mémoires sur l'Egypte, p. 49.
(3) Histoire d'Hérodote, T. 2, p. 200.
(4) Lib. II, cap. 155, p. 180.

bouchure Saïtique, elle est la même que celle de Tanis, et la Bucolique répond à celle que Strabon et d'autres écrivains de l'antiquité appellent Phatnitique, ou plutôt Phatmétique. Car ce nom, si je ne me trompe, dérive des mots coptes ϕατμητι ou ϕαϑμητι, et doit se traduire par *le fleuve du milieu*, dénomination qui ne pouvoit pas être mieux appliquée. Mais, dira-t-on, comment une branche aussi considérable que la Phatmétique, a-t-elle pu être regardée par Hérodote comme un canal creusé de main d'homme? A cela je répondrai que du temps de notre historien, les eaux du Nil se portant avec abondance dans la branche Mendésienne, il n'est pas étonnant que la Bucolique, placée entre deux bras considérables, ne roulât qu'une masse d'eau beaucoup moindre, en sorte qu'elle pût être prise pour un canal factice. Et même, dans des temps bien postérieurs à Hérodote, Ibn-Haukal et l'Edrisy se sont accordés à regarder le canal d'Aschmoun-Tanah qui répond à l'ancienne branche Mendésienne, comme le principal bras du Nil, dont celui de Damiette n'est, au rapport de ces écrivains, qu'une simple dérivation.

Ce que j'ai dit plus haut sur la position des Bucolies, paroît au premier abord en contradiction avec le témoignage d'Héliodore qui les place aux environs de l'embouchure Héra-

cléotique (1). Mais je crois que cet écrivain, par inadvertance, a pris la bouche Bolbitine pour l'Héracléotique. En effet Cnémon (2) donnant à Théagènes des conseils qui devoient le guider dans sa fuite, lui indique pour retraite Chemmis, Χέμμις, bourg riche et peuplé, situé au bord du Nil, sur une colline qui le mettoit à l'abri des entreprises des bergers. Il ajoute qu'après que l'on avoit traversé le lac, il restoit à parcourir un espace d'environ cent stades, et qu'il falloit se diriger droit au midi. Or ce bourg étoit sans doute situé dans l'intérieur ou vis-à-vis de l'île de Chemmis, qui au rapport d'Hérodote, se trouvoit dans un lac profond et spacieux, près du temple de Latone, à Buto (3). Les Egyptiens prétendoient que cette île étoit flottante; mais l'historien grec assure qu'il ne l'avoit jamais vue ni flotter, ni remuer. Cette île renfermoit un grand temple bâti en l'honneur d'Apollon, avec trois autels. La terre y produisoit quantité de palmiers et d'autres arbres tant fruitiers que stériles. Chemmis, si je ne me trompe, est la même ville à laquelle Strabon donne le nom d'Hermopolis (4). Nous lisons

(1) Æthiopica, lib. I, p. 1, ed. de 1611.
(2) Ib. p. 92, 97, 99.
(3) Histor. lib. II, cap. 156, p. 180.
(4) Lib. XVII, p. 802.

dans Socrates (1) et dans Sozomène (2), que les deux saints Macaires, celui d'Egypte et celui d'Alexandrie, furent exilés dans une île d'Egypte, placée au milieu des marais, et dans laquelle le christianisme n'avoit pas encore pénétré. On y voyoit un temple d'idoles très-ancien et très-célèbre, dont le prêtre étoit révéré à l'égal d'un dieu. Les deux anachorètes ayant abordé dans cette île, y prêchèrent la religion chrétienne, et convertirent tous les habitans. Après quoi ils détruisirent le temple, et élevèrent une église sur ses ruines. On peut supposer avec assez de vraisemblance que cette île étoit la même que celle de Chemmis, et que ce temple ne différoit pas de celui d'Apollon, dont Hérodote a parlé.

Si les Bucolies avoient été situées près de l'embouchure Héracléotique, il eût fallu, pour se rendre à Chemmis, traverser la branche Bolbitine; circonstance dont Héliodore n'auroit pas manqué de faire mention. Mais, comme il n'en dit pas un mot, on doit conclure que les Bucolies se trouvoient à l'orient de ce canal, et s'étendoient le long du lac de Buto, nommé aujourd'hui le lac de Bourlos. Ces lieux étoient occupés par des bergers qui exerçoient en même temps le métier de brigands, et formoient une

(1) Historia ecclesiastica; lib. IV, p. 239, 240, ed. Valesio.

(2) Historia ecclesiastica, lib. VI, p. 663.

petite république tout à fait singulière. On ne sera pas fâché, sans doute, de trouver ici quelques détails sur leur manière de vivre, et sur le canton qu'ils habitoient.

Au rapport d'Héliodore (1) et d'Achilles Tatius (2), le lieu auquel les Egyptiens donnoient le nom de Βουκόλια (pâturages) étoit un terrain creux, où se déchargeoit une partie des eaux du Nil, à l'époque de l'inondation, de manière qu'il formoit un lac dont le milieu étoit d'une profondeur immense; mais qui, vers ses bords, n'offroit plus qu'un marais rempli de vase. « Cet endroit, ajoutent ces écrivains, est la retraite de tous les brigands de l'Egypte. Les uns se construisent des cabanes sur les portions de terrain qui s'élèvent au-dessus des eaux. Les autres passent leur vie sur des barques qui leur fournissent à la fois et le logement et les moyens de se transporter d'un lieu à un autre. C'est là qu'habitent leurs femmes, c'est là qu'elles s'occupent aux travaux du ménage, et qu'elles mettent leurs enfans au monde. Dans les premiers temps qui suivent sa naissance, l'enfant a pour nourriture le lait de sa mère; ensuite elle lui donne à manger des poissons

(1) Æthiopica, lib. I, cap. 2, p. 10, 11 et 12, ed. Commelino, 1611, T. 1, p. 9 et 10, ed. Coray.

(2) De Clitophontis et Leucippes amoribus, lib. IV, pag. 249, ed. Salmasio.

du lac, rôtis au soleil. Dès qu'elle s'aperçoit qu'il veut commencer à se traîner sur ses pieds et sur ses mains, elle lui attache au talon une courroie qui ne lui permet pas de sortir de la barque, mais qui lui laisse la liberté de faire les mouvemens nécessaires pour apprendre à marcher. Chaque berger, étant né sur le lac qui lui a fourni également sa nourriture, le considère comme sa patrie. Ce lieu paroissant propre à servir d'asile à des brigands, beaucoup de gens s'y retirent pour embrasser ce genre de vie. En effet, l'eau dont ils sont environnés, leur tient lieu de mur; et les nombreux roseaux qui couvrent les bords du marais, forment pour eux une sorte de retranchement. Ils ont seulement ménagé quelques passages obliques et tortueux qu'ils connoissent parfaitement, mais qui, pour tout autre, sont presque impraticables, en sorte qu'ils ne craignent pas d'être surpris par une attaque soudaine. Comme les eaux du lac ont presque partout fort peu de profondeur, de grandes barques ne pourroient y naviguer, sans courir le risque d'enfoncer dans la vase. Aussi les brigands ne se servent que de canots légers, formés d'un tronc d'arbre grossièrement creusé, et qui contiennent au plus deux ou trois personnes (1). Dans les endroits dépourvus d'eau,

(1) Heliodori Æthiopica, lib. I, p. 59, ed. 1611; Achilles Tatius, p. 249.

ils transportent ce bâtiment sur leurs épaules, jusqu'à ce qu'ils puissent le remettre à flot. Tous les bergers qui habitent ces parages, sont d'une haute taille (1). Leur teint est d'un noir moins foncé que celui des Indiens, et ressemble beaucoup à celui d'un Ethiopien métif. Ils ont le corps gros et les pieds petits. Ils vont toujours tête nue, et portent une longue chevelure qu'ils laissent flotter sur leurs épaules, afin de se donner un air plus redoutable (2). Leurs chevaux dont les crins sont longs et touffus (3), ne portent ni selle, ni harnois. Ces hommes parlent la langue égyptienne (4), et sont dans l'usage d'offrir à leurs dieux des victimes humaines (5). Ils font des courses dans toutes les provinces voisines, et pillent les vaisseaux que le vent pousse sur la côte. Ils reconnoissent un chef auquel ils donnent le titre de roi (6). Parmi les armes offensives dont ils se servent dans les combats, on regarde comme une des plus redoutables, des mottes de terre, qui sont d'une excessive dureté, et hérissées de pointes; en sorte qu'elles font des blessures extrêmement dangereuses (7). »

(1) Achilles Tatius, p. 177.
(2) Heliodor. p. 96.
(3) Achilles Tatius, p. 183.
(4) Heliodor. p. 40, Achilles Tatius, p. 177.
(5) Ib. p. 183, 200.
(6) Ib. p. 177.
(7) Ib. p. 185.

« Plusieurs îles sont dispersées sur la surface du lac (1). Celles qui n'ont pas d'habitans sont couvertes de papyrus dont les tiges sont tellement rapprochées les unes des autres, qu'elles laissent à peine entre elles l'espace nécessaire pour qu'un homme puisse s'y tenir debout, et dont les rameaux entrelacés forment un asile impénétrable. C'est derrière ce retranchement que les brigands viennent se mettre en embuscade, attendant que la fortune leur offre quelque proie. D'autres îles sont couvertes de cabanes qui servent de demeure aux bergers, et dont la réunion présente l'apparence de petites villes. On en distingue une appelée Nichochis, Νιχωχις, qui l'emporte sur toutes les autres tant par son étendue, que par le nombre de cabanes, et que les brigands regardent comme une retraite inexpugnable. Elle est placée au milieu des marais qui l'environnent de toutes parts, excepté d'un côté où elle est jointe à la terre ferme par un isthme étroit qui a cent vingt-cinq pas de longueur et douze de largeur. » Un autre bourg de cette contrée portoit le nom de Bêssa, Βησσα (2); et le savant M. Coray s'est trompé, ce me semble, lorsqu'il a cru que ce

(1) Achilles Tatius, p. 249, 251.

(2) Heliodor. lib. VI, p. 277, lib. VII, p. 307, 311, 314.

mot désignoit la ville qui fut depuis appelée Antinôou (1).

S.-Jérome nous apprend que, du temps de S.-Hilarion, le christianisme n'avoit point encore pénétré dans les Bucolies qui n'étoient habitées que par des hommes grossiers et féroces (2). Dans la Vie de S.-Antoine (3), il est fait mention des Bucolies, Βουκολία, ou, comme traduit Evagrius, *Pastoralia*. Rosweydé a pensé que ce nom devoit désigner une partie de la Thébaïde (4). Pour moi, je crois au contraire que, dans ce passage, les Bucolies qui formoient la frontière de l'Egypte du côté du nord, sont mises en opposition avec la Thébaïde supérieure, c'est-à-dire, avec la province la plus méridionale de l'Egypte. Nous apprenons de Capitolin (5) que, sous le règne de Marc-Aurèle, les soldats des Bucolies ayant levé l'étendard de la révolte et commis de grands ravages, furent défaits par Avidius Cassius, le même qui, peu de temps après, s'arrogea le titre d'empereur, et périt dans son entreprise.

(1) Not. ad Heliodor. T. 2, p. 203.

(2) Vita sancti Hilarionis, ap. Vitas Patrum, p. 85.

(3) S. Athanasii opera, T. 2, p. 480, ed. de 1686. Vitæ Patrum, p. 48.

(4) Ib. p. 67, it. Onomasticon rerum et verborum, pag. 1018.

(5) Historiæ augustæ scriptores, 1620, p. 31, 42.

La contrée de l'Eléarchie ou des Bucolies, telle qu'elle nous a été décrite par les auteurs anciens, est, si je ne me trompe, parfaitement identique avec la province de Baschmour, sur laquelle j'ai donné ailleurs des détails fort étendus (1). J'ai insinué dans mon mémoire que peut-être le Baschmour s'étendoit à l'occident du bras de Damiette, le long des côtes de la mer, jusqu'au lac de Bourlos (2). Et plus j'y réfléchis, plus cette opinion me paroît probable. En effet, ces marais où Amyrtée trouva un asile sûr contre les attaques de ses ennemis, sont, je crois, les mêmes qui formoient pour les Baschmourites un rempart presque insurmontable, et qui les mirent en état de braver pendant si longtemps la puissance des khalifes; au lieu que nous ne trouvons rien de semblable dans la province située sur la rive orientale du Nil, et que nous voyons cette portion de terrain traversée à différentes reprises par les armées des sultans d'Egypte et par celles des princes croisés.

Au rapport d'un auteur arabe, cité par Macrizy (3), les Baschmourites étoient plus

(1) Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte, p. 147 et suiv.

(2) Ib. p. 167.

(3) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 40 et suiv.

féroces et plus stupides que les habitans du reste de l'Egypte; ce qui provenoit, ajoute cet écrivain, de ce qu'ils se nourrissoient d'alimens grossiers, et ne buvoient que de la mauvaise eau. Enfin, j'ai remarqué ailleurs (1) que les écrivains orientaux donnent aux habitans du Baschmour, le nom de *Bimaï* ou *Biami*, et j'ai dit que, si l'on s'en rapportoit au témoignage d'Eutychius, ces mots dérivoient du terme copte ⲡⲓϩⲙⲉ, les quarante. Mais cette étymologie me paroît extrêmement douteuse, et je vais en proposer une autre qui, si je ne me trompe, est beaucoup plus naturelle. Le mot égyptien ⲁⲙⲉ, qui se prononce *Ama*, et que l'on chercheroit en vain dans le lexique de Lacroze, signifie *un bouvier*. Il est employé avec cette acception dans un passage de l'histoire de S.-Macaire d'Alexandrie (2). On y lit que le marais de Scété étoit tous les ans le rendez-vous des troupeaux de la montagne de Nitrie, et que les bouviers, ⲛⲓⲁⲙⲉ, de Lybie y menoient paître leurs bœufs une fois chaque année. Ailleurs, je trouve une ville dont je parlerai plus bas, et qui portoit le nom de ⲫⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲁⲙⲉ, c'est-à-dire, *la demeure des bouviers*. Il me paroît donc fort vraisemblable que le mot *Bimaï*, ou *Biami*, est dérivé

(1) Recherches sur la littérature de l'Egypte, p. 173, 174.
(2) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 67.

du mot copte ⲡⲓⲁⲙⲁ, que l'on prononce *Biama*, et que ce nom répond à celui de Βουκόλοι, *Bubulci*, que portoient les habitans de cette partie de l'Egypte.

Je ne m'étendrai point ici sur l'histoire des Baschmourites, dont j'ai parlé fort au long dans le mémoire indiqué ci-dessus; et je me contenterai de citer un fait qui m'avoit échappé; c'est qu'au rapport de l'auteur de la chronique orientale (1), sous le patriarchat de Marc, fils d'Aboul-faradj, Marc, fils d'Al-Konbar embrassa la secte des Melkites, et que son exemple fut suivi par un grand nombre de Baschmourites.

Mais puisque j'ai eu occasion de parler de Baschmour, il ne sera pas hors de propos d'entrer dans une discussion qui servira de supplément aux observations que j'ai recueillies dans mon premier ouvrage.

Suivant un passage que j'ai extrait de la grammaire copte d'Athanase, évêque de Kous, la langue égyptienne se divisoit en trois dialectes, savoir : le dialecte Saïdique, le Bahïrique ou Memphitique, et le Baschmourique. Les deux premiers sont connus depuis longtemps, et ne pouvoient donner lieu à aucune équivoque. Quant au troisième, on ignoroit parfaitement les caractères qui le distinguoient

(1) Chronicon orientale, ed. Ecchellensi, p. 138.

des deux autres, lorsque le père Géorgi et M. Münter publièrent un fragment copte, écrit dans un dialecte inconnu, et j'en donnai moi-même un autre qui contient une portion du prophète Jérémie. Il étoit naturel de supposer avec le père Géorgi, que ces morceaux nous représentoient le dialecte Baschmourique. Cette opinion m'avoit frappé d'abord; et je l'aurois adoptée avec d'autant plus de plaisir qu'elle m'eût sauvé le petit ridicule d'avoir écrit longuement sur un dialecte, pour n'en produire ensuite qu'un seul mot. Mais de nouvelles réflexions me forcèrent d'embrasser un avis différent. En examinant avec attention le langage dont il s'agit, je crus y remarquer des caractères qui ne pouvoient convenir au dialecte Baschmourique, et je soupçonnai qu'il constituoit un quatrième dialecte qui avoit peut-être été parlé hors de l'Egypte, dans la grande et la petite Oasis. Deux célèbres orientalistes, M. Silvestre de Sacy (1), et M. Tychsen de Gœttingue (2), ayant combattu mon hypothèse, je crois devoir exposer ici les raisons qui m'empêchent de me ranger à l'avis de ces savans.

---

(1) Notice de l'ouvrage intitulé : *Recherches critiques et historiques*, etc., p. 38-41.

(2) Göttingische gelehrte Anzeigen, 69 Stück, (1809) p. 686.

J'avoue qu'au premier abord il doit paroître étrange d'admettre un quatrième dialecte de la langue copte, tandis que le grammairien Athanase de Kous n'en reconnoît que trois. Mais il est facile de se convaincre que l'auteur en question n'a prétendu parler que de l'Egypte, et qu'il a pu ignorer ou passer sous silence un dialecte qui auroit été en usage hors des frontières de cette province. Or, on ne peut douter que la langue égyptiénne ayant été portée dans plusieurs provinces voisines, il ne s'y soit formé différens dialectes. Hérodote nous apprend que dans l'Oasis d'Ammon, l'on parloit une langue qui tenoit de l'égyptien et de l'éthiopien. Au rapport du même historien, un corps nombreux d'Egyptiens ayant eu quelque mécontentement contre Psammétique, passa en Ethiopie et se fixa dans cette contrée (1). « Depuis cette époque, ajoute Hérodote, les Ethiopiens se civilisèrent en adoptant les mœurs égyptiennes. » Puisque ces fugitifs avoient conservé leurs usages qu'ils avoient même communiqués aux peuples voisins, ils avoient sans doute retenu également leur idiôme maternel. Or, ce langage venant à s'altérer par le laps du temps, dut, suivant toute ap-

(1) Historia, lib. II, cap. 30, p. 116. Voyez sur cet événement la note du savant M. Larcher (Histoire d'Hérodote, T. 2, p. 219-223.)

parence, former un dialecte particulier. Si la langue égyptienne, comme il n'est pas possible d'en douter, s'étoit répandue au loin, à plus forte raison avoit-elle dû pénétrer dans les deux Oasis qui se trouvoient placées tout auprès des frontières de ce royaume.

A-t-il jamais existé, en dialecte Baschmourique, une version de la bible ou quelque autre ouvrage? C'est ce qui me paroît au moins fort douteux. En effet, un peuple aussi grossier et aussi féroce que les Baschmourites, ne devoit pas s'adonner beaucoup à la littérature, et ignoroit peut-être totalement l'usage de l'écriture. D'ailleurs, le christianisme avoit pénétré chez eux beaucoup plus tard que dans le reste de l'Egypte; et l'on peut supposer que leurs prêtres, lorsqu'ils célébroient la messe, se contentoient d'expliquer de vive voix, dans la langue du pays, les leçons extraites de l'ancien et du nouveau testament. S'il avoit existé des monumens en dialecte Baschmourique, cet idiome ne seroit pas resté totalement inconnu, et les grammairiens coptes en auroient parlé d'une manière plus ou moins exacte. Mais tous ceux que j'ai été à même de consulter, gardent là-dessus le plus profond silence. Athanase lui-même, auquel nous devons l'indication de ce dialecte, n'en parle que par ouï dire, et ne paroît pas, à cet égard, mieux instruit que les autres. Cet

écrivain qui entre dans de grands détails sur les deux autres dialectes de la langue copte, n'eût pas manqué de nous faire connoître les caractères distinctifs du troisième, s'il avoit eu sous les yeux quelques ouvrages écrits dans cet idiome.

Il est probable que la catastrophe qui causa la destruction des Baschmourites, entraîna en même temps la perte de leur langue dont il ne se conserva aucun vestige.

En supposant d'ailleurs qu'il ait réellement existé des ouvrages écrits en dialecte Baschmourique, ce seroit dans la Basse-Egypte que l'on pourroit espérer de les découvrir; au lieu que le morceau que j'ai publié, et les autres fragmens semblables qui existent dans la bibliothèque du cardinal Borgia, ont tous été rapportés des monastères de la Haute-Egypte, et se trouvent joints à des manuscrits en dialecte Saïdique; ce qui forme déjà un préjugé assez fort contre l'identité que l'on voudroit établir.

Si l'on examine attentivement le langage en question, on se convaincra, ce me semble, qu'il ne sauroit être pris pour le dialecte Baschmourique. En effet, si dans certains points il a beaucoup de rapport avec le dialecte Memphitique, il s'en écarte encore plus souvent, et se rapproche du Saïdique dont il emprunte la plupart des mots, des formes

grammaticales, et presque tout ce qui constitue le fond de la langue. Ces caractères annoncent évidemment que le peuple chez lequel cet idiome a été en usage, étoit placé de manière à communiquer avec la Basse et la Haute-Egypte, mais qu'il avoit des relations plus fréquentes et plus intimes avec cette dernière province. Or, je le demande, cette supposition peut-elle avoir lieu à l'égard des Baschmourites qui habitoient à l'extrémité septentrionale de l'Egypte inférieure, lorsque nous savons d'ailleurs que ce peuple grossier et féroce, cantonné dans des retraites inaccessibles, ne s'occupoit que de brigandages ou de la conduite de ses troupeaux, et n'avoit aucune relation, même avec ses plus proches voisins. En second lieu, d'après la connoissance que nous avons du caractère des Baschmourites, nous pouvons supposer que l'idiome qu'ils parloient devoit être grossier, barbare et peu conforme aux préceptes de la grammaire. Or, nous ne remarquons rien de semblable dans les fragmens qui nous occupent, et le langage dans lequel ils sont écrits, n'offre pas plus d'irrégularités que les deux autres dialectes coptes. Enfin, un des caractères distinctifs du dialecte dont je parle, est la substitution du λ au ϱ. Un pareil changement n'a jamais lieu que chez des hommes dont les organes délicats ne peuvent rendre

le son des lettres gutturales. C'est ainsi qu'au rapport d'Aristophanes, Alcibiades, au lieu du mot Κόραξ, *un corbeau*, prononçoit Κόλαξ, *un flatteur*. Or, ce n'est pas chez les Baschmourites dont le corps robuste étoit endurci au travail et à la fatigue, que l'on s'attendroit à trouver une prononciation molle et efféminée. De pareils hommes auroient plutôt substitué à des lettres douces celles dont le son est plus fort et plus guttural. C'est ainsi que, dans le vocabulaire Ygour, envoyé en France par le père Amiot, nous trouvons le mot *Mousourman*, qui répond à celui de *Musulman*.

Il me paroît donc bien difficile de supposer que l'idiome dont nous parlons, ait jamais été en usage dans la province de Baschmour. Quant à l'opinion que j'ai émise, et qui consiste à reconnoître, dans ce dialecte, celui de la grande et de la petite Oasis, elle m'a paru réunir en sa faveur des preuves assez fortes.

En premier lieu, la religion chrétienne, ainsi que je l'ai démontré, ayant été portée de bonne heure dans les Oasis, et ayant continué d'y fleurir, on dut s'occuper de traduire l'ancien et le nouveau Testament dans la langue de cette contrée. Or, si les habitans étoient Coptes, ainsi que l'assure un géographe arabe que j'ai cité, on doit présumer que leur idiome étoit un dialecte de la langue égyptienne; d'un autre

côté, les Oasis s'étendant du midi au nord, depuis le parallèle d'Asouan jusqu'aux frontières du Fioum, mais ayant toujours eu avec la Haute-Egypte des rapports plus fréquens et plus directs, on conçoit sans peine que leur dialecte devoit avoir des points de ressemblance avec le dialecte Memphitique, mais se rapprocher encore davantage du Saïdique. Du reste, si l'on admet que cet idiome étoit parlé hors de l'Egypte, on expliquera facilement le silence d'Athanase qui ne devoit faire mention que des dialectes en usage dans ce royaume. Et d'un autre côté, les Oasis étant voisines de la Haute-Egypte, on ne doit point s'étonner si tous les fragmens écrits dans le dialecte dont nous avons parlé, sont venus de cette dernière province, parmi des débris d'ouvrages Saïdiques. Ces raisons réunies suffisent, ce me semble, pour donner à mon hypothèse tout le degré de vraisemblance dont une conjecture est susceptible.

Quant à l'objection qui m'a été faite par M. Tychsen, que mes assertions démentoient celles que j'avois énoncées plus haut, j'invite cet illustre savant à relire l'endroit qu'il indique; et j'ose me flatter qu'il verra disparoître cette prétendue contradiction. En effet, dans le passage en question, j'ai essayé seulement de démontrer que le langage de notre fragment n'avoit jamais été parlé dans l'Oasis d'Ammon;

ce qui n'empêche pas qu'il n'ait été en usage dans la grande et la petite Oasis. J'ai affirmé en outre que le dialecte Baschmourique étoit celui de la province du Baschmour; mais que les Baschmourites n'avoient jamais occupé le territoire que leur assignoit le père Géorgi. Ces assertions, comme l'on voit, ne sont nullement en contradiction avec l'hypothèse que j'ai émise vers la fin de mon mémoire, et que je viens de reproduire.

TMOONE (1), ou TMΩNH (2).

Ces deux noms que je trouve employés dans les lexiques saïdiques, pour désigner une ville de la Haute-Egypte, sont rendus en arabe par *Al-Monieh*. Ce dernier mot, qui se trouve joint aux noms de beaucoup de lieux de l'Egypte, et que les voyageurs modernes prononcent *Minieh*, *Miniet* ou *Mit*, est, comme on peut le croire, dérivé du terme copte. Mais quelle est la signification précise de celui-ci? C'est ce qui n'est pas encore déterminé. J'avois cru d'abord qu'il falloit préférer la leçon τμωνη, et que ce mot n'étoit autre chose que le mot grec Μονη, *monastère*, pré-

---

(1) Ms. copt. 44, fol. 79.
(2) Ms. copte 43, fol. 59.

cédé de l'article féminin; mais cette opinion me paroît aujourd'hui peu vraisemblable, et je crois devoir admettre de préférence le mot ⲧⲙⲉⲟⲩⲉ, qui, si je ne me trompe, doit se rendre par *le port*. En effet, le verbe memphitique ⲙⲟⲩⲓ, et en saïdique ⲙⲟⲟⲩⲉ ou ⲙⲁⲩⲉ, signifie *aborder*, ou *faire aborder*. C'est ce que je pourrois prouver par une foule d'exemples.

Quant à la ville d'*Al-Monieh*, c'est la même que l'on appelle plus ordinairement Monieh-Ibn-Khasib, du nom d'Ibn-Khasib, fils d'Abd-el-hamid, qui fut préposé à la perception des impôts de l'Egypte, sous le règne du khalife Haroun Al-Raschid (1). Suivant Abou-Selah (2), Ibn-Khasib étoit chrétien, et s'étoit fixé dans cette ville, avec toute sa famille. Au rapport de Macrizy (3), cette ville renfermoit six églises; savoir: l'église de *Moallakah*, sous l'invocation de la Vierge Marie; l'église de S.-Pierre et S.-Paul, celle de S.-Michel, une autre dédiée à S.-George; une à S.-Paul de Tamwaïh, et une enfin aux trois enfans Ananias, Mizaël et Azarias. Abou-Selah fait mention de deux autres églises, dont l'une étoit dédiée à S.-Mercure, et l'autre à S.-Kis (4).

(1) Macrizy, Ms. Arab. 682, fol. 113 rect.
(2) Ms. Arab. 138, fol. 77 vers.
(3) Macrizy, fol. 573 vers.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 78 rect.

Plus loin, il assure que cette ville renfermoit quatorze églises, entre autres celle de S.-Schenoudi et du martyr S.-Claude (1).

« Monieh-Ibn-Khasib, dit Aboul-feda (2), est une ville située sur la rive occidentale du Nil, et qui renferme des marchés, des bains, une mosquée *djami* et des colléges pour les deux sectes de Malek et de Schafey. Elle est plus bas qu'Aschmounein, à la distance d'une bonne journée de marche. L'auteur du *Moschtarek* écrit *Monieh-Abil-Khasib*, et j'ai entendu des personnes qui prononçoient *Monieh-Beni-Khasib*. Le territoire de cette ville est parfaitement cultivé. »

Abou-Selah l'appelle également Monieh-Beni-Khasib, et nous apprend qu'elle doit ce nom au séjour des Benou Khasib, famille nombreuse et opulente, qui avoit à son service quantité d'esclaves (3).

Au rapport de Léon l'Africain (4), Monieh, qu'il nomme *Munia*, « est une très-belle ville située à l'occident du Nil, sur un terrain élevé. Son territoire produit en abondance d'excellens raisins et toutes sortes de fruits que l'on transporte au Caire. Mais ils n'y ar-

(1) Ms. Arab. 138, fol. 88 vers.
(2) Descriptio Ægypti, p. 26.
(3) Loc. land. fol. 77 vers.
(4) Descriptio Africæ, p. 721, 722.

rivent jamais frais, attendu que la distance entre ces deux villes est de cent quatre-vingt mille pas. Munia renferme des édifices et des temples de la plus grande beauté. On y voit les ruines d'un grand nombre de monumens égyptiens. Les habitans sont riches, et vont trafiquer jusqu'à Gaogah, qui est un royaume du pays des Noirs. »

« A peu de distance de Monieh-Beni-Khasib, dit Abou-Selah (1), est un monastère appelé le *Monastère du miel*, qui renferme une église sous l'invocation de S.-George. Il est environné d'un mur circulaire, et l'on y voit un jardin, un pressoir pour faire de l'huile de lin, avec deux tours, dont l'une est au nord de l'église, et l'autre, placée au midi, renferme un moulin et les cellules des moines. »

ΠΑΘΑΝΟΝ, PATHANON.

Tel est le nom d'un bourg dont il est fait mention dans les actes de S-Magistrien (2), comme d'un lieu célèbre; mais je ne saurois en déterminer la position. Tout ce que l'on peut dire de certain, c'est qu'il étoit situé à l'occident du bras du Nil, qui coule vers

(1) Loc. laud. fol. 88 rect. et vers.
(2) Ms. copt. Vat. 58, fol. 4.

Rosette, dans la province que l'on appelle aujourd'hui le Bahirah. Il renfermoit une église sous l'invocation de S.-Onuphre, l'habitant du désert (1).

ΠΑΝΕhΗΟΥ, PANEHÊOU.

Tel étoit le nom d'une ville dont il est fait mention dans la vie de S.-Schenoudi (2), et qui étoit située sur la rive occidentale du Nil, vis-à-vis de Schmin (Panopolis). Le mot ⲡⲁⲛⲉϩⲛⲟⲩ signifie le *lieu des bœufs*.

ΠΑΠΑ ΙΩΑΝΝΗΣ ΧΑΜΕ, PAPA IÔANNÊS KAME.

Tel est le nom d'un lieu de la Haute-Egypte, dont il est fait mention dans la vie de S.-Jean-Kamé, et qui étoit ainsi appelé, parce qu'il avoit été la demeure de cet anachorète (3). Je ne saurois déterminer l'emplacement qu'il occupoit. Mais je profiterai de cette occasion pour faire une remarque sur le terme égyptien ⲡⲁⲙⲁ.

Il est certain que ce mot, du moins chez les auteurs coptes un peu anciens, n'a jamais

(1) Ms. copt. Vat. 58, fol. 5.
(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 51.
(3) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 114.

été employé pour désigner le patriarche d'Alexandrie. Le titre qui précède toujours le nom de ce prélat, est celui de ⲁⲃⲃⲁ (1), qui se donne également aux évêques (2), et aux supérieurs des monastères. Le mot ⲁⲡⲁ est un titre d'honneur qui est commun à tous les saints, sans exception. Il est inutile d'en produire des exemples. Quant au mot ⲡⲁⲡⲁ, que je n'ai pas trouvé dans les auteurs coptes les plus anciens, mais qui se rencontre fréquemment avec ou sans article, chez les écrivains postérieurs (3), et surtout dans les notes des copistes de manuscrits, il désigne, si je ne me trompe, un supérieur d'un monastère grand ou petit, et quelquefois même un religieux qui n'avoit qu'un seul moine sous sa conduite.

Si des ouvrages coptes, d'une date fort récente, donnent au patriarche d'Alexandrie le titre de ⲡⲁⲡⲁ, ce mot, je crois, n'est autre chose que celui de ⲁⲡⲁ, auquel on a joint l'article.

Cette discussion me conduit naturellement

(1) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 148, Ms. 62, fol. 189, 211, Ms. 69, fol. 13.

(2) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 10, 108, Ms. 62, fol. 242, Ms. 68, fol. 53, etc.

(3) Ms. copt. Vatic. 57, fol. 154, Ms. 58, fol. 9, Ms. 59, fol. 84, Ms. 60, fol 113, Ms. 61, fol. 148, Ms. 64, fol. 124, Ms. 65, fol. 1, Ms. 69, fol. 45, 54.

à exposer mon sentiment sur une ville de la Thébaïde, dont il est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin (1). Cet ouvrage nous offre au nord d'Hermunthis, un lieu appelé *Papa*. C'est assurément le même dont le nom se lit ⲡⲁⲱⲣ (2), ou ⲡⲁⲱⲣⲏ (3), dans les vocabulaires saïdiques. La version arabe qui accompagne l'un de ces lexiques, rend le mot copte par *Aksor*, et celle du second l'exprime par *Arment*. Mais il est aisé de voir que dans ce dernier ouvrage, le copiste a oublié le nom égyptien d'Arment, et que, par suite de cette méprise, il a déplacé le mot *Aksoreïn*, qui devroit répondre à celui de ⲡⲁⲱⲣ. Quant à ce qui regarde les différentes manières dont ce nom est orthographié, je crois que la leçon de l'Itinéraire est préférable aux deux autres. Je pense également que la ville de ⲡⲁⲡⲁ existe encore de nos jours dans un lieu appelé *Medinet-Abou*, et non pas *Medinet-Habou*, ou *Medinet-Tabu*. J'ai adopté la première de ces leçons, attendu que les mots Medinet-Abou répondent parfaitement à celui de ⲡⲁⲡⲁ, et doivent se traduire par la *Ville du saint*. En effet, le mot *Abou*, que l'on rencontre fréquemment dans les ouvrages de

(1) Itinerarium, p. 159.
(2) Ms. copte 43, fol. 58.
(3) Ms. copt. 44, fol. 79.

Macrizy, Abou-Selah, et ailleurs, est le seul que ces écrivains emploient pour rendre le terme égyptien ⲁⲃⲁ; et l'on doit bien se garder de le confondre avec le mot *Abou*, qui, en langue arabe, signifie *père*, et s'écrit absolument de la même manière. Mais ce qui établit entre ces deux expressions une différence bien marquée, c'est qu'*Abou* venant du copte, est toujours indéclinable. Au reste, il est à présumer que le mot ⲁⲃⲁ existoit en Egypte, antérieurement à l'établissement du christianisme, et qu'à cette époque il désignoit peut-être un génie, une divinité d'un ordre inférieur. Tel est, je crois, le sens que présente le mot ⲡⲁⲃⲁ, dans le passage de l'Itinéraire; et ce qui me paroît confirmer cette conjecture, c'est que ce lieu qui porte ici le nom de ⲡⲁⲃⲁ, est le même que Strabon appelle *Memnonium*, et qu'il regarde comme ayant fait partie de la ville de Thèbes (1). Si les mesures, telles qu'elles sont indiquées par l'Itinéraire, ne s'accordent pas bien avec la position de Medinet-Abou, on peut supposer que cette différence ne vient que d'une erreur des copistes qui se seront trompés en transcrivant les chiffres.

A peu de distance de Medinet-Abou, on trouve de vastes grottes qui ont servi jadis

(1) Lib. XVII, p. 816.

à la sépulture des anciens rois de Thèbes. Les Arabes les nomment aujourd'hui *bab-al-molouk*, ou *biban-al-molouk*, c'est-à-dire, *la porte*, ou *les portes des rois*. Comme ces mots paroissent, au premier coup-d'œil, ne pas bien caractériser les monumens dont il s'agit, M. Silvestre de Sacy a cru devoir émettre à ce sujet une nouvelle conjecture. « Il est certain, dit ce savant (1), que *bab-al-molouk*, en arabe, signifie la *porte des rois*, et que *biban* est un des pluriels de *bab*; par conséquent, *biban-al-molouk* signifie *les portes des rois*. Il est indubitable aussi que les habitans actuels de l'Egypte n'entendent pas ce nom autrement que les voyageurs que j'ai cités; mais je crois qu'il y a là une méprise. Ⲃⲁⲃ (bâb) en copte, signifie *une caverne*. Cela me persuade que les Coptes nommoient autrefois ces excavations, les cavernes des rois, Ⲛⲓⲃⲁⲃ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲟⲩⲣⲱ (ou plutôt ⲟⲩⲣⲱⲟⲩ). Les Arabes entendant prononcer le mot *báb* qui, dans leur langue, signifie *porte*, l'ont conservé, et on dit *bab-al-molouk*. Ensuite, ils ont employé indifféremment le singulier *báb*, ou le pluriel *biban*. Et ainsi s'est formé la dénomination actuelle. Strabon s'est servi du mot σαὶλαια, qui est précisément l'équivalent du copte Ⲛⲓⲃⲁⲃ. » Cette conjecture est ingénieuse; mais je ne

(1) Observations sur le nom des pyramides, p. 43.

crois pas devoir l'adopter. D'abord, il me paroît bien difficile de supposer que les Arabes d'Egypte aient commis une méprise aussi forte, surtout lorsque le mot en question se trouvoit joint à d'autres expressions coptes; ce qui devoit suffire pour prévenir toute équivoque. En second lieu, le mot ⲃⲏⲃ, exprimé en lettres arabes, se rendroit, si je ne me trompe, par *viv*, et non pas par *bâb*. En effet, les Egyptiens, à l'exemple des Grecs, donnent au B le son du V; et c'est au Π ou au Φ que correspond le *ba* des Arabes. Dans une note que j'ai donnée ailleurs, et ou plusieurs mots coptes sont rendus en lettres arabes, on lit *bekvok bibresvidarous*, pour ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲡⲓⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ, *votre serviteur, le prêtre* (1). Enfin, je ne vois rien qui empêche de prendre les mots *bab*, ou *biban-al-molouk*, dans leur signification naturelle. Si, à l'exemple de M. Browne (2), on restreint cette dénomination au passage qui conduit dans les montagnes, la chose ne peut souffrir aucune difficulté. Et même si on l'étend, comme il est plus naturel, à toutes les grottes creusées dans la montagne, les mots arabes présentent un sens qui n'a rien d'absurde. En effet, un auteur copte (3) que j'ai

(1) Notices des manuscrits, T. 8, p. 231.
(2) Voyage dans la Haute et la Basse-Egypte, T. 1, p. 202.
(3) Ms. copt. Vat. 66, fol. 147, 148.

eu occasion de citer ailleurs, décrivant une grotte de la Thébaïde, remarque expressément que l'entrée présentoit l'apparence d'une porte. Je ne vois donc rien qui empêche de croire que les Coptes désignoient les tombeaux des rois de Thèbes, par les mots Νιρωου ντεειουρωου, *les portes des rois;* et que les Arabes n'ont fait que traduire en leur langue cette dénomination.

PEMDJE.

Le nom de cette ville se rencontre assez fréquemment dans les auteurs coptes. S.-Schenoudi reçut la visite d'un habitant de Pemdje (1). On lit dans les actes de S.-Epime (2) qu'Arménius, duc d'Alexandrie, ayant reçu un édit que Dioclétien venoit de publier contre les chrétiens, l'envoya à Culcien, gouverneur de Pemdje. On voit plus bas (3) que S.-Epime étoit laboureur dans un bourg nommé Παπολευς, situé dans le nome de cette ville. Ce saint étant sorti de sa maison, dit qu'il vouloit aller au marché de Pemdje (4). Etant arrivé dans la ville, il trouva le gouverneur assis sur son tribunal, pour

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 32.
(2) Ib. fol. 99.
(3) Ib. fol. 96, 100.
(4) Ib. fol. 101.

juger plusieurs chrétiens dont voici les noms (1): Pihop, diacre du lieu nommé *Kanasch*, Hor, habitant de Tôdji, Maxime, prêtre de Schenerô, Pethosch, diacre de Terbe, Τερβε; et autres chrétiens, du nome de Pemdje. Nous avons vu plus haut que Hrokellien fut nommé gouverneur des trois villes Hnês, Kaïs et Pemdje (2). Saint Jean-le-nain, dit l'auteur de ces actes, étoit natif d'un bourg nommé Τσπ, situé dans le nome de Pemdje, ville célèbre de la Haute-Egypte (3). S.-Onuphre, ainsi qu'on l'apprend dans sa vie (4), avoit également pris naissance à Pemdje. Dans les actes de S.-Apater (5), on trouve un martyr nommé Philotée, habitant de la même ville. Les actes de S.-Jacques *l'intercis* nous font connoître un lieu nommé Παμ, situé à l'orient de Pemdje, à la distance d'environ cinq stades (6). Dans le lexique copte de Montpellier, et dans un vocabulaire saïdique de la bibliothèque impériale (7), on lit *Pemdjê*. Mais deux autres vocabulaires, écrits dans le même dialecte, offrent *Pemdje;* (8) ce qui est plus

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 102.
(2) Ib. fol. 118.
(3) Ms. copte Vatic. 68, fol. 57.
(4) Ms. copt. Vatic. 65, fol. 116.
(5) Ms. copt. Vatic. 63 fol. 69.
(6) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 24.
(7) Ms. copt. 43, fol. 59.
(8) Ms. copt. 44, fol. 79, Ms. 46, fol. 176.

correct. Un de ces ouvrages joint à ce mot celui de Βερίχου, qui est visiblement une corruption du nom ὀξύρυγχος, et en latin *Oxyrynchus*, sous lequel les anciens désignoient cette ville qui est surtout célèbre dans l'histoire ecclésiastique.

Le père Lequien (1) et d'Anville (2) ont cru avec raison que la ville d'Oxyrynchus subsistoit encore de nos jours sous le nom de Behnesa. Cette assertion est confirmée par l'autorité des différens lexiques coptes et du Synaxare arabe. Macrizy parle de Behnesa en ces termes (3) : « Cette ville est située à l'occident du Nil; on y fabrique des tapisseries qui portent le nom de *Behnesaïah*, des robes brodées, des étoffes royales et de grandes tentes. On y fait des tapis dont un seul a trente coudées de long, et dont une couple se vend deux cents mithkals d'or. Lorsqu'on y fabrique une robe de laine ou de coton, un tapis, un manteau, on ne manque pas d'écrire dessus le nom de celui pour lequel il est destiné. C'est un usage qui subsiste de temps immémorial. » Au rapport de Khalil-Dahery (4), Behnesa est une grande ville, capitale de la province qui porte son nom. Macrizy nous apprend que son district

(1) Oriens christianus, T. II, col. 577, 580.
(2) Mémoires sur l'Egypte, p. 169, 170.
(3) Ms. Arab. 682, fol. 130 vers.
(4) Chrestomathie arabe, T. I, p. 239.

contient cent vingt bourgs, sans compter les villages. Ibn-Haukal qui nomme cette ville Behnesah, nous donne sur ses fabriques les mêmes détails que nous avons rapportés d'après Macrizy. L'Edrisy parle en peu de mots de Behnesa. Aboul-feda qui en donne une description plus étendue, nous apprend qu'elle est située sur le canal de Joseph, au pied des montagnes, à environ une journée de marche des bords du Nil. Cet auteur, d'accord avec un géographe anonyme que j'ai eu souvent occasion de citer (1), observe que Behnesa de Saïd doit être soigneusement distinguée de Behnesa des Oasis.

Si l'on en croit la tradition, Behnesa avoit renfermé trois cent soixante églises. Mais du temps de Macrizy, il n'en restoit plus qu'une seule qui étoit sous l'invocation de la vierge Marie (2). Pierre évêque de cette ville, assista à la consécration du saint chrême, qui fut faite par le patriarche Gabriel (3). Outre les auteurs que je viens de citer, on peut consulter sur cette ville, l'abbé Renaudot, (4), d'Herbelot (5),

(1) Ms. arabe 580.

(2) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 234 vers.

(3) Ms. Arab. 37, fol. 80.

(4) Liturg. oriental. T. 1, p. 452.

(5) Bibliothéque orientale, v. Bahana, p. 171.

Michaëlis(1), M. Hartmann(2), et le père Géorgi(3). Nous avons parlé plus haut de quelques bourgs situés dans le nome de Pemdje. Le premier qui se présente est celui de Παπολεως, dont le nom, dans les actes de S. Epime, se lit aussi Παπωλεως (4) ou Παπουλεως (5). Il m'est impossible de déterminer d'une manière précise la position de ce bourg; mais une circonstance rapportée dans les actes déjà cités, me fait croire qu'il étoit situé au midi de Pemdje, entre cette ville et Schmoun (Aschmouneïn). Les esclaves de Jule (6) ayant pris le corps de S. Epime, le placèrent sur une barque, et remontèrent le Nil, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au port de Schmoun. Là ils chargèrent le corps sur une bête de somme, se mirent en marche, et gagnèrent le bourg de Παπουλεως, situé au midi d'un lieu nommé *Djelbah*.» Ce dernier endroit est le même auquel Abou-Selah donne le nom de *Djelfah*, et qu'il place dans le canton de Behnesa (7). Suivant cet écrivain on y voyoit quatre églises, dont la première étoit sous l'invocation de la vierge Marie, la seconde sous celle de

(1) Not. in Abulfed. descript. Ægypti, p. 84.
(2) Edrisii Africa, p. 511, 512.
(3) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. LII.
(4) Ms. copte Vatic. 66, fol. 96, 106, 122.
(5) Ib. fol. 122.
(6) Ib. fol. 122.
(7) Ms. Arab. 138, fol. 73 vers. 74 rect.

Dioscore, la troisième du martyr S. Victor et la quatrième, de S..... Dans un dénombrement arabe, le nom de ce bourg est écrit Djelf (1).

Nous avons parlé plus haut d'un lieu nommé *Tódji*. Je crois le reconnoître dans celui qu'Abou-Selah appelle *Abtoudjeh*, et qu'il place à peu de distance de Behnesa. Il ajoute que l'on y comptoit quatre églises, savoir; celle de l'archange S. Raphaël, celle de S. Michel, celle de la vierge Marie et celle de Dioscore (2).

Le bourg de Παϊμ me paroît être le même auquel les dénombremens arabes donnent le nom de *Bam*, et qu'ils placent dans la province de Behnesa (3). Au midi et à peu de distance de Païm étoit un lieu nommé Πιουαμ ou Πιουαϊ, dont il est fait mention dans les actes de S. Jacques l'*intercis*, et où l'on bâtit une chapelle en l'honneur de ce martyr (4). Macrizy place dans la province de Behnesa un lieu qu'il nomme *Dihemrou* (5). Ce mot qui est purement copte signifie *le port*.

(1) Ms. Arab. 693.
(2) Ms. Arab. 138, fol. 73 vers.
(3) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(4) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 27.
(5) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 166 rect.

ΠΕΡΕΜΟΥΝ, PEREMOUN.

On lit dans les actes de S. Piroou et de S. Athom, que ces deux frères s'étoient rendus à Περεμουν pour y trafiquer (1). Lorsqu'ils eurent été emmenés d'Alexandrie, ils arrivèrent à Peremoun, après dix-sept jours de navigation (2). Ce passage porte, il est vrai, Περεμων; mais, un peu plus bas, on lit plus correctement Περεμουν. Nous apprenons des mêmes actes qu'Arien avoit été nommé duc de la Thébaïde, Armenius, comte d'Alexandrie, et Pompius, gouverneur de Peremoun (3). Ce fut devant cet officier que S. Til fut envoyé par Arien, qui gouvernoit alors la Thébaïde (4). Nous lisons dans les actes de S. Sarapamon (5) que l'empereur Dioclétien avoit, par un édit, conféré à Arien, gouverneur de la Thébaïde, une puissance absolue depuis Alexandrie jusqu'à Pilakh et à Peremoun. Ce dernier passage, joint à l'autorité du Synaxare, prouve clairement que Περεμουν est la même ville, à laquelle les Arabes donnent le nom de Ferma. Le lexique copte de Montpellier porte Βαρεμουν. Je ne m'arrêterai

(1) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 23.
(2) Ib. fol. 37.
(3) Ib. fol. 22, 38.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 161, 162.
(5) Ms. copt. Vatic. 67, fol. 90.

point davantage sur cette ville, qui est assez connue. Aboul-feda et l'Edrisy, qui en ont parlé, sont entre les mains de tout le monde, et l'article de Macrizy, quoiqu'assez étendu, n'ajouteroit presque rien aux détails donnés par Golius (1), l'abbé Renaudot (2), d'Anville (3), M. Hartmann (4) et le père Géorgi (5).

ΠΕΠΛΕΥ, PEPLEU.

On lit dans les actes du copte Jean (6), « que plusieurs chrétiens, du bourg de Phanidjoït, qui s'étoient faits musulmans, désirant ensuite retourner à leur ancienne religion, s'étoient retirés dans un bourg situé plus au midi, et nommé *Pepleu*; attendu que celui qui commandoit dans ce lieu étoit fort affectionné aux chrétiens, et protégeoit tous ceux qui se trouvoient dans son bourg, mais principalement les chrétiens qui, après avoir apostasié, retournoient à leur croyance, et il empêchoit que personne ne leur fît aucun mal. » Plus bas, le nom de ce bourg est écrit Πουπλαυ. C'est sans

(1) Not. in Alfragan, p. 145 et suiv.
(2) Liturg. oriental. T. 1, p. 455.
(3) Mémoires sur l'Egypte, p. 97.
(4) Edrisii Africa, p. 335, 406, etc.
(5) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. CVXVIII, et CXCIX.
(6) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 44.

doute le même que le dénombrement arabe appelle *Biblaou*, et qu'il place dans la province d'Aschmouneïn (1). Macrizy donne à ce bourg le nom de *Bibla* (2). Au rapport de cet écrivain, « ce lieu, situé au nord de Sanabo, étoit habité par un grand nombre de chrétiens, qui exerçoient la profession de cultivateurs. On voyoit à l'occident de Bibla une ancienne église sous l'invocation de S. George. » Quant au bourg de Sanabo, dont la position nous est bien connue par les cartes modernes, il renfermoit une multitude de chrétiens (3). Dans ses environs étoient deux églises, dont l'une étoit dédiée à S. Paul, et l'autre à S. George. Au midi de ce lieu, on voyoit un monastère sous l'invocation de S. Théodore, mais qui, du temps de Macrizy, étoit dégradé et presque en ruines.

ΠINEBAN ou, sans article, NEBAN, PINEBAN.

C'est le nom d'un bourg dont il est fait mention dans les actes de S. Apater (4).

(1) Ms. Arab. 693.
(2) Ms. Arab. 682, fol. 574 rect.
(3) Ib. fol. 567 rect.
(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 64, 65.

ΠΛΕΥΙΤ, PLEUIT.

On lit dans l'histoire de Schenoudi (1), que ce saint se rendit un jour au bourg nommé *Pleuit*, et renversa les idoles qui s'y trouvoient. Ce lieu, comme l'on voit, ne devoit pas être bien éloigné du monastère de S. Schenoudi.

PSANASCHO.

Nom d'un bourg dont il est fait mention dans la vie du patriarche Isaac (2).

ΠΣΕΜΕΡΦΕΙ, PSEMERPHEI.

Dans les actes de S. Jean et de S. Siméon, il est fait mention des clercs du bourg de *Psemerphei* (3).

ΠΣΟΪ, ou ΨΟΪ, PSOÏ.

Tel est le nom d'une ville d'Egypte, située à peu de distance de Panopolis. On lit dans l'histoire de S. Schenoudi, qu'une grande disette s'étant fait sentir en Egypte, les habitans du

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 50.
(2) Ms. copt. Vat. 62, fol. 231.
(3) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 70.

nome de Schmin (Panopolis) et ceux du nome de Psoï se rassemblèrent auprès de cet anachorète pour lui demander des alimens (1). Nous voyons ailleurs que des barbares, après une incursion qu'ils avoient faite dans la Haute-Egypte, s'étant arrêtés, pour se reposer, dans le nome de Psoï, S. Schenoudi traversa le Nil pour les aller trouver (2). L'histoire du même saint fait mention d'un lieu nommé Πσψhωουτ, situé dans le nome de Psoï (3). Dans l'éloge de l'évêque Macaire, il est parlé de Psoti, évêque de Psoï (4) et martyr. Le nom de cette ville est écrit Ψοι dans un vocabulaire saïdique de la bibliothèque impériale (5). Mais deux autres vocabulaires (6) et le lexique de Kircher portent Ψωι. Trois de ces ouvrages rendent ce nom en arabe par *Absaï*, qui n'est que la transcription du mot copte. Mais un des vocabulaires (Ms. 46) offre *Al Monschat*. En effet, un dénombrement arabe (7) place dans la province d'Akhmim un lieu nommé *Monschat-Akhmim*, qui est évidemment le même que celui dont nous venons de parler. Macrizy fait men-

(1) Ms. copt. Vat. 66, fol. 30.
(2) Ib. fol. 53.
(3) Ib. fol. 25.
(4) Ms. copt. Vatic 68, fol. 122.
(5) Ms. copt. 44, fol. 79.
(6) Ms. copt. 43, fol. 58. Ms. copt. 46, fol. 79.
(7) Ms. Arab. 693.

tion du monastère de l'évêque Bschadeh, situé dans le canton de Tafeh, vis-à-vis et à peu de distance de Monschat-Akhmim (1). Cet endroit, sur les cartes modernes, porte le nom de *Menschieh*, qui a la même signification que *Monschat*, et qui désigne également *un lieu nouvellement bâti*. Léon l'Africain l'appelle *Munsia* (2). Suivant lui, cette ville est mal bâtie, et toutes ses rues sont fort étroites. Durant l'été, il s'y élève une telle poussière, qu'il est impossible d'y marcher. Son territoire produit beaucoup de froment, et l'on y voit de nombreux troupeaux.

Mais il se présente ici une difficulté, relativement à l'identité que j'ai admise entre Psoï et Monschat ou Menschieh. Car cette dernière ville est indubitablement située sur le bord occidental du Nil, et nous voyons, dans un passage cité plus haut, que S. Schenoudi passa à l'orient du fleuve pour aller trouver les barbares campés dans le nome de Psoï. Mais la contradiction n'est ici qu'apparente. En effet, il pouvoit très-bien se faire que la ville de Psoï fût située à l'occident du Nil, et que son nome s'étendît sur les deux rives. Quant au bourg de Psenhôout dont nous avons fait mention, il est nommé Ⲯⲉⲛϩⲱⲟⲩⲧ dans les actes du Copte Jean,

(1) M. Arab. 682, fol. 566 vers.
(2) Descriptio Africæ, 1632, p. 724, 725.

où il est parlé de S. Jean, natif de ce lieu; Πιαθιος Ιωαννης Πιρεμι Ψημωουτ (1). Dans un vocabulaire saïdique de la bibliothèque impériale (2), on lit Σεμηωουτ, et ce mot est exprimé en arabe par celui de *Semhoud*. En effet, il existe une ville de ce nom, que le dénombrement place dans la province de Kous (3). Macrizy en parle en ces termes (4) : « Semhoud est une ville située sur la rive occidentale du Nil. Au rapport d'Al-Adfouy, on y comptoit dix-sept pressoirs destinés à exprimer le sucre des cannes. On prétend que ce végétal n'y est jamais mangé par les rats. »

PSUMBELDJ.

C'est le nom d'une forteresse, Καστρον, qui paroît avoir été située près de la ville de Panopolis. En effet, l'évêque Macaire raconte que, se trouvant dans ce lieu avec S. Schenoudi (5), ils envoyèrent inviter Nestorius à se rendre au concile de Chalcédoine; mais que cet hérésiarque venoit d'expirer. Or, on sait que Nestorius mourut dans un lieu voisin de Panopolis.

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 54.
(2) Ms. copte 43, fol. 58.
(3) Ms. Arab. 693.
(4) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 158 vers.
(5) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 151.

PAKOTI, RAKOTI.

Tel est le nom qu'emploient constamment les écrivains coptes, pour désigner Alexandrie. Mais mon dessein n'est pas de m'étendre ici sur ce qui concerne cette ville; je me contenterai de donner les noms de quelques lieux qui se trouvent indiqués comme situés dans l'intérieur ou aux environs de cette capitale de l'Egypte. Nous lisons dans les actes du patriarche S.-Pierre (1), que ceux qui avoient enlevé son corps, ayant tourné autour du phare, et cotoyé Leucades, Λευκαδης, abordèrent au faubourg Προαστιον, situé à l'occident d'Alexandrie, et où ce martyr s'étoit fait bâtir un mausolée. Ce faubourg dont il est ici question, est certainement le même qui, au rapport de Strabon (2), étoit placé près de Nécropolis, et renfermoit des jardins, des tombeaux et des salles destinées pour l'embaumement des morts.

Dans l'éloge de l'évêque Macaire (3), il est parlé d'un lieu nommé Κεσαριον, situé dans l'intérieur de la ville d'Alexandrie. Ce quartier dont le nom doit s'écrire plus régulièrement Καισαριον, n'a pas été inconnu à Strabon

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 209. Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, page 217.

(2) Geograph. lib. XVII, p. 795.

(3) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 158.

qui le place sur les bords de la mer, le long du grand port (1). Nous lisons dans la vie de S.-Jean l'aumônier (2), que ce patriarche avoit fait bâtir en cet endroit, *in loco qui dicitur Cæsarium*, des maisons, pour servir de retraite aux pauvres. Tout auprès, sur le bord de la mer, étoit un lieu que l'Eloge de S. Macrobe appelle Ποσιδῶν (3). Strabon qui écrit Ποσείδιον, nous apprend que ce quartier tiroit son nom d'un temple de Neptune, qui s'y trouvoit situé (4). C'étoit là qu'Antoine, après sa défaite à Actium, se voyant abandonné de tous ses amis, fit bâtir un palais qu'il appela *Timonium*, parce qu'il avoit dessein de s'y retirer, pour passer le reste de sa vie dans une entière solitude, à l'exemple de Timon le misanthrope.

On lit dans la vie de S. Jean-le-nain, que Théophile, patriarche d'Alexandrie, fit construire dans cette ville une église, μαρτυρίον, en l'honneur des trois enfans Ananias, Mizaël et Azarias. Ce lieu, ajoute l'auteur, porte encore aujourd'hui le nom de Πτρεσωστης (5). On voit bien que ce mot barbare Τρεσωστης, auquel se trouve joint l'article copte, n'est

(1) Lib. XVII, p. 794.
(2) Vitæ Patrum, p. 193.
(3) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 98.
(4) Lib. XVII, p. 794.
(5) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 89, It. Ms. 62, fol. 143.

qu'une corruption des mots grecs Τρεῖς παῖδες, *les trois enfans*. Les actes de S.-Ari, font mention d'un lieu nommé Δαδιαδοχε, situé au midi d'Alexandrie (1).

S.-Pierre, patriarche de cette ville, fut mis à mort, dans un lieu nommé Ταβυκολου, où l'évangéliste S. Marc avoit déjà souffert le martyre (2). Ce nom est écrit de la même manière dans les actes grecs, publiés par le père Combefis (3). C'est donc à tort que dans la chronique paschale (4), Ducange a imprimé Ἀπὸ τῶν καλαμίνων τὰ βυκολίων, au lieu de Ταβυκολίων, que portoit l'édition de Scaliger. En effet, la syllabe τα, lorsqu'elle se trouve placée devant un mot, signifie, *ea quæ pertinet ad*. C'est ainsi que le nom de Ταπόσειρις (5) désigne, si je ne me trompe, *la ville d'Osiris*.

Les actes publiés par les Bollandistes (6), attestent également que S. Marc souffrit le martyre au lieu nommé *Bucilus*, qui étoit placé sur le bord de la mer, au pied des rochers. Ce fut là que l'on déposa le corps de ce saint, et qu'on lui bâtit une église, au midi de laquelle

(1) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 84.

(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 204.

(3) Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, p. 208.

(4) Chronicon paschale, p. 252, 513.

(5) Strabon, p. 799, 800.

(6) Acta sanctorum, 25 aprilis, p. 46, 47. Renaudot, histor. patriarch. Alexandrin. p. 4, 59.

étoit une vallée qui servoit à la sépulture des morts (1). Abraam Ecchellensis, dans l'édition qu'il a donnée de la chronique orientale (2), s'est trompé en traduisant *Mandra boum*, l'*étable des bœufs*, au lieu de *Buculus*, ou *Bucolia*. Ce lieu qui, comme son nom l'indique, étoit destiné à faire paître des troupeaux de bœufs, étoit situé à l'orient d'Alexandrie, ainsi que nous l'apprenons des actes de S.-Pierre. On lit dans Strabon que les premiers rois d'Egypte (3), contens des productions du pays, et n'ayant aucun besoin de marchandises venues du dehors, interdisoient à tous les étrangers, et surtout aux Grecs, l'entrée de leur royaume; que, pour cet effet, ils avoient placé une garnison dans le bourg nommé *Rakoti* qui devint ensuite un des quartiers d'Alexandrie; et quant au terrain qui régnoit tout autour et aux environs du port, ils l'avoient abandonné à des bouviers qui faisoient le métier de brigands, et qui étoient en état de repousser tous ceux qui auroient voulu pénétrer en Egypte. »

Je ne ferai plus qu'une observation concernant la ville d'Alexandrie. Suivant l'auteur de

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 207. Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, p. 212.

(2) Chronicon orientale, p. 110.

(3) Lib. XVII, p. 792, 802.

la chronique pascale (1), S.-Marc ayant été traîné par les payens jusqu'au lieu nommé *les Anges*, ἕως τῶν λεγομένων Ἀγγέλων, y fut livré aux flammes. Il paroît certain que dans ce passage il faut lire Ἀγγέλιον; car Timothée, patriarche de Constantinople (2), fait mention de ceux que l'on appeloit *Angelites*, Ἀγγελῖται, à cause d'un lieu nommé Ἀγγέλιον, situé dans la ville d'Alexandrie, et où ils tenoient leurs assemblées. Sévère, évêque d'Aschmounein (3), parle aussi de cet endroit, qu'il nomme *Andjelioun*, et qu'il place dans la partie occidentale de la ville. Il nous apprend de plus que cet édifice portoit également le nom de *Sawary*, c'est-à-dire, *les piliers*. C'est donc là qu'étoit placée cette fameuse colonne, appelé vulgairement *Colonne de Pompée*, et par les écrivains arabes, *Amoud-al-sawary*, c'est-à-dire, la colonne des piliers, et sur laquelle je ne m'étendrai point ici. Je ferai seulement observer que le savant M. Zoëga (4), a cité fort heureusement un passage d'Aphthonius, où il est fait mention de cette colonne et des portiques qui l'environnoient. C'est,

(1) Ed. Ducange, p. 262.

(2) De receptione hæreticorum, p. 412.

(3) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 141, 207.

(4) Numi imperatorii Ægypti, p. 397. De origine et usu obeliscorum, p. 24, 607.

je crois, le même édifice que le rhéteur Aristides a eu en vue, lorsqu'il parle du grand cirque situé auprès des portiques (1).

ΤΣΕΝΤΙ, TSENTI.

Nom d'une montagne et d'une ville de la Thébaïde. Dans l'Eloge de S.-Pisendi, évêque de Keft (2), il est fait mention d'un moine qui habitoit sur la montagne de la ville de Tsenti, Πτωου ντεΤσεντι τιβαχι. Ailleurs (3), on lit que cet évêque demeuroit dans une grotte placée au nord de la montagne de Tsenti. Plus bas, il est fait mention du monastère de Tsenti (4), dans l'église duquel, Pisendi fut enterré (5). Cette dernière circonstance nous fournit le moyen de déterminer à peu près la situation de ce lieu. En effet, l'historien des patriarches (6), et Abou-Selah (7), parlent d'un monastère situé à l'occident de la ville de Kous, et qui portoit le nom de S.-Pisendi, évêque de Keft, dont on y voyoit le tombeau. Son

(1) Aristidis opera, T. 2, p. 339, ed. Iebb.
(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 133.
(3) Ib. fol. 128.
(4) Ib. fol. 147.
(5) Ib. fol. 154.
(6) Ms. Arab. 140, p. 190.
(7) Ms. Arab. 138, p. 81.

église, ajoute Abou-Selah, est sous l'invocation de la Vierge Marie. » On ne peut, ce me semble, révoquer en doute l'identité de ce monastère avec celui de Tsenti.

ΣΕΡΜΑΝΤ, SERMANT.

Dans l'éloge de Pisendi, il est fait mention de la ville de *Sermant*, Τινολις Σερμαντ (1). Mais je crois que ce nom est fautif, et qu'il faut lire Ερμαντ. Dans ce cas, cette ville seroit la même qui est nommé ailleurs Ερμοντ (2), où Αρμονθ, auquel le vocabulaire saïdique ajoute Αρμονιωη (3). C'est l'Hermonthis des anciens. Les Arabes lui donnent encore aujourd'hui le nom d'Arment. Au rapport d'Aboul-feda, c'est une ville du Saïd supérieur, située sur la rive occidentale du Nil, au sud-ouest d'Aksor. Son territoire offre des champs cultivés, mais peu de palmiers.

ΣΝΗ, SNÊ.

L'historien copte de S. Pachôme nous apprend que c'est dans le nome de Snê qu'il

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 149.

(2) Lacroze, lexicon copticum, p. 19, Ms. copt. 46, fol. 176.

(3) Ms. copt. 44, fol. 79.

faut chercher la patrie de ce saint (1). Rien ne nous indique le nom du lieu où il avoit pris naissance. Nous savons seulement qu'il étoit situé au-delà, c'est-à-dire, au midi de cette ville. En effet, ceux qui avoient enrôlé S.-Pachôme, l'ayant fait monter sur une barque, firent voile vers le nord, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la ville de Σνη (2). Plus bas, il est parlé d'un monastère situé dans le nome de Snê (3). S.-Théodore étoit natif de la même ville (4). Ailleurs, il est fait mention de l'évêque de Snê (5). S.-Pachôme ayant été averti en songe de bâtir un autre monastère dans la Thébaïde, se mit en marche avec ses religieux, et se rendit à la montagne de Snê, au lieu nommé Φνουμ (6). Le nom de Σνη se trouve également dans les trois vocabulaires saïdiques (7), deux desquels ajoutent, comme synonyme, le mot λατον ou λατων. En effet, on sait que la ville de Σνη, en arabe Asna, correspond à l'ancienne Latopolis, et non pas à Syène, comme l'a cru faussement le père

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 130.
(2) Ib. fol. 132.
(3) Ib. fol. 148, 151.
(4) Ib. fol. 150.
(5) Ib. fol. 154.
(6) Ib. fol. 165.
(7) Ms. copt. 43, fol. 58, Ms. copt. 44, fol. 79. Ms. copt. 46, fol. 176.

Sicard (1). Strabon (2), Ptolémée (3), l'Itinéraire d'Antonin (4), font mention de la ville de Lato ou Latopolis. La Notice de l'empire y place un corps d'archers égyptiens (5). L'Edrisy et Aboul-feda (6) nous fournissent sur Asna un petit nombre de renseignemens. Al-Adfouy, cité par Macrizy (7), s'exprime en ces termes: « On rapporte que le territoire d'Asna produisit une année quarante mille ardebs de fruits, et douze mille ardebs de raisins secs. Asna contient environ treize mille maisons. On y comptoit, dit-on, autrefois soixante-dix grandes rues. » Macrizy rapporte ailleurs (8) que l'on voyoit à Asna une machine hydraulique qui occupoit un espace de trois cent soixante feddans, planté de palmiers, de vignes et de cannes à sucre. Elle étoit imposée annuellement à la somme de dix dinars.

ΣΙΩΟΥΤ, SIÔOUT.

C'est ainsi que les Coptes appellent cette ville

(1) Mém. des missions, T. 2, p. 183.
(2) Lib. XVII, p. 817.
(3) Lib. IV, cap. 5, p. 122.
(4) Itinerarium, p. 160.
(5) Notitia dignitatum imperii, ed. Labbe, p. 32.
(6) Descript. Ægypti, p. 23.
(7) Ms. Arab. 682, fol. 130 vers.
(8) Art. de l'affermement des terres. Ib. fol. 47 vers.

de la Thébaïde, à laquelle les Grecs avoient donné le nom de Λυκόπολις, *Lycopolis*, c'est-à-dire, *la ville des loups*. Si la chose avoit besoin d'être prouvée, je ferois observer que dans la relation du martyre de S.-Pierre, patriarche d'Alexandrie, il est fait mention de Meletius, évêque de Σιωουτ (1), le même qui, dans les actes grecs, est nommé Μελέτιος ὁ ἀπὸ Λυκίῳ τῆς Θηβαΐδος (2). Je citerois également S.-Jean de Lycopolis, auquel les Coptes donnent le nom de S.-Jean de Σιωουτ. Les Arabes ont conservé le mot copte qu'ils prononcent *Soïout* ou *Osiout*. Du reste, je ne m'étendrai point sur cette ville qui est assez connue.

SKHÔOU.

Cette ville, située dans la Basse-Egypte, étoit un siége épiscopal; car les manuscrits coptes nous font connoître Zacharie, évêque de Skhôou, dont il nous reste deux homélies(3), et une vie de S. Jean-le-nain (4). Cette ville qui, suivant le témoignage du lexique copte de Montpellier, porte en arabe le nom de *Sakha*,

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 197.
(2) Illustrium Christi martyrum lecti triumphi, p. 200.
(3) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 10 et suiv., 108 et suiv.
(4) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 53 et suiv.

répond sans doute à celle de Xoïs, Σάϊς, dont il est fait mention chez les écrivains grecs et latins. Au rapport de Strabon (1), ce nom désignoit une île et une ville, situées dans l'intérieur des terres, au dessus des embouchures Sebennytique et Phatnique, et enclavées dans le nome Sébennytique; au lieu que, suivant Pline, Xoïs donnoit son nom à un nome de la Basse-Egypte (2), et cette assertion est confirmée par le témoignage de Ptolémée. (3)

Le savant abbé Belley auquel nous devons des détails circonstanciés sur Xoïs (4), a publié une médaille de cette ville, frappée la onzième année du règne d'Adrien. M. Zoëga en a donné une autre, frappée à la même époque, et sur laquelle est gravée la figure d'un bélier (5). Xoïs faisoit partie de la province appelée Egyptiaque. C'étoit une ville épiscopale; et le père Lequien (6), suivi par l'abbé Belley, a recueilli les noms de quelques-uns de ses évêques. Si l'on en croit d'Anville, Xoïs étoit située dans une petite île que forme le fleuve, lorsqu'il se divise en deux bras, un peu au

(1) Lib. XVII, p. 802.

(2) Histor. natural. lib. V, cap. 9, T. 2, p. 321.

(3) Lib. IV, cap. 5, p. 123.

(4) Mém. de l'académie des belles-lettres, T. 28, p. 541, 542.

(5) Numi imperatorii Ægyptii, p. 116, it. Tab. xxi.

(6) Oriens christianus, T. 2, col. 573.

midi de Bousir (1). Mais cette opinion ne me paroît nullement admissible; d'abord parce que, dans ce cas, Xoïs auroit plutôt fait partie du nome de Busiris que de celui de Sebennyte. En second lieu, Ptolémée place Xoïs entre le fleuve Phermutiaque et l'Athribitique, sous une longitude de 60° 40′ et une latitude de 30° 45′. Or, cette indication ne nous permet nullement de chercher Xoïs à l'endroit où d'Anville a fixé sa position. Car, suivant le système de Ptolémée, le fleuve Phermutiaque ou Thermutiaque étoit une branche du Nil, qui se séparoit du bras occidental, et, après avoir traversé le Delta, se jetoit dans la mer par l'embouchure Sébennytique; et le fleuve Athribitique se détachant de la branche Busiritique, qui est aujourd'hui celle de Damiette, alloit se décharger dans la mer Méditerranée par une bouche qui portoit le nom de *Pineptimi*. D'ailleurs la longitude et la latitude, telles qu'elles sont données par Ptolémée, ne s'accordent nullement avec l'hypothèse de d'Anville. En effet, si Nikious dont nous fixerons ailleurs la position, se trouvoit sous une longitude de 61° 30′, et une latitude de 30° 20′, Xoïs qui n'en étoit qu'à une distance médiocre, puisque sa longitude ne différoit que de 10′, et sa latitude de 25, ne pouvoit être située à l'endroit où l'a placée d'Anville.

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 85, 86.

Enfin Ibn-Haukal et Macrizy (1), décrivant la route que l'on suivoit pour aller par terre de Manouf à Rosette, nous apprennent que l'on passoit par Mahalleh-Sard, Sakha, Schobramiah, Mesir, Senhour, Nedjoum, Nesterwah, et que Sakha se trouvoit à égale distance entre Manouf et Mesir. Or, la position de ces deux villes étant indiquée sur la carte du général Reynier, il n'est pas difficile de déterminer celle de Sakha, et de se convaincre que cette ville représente parfaitement la Xoïs de Ptolémée. M. Forskal place Sakha à égale distance entre Mehallet-Abou-Aly, et Mehallet-al-Kebireh (2). Les auteurs orientaux nous donnent peu de détails sur Sakha.

Au rapport d'Ibn-Haukal et de Macrizy, c'étoit une grande ville de laquelle dépendoit une province fort étendue; elle étoit la résidence d'un gouverneur qui avoit sous ses ordres un corps de troupes. Elle renfermoit des bains et des marchés. Son territoire produisoit des blés magnifiques, une grande quantité de lin, et l'on y fabriquoit beaucoup d'huile de raifort. Macrizy ajoute ailleurs (3), que Sakha étoit la capitale d'un district qui comprenoit cent quinze bourgs. Les dénombremens arabes

(1) Article d'Alexandrie, Ms. Arab. 682, fol. 89 rect.
(2) Niebuhr, Voyage en Arabie, T. 1, p. 76.
(3) Ms. Arab. 682, fol. 41 rect.

placent Sakha dans la province de Garbiah. Au rapport de Khalil-Dahery beaucoup de personnes regardoient le district de Sakha comme formant une province à part (1). Aboulfeda se contente de dire (2) que Sakha est un bourg situé dans l'Egypte inférieure, et qui a donné naissance à plusieurs savans. Le père Sicard qui avoit visité Sakha (3), ne nous donne sur ce lieu aucun renseignement.

SONSHAR.

Ce nom que j'ai trouvé seulement dans un vocabulaire saïdique (4), a été conservé par les Arabes. En effet, les dénombremens nous offrent une ville appelée Sandjar ou Sondjar, qu'ils placent dans la province de Nesterwah. Cette ville étoit un siége épiscopal, et l'histoire nous a conservé les noms de quelques-uns de ses évêques, savoir: Iakoub qui fut mis en prison avec le patriarche Khaïl (5), Théodore qui assista, l'an 802 des martyrs, à l'assemblée des évêques convoqués dans l'affaire du patriarche Cyrille (6), et enfin Marc qui souscrivit

(1) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 246.
(2) Descriptio Ægypti, p. 4.
(3) Mémoires des missions, T. 7, p. 57.
(4) Ms. copt. 43, fol. 59.
(5) Historia patriarch. Alexandrin. p. 227.
(6) Ib. p. 458.

avec d'autres évêques, à l'accusation intentée contre Cyrille, fils de Laklak (1). C'est sans doute cette ville qui avoit donné naissance à David qui est rangé parmi les saints dans le calendrier publié par Ludolf (2); et c'est à tort que ce savant a traduit *David, in terrâ Singar.*

ΣΟΥΑΝ, SOUAN, ΣΕΝΟΝ, SENON.

Tels sont les noms qu'employent les écrivains coptes, pour désigner la ville de Syène (3). Mais le premier est le plus en usage; et le mot Σενον ne se trouve que dans deux vocabulaires saïdiques de la bibliothéque impériale (4). Le mot Σουαν s'est conservé chez les Arabes qui donnent encore aujourd'hui à la ville de Syène le nom d'Asouan. Je ne m'étendrai point sur cette ville qui est assez connue; d'autant plus que j'en ai donné une courte description, en tête de mon mémoire sur la Nubie (5).

(1) Historia patriarch. Alexandrin. p. 590.

(2) Commentar. ad histor. Æthiopic. p. 424.

(3) Traduction copte d'Ezéchiel, Ms. 2 A, chap. 2, v. 6 et 16. Actes de S. Epime, Ms copt. Vatic. 66, fol. 99. Histoire Lausiaque, Ms. 64, fol. 156. Vie de S. Pachôme, Ms. 69, fol. 147. Lexiques saïdiques, Ms. copt. 43, fol. 58, Ms. 44, fol. 79, Ms. 46, fol. 176.

(4) Ms. copt. 43, 44.

(5) Voyez le second volume de cet ouvrage.

TABENNHΣI, et en dialecte saïdique TABENNHΣE, TABENNÊSI.

Tel est le nom d'un bourg bien célèbre dans l'histoire ecclésiastique et où S. Pachôme avoit établi le chef-lieu de ses monastères. Plusieurs savans modernes, et entr'autres le père Sicard (1), d'Anville (2) et Jablonski (3), trompés par un passage de Sozomène, où on lit ἐν Ταβέννῃ νήσῳ, ont prétendu que ce lieu étoit situé dans une île. Mais Tillemont (4) et Mingarelli (5) ont soutenu avec raison que ce passage étoit corrompu, et qu'il falloit lire ἐν Ταβεννήσῳ. Palladius écrit Ταβεννήσεις (6), et ajoute que c'étoit le nom d'un lieu de la Thébaïde, sans indiquer qu'il fût placé dans une île; au contraire nous apprenons de plusieurs passages (7), que Tabennêsi étoit situé sur la rive orientale du Nil, au midi de Schenesêt, à une distance de dix milles, et au nord de Tentyris (8). Il dépendoit

(1) Mémoires des missions, T. II, p. 157, 158, V, p. 222, VII, p 41, 42.
(2) Mémoires sur l'Egypte, p. 194.
(3) Opuscula, T. 1, p. 338.
(4) Histoire ecclésiastique, T. 7, p. 175, 678.
(5) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. CLXXXII.
(6) Bibliotheca patrum, T. 13, p. 955.
(7) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 141.
(8) Ib. fol. 157.

du diocèse de cette ville ; car nous voyons que S. Athanase étant venu visiter le monastère de Tabennêsi (1), Sarapion, évêque de Tentyris, fit à ce prélat l'éloge de S. Pachôme, le priant de l'ordonner prêtre et supérieur de tous les anachorètes qui se trouvoient dans ce diocèse. Nous lisons dans la Vie de S. Macaire d'Alexandrie que ce saint étant parti du désert de Scété pour se rendre à Tabennêsi, employa quinze jours à faire cette route (2). Lorsqu'il fut arrivé au grand monastère, il s'informa du chemin qui conduisoit au couvent, appelé du nom de S. Pachôme. C'est sans doute le même monastère dont il est fait mention dans la Vie de S. Pachôme (3), et qui étoit au midi de Tabennêsi, à la distance de trois milles. Dans l'Eloge de l'évêque Macaire, il est fait mention de Victor (4) et de Paphnuce (5), supérieurs de Tabennêsi.

Le Père Sicard a retrouvé les ruines de ce monastère sur les bords du Nil à une journée au nord de la ville de Denderah (6). L'auteur du Synaxare arabe (7) rend le mot Ταβεννησι par

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 148.
(2) Ib. fol. 71.
(3) Ib. fol. 157.
(4) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 144.
(5) Ib. fol. 157.
(6) Mémoires des missions, T. 7, p. 41.
(7) Ms. S. Germ. 121, au 14e. jour du mois de Paschons.

celui de *Dounasih*. Au rapport de Macrizy (1) il existoit dans la Haute-Egypte un lieu nommé *Atfeh*, *Atfa* ou *Tafeh*. On y voyoit une église, sous l'invocation de S. Pachôme, et qui étoit la dernière des églises situées sur la rive orientale du Nil. Non loin de là étoit un monastère dédié à l'évêque S. Beschadeh (2). J'avois cru d'abord que ce lieu pouvoit représenter celui de Tabennêsi. Mais cette identité ne sauroit être admise, attendu que Macrizy place Tafeh au nord d'Akhmim, vis-à-vis de Monschat-Akhmim, position qui ne répond nullement à celle de Tabennêsi. Il paroît que Tafeh, ou plutôt Atfeh, est le même lieu que les dénombremens arabes désignent sous le nom d'*Idfeh* et qu'ils placent dans la province d'Akhmim.

Quant à l'étymologie du nom de Ταβεννησι, Jablonski (3) le dérive des mots coptes ⲧⲁ ⲃⲉⲛⲓ qui signifient *un canton planté de palmiers*. Mais il est bon d'observer que dans le dialecte de la Haute-Egypte, on substitue ⲃⲉⲛⲛⲉ au terme memphitique ⲃⲉⲛⲓ; et je crois reconnoître dans le nom de Tabennêsi les trois mots ⲧⲁ ⲃⲉⲛⲛⲉ ⲏⲥⲓ ou ⲧⲁ ⲃⲉⲛⲛⲉ ⲏⲥⲉ qui signifient, si je ne me trompe, *le plant de palmiers consacré à Isis*

(1) Ms. Arab. 682, fol. 573 vers.
(2) Ib. fol. 566 vers.
(3) Opuscula, T. 1, p. 338.

TANIΣ, TANIS.

C'est ainsi que les Septante ont traduit le mot hébreu *Tsoan*, qui se trouve en plusieurs endroits de la Bible (1), et paroît désigner la ville qui, du temps de Moïse, étoit la capitale de l'Egypte. Le traducteur copte d'Ezéchiel et des psaumes a rendu le mot Τανις par celui de *Djané*. Dans le Pentateuque copte (2), on lit *Djani*. Cette leçon, adoptée par l'auteur du lexique copte de Montpellier, se retrouve aussi dans la Vie de S. Macaire d'Alexandrie (3), où il est fait mention du monastère de *Taschenthosch*, situé sur le territoire de *Djani*. La version arabe qui accompagne le Pentateuque copte offre, aussi bien que celle de Saadias, le mot *San;* ailleurs on lit *Sagan*. Dans la version arabico-samaritaine, faite par Abou-Saïd (4), on lit *Saïdah-Misr*, c'est-à-dire *la Haute-Egypte;* ce qui est tout-à-fait absurde. Moïse dit que la ville de Tsoan avoit été fondée sept ans avant celle d'Hébron. Hérodote parle du nome de Tanis (5). Strabon fait mention de l'embouchure Tanitique du Nil, et du nome

(1) Numer. XIII, 23, Essaï. XIX, 11, 13, XXX, 4, Ezech. XXX, 14, Psalm. LXXVIII, 12, 43.

(2) Ms. copte 1.

(3) Ms. copt. du Vatic. 69, fol. 81.

(4) Ms. Arab. 2 et 4.

(5) Lib. II, cap. 166, p. 185, ed. Wesseling.

Tanitique, qui avoit pour capitale une grande ville nommée Tanis (1). Pline parle également du nome et de l'embouchure Tanitique (2). L'Itinéraire d'Antonin (3) place Tanis entre Thmuis et Héracléopolis; ce qui est conforme au récit de Joseph qui rapporte que Tite, étant abordé à la ville de Thmuis, se rendit par terre à Tanis, et de là à Héracléopolis (4). Tanis dépendoit de la province appelée *la première Augustamnique*. Car je ne crois pas que l'on hésite à adopter la conjecture de Wesseling, qui, dans la notice d'Hiéroclès (5), propose de lire Τάνις au lieu de Πάνις. C'étoit une ville épiscopale, et le père Lequien a rassemblé les noms de quelques-uns de ses évêques (6). Vaillant a publié une médaille de l'empereur Adrien, frappée à Tanis (7), et l'on en trouve une autre indiquée par M. Zoëga (8).

Plusieurs savans modernes, tels que Kircher (9), Golius (10), etc., ont cru retrouver

(1) Lib. XVII, p. 862, ed. de 1620.
(2) Histor. natural. lib. V, cap. 9 et 10.
(3) Antonini Itinerarium, ed. Wesseling, p. 152.
(4) De bello judaico, lib. IV, cap. 11.
(5) Antonini Itinerarium, p. 727.
(6) Oriens christianus, T. 2, p. 535, 536.
(7) Ægyptus numismatica, p. 216.
(8) Numi imperatorii Ægyptii, p. 117.
(9) Œdipus Ægyptiacus, T. 1, cap. 23.
(10) Not. ad Alfragan. p. 147, 148.

cette ville dans celle de Tennis, dont les écrivains arabes font souvent mention. Mais d'Anville (1) a prouvé que la ville de Tennis, située dans une île du lac Menzaleh, ne devoit pas être confondue avec celle de Tanis. L'opinion du savant géographe a été adoptée par Jablonski (2), le major Rennell (3) et par Michaelis (4), qui s'étoit d'abord déclaré pour le sentiment contraire (5). Pococke plaçoit Tanis à l'endroit où est aujourd'hui Mansourah (6). D'un autre côté, Guilandin (7) distingue deux villes de Tanis : la première, qui donnoit son nom à la branche Tanitique, occupoit, suivant lui, l'emplacement où est bâtie Damiette; la seconde qui répond au *Tsoan* de la Bible, lui paroît être la même que Saïs dont Platon, Strabon et autres auteurs anciens ont fait mention. La première partie de cette hypothèse est absolument inadmissible; la seconde mérite d'autant plus d'attention, qu'elle est parfaitement conforme à l'opinion qu'a depuis émise

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 94.

(2) Opuscula, T. 1, p. 339.

(3) The geographical system of Herodotus.

(4) Not. ad Abulfed. descript. Ægypti, p. 120. Supplementa ad lexica hebraica, T. 6, p. 2121.

(5) Spicilegium geographiæ exteræ, T. 1, p. 258.

(6) The description of the East, T. 1, p. 20.

(7) Papyrus, Venetiis, 1572, p. 75 et suiv.

le savant et respectable M. Larcher (1), et qui a été adoptée par MM. Hennicke (2) et Langlès (3). M. Larcher s'appuie sur un passage de Cassien qui rapporte « que la ville de Thinnesus est tellement resserrée de tous côtés par la mer ou des marais salés, que les habitans, manquant de terres labourables, sont contraints de s'adonner tout entiers au commerce maritime; et qu'ils n'auroient pas de place pour construire leurs édifices, s'ils ne faisoient venir de la terre qu'on leur apporte sur des barques. » Ce savant observe que jamais prince n'a établi le siége de son empire dans une place chétive, malsaine, et manquant de tout. « Si Tanis, dit-il, ne pouvoit se procurer la moindre chose que par mer, et si, dans le temps où son commerce étoit le plus florissant, elle étoit petite, et manquoit même des matériaux nécessaires à la canstruction de ses bâtimens, dans quel état devoit-elle être avant que les Egyptiens fréquentassent la mer? » De là il conclut que la ville de Tanis, située près de la bouche Tanitique, ne sauroit être la même dont l'Ecriture parle sous le nom de *Tsoan*, et

(1) Histoire d'Hérodote, 2e. édit. T. 8, p. 534 et suiv.

(2) Geographia Africæ Herodotea, p. 66.

(3) Recherches asiatiques, traduction françoise, Tom. 1, p. 268, 269.

que cette dernière répond indubitablement à celle de Saïs, qui étoit en effet une ville riche et le séjour des rois.

Malgré tout le respect que j'ai pour les décisions d'un savant aussi profond que M. Larcher, plusieurs raisons me forcent de m'écarter ici de son opinion, et de me ranger à celle de d'Anville. D'abord, s'il étoit vrai que la ville de Tanis fût si petite et si chétive, comment les Septante qui devoient connoître la topographie de l'Egypte, auroient-ils employé ce nom pour rendre celui d'une ville qui, dans le texte hébreu, est désignée comme la capitale du royaume? Comment une place si peu importante auroit-elle donné son nom à une embouchure du Nil et à un nome? Comment enfin Strabon l'auroit-il nommée une grande ville : Πόλις μεγάλη Τάνις? En second lieu, Tite, se rendant par terre de Thmuis à Héracléopolis, passe par Tanis. Ce prince auroit-il fait un circuit inutile pour gagner une mauvaise place, située au milieu des marais, et qui ne se trouvoit point sur sa route? Et, supposé même qu'il se fût ainsi détourné en pure perte, dans ce cas on n'auroit pas pu dire qu'il avoit fait le chemin par terre.

Tous les auteurs grecs et latins que j'ai cités écrivent unanimement Τάνις, *Tanis*. Par quel hasard Cassien qui avoit abordé à cette ville, et qui devoit par conséquent la bien connoître,

se seroit-il trompé, en lui donnant un nom si éloigné du véritable?

Une ancienne notice grecque, citée par le père Lequien (1), place dans la première Augustamnique, outre Tanis, une autre ville nommée *Thennesus*, Θεννησος, qui répond évidemment à la Thinnesus de Cassien.

Dans la liste des prélats qui assistèrent au concile de Chalcédoine (2), nous trouvons à la fois les noms d'Apollonius, évêque de Tanis, et de Héron, évêque de Thennesus, Επισκοπος Θεννησου. Parmi les évêchés qui relèvent du patriarche d'Alexandrie (3), on voit ceux de Tanis et de Thinnesus. Les vocabulaires coptes offrent également *Djané*, dont le nom arabe est *Sân*, et Θεννσι, ou, comme on lit dans un lexique saïdique, Αθεννς (4). Nilus Doxopatrius écrit Τονεσιν (5). Il est donc certain que la ville de Tanis doit être soigneusement distinguée de Thinnesus. Cette dernière se retrouve aujourd'hui dans la ville nommée par les Arabes *Tennis*, dont la position, au milieu du lac Menzaleh, s'accorde parfaitement avec celle que Cassien assigne à Thinnesus.

(1) Oriens christianus, T. 2, col. 549, 550.
(2) Conciliorum collectio, T. 2, p. 59.
(3) Pockocke, description of the East, T. 1, p. 280.
(4) Ms. copt. 46, fol. 176.
(5) Lemoyne, Varia sacra, T. 1, p. 224.

Quant à la ville de Tanis qui étoit située plus haut, sur le bord d'une des principales branches du Nil, je ne vois rien qui puisse empêcher de la regarder comme la Tsoan de l'Ecriture. En effet, il est naturel de croire que Moïse a exprimé en lettres hébraïques le nom que cette ville portoit en langue égyptienne. Or, le mot *Djané* qui est employé dans le copte, est visiblement l'origine du mot hébreu. Et pour que l'on ne croie pas que le nom copte n'est qu'une corruption du mot grec Τάνις, j'observerai que *Djané*, dans la langue égyptienne, a une signification bien marquée, et que ce mot désigne un terrain bas. Ce nom convient parfaitement à la ville de Tanis, située dans la province que les Arabes appellent *Asfel-alard*, *la partie basse de la terre*, c'est-à-dire de l'Egypte.

D'un autre côté, la ville de Saïs a été connue des écrivains coptes qui lui donnent le nom de ⲥⲁ, qui, comme l'on voit, n'a aucun rapport avec celui de *Djané*. L'auteur de la Vie de S. Jean-Kamé dit que ce saint étoit natif d'un bourg nommé *Djepromounonsôn*, dans le nome de Saï (1). Dans la Vie du patriarche Isaac, il est fait mention de Zacharie (2) et

(1) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 88.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 214, 222.

d'Orion (1), évêques de Saï. Le nom de cette ville se retrouve encore ailleurs dans les mêmes actes (2). Les auteurs arabes écrivent *Sa*. Ibn-Haukal, décrivant le cours de la branche de Rosette, place sur le bord oriental la ville de Sa, qui est la résidence d'un gouverneur, et qui renferme une mosquée du premier rang, un grand nombre d'églises et de marchés. «On y voit, ajoute ce géographe, des bains construits sur la source appelée *la Fontaine de Moïse*. Un dénombrement arabe met dans la province de Garbiah (3) *Sa et ses villages*. En effet, Macrizy, qui parle de cette ville en deux endroits (4), atteste que son territoire comprend soixante-treize bourgs, sans compter les villages. L'histoire des patriarches d'Alexandrie nous fait connoître les noms de quelques-uns de ses évêques (5). L'Edrisy (6) qui place cette ville sur la rive orientale du Nil, lui donne le nom de *Sah*; mais je crois que c'est une faute, et qu'il faut lire *Sa*. Sa position est bien connue

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 225.

(2) Ib. fol. 226.

(3) Ms. Arab. 693.

(4) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58 rect. 99 rect. Voyez aussi Renaudot, liturg. oriental. T. 1, p. 456. Vansleb, hist. de l'église d'Alexandrie, p. 24.

(5) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 123, 277, 428, 430, 458.

(6) Texte arabe, fol. 61 rect.

par les cartes de Niebuhr et du père Sicard, dont le premier écrit *Salhadsjar*, et le second plus correctement *Sa-el-hajar*. Le père Sicard, sur sa grande carte manuscrite, place en cet endroit l'ancienne ville de Saïs; mais cette ville devoit être un peu plus dans les terres. Car s'il n'y a pas d'erreur dans le texte de Strabon (1), elle étoit située à deux schènes, c'est-à-dire à environ trois lieues du fleuve. Le dénombrement déjà cité (2) fait mention d'un lieu nommé *Mahalleh-Sa*, c'est-à-dire *le bourg de Sa*, qui étoit placé de l'autre côté du Nil, dans la province de Bahirah.

Mais, pour revenir à la ville de Tanis, nous avons vu plus haut que les versions arabes la nommoient *San*. Il est vrai que ce mot ne se lit point dans les géographes orientaux. Mais Macrizy (3), rendant compte de l'ancienne division de l'Egypte, et faisant le dénombrement des districts dont elle étoit composée, indique les deux districts de *Sa* et *Athlil*, qui contenoient quarante-six bourgs. C'est ainsi qu'on lit dans deux manuscrits que j'ai sous les yeux (4). L'abbé Renaudot avoit *Basa* dans l'exemplaire qu'il a consulté (5). Le

(1) Lib. XVII, p. 803.
(2) Ms. Arab. 693.
(3) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58 rect.
(4) Ms. 673. C. Ms. de S. Germ 106.
(5) Liturg. oriental. T. 1, p. 455.

manuscrit 682 offre *Sab;* mais plus bas on lit *San*, aussi bien que dans Ibn-Aïas (1), qui a copié Macrizy. Enfin, ce dernier écrivain, faisant le recensement des lieux qu'occupèrent les tribus arabes à l'époque de la conquête de l'Egypte (2), dit qu'une partie des tribus de Lakhm et de Djedham habita les cantons de Tarabiah, Athlil et San. Cette leçon me paroît la seule véritable, d'autant plus que la position que Macrizy et Ibn-Aïas assignent à cette ville, convient parfaitement avec celle que les écrivains anciens donnent à Tanis. Du reste, il ne faut pas s'étonner si les autres géographes arabes ne font aucune mention de San ou Tanis. Cette ville qui, du temps de l'historien Joseph, étoit déjà déchue de son ancienne splendeur, aura sans doute été toujours en déclinant. Peut-être dut-elle en partie sa décadence au voisinage et à l'accroissement de Thinnesus ou Tennis, qui, se trouvant dans une position excellente pour le commerce maritime, ne tarda pas à devenir une ville florissante, et l'une des clefs de l'Egypte. Tanis, au contraire, perdant chaque jour de son importance, une partie des habitans dut l'abandonner pour se fixer dans l'autre ville. Mais à quelle époque

(1) Ms. Arab. de Deshauterayes 3, p. 48.
(2) Ms. 673 C. T. 3, fol. 50 vers.

Tanis fut-elle totalement détruite? C'est ce qu'il m'est impossible de déterminer.

De tous les voyageurs modernes, le père Sicard est le premier qui ait eu connoissance de l'emplacement de Tanis. Ce savant missionnaire dit qu'elle étoit à une journée sud-ouest de Peluse, et qu'on en voit encore les ruines au bord du lac Menzaleh (1). M. Niebuhr rapporte que non loin de la Méditerranée, près d'un village nommé Mataré, on voit les ruines de *Sisutanis*, peut-être Tanis (2). « On parle beaucoup, dit ce voyageur, des ruines de cette ville; mais aucun de ceux à qui j'en ai parlé ne les avoit vues. On peut y aller de Damiette, et être de retour dans trois journées. » M. Browne nous apprend (3) que l'on trouve sur les bords du lac Menzaleh quelques ruines de l'ancienne ville de Tanis, à l'endroit où il reçoit celui des bras du Nil qui se trouve le plus vers l'orient, mais qu'il n'eut pas d'occasion de les visiter. M. Drovetti, commissaire-général des relations commerciales de France en Egypte, s'exprime ainsi dans une lettre adressée à M. Asselin (4): « On m'a beaucoup vanté les ruines de Jan (San) dans la province de Salehieh. Elles sont

(1) Nouv. Mém. des miss. du Levant, T. VI, p. 66.
(2) Voyage en Arabie, T. I, p. 55.
(3) Voyage dans la Haute et la Basse-Egypte, T. I, p. 166.
(4) Fundgruben des Orients; Wien 1809, p. 78, 79.

à six lieues de distance du lac Menzaleh, et situées à une demi-lieue du canal dit *Mouseh*. Je les aurois visitées, sans une querelle qui existe entre les Arabes de la province de Faracon (Fareskour) et ceux de San. » Enfin, le général Andréossy (1) et M. Malus (2) ont visité et examiné avec la plus scrupuleuse attention les ruines de San ou Tanis, que le général Andréossy nomme aussi *Samnah*. Il résulte de leurs recherches que cette ville paroît avoir été immense; qu'elle s'étendoit beaucoup le long du canal; qu'on y voit sept obélisques, en partie brisés et renversés. Le général Andréossy nous apprend, de plus, que ce lieu est maintenant l'entrepôt des dattes que l'on apporte de Salehieh, et que les pêcheurs du lac vont prendre en échange du poisson salé.

D'Anville a cru reconnoître la ville de Tanis dans celle de Tanah, dont l'Edrisy fait mention. En effet, cet auteur dit expressément que Tanah est située sur le canal de Tennis. Mais cette hypothèse ne me paroît pas admissible. D'abord, ce que l'Edrisy entend ici par le canal de Tennis, répond-il véritablement à la branche de Tanis? C'est ce que je ne crois pas; et je vais exposer les raisons sur lesquelles je fonde mon opinion. Le géographe arabe, après

(1) Mém. sur l'Egypte, T. 1, p. 201, 202.
(2) Ib. p. 220.

avoir parlé du canal qui se détache de la branche orientale, au-dessous de la ville d'Antouhy, et qui prend son cours à l'occident, ajoute : « Ils se réunissent auprès de Schobrah et de Demsis. Mais à peu de distance de cet endroit, la branche principale se divise en deux canaux, dont l'oriental coule vers Tennis, et l'occidental vers Damiette (1). » Or, ce bras qui sort du Nil au-dessous de Demsis, est évidemment différent du canal de Moëzz, la véritable branche Tanitique, qui prend naissance beaucoup plus au nord, près des ruines d'Athribis. Celui dont l'Edrisy vient de parler, est le même qu'il désigne ailleurs sous le nom de *Canal de Schanscha.*

En effet, voici comme s'exprime à ce sujet ce géographe (2) : « Si l'on veut aller de Demsis à Tennis, en suivant le Nil, on descend ce fleuve l'espace d'environ deux milles, jusqu'à Miniet-Bedr, où l'on entre dans le canal de Schanscha, qui sort du côté de l'orient, et l'on arrive à la ville de Schanscha, puis à celle d'Albouhat, située sur le bord oriental, à vingt quatre milles de la première. De là à Safnas, la distance est de dix-huit milles. De cet endroit, on se dirige vers l'occident, en prenant le chemin de terre, et l'on atteint

(1) Texte arabe, fol. 58 recto.

(2) Texte arabe, fol. 58 vers. et 59 rect.

après une marche de vingt-cinq milles, la ville de Tanah, située sur la rive orientale du canal de Tennis. »

Plus bas, l'Edrisy donne d'autres détails, qu'il n'est pas inutile de transcrire ici : « Quand on veut aller de Demsis à Tennis, en suivant la principale branche du Nil, on descend d'abord jusqu'à Toukha (Talkha), où cette branche se divise en deux canaux dont l'un coule à l'occident, vers Damiette, et l'autre à l'orient, vers le lac de Tennis. En prenant ce dernier canal, on arrive à Miniet-Schahar, situé sur la rive occidentale, puis à Mahalleh-Damineh, placé cinq milles plus bas sur le bord oriental. De là à Kabar-al-Bazbaz, la distance est de douze milles. De cet endroit au bourg de Demou, on compte quinze milles; de Demou à la ville de Tanah, située sur la rive orientale, deux milles; de Tanah à Schemous, dix milles. »

D'Anville qui n'a pas bien entendu ces passages de notre géographe, et qui a voulu les faire coïncider avec ses idées particulières, a multiplié sans fondement le nombre des canaux dérivés du Nil, et a donné à quelques-uns une direction qui est contredite par le témoignage des auteurs anciens, des écrivains arabes et des voyageurs modernes. Ainsi, il est impossible d'admettre le cours que le célèbre géographe attribue au canal de Schanscha. On voit que ce qui a contribué à l'induire en er-

reur, est le nom de Safnas, dans lequel il a cru reconnoître l'ancienne ville de Δάφνη, Τάφνη, Τάφναι, située à peu de distance de Péluse, la même qui, dans un fragment saïdique inédit, est appelée Ταφνας, et dont un évêque, nommé Eulogе, est rangé parmi les plus célèbres défenseurs de la doctrine orthodoxe. Mais cette hypothèse ne peut se concilier avec le texte de l'Edrisy; d'ailleurs, il paroît que le mot *Safnas* n'est qu'une faute de copiste. En effet, si l'on consulte les deux dénombremens arabes, on trouvera dans l'un *Sanfas*, et dans l'autre *Schanfas*. De plus, ces deux ouvrages s'accordent à placer ce lieu, aussi bien que celui de Schanscha, dans la province de Dakhaliah et Mortahiah. Or, il est facile de se convaincre que jamais les limites de cette province ne se sont étendues jusqu'à l'endroit où d'Anville a cru devoir fixer la position de Safnas. Quant à Schanscha, je crois reconnoître ce bourg dans celui que les actes de S. Jean et de S. Siméon désignent sous le nom de *Psenshiho* (1).

Il est donc clair que le canal de Schanscha, qui se détachoit du Nil, un peu au-dessous de Miniet-Bedr, n'a jamais eu la direction que lui donne d'Anville. Je crois même qu'il ne se déchargeoit pas dans le lac de Tennis. Car, si cela eût été, pourquoi ceux qui vouloient aller

(1) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 68.

à Tennis auroient-ils été obligés d'abandonner le canal, et d'aller par terre gagner un autre bras du fleuve? Il paroît donc, ou que c'étoit un canal creusé de main d'homme, qui se terminoit à Sanfas, ou bien qu'arrivé à cet endroit, il changeoit de direction, et alloit se jeter dans le canal de Moëzz. Quant à la ville de Tanah, elle n'étoit certainement pas située sur cette branche du Nil; car, dans ce cas, elle se seroit trouvée, non pas à l'occident, mais à l'orient de Sanfas. En second lieu, la ville d'Aschmoun-Tanah, dont la position est bien connue, devoit son surnom à la proximité de Tanah. Or, la distance entre ces deux villes auroit été trop considérable, si l'on supposoit que l'une étoit située sur le canal auquel elle donnoit son nom, et l'autre sur le canal de Moëzz. D'ailleurs, les deux dénombremens arabes s'accordent(1) à placer Tanah dans la province de Mortahiah et Dakhaliah, dont Aschmoun-Tanah fait également partie.

Dans un des passages de l'Edrisy, que j'ai cité plus haut, on trouve à la distance de dix mille, au-dessous de Tanah, un lieu dont le nom est écrit *Schemous*. Ce mot est visiblement corrompu, et je ne doute pas qu'il ne faille lire *Achmoun*, ou *Aschmoum*. Si l'on adopte cette hypothèse, on concevra sans peine

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. Vatic. 267.

comment cette ville n'étant qu'à dix milles de Tanah, a pu prendre le surnom d'*Aschmoun-Tanah*, que lui donnent les géographes orientaux. La correction que j'ai proposée, me paroît d'autant plus certaine, que, suivant le témoignage de l'Edrisy, le canal sur lequel étoient placées les deux villes de Tanah et Schemous, et qui se détachoit de la branche principale du Nil, à l'endroit nommé *Toukha*, ou plutôt *Talkha*, est certainement le même que le canal d'Aschmoun-Tanah, qui, au rapport d'Aboul-feda, commençoit près de Djaudjar. C'est ce qu'atteste expressément Ibn-Aïas (1). « La ville de Mansourah, dit cet écrivain, est située à l'entrée du canal d'Aschmoun, vis-à-vis de Talkha. » Son témoignage s'accorde parfaitement avec celui de Macrizy qui s'exprime en ces termes (2) : « Le sultan vint camper vis-à-vis de Talkha, à l'entrée de la branche d'Aschmoun et de celle de Damiette, à l'occident du lieu nommé Mansourah. » Il est donc évident que le canal sur lequel étoit située la ville de Tanah, et auquel l'Edrisy donne le nom de *canal de Tennis*, n'étoit autre que celui d'Aschmoun-Tanah, l'ancienne branche Mendésienne. Quant aux villes ou bourgs que l'Edrisy place sur

(1) Ms. de Deshauterayes 3, p. 96.
(2) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 169.

ses bords, leurs noms sont visiblement corrompus, et je n'en ai retrouvé que deux parmi les lieux qui composent la province de Mortahiah et Dakhaliah; savoir : Mahalleh-Damina, qui, sur la carte du général Reynier, est appelée *Damanet* et *Debou*, qui répond à *Demou* (1).

Mais, dira-t-on, comment se fait-il que l'Edrisy, décrivant les canaux qui se détachent du bras oriental du Nil, n'ait pas dit un mot du canal de Moëzz, l'ancienne branche Tanitique ? A cela je répondrai que Macrizy et Aboul-feda n'en parlent pas davantage, et que ces deux auteurs ne font mention que du canal d'Aschmoun-Tanah. Il est assez difficile de rendre raison de ce silence. Peut-être le limon charrié par le Nil avoit-il exhaussé le sol à l'ouverture de cette branche, ensorte qu'elle ne communiquoit plus avec le fleuve qu'une partie de l'année, à l'époque de la crue. Peut-être aussi les géographes orientaux se sont-ils accordés à regarder ce bras, non comme un ouvrage de la nature, mais comme un canal creusé de main d'homme. En effet, je crois le reconnoître dans le canal de Serdous, sur l'origine duquel Macrizy débite bien des fables, et qui, au rapport de cet écrivain, arrosoit

(1) Ms. Arab. 693.

une partie de la province de Scharkiah, où il faisoit une infinité de détours (1).

Le père Lequien, à la suite des évêques de Tanis, place ceux de Tana (2), dont le nom est écrit *Taneh*, dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. Mais cette ville qui, dans les vocabulaires coptes, porte le nom de Ταν, est distinguée avec soin de Djanê, l'ancienne Tanis. Peut-être la ville de Taneh ou Ταν répond-elle à l'ancienne Τάνις, que Strabon place à quelque distance des bords du Nil, au nord de Lycopolis (3).

Avant de finir ce qui regarde Tanis, je vais examiner un passage dans lequel le savant père Géorgi a cru trouver le nom de Ταννησιος. Dans les actes saïdiques de S.-Panesniv (4), on lit ces mots: Ιυλιος ⲁⲃⲟⲏⲑⲟⲥ ⲛⲓⲟⲙⲉ ⲛⲧⲁⲛⲛⲏⲥⲓⲟⲥ, que le père Géorgi traduit de cette manière: *Julius adjutor vici Tanesii*. Il remarque dans sa note, que, dans les actes du martyr S.-Isaac, on lit Πιϣομε ⲛⲧⲁϩⲛⲏⲥⲓⲟⲥ, mais que c'est une faute de copiste, et qu'il faut substituer Ταννησιος. Il convient cependant qu'il est fort difficile de deviner quelle étoit cette charge qui donnoit à Jule le titre de Βοηθος ⲛⲓⲟⲙⲉ. Il soupçonne que

(1) Macrizy., art. des canaux du Nil, Ms. 682, fol. 40 rect.
(2) Oriens christianus, T. 2, col. 537, 538.
(3) Geographia, lib. XVII, p. 813.
(4) De miraculis S. Coluthi, p. 343.

ces mots signifient : *Adjutor comitis commentariensis*. Quant au mot Ταννσιος, il pense que ce nom ne doit pas être confondu avec celui de Thinnesus, dont parle Cassien, mais qu'il désigne cette ville de Tanis que Strabon place dans la Thébaïde (1). Mais ces hypothèses du père Géorgi ne sont appuyées que sur une faute de copiste. Il est certain que le mot Ταννσιος est corrompu, et qu'il n'est nullement question ici d'un nom de ville. Dans les actes de S.-Noub (2), on lit ιελιος πιερμχβελς νκομεντας ησιος; dans ceux de S.-Jean et de S.-Siméon (3), πιβονθος νκμεντας ησιος, et enfin, dans ceux de S.-Didyme (4) et de S.-Ari (5), πιβονθος νκομεναςιε ιος. Ce qui est sans contredit la véritable leçon.

En effet, le mot grec Κομμενταςισιος, en latin *commentariensis* (6), désignoit un officier chargé spécialement de l'inspection et de la garde des prisons. C'étoit lui qui alloit arrêter les criminels, recevoit leurs écrous, les con-

(1) De miraculis S. Coluthi, p. 344, it. præfat. p. xxxv. (note *b*.)

(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 166.

(3) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 83.

(4) Ms. copte Vatic. 62, fol. 263.

(5) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 85.

(6) Ducange, Glossarium mediæ et infimæ latinitatis, Glossarium mediæ et infimæ græcitatis. Pancirolï ad Notitiam imperii commentar. ed. de 1602, fol. 11 et 12.

duisoit au tribunal, et présidoit à leur supplice. C'étoit également lui qui écrivoit les interrogatoires des accusés, aussi bien que leurs réponses. Cette circonstance porte à croire que cet officier est le même qui est désigné dans Strabon, par le mot de ὑπομνηματογράφος, *commentariorum scriba* (1). Il avoit sous ses ordres un assesseur qui portoit le titre de βοηθος, en latin *adjutor*. C'étoit cette place que remplissoit Jule, ainsi qu'on le voit par les passages que j'ai cités plus haut. D'après les détails dans lesquels je viens d'entrer, on peut assurer que le père Géorgi est tombé dans une erreur manifeste, en prenant le nom d'une charge pour celui d'une ville.

Macrizy (2) a consacré à la ville de Tennis un long article, dont je donne ici la traduction, en élaguant quelques fables qui concernent l'origine de cette ville.

« Au rapport de Masoudy, dans son ouvrage intitulé : *Moroudj-al-dheheb* (3), un Copte du Saïd, ayant été interrogé entre autres choses sur le lac de Tennis et de Damiette, répondit : L'emplacement qu'il occupe étoit autrefois un canton qui n'avoit pas son pareil en Egypte,

(1) Lib. XVII, p. 797.

(2) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 136 vers. et suiv.

(3) Macrizy, fol. 137 rect. Ms. Arab. 598, fol. 116 rect. et vers.

pour la salubrité de l'air, la fertilité et la richesse. On y voyoit partout des jardins, des forêts de palmiers et autres arbres, des vignes et des champs cultivés. Des canaux circuloient sur les terrains élevés, et la partie basse étoit couverte de bourgs. Enfin, rien n'étoit plus beau que ce canton. Nulle part ailleurs les jardins et les vignes n'étoient plus rapprochés les uns des autres; et dans toute l'Egypte, il n'y avoit que le Fioum qu'on pût lui comparer. L'eau y couloit sans interruption, hiver comme été, ensorte que les habitans pouvoient arroser leurs jardins et leurs champs à volonté. Toute cette eau se déchargeoit dans la mer par tous ses canaux, et par le lieu nommé *Al-Osch-toum*. Ce canton étoit environ à une journée de la mer. On alloit autrefois de la ville d'Al-Arisch, à l'île de Chypre, par un chemin de terre, et l'on rencontroit seulement un petit bras de mer que l'on traversoit à gué; tandis qu'aujourd'hui cette île est séparée d'Al-Arisch, par une étendue de mer considérable. L'an 251 de l'ère de Dioclétien, les eaux de la mer submergèrent une partie du terrain qui porte aujourd'hui le nom de lac de Tennis. L'inondation alla en croissant chaque année, jusqu'à ce qu'enfin elle couvrit la totalité de ce canton. Tous les bourgs qui se trouvoient dans la partie basse, furent submergés. Il ne resta que ceux qui étoient situés sur un terrain élevé, tels

que Toumeh, Boura, et autres qui subsistent encore de nos jours, et sont entourés d'eau. Les habitans des bourgs placés dans ce lac, transportoient leurs morts à Tennis, et les rangeoient l'un au-dessus de l'autre. C'est là l'origine des trois tertres que l'on appelle *Aboul-koum*. La submersion totale de cette contrée eut lieu cent ans avant la conquête de l'Egypte. Un prince qui faisoit sa résidence à Ferma, étant en guerre avec un gouverneur qui possédoit la ville de Boliana et ses dépendances, chacun d'eux, pour arrêter son ennemi, creusa des fossés et des canaux qui partoient du Nil et aboutissoient à la mer. C'est ainsi que les eaux du fleuve, forcées de se diviser en plusieurs bras, finirent par envahir toute la contrée. »

« Masoudy (1), dans son ouvrage intitulé : *Akhbar-al-zeman* (l'histoire du temps), prétend que Tennis étoit une grande ville qui avoit cent portes. Au rapport d'Ibn-Batlan, Tennis est une petite ville située dans une île, au milieu de la mer. Elle est à cinq degrés plus au midi que le milieu du quatrième climat. Le terrain est imprégné de sel, et l'air y est variable. Les habitans boivent de l'eau qu'ils conservent dans des citernes qui se remplissent tous les ans, à l'époque où les eaux

(1) Macrizy, loc. laud.

du lac deviennent douces par le mélange de celles du Nil. Toutes les denrées que consomme cette ville, y sont apportées sur des barques. La nourriture ordinaire des habitans consiste en poissons, fromage et lait de vache. La ferme du fromage, *sultany*, produit sept cents dinars, à raison d'un dinar et demi par millier de fromages, et celle du poisson rapporte dix mille dinars. Les habitans sont doux, dociles et naturellement portés à l'indolence et à la mollesse. Aboul-Sery, le médecin, parle d'une maladie, nommée la *convulsion de Tennis*, qui se manifesta dans cette ville, et y régna pendant trente ans. Il l'attribue au genre de vie que menoient beaucoup d'habitans qui, livrés à tous les plaisirs, passant souvent les nuits à s'enivrer, ne prenoient que très-peu d'exercice, à raison de la petitesse de la ville.»

« Au rapport de l'auteur de l'histoire de Damiette, Tennis avoit pour gouverneur un Arabe chrétien, nommé Abou-Thor. Après la conquête de Damiette, les Musulmans marchèrent vers Tennis. Le gouverneur sortit à leur rencontre, à la tête d'environ vingt mille hommes, tant Arabes chrétiens que Coptes et Grecs. Les deux partis se livrèrent plusieurs combats qui se terminèrent par la prise d'Abou-Tor et la déroute de son armée. Les Musulmans s'étant rendus maîtres de la ville,

changèrent en mosquée la principale église, et, après s'être partagé le butin, marchèrent vers la ville de Ferma. Tennis resta au pouvoir des Musulmans jusqu'à l'an 101 de l'hégire, époque où Bescher-ben-Safouan-al-Kelby gouvernoit l'Egypte, au nom d'Iezid-ben-Abdelmelik. Au mois de ramadan de cette année, les Grecs étant débarqués à Tennis, tuèrent Mozahem-ben-Selmah, émir de cette ville, et un grand nombre de docteurs. »

« Tennis étoit une grande ville qui renfermoit beaucoup de monumens antiques. Ses habitans étoient riches, et s'adonnoient au commerce. La plupart étoient tisserands. On fabriquoit à Tennis des robes de lin si belles, qu'il ne s'en faisoit point ailleurs qui pussent leur être comparées. On y fabriquoit pour le khalife une robe appelée *Badnah*, dans laquelle il n'entroit pour la chaîne et la trame que deux *oukiah* de fil, le reste du tissu étoit d'or. Cette robe étoit d'un travail achevé, et n'avoit pas besoin d'être façonnée ni cousue. Le prix alloit à mille dinars. Il n'y avoit au monde que les fabriques de Tennis et de Damiette, où une robe toute de coton, et dans laquelle il n'entroit pas d'or, se vendît cent dinars. Lorsqu'on laissoit couler en liberté les eaux du Nil, elles étoient portées par le canal de Tennis à l'orient de Ferma, dans les cantons de Djerdjir et de Fakous. Tennis étoit une des villes les plus

importantes de l'Egypte. A Dabik à Domaïrah, à Touneh, et dans les autres îles du lac on fabriquoit des étoffes fines, mais qui n'approchoient pas de celles de Tennis, de Damiette et de Schata. Jusqu'après l'année 360, l'exportation de ces étoffes pour l'Irac seulement, alloit annuellement de vingt à trente mille dinars. Mais le vizir Iakoub-ben Keles ayant été chargé de l'administration des finances, anéantit, par ses vexations, cette branche de commerce. Tennis et Damiette étoient habitées par des chrétiens tributaires. A Tennis, on tendoit à la porte de chaque maison des filets dans lesquels on prenoit différentes espèces d'oiseaux, et entr'autres un oiseau marin appelé *samany* (le pélican). Les barques partoient de Tennis, et alloient aborder à Ferma, ville située sur le bord de la mer.»

« Après la mort de Haroun-al-Raschid, Mohammed-al-Amin, son fils et son successeur, viola les engagemens qu'il avoit contractés envers Mamoun. L'Egypte étoit alors gouvernée au nom d'Amin par Hatem-ben-Harthemah. Les habitans de Tenou et de Nema s'étant soulevés, il fit marcher contre eux Sery-ben-Al-Hakam et Abdel-aziz-al-Djerouy, qui battirent les Arabes *Yemany*, au mois de schowal de l'an 194. Ensuite Hatem fut destitué, et remplacé par l'émir Djaber-ben-Al-Aschath, homme doux et pacifique.»

« Cependant la mésintelligence éclata entre Amin et son frère Mamoun. Amin ayant dépouillé son frère de ses droits au khalifah, et retranché son nom de la prière qui se faisoit dans les mosquées, y substitua celui de son fils Mousa, qu'il désigna pour son héritier, et auquel il donna le surnom de *Sadid*. Les troupes d'Egypte, qui étoient attachées à Mamoun, complottèrent entre elles de prendre les armes contre Amin. Djaber s'efforça de les détourner de ce projet, en leur représentant les suites funestes que pouvoit avoir leur révolte. Sur ces entrefaites Sery-ben-Al-Hakam arriva pour engager les Egyptiens à se soulever contre Amin. Sery étoit entré en Egypte comme simple soldat, du temps de Raschid, à la suite de Leith-ben-Fadl. C'étoit un homme obscur, mais qui se fit une réputation par son zèle à combattre contre Amin. En même temps, Mamoun écrivit aux principaux habitans de l'Egypte, pour les engager à embrasser son parti. Ils y consentirent et reconnurent Mamoun pour khalife, au mois de redjeb de l'an 196. Ils attaquèrent et chassèrent Djaber, et choisirent, pour le remplacer, Abbad-ben-Mohammed. Amin ayant appris ce qui s'étoit passé, écrivit aux principaux habitans du Hauf, pour leur annoncer qu'il nommoit au gouvernement de l'Egypte Rebiah-ben-Kaïs-al-Djarschy, chef des Arabes de Kaïs. Tous les habitans du Hauf,

tant ceux de Kaïs que ceux d'Yémen, rejetèrent Mamoun, et se déclarèrent hautement pour Amin. Ils marchèrent vers Fostat pour faire la guerre aux habitans de cette ville. Après un combat meurtrier, ils retournèrent sur leurs pas, puis revinrent plusieurs fois à la charge.»

« Abbad envoya Abdel-aziz-al-Djerouy à la tête d'une armée pour attaquer les révoltés sur leur territoire. Ce général s'étant mis en marche au mois de dhoul-kadah de l'an 197, leur livra bataille dans le lieu nommé *Amrit;* mais il fut défait, et se réfugia à Fakous avec sa troupe composée d'Arabes de Lakhm et de Djedham; ceux-ci lui dirent alors: Pourquoi ne vous déclarez-vous pas indépendant, puisque vous n'êtes inférieur à aucun de ceux qui règnent aujourd'hui? Djerouy, à la tête de ses soldats, se rendit à Tennis et campa devant cette ville. Delà il envoya ses agens pour lever les impôts de l'Egypte inférieure. Mais Rebiah-ben-Kaïs ayant eu avis de son dessein, prit des mesures pour en empêcher l'exécution. Au mois de moharram de l'an 198, les habitans du Hauf marchèrent en armes vers Fostat. Il se livra un combat dans lequel il périt des deux côtés beaucoup de monde. Mais les habitans du Hauf ayant appris la mort d'Amin, se dispersèrent. Motalleb-ben-Abdallah-al-Khozaï fut nommé, par Mamoun, gouverneur de l'Egypte. Y étant arrivé au

mois de reby-al-awal, il donna le commandement de sa garde à Abdel-aziz-al-Djerouy. Ensuite il le destitua, et l'envoya porter la guerre dans l'Egypte inférieure. Au mois de schowal, Motalleb ayant été dépossédé et remplacé par Abbas-ben-Mousa, Abdel-aziz reprit le commandement de la garde.»

« Cependant les troupes s'étant mutinées, et ayant rappelé Motalleb, au mois de moharram de l'an 199, Djerouy s'enfuit à Tennis. Abbas-ben-Mousa partit de la Mecque et marcha vers le Hauf. Etant arrivé à Belbeïs, il appela à son secours les Arabes de Kaïs. De-là, il se rendit à Tennis auprès de Djerouy, qui lui conseilla d'entrer sur le territoire des Arabes de Kaïs. En conséquence il retourna à Belbeïs où il mourut au mois de djoumady second, d'un mets empoisonné que Motalleb lui fit servir par les Arabes de Kaïs. Après la mort d'Abbas, les habitans du Hauf se soumirent à Motalleb, et le reconurent pour gouverneur. Ils se rendirent en hâte sur les bords de l'étang d'Omaïrah (1), et ayant rencontré Motalleb, ils signèrent sur-le-champ la paix. Celui-ci envoya à Djerouy un ordre de venir à Fostat; mais il refusa, et s'étant embarqué

(1) Cet étang est le même qui porte aujourd'hui le nom d'étang des Pélerins, parce que c'est sur ses bords que campe la caravane de la Mecque à son départ, et à son retour.

sur sa flotte, il remonta le Nil jusqu'à Schatnouf. Motalleb fit marcher Sery à la tête d'un corps de troupes pour lui offrir la paix. Il agréa la proposition ; mais bientôt après, il chercha par toutes sortes de moyen à surprendre ses adversaires. Comme il vit qu'ils étoient sur leurs gardes, il se retira à Bana, où ils le suivirent et lui livrèrent bataille. Delà étant retourné sur ses pas, il fit faire à Sery des propositions de paix qu'il accompagna des démonstrations les plus amicales. On décida que les deux généraux monteroient chacun sur une barque, et s'aboucheroient au milieu du fleuve vis-à-vis de Sendefâ. Mais Djerouy avoit caché des cables dans l'intérieur de sa barque, et recommandé à ses soldats qui étoient à Sendefâ, de tirer les cables, aussitôt qu'ils verroient sa barque attachée à celle de son adversaire. En effet les deux barques s'étant approchées, et ayant été liées l'une à l'autre, on tira les cables. Par ce moyen Sery tomba au pouvoir de Djerouy qui l'emmena à Tennis, où il le mit en prison au mois de djoumady-al-oulà. Djerouy ayant continué les hostilités, rencontra au mois de redjeb à Sefit-Salit les troupes de Motalleb, et remporta la victoire. »

« Omar ben Mélak, gouverneur d'Alexandrie, ayant été destitué, attaqua les Epagnols, et se déclara pour Djerouy. Au mois de moharram de l'an 200, Abdallah ben Mousa entra en

Egypte, pour venger la mort de son frère Abbas; ayant réuni ses forces à celles de Djerouy, les deux alliés se mirent en marche, par terre et par eau, avec une armée nombreuses, et vinrent camper à Djizeh. Motalleb sortit à leur rencontre à la tête des habitans de Fostat, et leur livra bataille, au mois de safar. Djerouy retourna à Scharkioun, et Abdallah se retira dans le Hedjaz. Motalleb ayant été informé que c'étoit Abou-Harmalah qui avoit écrit à Abdallah, pour l'engager à entrer en Egypte, voulut le faire arrêter. Mais il prit la fuite, et se réfugia auprès de Djerouy. »

« Motalleb se proposant de pousser vivement la guerre contre Djerouy, celui-ci mit en liberté Sery, et conclut avec lui un traité par lequel Sery s'engageoit à prendre les armes contre Motalleb. Ensuite Sery fit répandre parmi les habitans de l'Egypte, qu'il avoit reçu une lettre du khalife, qui lui accordoit le gouvernement de cette contrée. Les soldats du Khorasan, qui composoient l'armée, sortirent au-devant de Sery, et le reconnurent pour chef. Mais les Egyptiens refusèrent de se soumettre à lui. Il vint habiter sa maison, située dans le quartier de Hamra. Ayant été renforcé d'une troupe d'Arabes de Kaïs, il attaqua les Egyptiens, les mit en déroute, et en tua un grand nombre. Motalleb ayant demandé et obtenu une capitulation, quitta l'Egypte, et laissa Sery

maître absolu de ce pays, le premier jour du mois de ramadan. Sur ces entrefaites les Espagnols massacrèrent Omar ben Melak, dans la ville d'Alexandrie. Djerouy marcha de ce côté, à la tête de cinquante mille hommes. Mais ayant appris que Sery avoit envoyé une armée à Tennis, il retourna sur ses pas, et rentra dans cette ville, au mois de moharram de l'année 201.»

« Au mois de reby-al-awal, les troupes se mutinèrent contre Sery, et nommèrent pour gouverneur Soliman ben Gâleb, qui ne tarda pas à être dépossédé par Abbad ben Mohammed. Aly ben Hamzah s'empara de l'autorité, le premier jour du mois de schaban. Abbad refusant de le reconnoître, se réunit à Djerouy, qui fut joint en même temps par Soliman ben Gâleb. Sery rentra en possession du gouvernement de l'Egypte, au mois de schaban, et acquit un nouveau degré de puissance. Au mois de moharram de l'an 202, Sery reçut une lettre de Mamoun, qui lui ordonnoit de faire prêter serment de fidelité à Aly ben Mousa al-Ridâ, qu'il avoit désigné pour héritier du khalifat. En effet, Aly fut reconnu solennellement en Egypte. Mais à Bagdad, Ibrahim ben Mahdy travailla de tout son pouvoir à détruire ce qui avoit été fait. Il écrivit aux principaux officiers des troupes d'Egypte, pour les engager à rejeter Mamoun, et celui qu'il

avoit choisi pour son successeur, et à prendre les armes contre Sery. Cette lettre produisit l'effet qu'il avoit espéré. Car Hareth ben Zarah à Fostat, Abdel-aziz Djerouy dans l'Egypte inférieure, et Selmah ben Abdel-melik dans le Saïd, se soulevèrent à la fois contre Sery, et se déclarèrent ouvertement pour Ibrahim ben Mahdy. Ils avoient choisi pour chef de cette entreprise Abdel-aziz ben Abder-rahman. Mais ce général ayant été battu et fait prisonnier par Sery, tous ceux qui refusoient de jurer fidélité à Aly-Rida, se réunirent auprès de Djerouy, qui s'étoit cantonné dans Tennis, et avoit des forces imposantes. Il marcha vers Alexandrie, et, s'en étant rendu maître, il fit faire la prière en son nom dans cette ville, aussi bien que dans le Saïd. Delà il partit à la tête d'une armée nombreuse, afin d'aller attaquer Sery. Chacun d'eux avoit fait les plus grands préparatifs possibles, pour combattre son rival. Sery envoya contre Djerouy son fils Maïmoun. Les deux partis étant venus aux mains, près de Schatnouf, Maïmoun fut tué dans le combat, au mois de djoumady al-oulâ de l'année 203. Djerouy se présenta avec sa flotte devant Fostat, dans l'intention de brûler cette ville. Mais vaincu par les sollicitations du clergé de la mosquée, il abandonna son projet, et s'éloigna. Après avoir plus d'une fois attaqué Alexandrie, il fut enfin tué de-

vant cette ville, d'une pierre lancée par une machine, le dernier jour du mois de safar de l'an 205. Sery ne lui survécut que trois mois. »

« Après la mort de Djerouy, son fils Aly prit le commandement des troupes. Il en vint aux mains près de Schatnouf avec Abou-Nasr Mohammed, qui avoit succédé à Sery son père dans le gouvernement de l'Egypte. Ils se livrèrent un second combat près de Demenhour, dans lequel il périt, dit-on, sept mille hommes. Mohammed prit la fuite, et se retira à Fostat. Les barques d'Aly l'y suivirent, puis rebroussèrent chemin. Cependant Abou-Harmalah s'étant rendu médiateur entre les deux rivaux, les détermina à faire la paix. Aly mourut au mois de schaban de l'an 206, et eut pour successeur son frère Obéïd-allah, fils de Sery, qui ne commit aucune hostilité contre Aly. »

« Sur ces entrefaites, Mamoun envoya en Egypte, Khaled ben Iezid, à la tête d'une armée composée d'Arabes de Rebiah. Obéïd-allah ayant refusé de se soumettre à lui, ils en vinrent aux mains près de Fakous. Aly, fils de Djerouy, s'étant joint à Khaled, et lui ayant fourni des vivres et des munitions de guerre, Khaled marcha en avant, et vint camper devant les retranchemens d'Obéïd-allah. Les deux partis se livrèrent bataille, au mois de reby de l'année 207; cette action fut suivie de

plusieurs autres, dont le résultat fut la retraite de Khaled dans le pays de Hauf. Aly, fâché de le voir campé sur ses terres, employa toutes sortes d'artifices, pour le forcer à s'éloigner. En effet Khaled passa à l'occident du Nil, et prit ses quartiers à Nehia. Aly retourna alors à Tennis, et Khaled se trouva dans une grande détresse. Obéïd-allah, profitant de la circonstance, marcha contre lui, au mois de ramadan, le fit prisonnier, et l'envoya par mer à la Mecque. »

« Cependant Mamoun conféra à Obéïd-allah le gouvernement des cantons dont il étoit alors en possession, c'est-à-dire Fostat, le Saïd, et les provinces occidentales de l'Egypte, et assigna au fils de Djerouy, Tennis et le Hauf oriental, dont il lui afferma les impôts. Aly s'étant rendu dans le Hauf, pour lever les contributions, les habitans résistèrent, et implorèrent l'assistance d'Obéïd-allah, qui envoya son frère à leur secours. Les deux armées en vinrent aux mains à Balkinah, dans le canton de Bana, au mois de safar de l'an 209. »

« La guerre continua avec un égal avantage de part et d'autre, jusqu'au mois de reby alawal. Alors Aly retourna avec sa troupe à Damiette; et Obéïd-allah marcha vers Mahalleh-Scharikoun, qu'il livra au pillage. Ensuite il envoya une armée qui s'empara de Tennis, et

de Damiette. Aly se retira à Ferma, puis à Al-Arisch, et campa entre cette ville et Gazah. Bientôt après, il retourna sur ses pas, et vint surprendre Ferma. La garnison qu'Obéïd-allah avoit mise dans Tennis, ayant pris la fuite, Aly marcha vers Schatnouf, où il en vint aux mains avec Obéïd-allah. Au commencement de la journée, la victoire pencha pour Aly; mais ensuite, étant tombé dans une embuscade que lui avoit dressée son ennemi, il fut défait, et se retira vers Al-Arisch. Obéïd-allah marcha à Tennis et à Damiette. Mais au mois de moharram de l'année 210, Aly s'étant approché de ces deux places, s'en rendit maître sans coup férir. Obéïd-allah envoya contre lui plusieurs corps de troupes, qui éprouvèrent de la part de Djerouy une vive résistance. »

« Pendant que les deux concurrens se faisoient ainsi la guerre, Abdallah ben Taher entra en Egypte. Aly étant venu à sa rencontre, avec de l'argent et des vivres, se joignit à lui, et vint camper avec lui à Belbéis. Obéïd-allah refusant de se soumettre, et opposant la force à la force, Abdallah ben Taher mit d'abord dans ses opérations beaucoup de lenteur, et s'occupa de lever sur le pays des sommes considérables; ensuite il vint camper à Zefita. Là ayant jeté un pont sur le Nil, il fit passer à Schatnouf Isa al-Djeloudy. Il donna à Aly, fils de Djerouy, dont il connoissoit les talens militaires,

le commandement des barques qu'il avoit amenées de Syrie. Aly défit la flotte d'Obéïd-allah, au mois de moharram de l'an 211. Au mois de safar de la même année, Abdallah ben Taher ayant conclu la paix avec Obéïd-allah, le revêtit d'une robe d'honneur, et lui fit présent de dix mille dinars. Ensuite, il lui ordonna de partir, et de se rendre auprès de Mamoun. Ce fut ainsi qu'Abdallah ben Taher apaisa les troubles de l'Egypte. »

« Ce général marcha ensuite vers Alexandrie, et y rétablit la tranquillité. Il envoya dans l'Irak Aly, fils de Djerouy. Mais Afschin le ramena avec lui en Egypte, au mois de dhoulhadjah de l'an 215. Ce général avoit reçu l'ordre de sommer Aly de lui livrer ses richesses, et de le tuer en cas de refus. Aly n'ayant rien voulu donner, Afschin le mettre à mort trois jours après la fête des victimes. Au mois de djoumady second de l'année 219, Iahia ben Al-Wezir leva à Tennis l'étendard de la révolte. Modaffer ben Kidar, émir d'Egypte, marcha contre lui, et lui livra bataille sur les bords du lac de Tennis. Iahia ayant été fait prisonnier, son armée se débanda. »

[Au rapport de Grégoire bar Hebræus (1), du temps du patriarche Denys de Telmahare, Tennis étoit habitée par trente mille chrétiens,

(1) Observations sur le nom des pyramides, p. 47, 48.

auxquels on faisoit payer, sans distinction de pauvre ou de riche, cinq pièces d'or par tête. Comme ils se plaignoient de la surcharge de cet impôt, Denys ayant employé pour eux ses bons offices auprès d'Abdallah ben Taher, cet émir ordonna qu'à l'avenir on feroit payer quarante-huit drachmes ou pièces d'argent aux riches, vingt-quatre aux personnes d'une aisance médiocre, et douze seulement aux pauvres.]

« L'an 239, Moutawakkel donna l'ordre de bâtir à Tennis une citadelle sur le bord de la mer. Anbasah ben Ishak, émir d'Egypte, eut la direction des travaux. Il dépensa des sommes immenses pour cette construction et pour celle des forteresses de Damiette et de Ferma. L'an 249, les eaux du lac de Tennis, qui auparavant étoient douces six mois de l'année, et salées les six autres, restèrent douces l'hiver et l'été. Ensuite elles reprirent leur salure, qu'elles conservèrent pendant une année. »

« L'an 332, un homme et une femme comparurent devant Abou-Mohammed Abdallah, kady de Tennis. La femme requéroit son mari de satisfaire au devoir conjugal. Le mari répondit : J'ai épousé cette femme, il y a cinq jours; mais j'ai reconnu qu'elle est hermaphrodite. Le kady envoya une femme pour vérifier le fait. Elle rapporta qu'en effet celle dont on a parlé avoit au-dessus des parties de son sexe une verge avec le prépuce et des testi-

cules. Du reste, elle étoit d'une grande beauté. Son mari la répudia. »

« L'an 377, une chèvre, à Tennis, mit bas un chevreau qui avoit plusieurs cornes. La tête, la poitrine, le ventre et tout le devant du corps étoient couverts d'une laine blanche, et le reste d'un poil noir. La queue étoit semblable à celle d'une brebis. Au mois de dhoul-hadjah de la même année, on éprouva à Tennis un vent violent, accompagné de tonnerre, d'éclairs et d'une profonde obscurité. Au point du jour, il parut dans l'air une colonne de feu, qui colora d'un rouge éclatant le ciel et la terre. En même temps il s'éleva une poussière brûlante qui interceptoit la respiration. Cela dura jusqu'à la quatrième heure du jour, où le soleil commença à briller. Ce phénomène se renouvela pendant cinq jours consécutifs. »

« L'année suivante, on pêcha à l'*Oschtoum* de Tennis un grand poisson qui avoit de longueur vingt-huit coudées et demie, en comptant la tête qui en avoit neuf. La circonférence du corps étoit de quinze coudées. L'ouverture de la bouche avoit vingt-neuf palmes, et la queue cinq coudées et demie de large. Il avoit deux pieds de devant qui lui servoient de nageoires, et dont chacun étoit long de trois coudées. La peau de ce monstre étoit épaisse, unie et de couleur cendrée. Le ventre étoit rayé de blanc et de noir. Sa langue étoit rouge, et garnie de

pointes semblables à la plume, qui avoient environ une coudée de longueur. On en fit des peignes qui ressembloient à de l'écaille. Les yeux étoient comme ceux du bœuf. D'après les ordres d'Abou-Ishak ben Tounah, émir de Tennis, on ouvrit et on sala le corps de cet animal. Cette opération exigea cent ardebs de sel. La partie supérieure de la cuisse fut placée au haut d'une longue pièce de bois. Un homme entroit dans le ventre de ce monstre, avec une charge de sel, sans avoir besoin de se baisser. On le porta à la forteresse, où il fut vu par le khalife Aziz. »

« La nuit du vendredi, dix-huitième jour de reby-al-awal de l'an 379, les habitans de Tennis virent briller dans le ciel, du côté du nord, neuf colonnes de feu. Tout le monde sortit de la ville pour prier Dieu jusqu'au matin, où le feu disparut. Cette même année, on pêcha dans le lac de Tennis un poisson long d'une coudée. Le haut du corps, je veux dire la tête, les yeux, le cou et la poitrine, représentoit un lion. Les deux pieds de devant étoient placés sur la poitrine, et armés de griffes. Le bas du corps étoit conformé comme un poisson, mais dépourvu d'écailles. On le porta au Caire. »

« L'an 377, une jeune femme de Tennis mit au monde une fille qui avoit deux têtes, dont l'une avoit un visage blanc et l'autre un visage noir. Ces deux têtes étoient posées sur un

seul cou. Du reste, le corps étoit conformé comme à l'ordinaire. On la porta au Caire pour la faire voir à Aziz-billah, qui donna à la mère une somme d'argent. Ensuite on la ramena à Tennis, où elle mourut au bout de quelques mois. »

« Mesihy, décrivant les événemens de l'année 384, s'exprime ainsi : Au mois de d'houl-kadah, Iahia ben Iaman arriva de Tennis, Damiette et Ferma, apportant avec lui son présent, composé de corbeilles, siéges, coffres remplis d'argent, chevaux, mulets, ânes, trois dais et deux rideaux pour la Kabah. Au mois de dhoul-kadah de l'an 402, arriva le présent annuel de la ville de Tennis, qui consistoit en cinq femelles de chameaux, richement enharnachées, cent chevaux avec les selles, les brides et les caparaçons, des ouvrages de divers genres, trois pavillons d'étoffe de Dabik, avec les sofas, plusieurs drapeaux, et enfin tout ce que la ville avoit coutume de donner, tant en argent qu'en étoffes et autres effets précieux. »

« Après la disparution de Hakem, sa sœur Sitt-al-moulk écrivit au gouverneur qui commandoit dans Tennis, au nom de ce prince, pour lui ordonner d'envoyer sans délai les sommes amassées par son prédécesseur, et qui montoient, dit-on, à un million de dinars et deux millions de dirhems. C'étoit le produit des impôts de cette ville, accumulés depuis trois

ans, et que Hakem avoit laissés en dépôt entre les mains de cet officier. Tout cet argent fut porté à Sitt-al-moulk, qui s'en servit pour l'exécution de ses desseins. »

« L'an 415, le khalife Daher, fils de Hakem, reçut la nouvelle d'une insurrection qui avoit éclaté à Tennis. Les noirs, réunis à d'autres soldats de la garnison, s'étoient soulevés pour obtenir le paiement de leurs soldes, et avoient assiégé le gouverneur, qui s'étoit vu contraint de prendre la fuite. Les révoltés avoient commis dans la ville une infinité de brigandages, dépouillé les habitans, infesté les routes, et enlevé de la caisse du fisc quinze cents dinars. Al-Djordjany fut allarmé de cet événement, et dit : Comment ose-t-on ainsi porter la main sur le trésor du sultan? Ensuite il envoya cinquante cavaliers pour arrêter prisonniers les coupables. Tennis continua de se maintenir dans une situation florissante; il n'y avoit pas, dans toute l'Egypte, une ville plus belle ni mieux fortifiée. Mais en l'année 548, des Siciliens firent une descente à Tennis, et la pillèrent. »

« L'an 571, environ quarante galères siciliennes se présentèrent devant Tennis; mais, après l'avoir tenue assiégée pendant deux jours, elles remirent à la voile. »

« L'an 575, pendant que Saladin faisoit la guerre en Syrie, et que son frère Al-Adel gou-

vernoit l'Egypte en son nom, les Francs d'Ascalon, montés sur dix galères, vinrent faire une descente près de Tennis, pillèrent tout son territoire, et emmenèrent une infinité de captifs. Mais tandis qu'ils retournoient à leur flotte, les musulmans les ayant attaqués avec vigueur, firent prisonnier leur chef, qu'ils mirent en croix, après lui avoir coupé les pieds et les mains. »

« L'an 573, les Siciliens, avec quarante galères, vinrent attaquer Tennis, et s'en rendirent maîtres. Mohammed ben Ishak, qui se trouvoit séparé de ses vaisseaux, s'étoit retiré avec une troupe de musulmans dans l'oratoire de Tennis. La nuit étant venue, il fondit sur la ville, où les Francs étoient dans une entière sécurité, et fit cent vingt prisonniers auxquels on trancha la tête. Mais, le matin, les Francs étant venus attaquer l'oratoire, les musulmans, après avoir perdu soixante-dix des leurs, se réfugièrent à Damiette. Les Francs, après avoir séjourné quatre jours à Tennis, mirent le feu à la ville, et firent voile vers Alexandrie, chargés de butin, et emmenant avec eux une multitude de prisonniers. »

« L'an 577, comme les habitans de Tennis étoient dans de continuelles alarmes, et n'osoient plus demeurer dans cette ville, le sultan donna l'ordre d'y construire une citadelle, et de la remettre en état de défense. Il fit relever

les murs sur les fondemens de l'ancienne enceinte, et assigna une somme de trois mille dinars pour l'achat de la brique et des autres matériaux. »

« L'an 588, le sultan donna l'ordre que tous les habitans de Tennis évacuassent cette ville, et se retirassent à Damiette avec tous leurs bagages, ce qui fut exécuté ; ensorte qu'il ne resta plus à Tennis que la garnison de la citadelle. Enfin, au mois de schowal de l'an 624, Al-Kamel fit détruire entièrement Tennis. Cette ville avoit été jusqu'alors une place importante. C'étoit là que se fabriquoient les robes de lin et le rideau de la Kabah. Fakehy dit, dans son Histoire de la Mecque : J'ai vu sur le pilier occidental de la Kabah un rideau sur lequel étoient écrits ces mots : Ce voile a été fait par les soins de Sery ben Al-Hakam et Abdel-aziz al-Djerouy, d'après les ordres de Fadl ben Sahal, *Dhoul-riasatain* (1), et de Taher ben Hosaïn, l'an 197. J'ai vu aussi au milieu de la Kabah un tapis de l'étoffe appelée *Kabaty*, qui ne portoit aucune inscription. Mais on avoit écrit sur les piliers du temple, en caractères noirs et menus : Fait par ordre du prince des fidèles Mamoun, l'an 206. Parmi les

(1) Ce nom signifie : Celui qui est revêtu des deux pouvoirs, c'est-à-dire, du pouvoir civil, et du pouvoir militaire.

tapis donnés par Mahdy, j'en ai remarqué un de l'étoffe Kabaty, sur lequel on lisoit ces mots: Au nom de Dieu, que la bénédiction de Dieu soit sur Abdallah-Mahdy, fils du prince des fidèles, (que Dieu prolonge ses jours!) Ce tapis a été fabriqué dans la manufacture de Tennis, par Hakam ben Obaïdah, l'an 162, d'après les ordres d'Ismaël ben Ibrahim. J'ai vu un autre rideau de la même étoffe, sur lequel étoit écrit: Au nom de Dieu, bénédiction: d'après les ordres d'Abdallah-Mahdy, prince des fidèles (que Dieu le protège!) Mohammed ben Soliman a fait fabriquer ce voile, destiné pour la Kabah, dans la manufacture de Tennis, par les mains de son agent Khattab ben Selmah, l'an 159. »

« Depuis la destruction de Tennis, en 624, cette ville est restée en ruines, et l'on n'en voit plus que des vestiges au milieu du lac. Le district de Tennis comprenoit aussi Boura et ses villages, Abouan et Schata. Le lac de Tennis, qui fournit encore aujourd'hui une pêche abondante, a peu de profondeur. On le traverse sur des bacs. Deux de ces bâtimens, voguant en sens contraire, mettent à la voile par le même vent, et se croisent avec une égale vîtesse. Au milieu de ce lac sont plusieurs îles qui portent aujourd'hui le nom de *Ozab*, pluriel de *Ozbah*, et qui sont habitées par des pêcheurs; quelques-unes renferment des salines, d'où l'on tire un sel doux et d'une salure agréable. Les eaux du

lac sont ordinairement salées; mais elles deviennent douces à l'époque de la crue du Nil. »

« L'auteur du *Neschk-al-azhar* (1) parle en ces termes de la ville de Tennis : Au rapport de Mohammed ben Ahmed ben Besam, Tennis fait partie du quatrième climat. Cette ville jouit d'un air très-sain; les maladies contagieuses y sont rares, et l'eau y est excellente. On prétend que les corps qu'on y enterre, se corrompent lentement, et ne perdent pas même leur poil. On trouvoit à Tennis une multitude innombrable d'oiseaux et de poissons. Les habitans conservoient les eaux du Nil dans des citernes, où elles restoient un temps infini sans jamais se corrompre. La longueur de cette ville, du midi au nord, étoit de trois mille deux cent vingt-sept grandes coudées, et sa largeur, d'orient en occident, de trois mille quatre-vingt-cinq coudées. Ses murs avoient d'étendue trois mille deux cent soixante-dix coudées. On y comptoit dix-neuf portes, toutes couvertes de lames de fer. On y voyoit une grande mosquée qui avoit cent coudées de long et soixante-onze de large. On y tenoit allumés toutes les nuits dix-huit cents flambeaux. En outre, cent soixante petites mosquées, dont chacune avoit un minaret fort élevé; soixante-douze églises, trente-six bains, cent pressoirs pour faire de

(1) Ms. Arab. de Deshauteraies 3, p. 100 et suiv.

l'huile. Les moulins et les fours étoient au nombre de 166. On y comptoit cinq mille métiers pour la fabrication des étoffes. Hakem-biamr-allah fit détruire les églises qui se trouvoient dans cette ville, et bâtir des mosquées à la place. »

Nous avons vu plus haut que Tennis portoit, dans les vocabulaires coptes, le nom de ⲑⲁⲛⲓⲥ; dans un lexique saïdique, on lit ⲁϑⲁⲛⲓⲥ (1).

Au rapport de l'auteur de l'histoire des patriarches d'Alexandrie (2), « sous le règne de Moëzz, il se trouvoit à Tennis de jeunes musulmans, hommes méchans et scélérats, qui, sans avoir égard aux ordres du prince, levoient des contributions sur tous les habitans, pilloient les maisons, et se livroient à toutes sortes d'excès et de débauches. Moëzz, à la prière des chrétiens, fit marcher une armée contre la ville. Les révoltés soutinrent le siége avec courage; mais enfin la disette d'eau douce les força de se rendre. La capitulation étant signée, le général Fatimite donna pendant trois jours un festin splendide aux rebelles, qui étoient au nombre de cent, et leur fit présent à chacun d'une robe d'honneur et de dix dinars; après quoi il les fit pendre tous aux remparts. En-

(1) Ms. copt. 46, fol. 176.

(2) Renaudot, histor. patriarch. Alexandr. p. 354.

suite, étant rentré dans Tennis, il en fit raser entièrement les murailles. »

Le même auteur (1) parle d'une peste qui affligea l'Egypte, et qui dépeupla tellement la ville de Tennis, qu'à peine y resta-t-il cent habitans.

Je ne transcrirai point ici ce qu'Aboul-feda, Ibn-Haukal, etc., disent de Tennis, attendu qu'ils ne nous apprennent rien de nouveau. Je me contenterai de donner ici un passage d'Ibn-Haukal, qui a déjà été publié par MM. Ouseley et Silvestre de Sacy (2); mais la traduction persane qui a servi de guide à ces savans, renferme plusieurs inexactitudes, que l'inspection du texte original m'a fait rectifier. « A Tennis, dit Ibn-Haukal, sont deux collines formées de corps morts posés les uns sur les autres. Ces deux élévations s'appellent *Boutoun*. Il paroît que leur époque est antérieure à Moïse. En effet, du temps de ce prophète, les Egyptiens avoient coutume d'enterrer leurs morts. Ensuite vinrent les chrétiens, qui suivoient le même usage, aussi bien que les musulmans. Ces corps sont couverts de linceuls de grosse toile, et leurs crânes et leurs os ont conservé jusqu'à nos jours toute leur dureté. » Dans ce passage, l'abréviateur persan a substitué au mot *boutoun*

(1) Renaudot, histor. patriarch. Alexandr. p. 433.
(2) Notice de la géographie d'Ebn-Haukal, p. 59.

les Egyptiens avoient joint l'article féminin ϑ ou τ.

Quant au lac de Tennis, Aboul-feda le divise en deux parties, savoir : le lac de Tennis et celui de Damiette. Voici comme s'exprime cet écrivain dans les prolégomènes de sa géographie : « Le lac de Tennis et de Damiette est formé de deux lacs qui se joignent l'un à l'autre, et qui avoisinent la mer. Le plus oriental des deux se nomme le lac de Tennis, et le plus occidental le lac de Damiette. C'est dans ce lac que se décharge le canal d'Oschmoun, c'est-à-dire le plus oriental des deux bras du Nil, qui se séparent auprès de Mansourah et de Djaudjar. Le lac de Tennis et de Damiette est très-vaste ; ses eaux sont douces lors de la crue du Nil, et deviennent salées à l'époque où ce fleuve se retire. Il a peu de profondeur ; on y navigue presque partout à la rame. Au milieu de ce lac est située la ville de Tennis, sous une longitude de 54 degrés et demi et une latitude de 30 degrés et demi. »

L'Edrisy distingue dans ce lac deux parties, dont l'une se nomme le lac de Zar, et l'autre le lac de Tennis. « Dans ce lac, dit Ibn-Haukal, on trouve un poisson nommé le dauphin, qui ressemble à une outre enflée. Il habite de préférence la mer Méditerranée. Si l'on en croit plusieurs marins, ce poisson est doué d'un instinct merveilleux. Lorsqu'il voit un homme

qui se noie et qui est près d'expirer, il vient à son secours, et ne cesse de le soutenir sur l'eau et de le pousser jusqu'à ce qu'il l'ait amené au rivage ou dans un endroit peu profond. » L'auteur du *Neschk-al-azhar* (1) prétend que le lac de Tennis renferme trois cent soixante espèces de poissons, dont chacune se montre un seul jour dans l'année. Il assure que toutes ces espèces ont chacune un nom particulier. Dahery donne au lac de Tennis le nom de Menzaleh; c'est celui sous lequel il est connu aujourd'hui.

Pour achever de faire connoître ce qui regarde Tennis, je parlerai ici de quelques bourgs situés sur son territoire. Au rapport de l'Edrisy, le lac de Tennis renferme plusieurs îles, telles que Niblieh, Touneh, Samnah et Hasnalma. Ibn-Haukaly ajoute Schata et Dabik. Ces écrivains, mais surtout Macrizy et l'auteur du *Neschk-al-azhar*, nous fournissent quelques renseignemens sur ces îles. Je transcrirai ici le récit de Macrizy (2).

« Parmi les lieux qui faisoient partie du territoire de Tennis, on comptoit le bourg nommé Touneh, où se fabriquoient des étoffes pareilles à celles de Tennis. Quelquefois même on y faisoit le voile de la Kabah. » « J'ai vu, dit Fakehy, un tapis donné par Haroun-al-

(1) Loc. land. p. 102.

(2) Descript. de l'Egypte, Ms. 673 C. T. 1, fol. 141 rect.

Raschid : il étoit de l'étoffe appelée *Kabâty*, et on y lisoit ces mots : Au nom de Dieu, que la bénédiction de Dieu soit sur le khalife Raschid-Abdallah-Haroun, prince des fidèles, (que Dieu répande sur lui ses faveurs !) Ce tapis a été fait par ordre de Fadl-ben-Reby, dans la fabrique de Touneh, l'an 190. » Suivant le témoignage du lexique publié par Kircher (1), Touneh répond au lieu qui porte en copte le nom de ⲑⲱⲛⲓ, et dont il est fait mention dans les actes de S. Apater (2).

« Semnay étoit un bourg du territoire de Tennis; tout ce qui l'environnoit ayant été submergé par les eaux du lac, il devint une île; au mois de reby-al-awal, on y découvrit des pierres, des briques et un grand nombre de chassis de verre, dont les uns portoient le nom de l'imam Moëz; d'autres le nom d'Aziz-billah; d'autres celui de Hakem; d'autres celui de Daher. Mais la plupart offroient le nom de Mostanser. Je tiens ce fait de témoins oculaires. »

Nous lisons dans le *Kitab-al-solouk* (3) « qu'en l'année 820 de l'hégire, il y eut à Damiette une révolte assez inquiétante, et que les troubles furent causés par des pêcheurs appelés *Semna-*

(1) Ap. Lacroze, lexicon copticum, p. 25.

(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.

(3) T. 2, Ms. Arab. 673, fol. 315 rect.

wiah, sans doute parce qu'ils étoient du bourg de Semnay. »

« Boura étoit situé entre Tennis et Damiette. C'est ce lieu qui donne son nom au poisson appelé *boury*, aussi bien qu'aux Benou-Boury qui étoient établis au Caire et dans la ville d'Alexandrie. L'an 620, l'ennemi, monté sur plusieurs galères, vint débarquer devant cette ville et la livra au pillage. Les vaisseaux stationnés à Raschid ayant fait voile vers Boura, l'ennemi se retira. » Ibn-Aïas ajoute que cette ville, ayant été alors entièrement détruite par les Francs, tomba tout-à-fait dans l'oubli.

« Kaïs (ou, suivant l'auteur du *Neschk-al-azhar*, Kais du Hauf) étoit une grande ville qui donnoit son nom aux robes appelées *kaïsiah*. On en voit encore aujourd'hui les ruines sur le bord de la mer, entre Sawadeh et Adadeh (ou, suivant Ibn-Aïas, Wadadeh.) De cette ville à Ferma, la distance par terre étoit de six postes. On y voit un grand tertre de sable qui avance dans la mer de Syrie, et derrière lequel les Francs se mettoient en embuscade pour surprendre les passans. Près de ce tertre sont des marais salans dans lesquels se forme du sel, que les Arabes vont vendre à Gazah et à Ramlah. Dans le voisinage de ces marais sont des puits, auprès desquels les Arabes de ce désert sèment des concombres et autres plantes de cette espèce. » Kaïs est le même

lieu qui, dans les actes de S. Pirôou, est désigné par le nom de Κωις (1).

« Schata (2) est une ville voisine de Tennis et de Damiette. C'est de là que viennent les robes appelées *schatawiah*. On prétend que cette ville doit son nom à Schata, fils d'Al-Hamouk, oncle du Makaukes. Amrou-ben-el-As s'étant rendu maître de la forteresse et du reste de l'Egypte, envoya une armée qui mit le siége devant Damiette, et s'empara de cette place. Schata qui en étoit le gouverneur, sortit à la tête de 2000 de ses compagnons, et se joignit aux musulmans. Avant cette époque, il avoit toujours été zélé pour le bien, et le tableau qu'il entendoit faire de la vie des partisans de l'islamisme lui avoit inspiré du goût pour cette religion. Les musulmans, après la conquête de Damiette, éprouvèrent une vive résistance de la part du gouverneur de Tennis. Schata parcourut les villes de Bourlos, Domaïrah et Aschmoun-Tanah, et fit prendre les armes aux habitans. A la tête de ces forces, il se réunit aux musulmans qui étoient à Damiette, et aux renforts envoyés par Amrou; et tous ensemble marchèrent vers Tennis. Les deux partis en étant venus aux mains, Schata, après avoir combattu avec valeur, et tué douze des plus

(1) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 24.

(2) Macrizy, Ms. Arab. 673 C, fol. 176. recr.

braves d'entre les habitans de Tennis, périt les armes à la main, le vendredi quinzième jour du mois de schaban de l'année 21 de l'hégire. On l'enterra hors de la ville, dans l'endroit où il est encore aujourd'hui. On éleva sur sa tombe un monument où l'on se rendoit en foule de tous les bourgs voisins, chaque année, le quinzième jour de schaban : usage qui s'observe encore de nos jours. On fabriquoit à Schata des tapis pour la Kabah. J'ai vu dans ce temple, dit Fakehy, un des voiles donnés par Haroun-al-Raschid. Il étoit de l'étoffe appelée *Kabaty*, et on y lisoit ces mots : Que la miséricorde de Dieu soit sur Abdallah-Haroun, prince des fidèles, (que Dieu prolonge ses jours!) Ce voile, destiné pour la Kabah, a été fabriqué dans la manufacture de Schata, par ordre de Fadl ben Reby, l'an 191. » Schata avoit été une ville épiscopale, ainsi qu'on le voit par la notice de Nilus Doxopatrius, qui range l'évêché de Sata, Σατα, au nombre de ceux qui dépendoient du patriarche d'Alexandrie (1).

« Parmi les lieux les plus connus du territoire de Damiette, on compte Barzakh (2). C'est une mosquée située sur le rivage de Damiette, et à laquelle le vulgaire, je ne sais pour quelle raison, a donné le nom de *Bar-*

(1) Lemoyne, Varia sacra, T. 1, p. 124.
(2) Macrizy, T. 1, fol. 176 verso.

zakh. J'y ai vu un phénomène curieux : c'est un grand minaret bâti de briques, qui remue pour peu qu'on le pousse. Etant monté jusqu'en haut, à l'endroit où se tient le crieur, je remuai le minaret, et je vis son ombre s'agiter et représenter le mouvement d'oscillation que j'avois communiqué au bâtiment. Autour de cette mosquée, on voit des monceaux d'ossemens qui, suivant toute apparence, sont les débris des corps de ceux qui ont péri dans les combats contre les Francs.

« Dabik est un bourg du territoire de Damiette; c'est de là que l'on tiroit les robes tissues d'or, les turbans de lin de diverses couleurs, et l'étoffe *Dabiky* à fleurs d'or. On y fabriquoit des turbans de lin, enrichis d'une broderie d'or, qui avoient cent coudées de longueur. La quantité d'or qui entroit dans chacun, alloit à cinq cents dinars, sans compter la soie et le fil. Ces turbans furent inventés vers l'an 365, sous le règne d'Azz-billah, et furent en vogue jusqu'à la mort de ce prince, qui arriva au mois de ramadan de l'an 386.

Quant au lieu que l'Edrisy nomme *Niblieh*, il est sans doute le même que le vocabulaire Memphitique de Montpellier appelle *Niblieh*, et dont le nom en copte est ⲛⲓⲃⲗⲓ, qui, si je ne me trompe, représente le mot grec πόλις, ville, auquel se trouve joint l'article du pluriel.

Ceux qui veulent avoir des détails sur l'état

actuel du lac Menzaleh, peuvent consulter les relations du père Sicard (1), de Granger (2), de Savary (3), la lettre de M. Drovetti à M. Asselin (4), et surtout l'excellent Mémoire du général Andréossy (5).

ΤΑΝΦΩΤ, TANPHOT.

Ce bourg dont il est parlé dans les actes de S. Apater (6), me paroît le même que celui de Tanbodi, qui étoit situé dans la province de Bemnesa. Au rapport de Macrizy (7), les habitans de ce lieu étoient presque tous chrétiens, et exerçoient différens métiers. On voyoit dans les environs de Tanbodi une église vaste et ancienne, sous l'invocation de S. Michel, et une autre sous l'invocation de la vierge Marie. En dehors de ce bourg, et à quelque distance de la route, étoit un monastère également dédié à la vierge Marie, mais qui, du temps de Macrizy, n'étoit habité que par un seul moine (8).

(1) Nouv. Mém. des missions, T. 6, p. 233 et suiv.
(2) Relation d'un voyage fait en Egypte, p. 206 et suiv.
(3) Lettres sur l'Egypte, T. 1, p. 340 et suiv.
(4) Fundgruben des Orients, p. 77-79.
(5) Mémoires sur l'Egypte, T. 1, p. 165-211.
(6) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(7) Ms. Arab. 682, fol. 593 vers.
(8) Ib. fol. 567 rect.

ΤΑΠΟΘΥΚΗ, TAPOTHUKE.

Au rapport de l'auteur d'un vocabulaire Saïdique (1), ce mot désigne la même ville qui en arabe porte le nom de *Boutidj* ou *Aboutidj*; et cette assertion est confirmée par le témoignage de Vansleb (2). Au rapport d'Aboulfeda (3), Aboutidj est situé sur la rive occidentale du Nil, du même côté qu'Osiout, qui n'en est qu'à une distance de quelques heures de marche. Le territoire d'Aboutidj produit une grande quantité de pavots, que l'on emploie à faire de l'opium. « Le canton de Boutidj, dit Macrizy (4), renfermoit autrefois un grand nombre d'églises; mais aujourd'hui elles sont presque toutes détruites. Les chrétiens, lorsqu'il veulent prier, se rassemblent secrètement dans une maison qui leur appartient, et, dès que le soleil est levé, ils vont exercer les cérémonies de leur culte dans une église, autour de laquelle ils ont élevé une enceinte, formée de branches de palmiers; ce qui donne à cet édifice l'apparence d'une cage ».

Au rapport du même écrivain (5), on voyoit,

(1) Ms. copte 44, fol. 79.
(2) Nouvelle relation, p. 367.
(3) Descript. Ægypti, p. 24.
(4) Ms. Arab. 682, fol. 574 recto.
(5) Ib, fol. 567. vers.

dans le canton de Boutidj, un monastère appelé *le monastère des apôtres*, ou *le monastère du chameau*. « Cet édifice, ajoute Macrizy, étoit situé dans un lieu absolument désert. Mais on bâtit aux environs un petit village qui porte le nom de *Monschat-al-Scheïkh*, c'est-à-dire, *la nouvelle construction du Scheïkh*, parce qu'il doit sa fondation au Scheïkh Abou-bekr-al-Schadely, qui y planta également un grand jardin. Pendant qu'il y faisoit travailler, il découvrit un large puits qui renfermoit un trésor: suivant ce que m'ont rapporté des témoins oculaires, les pièces d'or qui y furent trouvées, étoient de forme carrée, portoient sur une de leurs faces la figure d'une croix, et pesoient chacune un mithkal et demi ».

Ces pièces, comme l'on voit, avoient été frappées dans l'espace de temps qui s'écoula depuis l'établissement de la religion chrétienne en Egypte, jusqu'à l'invasion de cette contrée par les Musulmans. Il paroît certain qu'à cette époque on étoit dans l'usage de graver sur les monnoies la figure de la croix. C'est ce qu'atteste expressément un écrivain copte, Picendi, évêque de Keft, qui vivoit au moment de l'invasion de l'Egypte par Amrou-ben-el-As. Cet auteur, dans une lettre encyclique qui existe à la bibliothèque impériale, après avoir fait le tableau des ravages et des cruautés que les Arabes exerçoient en Egypte, continue en ces

termes (1) : « Ils enlèvent la monnoie d'or égyptienne, sur laquelle est gravée la figure de la croix sainte et l'image de notre seigneur et sauveur Jésus-Christ le Messie. Ils effacent la figure de la croix et celle de notre seigneur, pour écrire à la place le nom de leur prophète qu'ils appellent leur Imam, et dont ils suivent religieusement les préceptes. Ce nom est celui de *Mamadanous* (Mahomet), qui, écrit en lettres coptes, forme le nombre 666. Ils joignent à ce nom celui du représentant de leur prophète, et les gravent toutes deux ensemble sur les pièces d'or. Ils les écrivent aussi sur les vaisseaux et sur les barques ».

Dans mon premier ouvrage, j'ai donné la notice de plusieurs inscriptions en caractères inconnus, qui ont été découvertes en Egypte à différentes époques. Je vais offrir sur ce sujet quelques nouveaux détails. Au rapport de Masoudy (2), « l'an 328 de l'hégire, quelques Egyptiens, du nombre de ceux qui s'appliquoient à la recherche des trésors enfouis, s'étoient persuadés qu'il en existoit un fort considérable, à quelques coudées de distance de l'une des pyramides. Ayant fait part de leur

(1) Ms. Arab. 107, fol. 8.

(2) Ms. Arab. 598, fol. 123 vers. 124 rect. Macrizy, Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 35.

conjecture à Ikhschid, fils de Tagadj, cet émir leur ordonna de procéder à l'extraction du trésor, les autorisant à employer pour cet effet tous les moyens qu'ils jugeroient convenables. Lorsqu'ils eurent creusé à une grande profondeur, ils découvrirent une galerie voûtée et taillée dans le roc. On y voyoit des niches qui renfermoient des figures de bois, placées debout, et recouvertes d'un enduit propre à empêcher une corruption et une dégradation trop promptes. Elles étoient de différentes espèces, et représentoient des vieillards, des jeunes gens, des femmes et des enfans. Les yeux étoient formés d'émeraudes, de turquoises, et de toutes sortes de pierres précieuses. Quelques-unes avoient le visage recouvert d'or ou d'argent. On en brisa plusieurs dans l'intérieur desquelles on trouva des cadavres desséchés; à côté de chaque figure étoit placé un vase de porcelaine, d'émeraude, d'albâtre ou de marbre, renfermant le reste de la substance qui avoit servi pour l'embaumement du corps. C'étoit un mélange composé de différens ingrédiens, et absolument inodore : mais lorsqu'on en mettoit quelque portion sur le feu, elle exhaloit des odeurs suaves de différens genres, et qui ne ressembloient à celle d'aucune espèce de parfums. Toutes ces figures de bois représentoient parfaitement la physionomie des corps qui s'y trouvoient renfermés,

et exprimoient, de la manière la plus frappante, les variétés de l'âge et des traits du visage. Vis-à-vis de chacune étoit placée une statue de marbre vert ou autre, qui paroissoit être une idole. Ces différentes figures étoient couvertes de caractères de diverses sortes, et que personne ne put déchiffrer. Si l'on en croit quelques hommes instruits, il y a quatre mille ans que cette écriture a cessé d'être en usage dans l'Égypte. Quoi qu'il en soit, il est facile de se convaincre que les corps déposés dans ce souterrain n'appartenoient ni à des juifs ni à des chrétiens. Cette découverte fut le seul résultat que produisirent les fouilles dont nous avons parlé. »

Au rapport de Macrizy (1), « vis-à-vis du boug d'Aschker, dans la province d'Atfih, étoit une vallée dans laquelle on voyoit encore, du temps de cet écrivain, la figure en pierre d'un chameau de la plus haute taille et de la plus belle forme. Il étoit debout, sur ses quatre pieds, ayant le visage tourné vers l'orient. Sur sa cuisse droite étoit gravée une inscription, composée de trois lignes, dont les lettres étoient isolées les unes des autres ».

Suivant le témoignage du même historien (2),

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 159 vers.

(2) Ib. T. 3, fol. 64, Kitab-al-soluuk, Ms. Arab. 672, p. 583.

« lorsqu'en l'année 702, l'émir Al-Djaschenkir, faisoit réparer la mosquée de Hakem, en partie ruinée par un tremblement de terre, on trouva, dans un des piliers du minaret, un bras humain enveloppé dans du coton, sur lequel étoient gravées plusieurs lignes d'une écriture absolument inconnue ».

Paul Lucas, décrivant une grotte située dans le voisinage de Manfalout, s'exprime en ces termes (1) : « Tout le tour de la grotte est peint de plusieurs sujets d'histoire; et les couleurs en sont aussi belles et aussi vives, que si elles ne venoient que d'être appliquées. Il règne autour de la grotte une inscription de huit lignes, que je ne pus jamais déchiffrer ». Plus bas le même voyageur ajoute : « En sortant de cette belle grotte, j'entrai dans une autre, moins grande à la vérité, mais très-bien ornée, et où je remarquai des bas-reliefs d'une grande beauté, mais qui ne me frappèrent pas tant qu'une inscription en bas-relief, qui me parut fort extraordinaire ».

M. de Volney nous apprend (2), que peu d'années avant son arrivée en Egypte, on déterra près de Damiette, plus de cent volumes,

(1) Voyage fait en 1714, édit. de 1720, T. 2, p. 154 et 155.

(2) Voyage en Syrie et en Egypte, 4.e édit. Tom. 1, p. 245.

écrits en langue inconnue, et qui furent incontinent brûlés, sur la décision des Schéikhs du Caire.

» Je profite de cette occasion, pour rétracter un reproche que j'ai fait un peu légèrement au père Sicard. J'ai dit dans mon premier ouvrage (1), que « ce missionnaire, par un zèle mal-entendu, fit brûler une quantité de papiers, couverts soi-disant de caractères magiques, et qui se trouvoient dans un colombier à Wardan ». Le fait est certain, puisqu'il est attesté par le père Sicard lui-même; mais j'en ai tiré, je crois, des conséquences fausses. Car, en premier lieu, peut-on raisonnablement supposer que le père Sicard, homme savant et judicieux, qui s'occupoit sans relâche de la recherche des antiquités égyptiennes, eût, sans aucun motif, détruit des monumens d'un prix inestimable?

En second lieu, puisque les caractères dont il est question, étoient tracés sur du papier, et non sur du papyrus, ils ne pouvoient pas avoir une grande antiquité. D'ailleurs, ils avoient été trouvés dans un colombier, c'est-à-dire, dans un édifice qui étoit sans doute fort moderne. Enfin, nous apprenons du général Andréossy (2), que les Arabes, pour

(1) Recherches sur la langue et la littérature de l'Egypte, p. 265.

(2) Mémoires sur l'Egypte, T. 1, p. 256.

faire prospérer leurs colombiers, ne manquent pas d'y déposer des papiers, couverts de caractères, et que ce sont principalement les moines du couvent de S. Macaire, qui s'occupent d'écrire et de vendre ces billets. Il me paroît donc extrêmement probable que ces papiers, livrés aux flammes par le père Sicard, étoient tous de ce genre, et qu'on ne doit nullement en regretter la perte.

J'ai dû cette réparation à la mémoire d'un illustre missionnaire, dont la vie malheureusement trop courte ne fut qu'un enchaînement de bonnes œuvres et de travaux utiles, et dont le grand ouvrage sur l'Egypte nous eût fourni une ample moisson de renseignemens précieux, s'il n'avoit pas péri sans retour, par un acte de barbarie bien étrange, surtout dans le dix-huitième siècle.

ΤΑΝΤΑΘΩ. (Voy. au mot ΠΤΕΝΕΤΩ.)

ΤΑΜΒΩΚ, ΤΑΜΒΩΚ.

C'est le nom d'un petit bourg d'Egypte dont il est parlé dans la Vie de l'abbé Daniel (1).

---

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 52.

TAMIATI, TAMIATI.

Je trouve le nom de cette ville dans les actes du martyre de S. Isaac de Diphré (1). Dans la Vie du patriarche Isaac, il est fait mention de Piamot, évêque de Tamiati (2). Cette ville est la même à laquelle nous donnons le nom de Damiette, et qui est trop connue pour qu'il soit nécessaire de m'y arrêter.

TAPSCHO.

Nom d'une ville ou d'un bourg dont il est fait mention dans les actes de S. Apater (3). Ce mot signifie : *La ville du sable.*

TAYBAh, TAUBAH.

Nom d'une ville d'Egypte dont il est fait plusieurs fois mention dans les actes du martyr S. Isaac (4). Le père Géorgi a cru que cette ville devoit être placée dans la Thébaïde, et qu'elle étoit la même qu'Antinôou (5). Mais cette opi-

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 85.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 232.
(3) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 83, 84.
(5) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. CXCI.

nion n'est nullement admissible. Ce qui a sans doute induit en erreur le savant religieux, est un passage des actes que je viens de citer, et dans lequel on lit (1) que celui qui portoit les ordres de Dioclétien, étant arrivé à Alexandrie, s'avança vers le midi, dans l'intérieur de l'Egypte, et qu'il vint débarquer au port de Taubah.

Ce passage, comme on voit, ne prouve nullement que cette ville fût située dans la Thébaïde; mais il indique seulement qu'elle étoit au midi d'Alexandrie. Toutes les circonstances rapportées par l'écrivain copte, ne nous permettent pas de chercher Taubah ailleurs que dans la Basse-Egypte. Cette ville est sans doute la même que celle de Ταυα ou Ταυα dont Etienne de Byzance et Ptolémée font mention, et que ce dernier nous représente comme la capitale du nome Phthembuthi, situé entre le fleuve Phermuthiaque et celui d'Athribis (2). Il la place sous une longitude de 61° 40′, et une latitude de 30° 25′. L'Itinéraire d'Antonin (3) place Taua entre Cyno et Andro, à trente milles de la première et douze milles de la seconde. Cette ville étoit la résidence d'un gouverneur qui, à l'époque du martyre de

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 83.
(2) Geographia, lib. IV, cap. 5, p. 123, 124.
(3) Antonini Itinerarium, ed. Wesseling, p. 153.

S. Isaac, étoit ce même Culcien (1) dont il sera encore question dans le cours de cet ouvrage. Les actes de S. Isaac font mention d'un théâtre placé à l'occident de la ville (2). Taubah étoit sans doute située sur le bord du Nil; car nous voyons (3) que le gouverneur s'embarqua sur ce fleuve, avec S. Isaac, et le conduisit à la ville de Pschati. Dans le lexique publié par Kircher (4), on lit Ταυβα sans aspiration. Mais je crois que l'éditeur a mal-à-propos réuni ces mots Ταλαναυ et Ταυβα, qui doivent être séparés, et que Ταλαναυ désigne une ville différente de celle de Taubah. Au reste, cette dernière, ainsi que nous l'apprenons du même passage, porte en arabe le nom de *Tawah*, qui n'est que la transcription du mot copte. Je crois reconnoître cette ville dans celle de Taoueh que l'on peut voir sur la carte du général Reynier, et dont la position s'accorde bien avec la longitude et la latitude indiquées par Ptolémée.

ΤΑΡΑΦΙΑ, TARAPHIA.

Ce lieu dont il est fait mention dans les

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 84.
(2) Ib. p. 86.
(3) Ib. ib.
(4) Lingua Ægyptiaca restituta, p. 207.

actes de S. Apater (1), est, je crois, le même qui est nommé Ταραβια dans un vocabulaire saïdique (2), et Ταραβια dans le vocabulaire memphitique de la bibliothéque de Montpellier. Ces deux ouvrages s'accordent à traduire le mot copte par *Belka* qui, suivant Aboul-feda, désigne une petite province enclavée dans la Syrie, et que cet écrivain place à l'orient de Jéricho à la distance d'une journée de marche (3). Mais Macrizy range parmi les districts de la Basse-Egypte celui de Tarabiah, qui contient vingt-huit bourgs, et entre autres celui de Fakous. Tarabiah, comme il est facile de le voir, n'est autre chose que les mots coptes Ταραφια ou Ταραβια, exprimés en lettres arabes, et ces deux noms qui portent avec eux l'article du féminin, ne diffèrent pas du mot grec Ἀραβία, *Arabie*, qui, suivant Ptolémée, désignoit un nome situé à l'orient de la branche Pélusiaque du Nil, et dont Phacusa étoit la capitale (4).

TEPENOYTI, TERENOUTI.

Cette ville dont il est fait mention deux fois dans l'histoire du patriarche Isaac (5) et

(1) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(2) Ms. copte 46, fol 176.
(3) Tabula Syriæ, ed. Koehler, p. 11.
(4) Lib. IV, cap. 5, p. 124.
(5) Ms. copt. Vatic. 62 fol. 215, 242.

dans celle de S. Macaire (1), n'a pas été inconnue aux auteurs grecs qui écrivent tantôt Τερενθις, et tantôt Τερενθις. Cette dernière leçon qui vaut beaucoup mieux que la première, est parfaitement conforme à celle de Τερενουθι, qu'a suivie l'auteur des actes de S. Apater (2). Nous apprenons de cet ouvrage que l'on employoit cinq jours pour aller d'Alexandrie à Terenouti, en remontant le Nil. Parmi les évêques qui souscrivirent au concile d'Ephèse, on voit Eulogé de Terenouti; et Jean, évêque de la même ville, se trouve nommé dans la Vie du patriarche Isaac (3). Les Arabes ont long-temps conservé le nom de *Terenout* qui est souvent employé par Ibn-Haukal, l'Edrisy et l'historien des patriarches d'Alexandrie. Au rapport d'Ibn-Haukal et d'un géographe arabe que j'ai souvent eu occasion de citer (4), Terenout étoit située sur les deux rives du Nil, renfermoit une mosquée du premier rang, des bains, des marchés bien bâtis, des moulins à sucre, des magasins de grain, et un grand nombre d'églises desservies par des prêtres et des moines. Ces édifices étoient, pour la plupart, construits en briques; mais à l'époque où écrivoit notre

(1) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 119.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 64.
(3) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 242.
(4) Ms. Arab. 580.

géographe, une grande partie étoit en ruines, attendu que Terenout avoit éprouvé la fureur des Ketamah, dans le temps que ces barbares y campèrent sous les ordres d'Aboul-Kasem, fils d'Obeïd-allah. Elle étoit la résidence d'un gouverneur qui avoit un corps de troupes sous ses ordres. Térenout n'est plus aujourd'hui qu'un bourg qui porte le nom de *Terraneh*.

ⲠⲦⲈⲚⲈⲦⲰ, PTENETÔ.

On lit dans les actes de S. Didyme (1), que ce martyr étoit natif du bourg de Tarschebi dans le nome de Ⲡⲧⲉⲛⲉⲧⲱ, et non Ⲡⲧⲉⲙⲉⲧⲱ, comme on trouve par erreur dans un endroit des mêmes actes. Nous lisons dans le même ouvrage (2) que le jour où S. Didyme reçut sa sentence de mort, le gouverneur condamna plusieurs autres chrétiens qui habitoient également le nome de Ⲡⲧⲉⲛⲉⲧⲱ, et dont voici les noms: Artion, Nimesa, Arapolôn, Ⲁⲣⲁⲡⲟⲗⲱⲛ, lecteur de Ⲕⲟⲱⲣϩⲓⲧ, Raklêda, prêtre de Ⲧⲏⲙⲉϣⲱ, Amoun, diacre de Ⲯⲁⲣⲁⲇⲩⲥ, et un soldat nommé Zacharie, établi dans le même nome, mais qui étoit originaire d'Alexandrie. Il est facile de voir que Ptenetô ne diffère pas du nome de

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 255, 261, 265.
(2) Ib. fol. 265.

Ptenethu, dont Pline fait mention (1). Ptolémée qui écrit moins correctement (2) Φθενότης νομὸς, indique d'une manière précise la position de ce nome; car il le place entre le grand fleuve, c'est-à-dire la branche occidentale du Nil, et le fleuve Phermutiaque, et lui donne pour capitale la ville de Buto, Βῦτος.

Dans les actes du concile de Chalcédoine, on lit le nom d'Héraclius, évêque de Ptenetô, *Heraclius Ptenethensis* (3). Dans le lexique copte de Montpellier et dans le Synaxare (4), le nom de Ptenetô est rendu en arabe par *Dentou*. Mais l'auteur d'un dénombrement écrit *Tentou* (5), et désigne sous ce nom une ville de la province de Garbiah, ce qui s'accorde avec les renseignemens que nous venons de produire.

Il ne faut pas confondre cette ville avec une autre nommée *Tandeta* que les dénombremens placent également dans la province de Garbiah (6), et qui étoit une ville épiscopale, ainsi que nous l'apprenons de l'histoire des patriarches d'Alexandrie, où il est fait mention de

(1) Histor. natural. lib. V, cap. 9, T. 2, p. 322.
(2) Geographia, lib. IV, cap. 5, p. 123.
(3) Conciliorum collectio, ed. Harduino, T. 2, p. 59.
(4) Ms. de S. Germain 121, 8.e jour du mois de Tôt.
(5) Ms. Arab. 693.
(6) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.

Mikhaïl, évêque de Tandeta (1). Je trouve également un Gabriel, évêque de Tandeta, qui assista à la consécration du saint-chrême faite par le patriarche Gabriel (2). Tandeta, si je ne me trompe, est le même lieu qui, dans les actes de S. Apater, est désigné sous le nom de Ταντα9ω (3). Cette ville que les voyageurs modernes appellent Tanta ou Tentah (4), est aujourd'hui la plus considérable de la Basse-Egypte. Elle est située à peu près au centre de la province de Garbiah, sur un canal qui va se décharger dans le lac de Bourlos. Chaque année, à l'équinoxe du printemps et au solstice d'été, il s'y tient une foire célèbre qui dure huit jours, et qui est le rendez-vous d'une foule prodigieuse d'étrangers. Ils y sont attirés non-seulement par l'appât du gain, mais encore par leur vénération pour un personnage nommé Seyd Ahmed-el-Bedaouy, qui mourut à Tanta, et sur le tombeau duquel on a bâti une mosquée magnifique (5). Au rapport d'Ibn-

(1) Ms. Arab. 140, p. 234.

(2) Ms. Arab. 37, fol. 80.

(3) Ms. copte Vatic. 63, fol. 69.

(4) Savary, lettres sur l'Egypte, T. 1, pag. 281, 282. M. Girard, Note sur la ville de Tentah, dans les mémoires sur l'Egypte, T. 3, p. 356-360.

(5) On trouve quelques détails sur ce personnage dans la description de l'Egypte, de Soïouty. (Ms. Arab. 791, fol. 207 rect. et vers.)

Haukal, Tandeta étoit un bourg grand et beau qui renfermoit une petite mosquée *djami* et des marchés et duquel dépendoient plusieurs villages. C'étoit la résidence d'un gouverneur, qui avoit sous ses ordres un corps de cavalerie et d'infanterie.

Je ne puis offrir aucun renseignement sur le bourg de Κουϩⲉⲙⲧ, situé dans le nome de Pteneto. Quant à celui de Τιμρω, dont le nom signifie *le port*, je le retrouve dans celui de *Dimrou* dont il est fait mention dans l'Histoire des patriarches (1). Le dénombrement arabe (2) place deux bourgs de ce nom dans la province de Garbiah. Enfin le bourg de Ψαραδες me paroît répondre à celui que le géographe Ibn-Haukal appelle *Mahalleh-Sard* (le bourg de Sard) et qu'il place à égale distance entre Manouf et Sakha. « Ce lieu, dit-il, renferme des bains, des fondouks (édifices destinés pour les négocians) et un beau marché. » Je ne doute pas que dans le texte de l'Edrisy, il ne faille lire *Mahalleh-Sard*, au lieu de *Mahalleh-Hart* qui désigne un lieu placé entre Sakha et Manouf.

ΠΤΙΜΕΝϨΩΡ, PTIME-EN-HÔR.

Ce nom, suivant l'auteur du lexique copte

(1) Ms. Arab. 140, p. 146, 147.
(2) Ms. Arab. 693.

de la bibliothèque de Montpellier, désigne la ville nommée en arabe *Demenhour*. Ce passage fournit les moyens de corriger un article du lexique de Lacroze, où on lit (1): *Ptimen hôf Raschit Te*, et en latin *Timen*, *Demanhur*, *quæ est Raschit*. Il est visible que Lacroze, trompé par Kircher, a reçu dans son texte une leçon vicieuse, et de plus a réuni mal-à-propos les noms de deux villes bien différentes, ensorte que le passage en question, doit être rétabli de cette manière : Ⲡⲧⲓⲙⲉ ϩⲏⲣ, *Demenhour*, *Raschît Te-Raschid*; et c'est ainsi qu'on lit dans le lexique original, dont s'est servi Kircher (2), aussi bien que dans le vocabulaire memphitique de Semnoudi (3). Le nom de Demenhour est écrit Ⲧⲓⲙⲉ ϩⲏⲣ, dans une note d'un manuscrit copte (4), où on lit que le morceau qui précède, a été écrit par un nommé Pierre, fils d'Aboul-faradj, de la ville de Time-en-Hour. Mais la véritable leçon est celle que présente la Vie de Saint-Pamo (5), où il est fait mention de Dracontius, évêque de Ⲡⲧⲓⲙⲉ ϩⲏⲣ. Aboul-feda (6), et les deux dénombremens

(1) Lexicon copticum, p. 105.
(2) Ms. copt. Vatic. 71, fol. 87 rect.
(3) Ms. copt. 50, fol. 109.
(4) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 55.
(5) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 165.
(6) Descript. Ægypti, ed. Michaëlis, texte arabe, p. 8.

tant de fois cités(1), nous indiquent trois villes ou bourgs, du nom de Demenhour. 1°. Un bourg situé dans les environs du Caire, et surnommé *Demenhour-Schobra*, ou *Demenhour du martyr*. C'étoit un siège épiscopal, ainsi qu'on le voit par un passage de l'histoire des patriarches d'Alexandrie(2). Quant au surnom de *Demenhour du martyr*, on peut en voir la raison dans un passage de l'abbé Renaudot(3), et surtout dans un article de Macrizy, publié par M. Silvestre de Sacy (4). 2°. Un autre bourg, nommé *Demenhour-Wahschy*, qui, suivant Aboul-feda, se trouve entre Fostat et Alexandrie. Mais sa position est déterminée d'une manière un peu moins vague par les auteurs des dénombremens, dont l'un place ce bourg dans le Garbiah, et l'autre dans l'île de Kouwaïsna, qui fait partie de cette province. L'auteur du synaxare copte nous apprend que cette ville étoit située à l'occident du Nil, et dépendoit de l'évêché de Bousir (5). 3°. Enfin, la ville de Demenhour, à laquelle se rapportent les passages coptes cités plus haut, et dont Aboulfeda parle en ces termes : « Demenhour est

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. du Vatic. 267.
(2) Ms. Arab. 140, p. 236.
(3) Histor. patriarch. Alexandr. p. 610.
(4) Notice des manuscrits, T. 4, p. VII.
(5) Ms. Arab. de S. Germ. 121, 14.e jour du mois de paôni.

située sur le canal d'Alexandrie, à une journée de marche de cette ville, du côté du sud-est. Elle porte le nom de *Demenhour-al-Wohsch.* C'est de là que l'on tire les étoffes appelées *Demenhouriah.* » Le général Reynier, sur sa carte de la Basse-Egypte, place à peu de distance un lieu qu'il nomme *Eloch*, et qui est sans doute le même dont la ville de Demenhour a tiré son surnom. Cette place fut détruite par un tremblement de terre, l'an 702 de l'hégire (1). Dans la démolition générale des églises, qui eut lieu en Egypte, l'an 721, il y en eut deux de renversées à Demenhour (2). L'an 792, cette ville fut entourée de murs, par ordre du sultan Barkok (3).

Peu de voyageurs modernes ont visité Demenhour. Le père Sicard en parle d'une manière fort abrégée (4). M. Forskal l'a insérée dans son Itinéraire (5), sous le nom de *Damanhour al-Bahiry*, c'est-à-dire, Damanhour de la province de Bahirah. M. Browne nous apprend que cette ville renfermoit une garnison de janissaires (6). Au rapport de

(1) Macrizy, Kitab-al-solouk, T. 1, p. 582.
(2) Descript. de l'Egypte, Ms. 682, fol. 571. vers.
(3) Kitab-al-solouk, T. 2, fol. 184 rect.
(4) Mém. des mission. du Levant, T. 7, p. 65, 68, 69.
(5) Niebuhr, Voyage en Arabie, T. 1, p. 75.
(6) Voyage dans la Haute et Basse-Egypte, T. 1, p. 52.

MM. Lancret et Chabrol (1), « le canal d'Alexandrie passe à douze ou quinze cents mètres au nord de la ville de Damanhour. Cette ville reçoit les eaux du Nil, par un canal particulier, qui va se terminer dans celui d'Alexandrie, un peu au-dessus du village de Flaga. »

« La ville de Damanhour, dit M. Sonnini (2), est grande, mais mal bâtie, presque toutes les maisons n'y étant construites qu'en terre, ou en mauvaises briques. C'est la résidence du bey, ou gouverneur du Bahiré, et d'un Kiaschef ou commandant particulier. Mais, ce qui est plus intéressant, Damanhour est le centre du commerce du coton que l'on recueille dans les vastes et belles plaines des environs. »

Vansleb (3), le père Sicard (4), le père Lequien (5), et d'Anville (6), ont cru reconnoître dans Demenhour l'ancienne *Hermopolis parva*. Michaëlis (7), au contraire, prétend que Demenhour répond à la ville de Menelaüs, et cette opinion a été adoptée par le savant M. Larcher (8). Le major Rennell fixe la posi-

(1) Mém. sur l'Egypte, T. 2, p. 283.
(2) Voyage dans la Haute et Basse-Egypte, T. 2, p. 141.
(3) Hist. de l'église d'Alexandrie, p. 19.
(4) Mém. des missions, T. 7, p. 65.
(5) Oriens christianus, T. 2, col. 513, 514.
(6) Mém. sur l'Egypte, p. 70.
(7) Not. ad Abulfed. Descr. Æg. p. 43 et suiv.
(8) Hist. d'Hérodote, T. 8, p. 254.

tion d'Hermopolis à l'endroit où est aujourd'hui la ville de Rahmanieh (1). Cependant j'observerai que les écrivains coptes qui devoient connoître la topographie de leur pays, favorisent le sentiment de d'Anville. En effet, Dracontius, évêque de Πτιμιν hωϩ, dont il est fait mention dans la Vie de S. Pamo, est indubitablement le même qui est désigné par S. Athanase et d'autres écrivains ecclésiastiques, comme évêque d'Hermopolis, et qui fut exilé pour avoir défendu courageusement la doctrine orthodoxe contre l'hérésie des Ariens. La seule objection que l'on ait pu faire contre l'opinion de d'Anville, c'est que, suivant Strabon (2), Hermopolis étoit située sur les bords du Nil; au lieu que Demenhour est à quelque distance du canal d'Alexandrie. Mais cette difficulté disparoît, si l'on fait réflexion que la partie du canal, qui aboutit à Rahmanieh, a été creusée à une époque assez récente. Autrefois le canal qui conduisoit les eaux du Nil à Alexandrie, se détachoit du fleuve, auprès de la ville de Schabour. D'ailleurs Demenhour, ainsi que nous l'avons vu, reçoit les eaux du Nil par un canal particulier, qui va rejoindre celui d'Alexandrie, et

---

(1) Geographical system of Herodotus, pag. 527, 528.

(2) Geograph. liv. XVII, p. 803.

il est très-probable que cette communication existoit déjà du temps des Romains.

Quant à l'étymologie du nom de Demenhour, M. Woide, cité par Michaëlis (1), explique ce mot par *locus horroris*, le décrivant de ϑα, *ea quæ pertinet ad*. . μα *locus*, et ϩωϛ, *tremere*. Mais la conjecture de M. Woide ne me paroît pas heureuse. Tel est le jugement qu'en a également porté M. Ackerblad (2). Comme ce savant n'a point publié l'étymologie qu'il avoit promise, j'observerai ici que le mot Πτιμι νϩωϛ, sans changer une seule lettre, signifie *le bourg* ou *la ville de Horus*. Cette explication, simple et naturelle, sert encore à confirmer l'identité de Demenhour avec Hermopolis, et fait voir que ce dernier nom n'est qu'une traduction littérale du mot égyptien (3).

(1) Not. ad Abulfed. p. 44.

(2) Jablonskii opuscula, T. 1, p. 472.

(3) Cet article, rédigé depuis plusieurs années, alloit être livré à l'impression, lorsque j'ai été à même de consulter les *Etymologiæ Ægyptiacæ* de M. Ignatio de Rossi, et j'ai vu avec plaisir que ce savant (pag. 43, 44, appendix p. 2) a eu les mêmes idées que moi, relativement à l'étymologie du nom de Demenhour. Quant au changement qu'il propose de faire au texte de l'Itinéraire d'Antonin, où il voudroit lire *Hieropolis*, au lieu d'*Hermopolis*, son hypothèse à cet égard ne me paroît nullement admissible. En effet, le nom Hermopolis, ainsi que nous venons de le dire, représente parfaitement celui de Πτιμι νϩωϛ.

Quant à la ville de Menelaüs, Πόλις Μενέλαος, dont parle Strabon (1), et qui étoit la capitale du nome Menelaïte (2), elle étoit située à la droite du canal de Canope. Car il me paroît certain qu'il faut lire dans Strabon (3), ὁ Μενελαΐτης ἐστὶν νομὸς, au lieu de ces mots ὁ μὲν ἑλαΐτης ἐστὶν νομὸς, que porte le texte imprimé. Cette conjecture qui m'étoit venue à l'esprit, à la première lecture du géographe grec, a été proposée, il y a long-temps, par Paulmier de Grentemesnil. Pour ce qui est du nom de cette ville, Michaëlis a pensé avec raison qu'il devoit appartenir à la langue égyptienne (4). En effet, je trouve dans un vocabulaire saïdique (5) une ville appelée Μαυλαυ, et en arabe *Mawdi-al-aschia*, c'est-à-dire, *le lieu des choses;* ce qui est la traduction exacte des mots saïdiques. Je crois que tel étoit le nom de la ville dont il est question ici, et que les Grecs ont altéré ce mot, afin de faire croire qu'il dérivoit du nom de Ménélas. On sait que ce peuple, rempli de vanité, et toujours prêt à adopter les traditions qui pouvoient rehausser sa gloire, ne manquoit pas de vouloir retrouver chez les na-

(1) Lib. XVII, p. 803.

(2) Plinii histor. natural. lib. V, cap. 9, T. 2, p. 323, ed. Franzio.

(3) Lib. XVII, p. 801.

(4) Not. in Abulfedæ descript. Ægypti, p. 44.

(5) Ms. copte 43, fol. 58.

tions étrangères ses divinités et ses institutions; et que les écrivains grecs ont souvent attribué à leurs compatriotes la fondation de villes où ils n'étoient jamais allés que comme voyageurs. C'est ainsi qu'ils ont avancé que la ville de Canope tiroit son nom du pilote de Ménélas, et que Saïs avoit été fondée par les Athéniens; tandis qu'il est bien constant que ceux-ci étoient une colonie égyptienne, et que Cécrops, le fondateur d'Athènes, étoit parti de la ville de Saïs, ainsi que l'a démontré jusqu'à l'évidence M. Schmidt de Berne, dans une savante dissertation *sur une colonie égyptienne, établie à Athènes* (1).

ΤΟΥΦΩΤ, TOUPHÔT.

C'est le nom d'une ville ou d'un bourg d'Egypte, dont il est fait mention dans les actes de S. Noub (2). Les soldats qui conduisoient ce saint à Alexandrie, employèrent trois jours à descendre le Nil, depuis la pointe du Delta jusqu'au bourg de Touphôt. Ce lieu, situé sur la rive occidentale du fleuve, étoit la résidence d'un gouverneur (3).

(1) Archæologia, or Miscellaneous tracts relating to antiquity, T. 1, p. 238-259.

(2) Ms. copt. Vat. 66, fol. 255.

(3) Ib. fol. 255, 257.

ΤΟΥΗΩ ou ΤΟΥΗΟ, TOUHÔ.

Tel est le nom d'une ville de la Haute-Egypte. Deux vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale offrent Τουhω (1); mais on lit Τουho dans le lexique copte de Montpellier, et dans un vocabulaire saïdique (2). Ce dernier ouvrage joint à ce nom celui de Θεοδοσιου, c'est-à-dire *Theodosiopolis*. Cette ville, qui porte en arabe le nom de *Taha*, est placée par un dénombrement dans la province de Behnesa (3), et par un autre dans celle d'Aschmouneïn (4). Il ne faut pas la confondre avec une autre ville appelée Τουοh (5), et en arabe Tawah, située dans la province d'Aschmouneïn (6).

Si l'on en croit Abou-Selah (7), la ville de Taha étoit habitée anciennement par 15,000 chrétiens, et l'on n'y voyoit ni musulman ni juif. Elle renfermoit trois cent soixante églises. Merwan, le dernier khalife de la famille d'Ommaïah, ayant envoyé dans cette ville un collecteur chargé de lever les impôts, les habitans

(1) Ms. copt. 43, fol. 59, Ms. copt. 46, fol. 176.
(2) Ms. copte 44, fol. 79.
(3) Ms. Arab. 693.
(4) Ms. Arab. Vatic. 267.
(5) Ms. copt. 44, fol. 79.
(6) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. Vatic. 267.
(7) Ms. Arab. 138, fol. 77 recto.

le chassèrent ignominieusement, et ne lui permirent pas de faire parmi eux le moindre séjour. Cet homme retourna auprès de Merwan, auquel il rendit compte de ce qui s'étoit passé. Ce prince irrité fit partir un de ses officiers qui massacra ou bannit un grand nombre des habitans, et détruisit toutes les églises, à l'exception d'une seule qui étoit sous l'invocation du martyr S. Mina, et qu'il voulut bien laisser subsister, moyennant qu'on lui paieroit 3000 dinars. Il fit contribuer les plus riches de la ville, et en tira 2000 dinars. Mais, voyant que l'on n'acquittoit pas le reste de la somme, il prit le tiers du terrain de l'église, et y bâtit une mosquée qui dominoit sur le marché.

Au rapport de l'historien des patriarches (1), on voyoit près de Taha, dans le lieu nommé *Berdjewas*, un monastère qui étoit sous l'invocation de S. Pachôme, et qui fut pillé par les Arabes d'Egypte. Dans les environs de Taha étoit une église sous l'invocation de la vierge Marie (2). Suivant Ibn-Haukal, cette ville renfermoit plusieurs fabriques d'étoffes. Schenoudi, évêque de Taha, fut un de ceux qui furent convoqués, l'an 802 des martyrs, dans l'affaire du patriarche Cyrille (3).

(1) Ms. Arab. 140, p. 27.
(2) Macrizy, Ms. Arab. 682, fol. 574 rect.
(3) Histor. patriarch. Alexandr. p. 458.

TΣMINE, TSMINE.

Nom d'un monastère bâti par S. Pachôme dans le voisinage de Panopolis (1).

TDJELI.

On lit dans les actes de S. Lacaron, que ce martyr étoit natif de Tdjeli, et qu'il avoit été enrôlé dans la cohorte de Lycopolis (2). Ce lieu est sans doute le même que celui de *Deldjih* qui se trouve indiqué dans le dénombrement arabe (3), comme faisant partie de la province d'Aschmouneïn. Au rapport de Schabesty, cité par Abou-Selah (4), on voyoit dans cet endroit un monastère et une église sous l'invocation de S. Onuphre. Ce monastère possédoit cent feddans de terre labourable, dispersés dans divers cantons. « On prétend, ajoute cet écrivain, que l'on compte à Deldjih vingt-quatre églises, dont quelques-unes égalent celle de S. Serge à Fostat; que les chrétiens y étoient au nombre de 12,000, et que chaque année, à chacune des deux fêtes de S. Michel, on y égorgeoit 12,000 moutons. Mais aujourd'hui, c'est-à-dire

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 165.
(2) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 2.
(3) Ms. Arab. 693.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 91 vers. et 92 rect.

en l'année 569 qui correspond à l'an 890 de l'ère des martyrs, ce nombre s'élève encore à 400. » Au rapport de Macrizy (1), au-dehors de Deldjih, du côté de l'orient, étoit situé le monastère de S. Mereure, qui étoit absolument désert. Suivant le même auteur (2), le canton de Deldjih renfermoit primitivement un grand nombre d'églises; mais il n'en restoit plus que trois qui tomboient en ruines, savoir : une église fort vaste, sous l'invocation de la vierge Marie, une de S. Schenoudi, et une de S. Mercure. « Sur les bords du canal de Menhy, dit ailleurs Macrizy (3), est situé le monastère de Baloudjeh, qui dépend de la ville de Deldjih. C'est un édifice extrêmement vaste, mais qui est tellement désert qu'il n'y reste plus qu'un moine ou deux. Il est placé vis-à-vis de Deldjih, à la distance d'environ deux heures de marche. » C'étoit dans le voisinage de Deldjih qu'habitoit une tribu d'Arabes qui descendoient de Khaled, fils d'Yezid (4).

ΝΙΦΑΙΑΤ; NIPHAIAT.

Kircher a rendu ce mot par *Abydus;* en-

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 226 vers.
(2) Ib. fol. 234 vers.
(3) Ib. fol. 226 vers.
(4) Macrizy, Descript. de l'Egypte, art. d'Aschmounein. Ms. 682, fol. 131 vers.

sorte que Lacroze, ayant trouvé dans une doxologie copte Ⲁⲃⲃⲁ Ⲙⲏⲛⲁ Ⲛⲓϥⲁⲓⲁⲧ, a traduit *Abbas Mena Abydenus* (1). D'un autre côté, le vocabulaire memphitique de la bibliothèque de Montpellier explique le mot Ⲛⲓϥⲁⲓⲁⲧ par *Mariout*. D'après cela, il faudroit traduire *S. Mena Mareoticus*. En effet, S. Mena ou Mina, quoiqu'il fût natif de Nikious (2), étoit honoré à Mariout d'une manière particulière; et il existoit, sous l'invocation de ce saint, une église magnifique située dans le désert qui avoisine cette ville. Mais si le mot Ⲛⲓϥⲁⲓⲁⲧ a été employé comme le nom de la ville de Mariout, ce n'a pu être que dans des ouvrages récens, tels que sont les vocabulaires coptes. Chez les auteurs ecclésiastiques un peu anciens, ce terme désigne toujours la Libye; et Ϥⲁⲓⲁⲧ ou Ϥⲁⲓⲁϩ, sans l'article du pluriel, signifie *Libyen*. Dans la Vie de S. Macaire d'Egypte (3), on lit que ce saint s'étant enfoncé dans le désert, y rencontra deux anachorètes dont l'un étoit Egyptien, et l'autre Libyen, Ⲡⲉⲟⲩⲁⲓ ⲙⲉⲛ ⲛⲉ ⲟⲩⲣⲉⲙⲛⲭⲏⲙⲓ ⲡⲉ ⲡⲓⲭⲉⲧ ϩⲓⲧⲉ ⲛⲉ ⲟⲩϥⲁⲓⲁϩ ⲡⲉ. Dans les *Apophtegmata patrum* (4), d'où ce fait est indubitablement tiré, on lit aussi: Ὁ μὲν εἷς Αἰγύπτιος, ὁ δὲ ἕτερος Λιβυκὸς ὑπῆρχεν.

(1) Lexicon copticum, p. 108.
(2) Synaxar. Arab. Ms. S. Germ. 121, 15e. jour de hator.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 122.
(4) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 527.

Le même passage inséré dans les *Vitæ patrum* (1), offre également ces mots: *Erat autem unus ex ipsis AEgyptius, alius verò Libycus*, Dans la lettre de Palladius à Lausus (2), l'auteur annonce qu'il décrira les vertus des solitaires qui habitent les déserts d'Egypte et la Libye, Νιφαιατ. Le texte grec porte Λιβύη. L'abbé Pamo ayant reçu de Mélanie une somme d'argent considérable, la fit distribuer aux anachorètes qui habitoient la Libye, Νιφαιατ, les Cellules, Νιτι, et les îles (3). Le texte grec est ici parfaitement d'accord avec le copte, et offre également ἐν Λιβύῃ. Dans la Vie de S. Macaire d'Alexandrie, nous lisons que les Libyens, Νιφαιατ, menoient paître leurs troupeaux autour du marais de Schiêt (4). Le même saint, entre autres cellules, en avoit une dans la Libye, Νιφαιατ (5). Le texte grec de Palladius porte également μίαν εἰς Λιβύην. Plus bas, on lit que la montagne où S. Macaire faisoit son séjour, étoit habitée par les Libyens, Νιφαιατ (6), qu'un jour, des voleurs de cette nation, σινωουι νφαιατ, faisant des courses dans le désert, arrivèrent à la cellule du saint, et se mirent en devoir de

(1) Lib. VI, p. 653.
(2) Ms. copt. Vatic 64, fol. 156.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 166.
(4) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 67.
(5) Ib. fol. 70.
(6) Ib. fol. 76.

la piller. Ces passages suffisent pour prouver la signification que j'ai indiquée ci-dessus.

Au reste le nom de la Libye, Λιβύη, s'est conservé dans celui d'une ville située à l'extrémité occidentale de l'Egypte, et que les écrivains arabes appellent *Loubiah*. Macrizy nous apprend (1) que le territoire de cette ville, réuni à celui de Marakiah et d'Alexandrie, contenoit cent vingt-quatre bourgs, sans compter les villages. Ailleurs (2), il atteste que, passé les villes de Loubiah et de Marakiah, on entre dans la province d'Antabolis, c'est-à-dire de Barkah. Al-Koday parle du district ou nome de Loubiah (3). Ce mot se trouve également dans un passage de Masoudy publié par M. Silvestre de Sacy (4); mais il me semble que ce savant se trompe, lorsqu'il traduit : *La contrée d'Alexandrie, la Libye, et la Marmarique*; et je crois qu'au lieu de la Libye toute entière, il faut reconnoître ici le canton de Loubiah, qui n'en n'est qu'un dénombrement. En effet, il est facile de voir que, dans cet article de l'historien arabe, il n'est fait mention que de l'Egypte, et nullement des autres contrées de l'Afrique. Quant au mot *Marikah* qui

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 58 vers.
(2) Ib. fol. 99. rect.
(3) Ib fol. 58 vers.
(4) Notices et extraits des manuscrits, T. 8, p. 145, 146.

suit immédiatement celui de Loubiah, et que M. de Sacy veut changer en *Marmarikah*, je crois devoir y substituer *Marakiah*; car nous avons vu plus haut que ce mot désigne une ville d'Egypte, capitale d'un district, et dont le nom se trouve toujours joint à celui de Loubiah. Macrizy a consacré à cette ville un article dont voici la traduction (1):

« Marakiah est un des districts occidentaux de l'Egypte, et forme la limite de cette contrée. A l'extrémité du canton de Marakiah commence la province d'Antabolis, c'est-à-dire de Barkah. Marakiah est à deux postes, c'est-à-dire à vingt-quatre milles de Santariah. Son territoire est fort étendu, et l'on y voit un grand nombre de palmiers, des terres labourées, et des fontaines d'eau courante. Les fruits y sont d'un goût exquis, et la terre est si fertile que, si l'on sème un grain de froment, il produit cent ou tout au moins quatre-vingt-dix épis. Le riz y croit également en abondance, et il est d'une excellente qualité. Ce canton renferme encore aujourd'hui une multitude de jardins. Marakiah étoit autrefois habitée par différentes tribus Berberes. Au mois de schowal de l'an 304 de l'hégire, les habitans de Loubiah et de Marakiah, craignant les entreprises du prince de Barkah, se retirèrent à Alexandrie.

(1) Ms. Arab. 673 C, T. 1, fol. 142 recto.

Depuis ce moment Marakiah alla toujours en déclinant, et aujourd'hui elle est presque en ruines. Cependant il y reste encore des vestiges de son ancienne splendeur.»

Quant à la ville de Mariout, l'ancienne Maréotis, Macrizy en parle en ces termes (1): « Mariout étoit un district de la dépendance d'Alexandrie. Son territoire étoit couvert de maisons et de jardins qui se prolongeoient jusqu'aux frontières de la province de Barkah. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un bourg situé dans le canton d'Alexandrie, et où l'on récolte des fruits et des grains. On y voit une mosquée *djami* qui fut construite l'an 666. Ce bourg fut légué à la mosquée de Hakem, par le sultan Bibars-al-Djaschenkir, afin que son revenu fût employé à des fondations pieuses. Mais Scheïkh-Mahmoudy l'ayant racheté l'an 821, fit rétablir les jardins qui avoient été dévastés par les incursions des Arabes de Lebid, qui habitent le territoire de Barkah. Depuis cette époque Mariout fait partie du domaine du sultan.»

Au rapport d'un géographe arabe anonyme (2), « Mariout est un grand bourg qui renferme quantité de jardins, et produit beaucoup de fruits que l'on porte à Alexandrie. Les

(1) Ms. Arab. 673 C, T. 1, fol. 144 vers.
(2) Ms. Arab. 580, p. 65.

amandes que l'on y recueille, ont l'écorce si mince qu'on les casse sans peine entre les doigts.» Je dois remarquer ici que dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, partout où l'abbé Renaudot a écrit *Parœout*, il faut lire *Mariout* (1). Suivant Ibn-Zoulak cité par Kazwiny (2), le bourg de Mariout étoit renommé pour la longue vie de ses habitans.

Le lac Maréotis, autrement nommé *Maria*, avoit, au rapport de Strabon (3), environ trois cents stades de longueur, sur une largeur de plus de cent cinquante stades. Claude, cité par Pline (4), lui donne trente mille pas de large, et cent cinquante mille de circuit. Palladius évalue le tour de ce lac à soixante-dix milles (5). Il recevoit plusieurs canaux dérivés du Nil, et renfermoit huit îles de diverses grandeurs (6). On y avoit pratiqué un port à l'usage de la ville d'Alexandrie, et qui étoit plus fréquenté que celui qui communiquoit immédiatement à la mer Méditerranée. Palladius (7) et Ruffin (8)

(1) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 199, 207.

(2) Adjaïb-al-boldan, Ms. de S. Germain 397.

(3) Geograph. lib. XVII, p. 799.

(4) Histor. natur. lib. V, cap. 10.

(5) Bibliotheca patrum, T. 13, p. 908.

(6) Strabon, loc. laud. it. p. 793. Aristidis opera, ed Iebb, T. 2, p. 351.

(7) Biblioth. patrum, T. 13, p. 1051.

(8) Vitæ patrum, p. 485.

nous apprenuent que, lorsqu'ils traversoient le lac Maréotis, ils furent surpris par une violente tempête, et jetés sur une des îles qui couvroient ce vaste bassin. C'est sans doute ce lac dont parle S. Antonin, lorsqu'il dit, dans la relation de son voyage (1) : *Per stagnum navigantes venimus Alexandriam.*

Du temps de Bélon (2), le lac Maréotis étoit un réservoir large et spacieux, environné d'une forêt de palmiers. Prosper Alpin (3) dit que ce lac est formé par les eaux du Nil, qui se mêlent à celles de la mer. Le prince Radzivil (4) nous le représente comme un marais où les eaux du Nil charrioient quantité d'immondices qui, en se corrompant, infectoient l'air. Vansleb assure que, de son temps, ce lac étoit encore si grand qu'à peine d'un côté pouvoit-on discerner le rivage opposé (5). Granger lui donne dix lieues de long sur quatre de large, et rapporte qu'il reste à sec quatre ou cinq mois de l'année (6). Du temps de Maillet il existoit encore, mais il commençoit à se combler (7).

(1) Bollandist. Acta sanctorum mensis maii, T. 2, p. XIV.

(2) Observations de plusieurs singularités, éd. de 1588, p. 208.

(3) Rerum Ægyptiarum lib. I, p. 16.

(4) Peregrinatio hierosolymitana, ed. de 1614, p. 204.

(5) Relation d'Egypte, p. 182, 183.

(6) Voyage en Egypte, p. 221.

(7) Description de l'Egypte, ed. in-4.° p. 128.

Tous les voyageurs qui ont visité l'Egypte depuis quelques années, tels que Savary (1), M. Brown (2), MM. Lancret et Chabrol (3), assurent unanimement que le lac Maréotis est entièrement à sec, et qu'il n'en reste plus d'autres vestiges qu'un terrain imprégné de sel marin. Peut-être à l'époque où écrivoit Macrizy avoit-il déjà éprouvé un desséchement; car cet auteur n'en fait aucune mention. Il est vrai qu'il a consacré un article de sa description de l'Egypte au lac d'Alexandrie. Mais il est facile de voir que, dans ce chapitre, il n'est pas question du lac Maréotis. Pour en convaincre mes lecteurs, je vais leur mettre sous les yeux le passage de Macrizy (4).

« Au rapport d'Ibn-Abdel-hakam, l'emplacement du lac d'Alexandrie étoit autrefois une vigne qui appartenoit tout entière à la femme du Makaukes, et dont elle percevoit la rente en vin, suivant l'accord fait avec les fermiers. Cette princesse embarrassée d'une quantité de vin dont elle ne savoit que faire, leur dit : Donnez-moi de l'argent à la place. Comme ils lui répondirent qu'ils n'avoient pas d'argent, elle conduisit les eaux sur ce terrain, et le sub-

(1) Lettres sur l'Egypte, T. 1, p. 32.
(2) Voyage dans la Haute et la Basse-Egypte, T. 1, p 23.
(3) Mémoires sur l'Egypte, T. 2, p. 295, 298.
(4) Ms. Arab, 673 C. T. 5, fol. 131 rect.

mergea de telle sorte qu'il s'y forma un lac où l'on pêchoit de grands poissons. Les khalifes Abbassides ayant fait écouler les eaux, et élever des digues, ce terrain fut mis en culture. Mais dans la suite il s'y forma de nouveau un lac qui avoit en longueur une journée de navigation, sur une largeur égale. Les eaux y entroient par une embouchure qui communiquoit avec la mer de Grèce; et de là elles s'écouloient dans un autre lac placé plus bas, par un canal sur lequel étoient situées les villes de Djedieh et d'Etkou. Cette dernière ville est tout entière au milieu des sables, et son territoire est couvert de palmiers, de melons, de coloquintes, et de plantes de cette espèce. Ce lac recevoit un bras du Nil, appelé *Al-Hafer*, dont la longueur étoit d'une demi-journée de navigation, et qui abondoit en poissons, en oiseaux aquatiques et en herbages. Tout le temps que ce lac exista, le poisson étoit extrêmement commun à Alexandrie, et s'y vendoit au plus bas prix. Mais bientôt, les eaux s'étant retirées, le terrain demeura totalement à sec. »

On voit par cette description, qu'il n'est nullement question ici du lac Maréotis, mais que Macrizy y a voulu parler d'un autre réservoir, qui n'eut qu'une existance passagère, et qui communiquoit avec ce grand lac dont nous avons fixé ailleurs la position. Le lac d'Alexandrie, à ce qu'il paroît, couvroit une

partie du terrain qu'occupent aujourd'hui le lac de Maadieh et celui d'Etkou.

ΦΙΛΑΙ, PHILÉ.

Cette ville dont il est souvent fait mention chez les auteurs anciens, étoit située dans une île, et formoit la frontière de l'Egypte, du côté de l'Ethiopie.

Strabon qui avoit fait le voyage de Philé, nous donne à ce sujet les détails suivans (1): « Cette ville située un peu au dessus de la cataracte, n'est pas moins grande qu'Eléphantine, et, à l'instar de celle-ci, elle est habitée en commun par les Egyptiens et les Ethiopiens. Elle renferme des temples de construction égyptienne, où l'on adore un oiseau auquel les habitans donnent le nom d'épervier, mais qui m'a paru ne ressembler en rien aux oiseaux de cette espèce que j'ai vus dans ma patrie, aussi bien qu'en Egypte. Celui dont nous parlons, étoit beaucoup plus gros, et son plumage offroit des nuances différentes. On m'a assuré qu'il naissoit en Ethiopie, et que, lorsqu'il mouroit, on en faisoit venir un autre. Celui que l'on nous montra, étoit sur le point de périr de maladie. Lorsque nous nous rendîmes de Syène à Philé, nous voyageâmes en charriot,

(1) Lib. XVII, p. 818.

l'espace de cent stades, au travers d'une plaine extrêmement unie. Dans toute la longueur et des deux côtés de cette route, nous rencontrions souvent un bloc énorme et arrondi, placé en guise d'*hermès*, et formé d'une pierre noire et dure, que l'on emploie pour faire des mortiers. Il étoit posé sur un bloc plus large, et en soutenoit un troisième; mais en certains endroits ces masses étoient isolées les unes des autres. La plus grosse n'avoit pas moins de douze pieds de large, et il ne s'en trouvoit pas une qui n'eût plus de la moitié de ce diamètre. Nous passâmes dans l'île, sur un bateau, appelé Παστω, qui est formé d'osier, et ressemble à une natte. Nous fîmes la traversée facilement et sans crainte, quoique nous eussions les pieds dans l'eau, n'ayant qu'une planche pour nous asseoir. Mais il n'y a aucun risque à courir, toutes les fois que la barque n'est pas trop chargée. » L'Itinéraire d'Antonin (1) évalue à trois mille pas la distance de Philé à Syène. Héliodore, à l'exemple de Strabon, la fixe à cent stades (2). Suivant Ptolémée (3), la longitude de Philé étoit de 61° 40′, et sa latitude, de 23° 5′.

Au rapport de Diodore de Sicile (4), « les

(1) Itinerarium, p. 164.
(2) Æthiopica, lib. VII, p. 373.
(3) Geographia, lib. IV, p. 122.
(4) Lib. I, cap. 22.

Egyptiens prétendoient qu'Isis et Osiris avoient été ensevelis à Memphis, où l'on montroit encore leur chapelle, dans le bois consacré à Vulcain. Quelques-uns cependant assuroient que les corps de ces dieux n'avoient point été déposés à Memphis, mais qu'ils se trouvoient sur les frontières de l'Ethiopie et de l'Egypte, dans une île placée au milieu du Nil, devant la ville de Philé, et que, pour cette raison, l'on appeloit le *champ sacré*. Ils alléguoient, pour preuve de leur assertion, les monumens qui existoient dans cette île, savoir : le tombeau bâti en l'honneur d'Osiris, et qui étoit révéré par tous les prêtres de l'Egypte. On voyoit à l'entour trois-cent-soixante vases que les prêtres chargés de cette fonction remplissoient de lait chaque jour de l'année, poussant des gémissemens, et invoquant le nom des deux divinités. Aussi les prêtres seuls avoient le droit d'entrer dans cette île, et les habitans de la Thébaïde ne connoissoient pas de serment plus inviolable, que de jurer par Osiris, enterré dans l'île de Philé. » Une partie de ces détails a été copiée par Tzetzès (1).

Quelques savans se sont trompés, en confondant Philé avec une île nommée Φλα, dont parle Hérodote(2). Car il est certain que, d'après

(1) Ad Lycophron. vers. 212.
(2) Lib. IV, cap. 178, p. 359.

le récit de l'historien grec, Phla étoit une île placée au milieu du marais Tritonis, et bien éloignée de l'Egypte. Aristides qui avoit fait le voyage de Philé, nous apprend que c'étoit une île, qui formoit la frontière de l'Egypte et de l'Ethiopie; qu'elle étoit placée précisément au milieu du Nil, et qu'elle renfermoit une ville qui occupoit toute sa surface (1). Au rapport d'Héliodore (2), « Philé ayant été occupée anciennement par des exilés d'Egypte, qui avoient fixé leur séjour dans cette île, étoit devenue un sujet de disputes perpétuelles entre les Ethiopiens et les Egyptiens, les premiers prétendant que leur pays devoit s'étendre jusqu'aux cataractes, et les seconds revendiquant Philé comme ayant été habitée par une colonie de leurs compatriotes. Du reste, cette ville étant très mal fortifiée, changeoit continuellement de maîtres, et passoit alternativement sous la domination des Egyptiens et sous celle des Ethiopiens. »

Du temps des empereurs romains, Philé étoit comprise dans la Thébaïde supérieure; car il est clair, suivant la remarque de Wesseling, que, dans la notice d'Hiéroclès, il faut lire Φιλαι au lieu de Φιλαι que présente le texte im-

(1) Aristidis opera, ed. Iebb, T. 2, p. 343.
(2) Æthiopic. lib. VII, p. 372, 373.

primé (1). Au rapport de Strabon (2), Philé avoit pour garnison une cohorte de troupes romaines. Mais la Notice de l'empire y place une légion tout entière (3). Si l'on s'en rapporte au témoignage de Lucain (4), Philé formoit la frontière de l'Egypte et de l'Arabie.

> Quà dirimunt Arabum populis Ægyptia rura
> Regni claustra, Philæ.

Mais on sent bien que c'est ici une licence poétique, et que Lucain a substitué les Arabes aux Ethiopiens. Du reste, je ne transcrirai point ici tous les passages des auteurs anciens qui ont parlé de cette ville. Il me suffit de renvoyer aux savantes recherches de Bochart (5), Cellarius (6), d'Anville (7), M. Zoëga (8), et M. te Water (9).

Quant à ce qui regarde l'étymologie du nom de φιλαι, tous les écrivains de l'antiquité ont cru qu'il appartenoit à la langue grecque. Au

---

(1) Antonini Itinerarium, p. 732.
(2) Lib. XVII, p. 820.
(3) Notitia dignitatum imperii, p. 32.
(4) Pharsal. lib. X, vers. 313, p. 792, ed. Oudendorp.
(5) Geographia sacra, ed. de 1712, col. 269.
(6) Notitia orbis antiqui, T. 2, Africa, p. 86.
(7) Mémoires sur l'Egypte, p. 214-216.
(8) De origine et usu obeliscorum, pag. 285, 286 (note 28.)
(9) Jablonskii opuscula, T. 1, p. 455, 456.

rapport de Sénèque, cité par Servius (1), cette ville se nommoit *Philæ*, c'est-à-dire *Amies*, parce que c'étoit dans cet endroit qu'Isis s'étoit laissé fléchir par les Egyptiens, contre lesquels cette déesse étoit irritée de ce qu'elle ne pouvoit trouver les membres de son époux Osiris, qui avoit été massacré par son frère Typhon. Suivant le scholiaste de Lucain (2), Philé avoit reçu ce nom depuis que les Egyptiens et les Ethiopiens, à la suite d'une longue guerre, avoient contracté dans cette ville un renouvellement d'alliance. Procope s'écarte encore plus de la vérité, lorsqu'il prétend (3) que le nom de Philé ne remontoit pas plus haut que le règne de Dioclétien, et qu'il tiroit son origine d'un traité de paix conclu par ce prince avec les Ethiopiens.

Toutes ces étymologies ne méritent pas la moindre attention; et chacun se persuadera facilement que c'est dans la langue des Egyptiens, et non dans celle des Grecs, qu'il faut chercher l'origine du mot φιλαι. Mais les savans modernes, tout en convenant de ce point, ne sont pas d'accord entr'eux sur l'étymologie égyptienne. Forster (4) croit reconnoître dans

(1) Ad librum Æneidis VI, v. 154, p. 408, ed. de 1600.
(2) Loco laudato.
(3) De bello persico, lib. I, cap. 19.
(4) Epistolæ ad Michaëlis, p. 36.

Φιλαι les mots coptes Φουλ-αλλι ou Φουολ-αλλι, *habitatio alta*. M. Zoëga pense que *Philæ* est le nom égyptien des cataractes, et qu'il doit être dérivé de Φιλλ, ou Φωλλ, *percutere*, *allidere* (1). Avant d'exposer mon opinion sur cette matière, il faut déterminer le nom que porte cette ville chez les Coptes. Dans les actes de S. Epime (2), un général conseille à l'empereur Dioclétien, d'envoyer en Egypte un édit contre les chrétiens, et qui ait force de loi, depuis Rome, Τιμωμια, la première ville de l'empire, jusqu'à Pilahh, Πιλαλλ, la dernière ville de la Thébaïde du côté des Ethiopiens. On lit dans la relation du martyre de S. Noub (3), que le même empe-

(1) Loc. laud. not. 28. Je vais transcrire ici les paroles de ce savant : « Conjicio Philas esse ægyptium nomen cataractarum, a φιλλ, vel φωλλ, *percutere*, *allidere*, propter rupes et fragosas ejus tractus insulas, a spumantibus undis continuo fragore percussas : eodem pacto quo καταδυπαι et καταβάθραι dixerunt græci. Sic Isidis templum Philense, Heliodor. Æthiopic. lib. II, p. 117, appellatur, ὁ ἐν καταδύποις Ἰσιδος νάος. Philarumque nomine, modò unam insulam intellexerunt veteres, cui adjacebat abatos illa petra, Isidis templo et sepulchro Osiridis clara ; modò quatuor insulas, quas inter atque rupes propè Syenen, Knophi et Mophi dictas, Nili venas et quasi scaturigines esse aiebant Ægyptii, modò totum illum fluvii terræque tractum, qui alias Catadupi dicitur. Confer. Herodot. lib. II, cap. 29. Aristid. T. 2, p. 345. »

(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 97.

(3) Ib. fol. 233.

reur envoya par-tout des généraux, des ducs, des gouverneurs et des soldats, pour massacrer les chrétiens, depuis Rome jusqu'à Πιλαχη, ville située hors de l'Egypte. Dans les actes de S. Jean et de S. Siméon (1), Pilakh est désignée comme étant placée dans la Haute-Egypte, Πιλαχη νται-φμαρης νχημι. On lit dans ceux de S. Piroou (2): *Depuis Alexandrie jusqu'à Pilakh.* Dans un passage du martyre de S. Sérapion (3), que j'ai déjà eu occasion de citer, nous avons vu qu'Arien, gouverneur de la Thébaïde, avoit été investi d'une autorité sans bornes, depuis Alexandrie jusqu'à Peremoun et Πιλαχη. Toutes ces citations prouvent clairement que la ville de Πιλαχη, *Pilakh*, qui est par-tout désignée comme la dernière place de l'Egypte, du côté de l'Ethiopie, répond précisément à la Φιλαι des Grecs, *Philæ* des Latins. Il n'est pas moins facile de juger que le mot Φιλαι n'est qu'une altération de celui de Πιλαχη, qui est véritablement le nom égyptien.

Maintenant l'étymologie ne sera pas difficile à découvrir. En effet le mot Λαχη auquel on joint l'article ⲡⲓ ou ϥ, et qui dans le lexique de Laoroze, signifie *angulus* ou *fragmentum*, s'emploie aussi dans l'acception de *ora*, *extremum*, *extremitas*,

(1) Ms. copt. Vat. 60, fol. 81.
(2) Ib. fol. 23.
(3) Ms. copt. Vatic. 67, fol. 90.

Dans la traduction copte du prophète Aggée, chap. II. v. 12. on trouve deux fois les mots ϕλαχι ντεπϕηβως, qui correspondent aux mots grecs ἐν τῷ ἀκρῷ τῆς ἱματίου αὐτῆς, *à l'extrémité de son vêtement.* Dans la version du prophète Michée, chap. V, v. 4, on lit Νιλαχι ντεπαϩι, *les extrémités de la terre.* Ce mot se trouve avec la même signification dans la traduction copte de la Genèse (1). Cette étymologie qui n'exige aucun changement dans le mot, me paroît la seule véritable. En effet la signification d'*extrémité* pouvoit-elle être mieux appliquée qu'à une ville qui formoit la frontière la plus reculée de l'Egypte? Un des voçabulaires saïdiques de la bibliothéque impériale (2), et le lexique memphitique de Montpellier écrivent le nom de cette ville sans aspiration, Πιλαχ. Dans un autre vocabulaire saïdique (3) on lit Πιλαχ. Le mot de Πιλαχι ou Φιλαι s'est conservé chez les Arabes qui désignent, sous le nom de *Bilak*, la dernière ville de l'Egypte du côté de la Nubie. Au rapport de Macrizy (4), « Bilak est la dernière place qui appartienne aux Musulmans. C'est une île voisine de la cataracte, et entourée des eaux du Nil. Elle renferme une ville

(1) Cap. XXVIII, v. 18.
(2) Ms. copt. 46, fol. 176.
(3) Ms. copt. 43, fol. 58.
(4) Ms. Arab. 682, fol. 109 vers.

grande et bien peuplée dans laquelle on voit de beaux palmiers, une mosquée djami, et un *menber*.» Cet auteur ajoute quelques détails que je supprime ici, attendu que je les donnerai dans mon mémoire sur la Nubie.

Suivant Abou-Selah (1), « l'île de Bilak renferme un grand nombre d'idoles et des berba (des temples antiques). On y voit deux églises dont l'une est sous l'invocation de l'archange S. Michel, et l'autre du patriarche S. Athanase.» Dans un autre endroit, le même auteur s'exprime en ces termes (2): « L'église de l'archange S. Michel, qui domine le Nil, est située entre la contrée des Musulmans et la Nubie, mais dépend de ce dernier royaume. Dans le voisinage est une mosquée nouvellement bâtie, et un fort qui sert de place frontière entre les Musulmans et la Nubie. C'est là que commence le territoire de cette contrée et de l'île de Bilak. Entre la Nubie et le pays des Musulmans, on voit deux pierres posées sur une montagne, au milieu du Nil; vis-à-vis est un château fortifié et élevé qui se nomme Bilak. Il renferme des maisons bien bâties et des excavations qui sont l'ouvrage des anciens.»

L'Edrisy fait mention d'une ville de Nubie qui, dans le texte imprimé, est nommée *Ialak*,

(1) Ms. Arab. 138, fol. 104.
(2) Ib. fol. 100.

et qui est située entre deux bras du Nil. « Delà, ajoute ce géographe, les barques des noirs descendent le fleuve jusqu'à la cataracte ; mais ils ne peuvent pénétrer en Egypte. » Il rapporte ailleurs que la ville de Semnah fut détruite et brûlée par le gouverneur de Ialak ; qui relève du roi de Nubie.

D'Herbelot, dans sa Bibliothéque orientale, écrit *Ilak* ou *Ialak* (2). M. Hartmann, qui adopte la même leçon (2), croit que cette île répond à l'ancienne Méroë (3). Mais d'après ce que j'ai dit plus haut, on peut conclure, ce me semble, que dans le texte de l'Edrisy, au lieu de *Ialak* ou *Ialan*, il faut lire *Bilak*, et que cette île nous représente non pas Méroë, mais l'ancienne Philé. Dans l'extrait d'Ibn-al-Wardy, publié par M. de Guignes (4), il est fait mention d'une grande ville où abordent les vaisseaux des Egyptiens et des noirs, et dont le nom est écrit *Waïlak* ; mais il est visible que ce mot est doublement fautif. D'abord le *waw* est ici une particule conjonctive qui ne doit point faire partie du mot; ensuite, au lieu de *Ialak*, il faut lire *Bilak*.

(1) Bibliothéque orientale, ed. de 1697, p. 488.
(2) Edrisii Africa, p. 69, 75, 76.
(3) Ib. p. 76.
(4) Notices des manuscrits, T. 2, p. 39.

ΦΙΟΜ, PHIOM.

Dans l'histoire de la translation de S. Magistrien, nous lisons que ceux qui avoient enlevé le corps de ce saint, étant partis du désert de Scété, arrivèrent sur les bords du lac de *Phiom*, τιλυμνη ντεφιομ (1). Les actes de S. Apater font mention d'un martyr nommé Macaire, natif de Φιομ (2). Ce nom est écrit de la même manière dans les lexiques memphitiques, et dans un vocabulaire saïdique de la bibliothèque impériale (3). Les deux autres vocabulaires du même dialecte écrivent Πιομ (4), et on lit Πιαμ dans un fragment que j'ai publié ailleurs (5). On sait que la province à laquelle les Coptes donnent le nom de Φιομ, est l'ancien nome Arsinoïte. Cette identité n'a pas été inconnue aux auteurs des vocabulaires saïdiques, dont l'un rend le mot grec par Αρσινοε (6), et l'autre par Αρσινικον (7). Quant à l'étymologie du nom de Φιομ, elle ne sauroit être douteuse. Le mot ιομ en langue copte avec l'article ϯ signifie *la mer*.

(1) Ms. copt. Vatic. 57, fol. 7.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(3) Ms. copt. 43, fol. 59.
(4) Ms. copt. 44, fol. 79, Ms. copt. 46, fol. 176.
(5) Recherches sur la littérature de l'Egypte, p. 249.
(6) Ms. copt. 44.
(7) Ms. copte 43.

Et il paroît certain que cette province a reçu le nom de Φιομ à cause du grand lac qui la borde du côté de l'occident. Les Arabes ont conservé le mot copte auquel ils ont ajouté l'article *al*. Je sais que Masoudy, cité par Macrizy, a cru que *al* étoit partie intégrante du nom d'Alfioum, dans lequel il reconnoît les deux mots arabes *alf* et *ioum*, *mille jours* Mais cette étymologie ne mérite pas d'être discutée. Macrizy a consacré à la province de Fioum un article fort étendu. Après quantité de fables que je ne transcrirai pas ici, cet historien ajoute (1) : « Au rapport d'Al-Koday, Fioum est une ville que Joseph le prophète fonda par inspiration divine. Son territoire comprenoit trois cent soixante villages, dont chacun fournissoit pendant un jour des vivres à la capitale de l'Égypte, ensorte que la province entière nourrissoit cette ville toute l'année. Elle étoit arrosée dès que la crue du Nil s'élevoit à douze coudées, sans jamais éprouver un excès d'inondation. En effet, Joseph avoit pratiqué, au lieu nommé Lahoun, un conduit revêtu de pierres liées avec du ciment, et nivelé de manière que les eaux pénétroient en tous temps dans cette province.»

Voici ce que dit Ibn-Radwan : « Le Fioum est un canton dans lequel les eaux du Nil sont

(1) Ms. Arab. 682, fol. 137 et suiv.

tenues en réserve; ensorte que le terrain est arrosé et ensemencé plusieurs fois dans l'année. Ces eaux, au moment où on les laisse écouler, changent la couleur et le goût de celles du Nil. L'avantage d'une irrigation et d'une fertilité continuelle se fait sentir principalement à Nehia, Safet et plus haut en remontant vers Fioum, espace qui, pendant l'automne, ne forme qu'un vaste lac. Cette fertilité augmente encore à l'époque où souffle le vent du midi qui est pour les habitans de Fostat un fléau pernicieux. Le Fioum est placé au midi de cette ville à une assez grande distance.»

Le kady Aboul-Hasan-Aly, dans son ouvrage intitulé: *Le livre du chemin pour parvenir à la science des impôts*, s'exprime en ces termes: « Le Fioum étoit une province parfaitement administrée, très-étendue et très-fertile; mais aujourd'hui une partie du terrain reste en friche, parce qu'elle a été abandonnée des habitans, et envahie par les sables. J'ai vu un tableau rédigé par Abou-Ishak-Ibrahim-ben-Djafar, qui contenoit la description des canaux de cette province, et des villages qu'ils arrosent. Une partie de ces lieux ne subsiste plus; d'autres ont changé de nom; d'autres enfin ont tellement disparu que l'on ignore jusqu'à l'emplacement qu'ils occupoient. Cependant j'ai cru devoir transcrire ce tableau, afin de faire connoître l'état du terrain qui est encore

aujourd'hui en culture, et guider celui qui voudroit défricher les portions qui en sont susceptibles. On y verra également la quantité d'eau nécessaire à l'arrosement de chaque lieu. Il est conçu en ces termes : Tableau qui comprend tous les renseignemens que l'on a recueillis sur les principaux canaux du Fioum, leurs différentes branches, l'irrigation de chaque village, les règles que l'on observe pour l'établissement et l'ouverture des digues, la répartition des eaux et les époques où elle a lieu. Fait au mois de djoumady second, l'an 422. Nous commencerons avec le secours et l'assistance de Dieu par exposer ce qui concerne le grand canal qui donne naissance à celui du Fioum. »

« L'eau arrive dans ce canal, par un plus petit qui porte le nom de Menhy, et sur lequel est placée la pierre de Joseph. Ce canal sort du Nil, près de la montagne appelée *le Siège de la magicienne*, situé dans la province d'Aschmouneïn. Il arrose une partie du territoire de cette ville, et les cantons de Kaïs et d'Ahnas. Ses bords sont couverts d'un grand nombre de villages, auxquels il fournit de l'eau, pour la consommation des habitans, et pour l'arrosement des vignes, dans les endroits où il y en a de plantées. La pierre de Joseph est une muraille bâtie de briques, et de cette espèce de ciment que les anciens appeloient *Sâroukh*,

qui étoit composée de chaux et d'huile. Cette muraille, qui s'étend du nord au sud, rencontre, à son extrémité méridionale, une autre muraille dont la construction est parfaitement semblable, et qui va en droite ligne d'occident en orient, dans une longueur de deux cents coudées. A la distance de quatre-vingts coudées, en partant de l'occident, elle atteint l'extrémité méridionale de la grande muraille. L'utilité de celle-ci consiste à faire refluer vers la ville de Fioum les eaux du Nil, aussitôt qu'elles sont parvenues à la hauteur de douze coudées. Au bout de cinquante coudées, en remontant vers le nord, cette muraille commence à diminuer progressivement de hauteur, dans une longueur de cent-dix coudées. La partie la plus basse, qui comprend quatre coudées, est fermée par une digue d'herbages, et s'étend en largeur, du côté de l'orient, l'espace de quarante coudées. C'est par-là que les eaux coulent, à l'époque de la crue du Nil. »

« Plus au nord, à la distance de trois-cent-soixante-douze coudées, on rencontre une muraille bâtie de pierres, qui se dirige vers l'orient, et dont la longueur en droite ligne est de cent coudées. De là, la grande muraille diminue progressivement de hauteur, dans une longueur de vingt coudées. La partie la plus basse, qui comprend deux coudées, est également fermée par une digue d'herbages. La lon-

gueur du reste de la muraille, jusqu'à son extrémité septentrionale, est de cent-trente-six coudées. Le terrain qui la borde, dans toute son étendue, est pavé de dales de pierres. On y voit des arches construites en pierres, qui servoient autrefois à conduire les eaux vers le Fioum, par l'ancien canal qui est maintenant bouché. Ces arches, au nombre de dix, sont garnies de portes. La longueur totale de la grande muraille est de six-cent-soixante-douze coudées. Ses deux extrémités sont appuyées contre des montagnes, et l'on peut en observer les ruines dans toute la longueur de la vallée. Sa largeur n'est pas égale, et va en diminuant vers le haut. La partie du haut, et ce que l'on aperçoit de celle du bas, a seize coudées de large. On y voit des ouvertures pratiquées pour faire écouler l'eau, et qui sont revêtues de verre coloré qui ressemble à de l'émail. Cette muraille, par sa grandeur et sa belle construction, peut passer pour une merveille, et être mise en parallèle avec le phare d'Alexandrie et les pyramides. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que, depuis le temps de Joseph, elle sert de passage aux eaux du Nil, sans qu'elle ait rien perdu de sa solidité. »

« Du canal de Menhy, les eaux sont conduites à la ville de Fioum, par le grand canal de même nom, qui commence entre les deux bourgs de Damouneh et de Lahoun, dont

il fertilise le territoire, ainsi qu'un grand nombre de villages. Les vignes sont arrosées au moyen de machines hydrauliques, que des bœufs font tourner. Si le Nil est trop bas pour couvrir le canton, on fait monter l'eau sur les terres, que l'on met ensuite en culture. »

« Du grand canal, l'eau pénètre dans celui que l'on nomme le *canal des Qusieh (Kkalidj-al-Awasy)*. Celui-ci n'a point de règle fixe pour l'ouverture et la fermeture des digues, et pour la distribution des eaux. Arrivé au village de Biad, il en remplit les réservoirs et ceux des environs. Ces étangs donnent naissance à plusieurs rigoles, dans chacune desquelles pénètre la quantité d'eau suffisante pour l'irrigation des terrains situés sur ses bords. De là, le canal arrive au lieu nommé *le grand Ousieh* (1), où ses eaux sont conduites par deux rigoles, qui fournissent à la consommation des habitans et à l'arrosement des palmiers et autres arbres. On y voit un moulin que l'eau fait tourner. Ensuite viennent trois rigoles qui se terminent au village nommé Martineh. La première arrose le village, la seconde baigne un grand nombre de propriétés particulières, et la troisième enfin est destinée

(1) Au rapport du général Reynier (L'Egypte après la bataille d'Héliopolis, p. 52.) on entend par le mot *Oussieh* une terre qui appartient en propre au *Mukhtesim*, ou seigneur d'un village, et que les fellahs, c'est-à-dire les laboureurs doivent cultiver par corvées.

à l'arrosement de l'un des plants de palmiers. Ce terrain, entouré de sycomores, renfermoit des machines hydrauliques, des jardins et des maisons bâties entre des allées de palmiers. Mais aujourd'hui, tout cet espace n'offre plus que des ruines. Le canal arrive ensuite à un second plant de palmiers, absolument semblable au premier, et de là, au village nommé Djoubah dont il remplit les réservoirs. Ensuite, on trouve trois rigoles, placées sur une même ligne, et au-dessus desquelles est un canal desséché. Ces trois rigoles fournissent de l'eau à un grand nombre de villages. De là, le canal arrive au lieu nommé *Batasch* où il se termine. On rencontre ensuite plusieurs pièces de terres placées sur les bords du grand canal, et qui sont arrosées par le moyen de plusieurs rigoles. A l'époque où le Nil se retire, on tend des filets à l'entrée de ces conduits, pour prendre le poisson. »

« En suivant le grand canal, du côté qui conduit à Fioum, on trouve sur la droite un autre canal, nommé *Samtous*, qui arrose le bourg de ce nom, plusieurs autres villages, et un grand nombre de pièces de terres, qui s'étendent à l'orient et au midi du désert, et occupent tout l'espace compris entre ce canal et celui des Ousieh. Ensuite le grand canal communique à celui de *Dehaleh*, qui arrose un grand nombre de villages, et sur les bords duquel on

cultive du riz et autres grains. Le grand canal, après avoir formé trois autres canaux, donne naissance à celui de *Benitaweh*, qui est fermé par trois portes antiques, dont la construction remonte au temps de Joseph, et dont chacune a deux coudées de largeur. »

« Voici les règles que l'on observe, par rapport à ce canal. On le ferme, aussi bien que tous les ravins, depuis le dixième jour du mois de hator jusqu'à la fin du même mois. On l'ouvre au commencement de koïhak, et on le ferme le 21 du même mois, jusqu'au 10e. jour de toubeh. On l'ouvre la nuit de la fête du baptême de Jésus-Christ, et on le laisse en cet état jusqu'à la fin du mois. On le ferme au commencement d'amschir, jusqu'au 21 du mois. On l'ouvre ce jour là, jusqu'au 10 de bermehat. Il reste encore ouvert, les dix premiers jours de barmoudeh. Ensuite on procède à la distribution des eaux. Ce canal arrose un grand nombre de villages; mais ceux qui étoient situés du côté du nord, sont aujourd'hui déserts. Ce canal a un large conduit, pratiqué sous la montagne, et par lequel on fait écouler les eaux, lorsqu'elles sont trop abondantes. »

« Le grand canal donne ensuite naissance à celui de *Deleh*, qui n'est qu'un ravin, et que l'on rencontre sur la gauche, en allant vers la ville de Fioum. On observe pour son ouverture, sa fermeture, et la répartition des eaux, les

mêmes règles que pour celui dont nous avons parlé plus haut. Ce canal a deux portes, bâties en pierres, qui remontent au temps de Joseph, et dont chacune a deux coudées un quart de largeur. Il fournit de l'eau à un grand nombre de villages, tant du premier que du second rang. Au milieu de son lit est un conduit que l'on ouvre, lorsque l'inondation est surabondante, et par lequel les eaux s'écoulent dans le grand lac, à l'extrémité duquel est un autre conduit, fermé, dit-on, de portes de fer. Lorsque le bassin est trop plein, on ouvre les portes; l'eau s'écoule vers l'occident, et, si l'on en croit quelques personnes, va gagner Santariah. Les bords des deux canaux sont couverts de jardins et de vignes, que l'on arrose, à l'aide de machines que des bœufs font tourner. »

« Le grand canal communique ensuite à celui *de la folle (Khalidj-al-madjnounah)*, ainsi nommé, de la quantité d'eau qu'il reçoit. Il s'ouvre et se ferme, suivant les règles indiquées ci-dessus. Il arrose un grand nombre de villages, et fait tourner plusieurs moulins. Le superflu des eaux des villages méridionaux se décharge dans ce canal, ainsi que dans le grand lac, placé à l'extrémité de la ville de Fioum, près de la montagne nommé *Abou-Katran*. C'est dans le même bassin que se rassemble le superflu des eaux des villages, situés du côté du nord. »

« Ensuite le grand canal rencontre celui de *Teblâleh*, qui est garni de deux portes dont chacune a deux coudées deux tiers de largeur. Il n'y a point de règles fixes pour l'ouverture ou la fermeture de ce canal. Seulement à l'époque où les eaux sont basses, on y établit une digue d'herbages. Il arrose plusieurs quartiers de la ville et quantité de terres et de villages, et reçoit les eaux du canal de Batasch. Celui-ci donne naissance à quelques rigoles, et est garni de plusieurs portes. On le tient fermé d'une digue jusqu'à ce que l'eau soit montée à une certaine hauteur sur les terrains élevés. S'il arrive quelque accident qui endommage la digue, les frais de réparation sont à la charge des villages riverains, entre lesquels la dépense est répartie dans une juste proportion. »

« Après avoir dépassé plusieurs canaux qui sortent du grand canal, au nord et au midi, on arrive à celui de *Semveh* que l'on rencontre sur la droite, en allant vers la ville de Fioum. Ce canal qui coule dans un fond, est garni de deux portes qui remontent au temps de Joseph, et dont chacune a deux coudées et demie de largeur. Il fournit de l'eau à un grand nombre de villages. Ensuite il donne naissance à quatre rigoles, fermées de portes, et à plusieurs canaux qui arrosent quantité de villages. De ce nombre est le canal de *Tabdoud*, dans lequel se trouve une source

d'eau douce, qui, lorsque le canal est bouché, sert à l'irrigation des terres voisines, et suffit à la consommation de tout le canton. Elle fut découverte pendant une disette d'eau, où l'on creusoit ce terrain pour y établir un puits. Le grand canal rencontre encore plusieurs canaux, d'où sortent des ravins et des rigoles anciennes, garnies de portes qui remontent au temps de Joseph. Ils fournissent de l'eau à quantité de villages; et l'ouverture et la fermeture sont soumises aux règles suivantes. Tous les conduits sont digués, depuis le commencement de hator, jusqu'à la fin du même mois; on les ouvre, au commencement de koïhak, et on laisse l'eau couler, l'espace de vingt jours; on les bouche, le 21 de ce mois, jusqu'à la fête du baptême de Jésus-Christ; on les ouvre ce jour là, jusqu'à la fin de toubeh; on les ferme au commencement d'amschir, pendant vingt jours; ensuite on les ouvre le 21 de ce mois, jusqu'au 20 de bermehat; ils restent encore ouverts, les dix premiers jours de barmoudeh; ensuite on s'occupe de distribuer les eaux, et de réparer les canaux. La distribution se fait, pour chaque canton, avec une exacte justice, et suivant des règles invariables.»

Macrizy, parlant du canal de Fioum, s'exprime en ces termes (1): « Le canal de Fioum et de

(1) Art. des canaux de l'Egypte. Ms. Arab. 682, fol. 40 rect. et vers.

Menhy, qui est dérivé du Nil, fut creusé par Joseph, à l'époque où ce patriarche bâtit la ville de Fioum. Lorsque le Nil est arrivé au lieu nommé *Derout-Serbam*, que l'on appelle aujourd'hui *Derout-al-Schérif*, du nom de Taaleb qui se révolta, sous le règne de Daher-Bibars, il se détache du fleuve, du côté de l'occident, une branche appelée *Menhy*, qui devient un canal considérable et porte ses eaux au Fioum. On le nomme aujourd'hui *fleuve de Joseph (Bahr-Iousouf)*, et son cours n'est jamais interrompu pendant toute l'année. Il fournit à tout le Fioum un arrosement perpétuel; et le superflu de ses eaux se décharge dans un lac situé dans cette province. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en certain temps l'entrée du canal reste tout-à-fait à sec. Plus bas, l'eau commence à filtrer dans le fond du bassin. Plus loin, il s'y forme un foible ruisseau qui devient enfin une rivière que l'on ne traverse qu'en bateau. Ce canal donne naissance à une infinité de canaux et de rigoles qui coulent au travers du Fioum, et fournissent de l'eau aux bourgs, aux champs, aux jardins, et à toutes les maisons de cette province. »

Ce passage peut servir à concilier le récit d'Aboul-feda (1) qui place à Derout-Serbam

(1) Descriptio Ægypti, texte arab. p. 10.

le commencement du canal de Menhy, avec les relations de Vansleb et du père Sicard, qui indiquent l'origine de ce canal à Derout ou Tarout-el-Schérif; car on vient de voir que ces deux noms désignent un seul et même lieu. Du reste, si j'ai cru devoir adopter la leçon *Derout-Serbam*, ce n'est pas que les manuscrits ne varient beaucoup sur ce mot. Macrizy, dans un passage de sa description de l'Égypte, écrit *Derout-Serban*; dans un autre, *Derouet-Serbam*; ailleurs *Dekrout-Sarban* (1); et *Deroues-Scherbam*, dans son traité des tribus arabes établies en Égypte. Cette dernière leçon se trouve également dans les dénombremens arabes, dont l'un place cette ville dans la province d'Aschmounein (2), et l'autre dans celle de Manfalout (3). Iakout, cité par Gagnier (4), offre *Derout-Serbam*, et un autre dénombrement *Derouet-Serbam*. Dans un vocabulaire saïdique de la bibliothèque impériale (5), le nom copte ⲧⲁⲣⲱⲧ est rendu en arabe par ces trois mots *Derout*, *Derouet-Sarban*, *Al-Derouet*. Enfin, on lit *Dehrout* dans le Kamous, aussi

(1) Kitab-al-soleuk, Ms. Arab. 672, p. 239 [illegible]

(2) Ms. Arab. Vatic. 267.

(3) Ms. Arab. 693.

(4) Abulfedæ descriptio Ægypti, texte arabe, pag. 11, (note *r*).

(5) Ms. copt. 43, fol. 54.

bien que dans l'Edrisy. Au rapport de Macrizy, « il y a trois bourgs en Egypte, qui portent le nom de *Derout*, savoir : Derout-Aschmoum, qui fait partie du canton d'Aschmounein; Derout-Serban, dépendant du même canton, et Derout-Belhaseh, situé dans la province de Behnesa du Saïd. On y voit une mosquée *djami*, fondée par Ziad-al-Fateky, qui mourut au mois de moharram de l'an 101, et fut enterré dans cet édifice. Son fils Ahmed mourut au mois de moharram de l'an 256. » Suivant les auteurs des dénombremens cités plus haut, Derout-Aschmoum, situé dans la province d'Aschmounein, porte aussi le nom de *Derouet-du-palmier* ou *des palmiers*.

Khalil-Dahery (1) place à Menschieh l'embouchure du canal de Menhy. Quant à l'Edrisy, il s'éloigne beaucoup des auteurs que nous venons de citer. Suivant ce géographe, « le canal de Menhy se détache du Nil, près de Soul, bourg considérable situé à une journée au nord de la ville d'Akhmim, et qui renferme une nombreuse population, des marchés, des plants de palmiers et autres arbres à fruit. Ce canal dirige son cours vers l'occident, et va gagner la partie orientale des Oasis, où il arrose une étendue considérable de terrain. C'est lui qui donne naissance aux canaux de Fioum. »

(1) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 238.

Comme nous ne connoissons pas, dans la position indiquée par ce géographe, de ville qui porte le nom de *Soul*, M. Hartmann propose de lire *Melawy* (1); conjecture qui est au moins fort ingénieuse.

Je ne m'arrêterai point à transcrire les autres détails que les écrivains orientaux nous donnent sur les canaux du Fioum. Je me contenterai de faire ici une observation. Au rapport de Dahery, le grand canal de Fioum se termine à un lac salé qui renferme beaucoup de crocodiles. Suivant la traduction latine de l'Edrisy, ce même canal se décharge dans les lacs d'*Akny* et de *Tihamet*. Le savant M. Hartmann (2) ne sachant trop comment fixer la position de ces deux lacs, a supposé que le premier répondoit à ce que l'on appelle *l'étang de Garak*, et que le second, sur le nom duquel il propose différentes conjectures, étoit le même que le lac des crocodiles dont Granger fait mention. Pour moi, je ferai observer d'abord, qu'au lieu de *Tihamet* il faut lire *Tenhamet*, ainsi que ce nom se trouve écrit dans l'ouvrage d'Ibn-Haukal, et dans un autre traité de géographie. En second lieu le texte de l'Edrisy ne porte pas *Bohaïratay* au duel; mais *Bohaïrah* au singulier; ce qui fait voir

(1) Edrisii Africa, p. 510.
(2) Edrisii Africa, p. 472, 473.

qu'il ne s'agit ici que d'un seul lac. Ibn-Haukal offre également le singulier. Enfin, Seif-ed-doulah-Ibn-Hamdan, sur une carte de l'Egypte qui se trouve jointe à sa géographie arabe (1) ne place dans le Fioum qu'un seul lac qui reçoit le canal de Joseph, et qui représente visiblement le lac de Karoun ou de Kern. Tout auprès on lit quelques lignes écrites en arabe, et dont voici la traduction: « C'est ici le lac d'Akny et Tenhamet, qui s'étend l'espace de deux journées de marche dans des montagnes d'un sable jaune. Pendant l'hiver ce réservoir est couvert d'une si grande quantité d'oiseaux, que nulle part ailleurs on ne voit rien qui en approche. » Il est donc clair que les deux noms *Akny* et *Tenhamet* se rapportent à un seul et même lac, qui est trop connu pour que j'en parle ici. J'observerai seulement qu'au rapport de Paul Lucas (2), les eaux sont amères dans une partie de ce lac, et douces dans l'autre. Peut-être est-ce la raison pour laquelle il porte à la fois deux noms différens.

Au rapport d'Ibn-Abdel-hakam, cité par Macrizy (3), « lorsque les Musulmans eurent achevé la conquête de la Basse-Egypte, Amrou-ben-el-As envoya vers les bourgs voisins

(1) Ms. Arab. 581.
(2) Voyage fait en 1714, T. 2, p. 47, éd. 1720.
(3) Ms. Arab. 682, fol. 138 recto.

des détachemens de cavalerie. Les Arabes restèrent toute une année sans connoître la position du Fioum. Au bout de ce temps, un inconnu étant venu les trouver, et leur ayant parlé de cette province, Amrou envoya à la découverte sous la conduite de cet homme, Rebiah ben-Djeïsch-al-Sadafy. Les Musulmans, après une longue marche, voyant qu'ils n'apercevoient rien, songeoient à retourner sur leurs pas. Mais le guide leur dit: Ne vous pressez pas, avancez encore, et si l'on vous a trompés, vous serez toujours à même de penser à la retraite. Ils n'eurent pas marché long-temps qu'ils découvrirent les plaines du Fioum. Ils entrèrent dans cette province dont ils se rendirent maîtres sans coup férir. Suivant un autre récit, Malek-ben-Naïmah-al-Sadafy surnommé *le maître du cheval bai*, s'étant enfoncé dans le désert sans savoir qu'au delà se trouvoit le Fioum, arriva sur les frontières de cette province et retourna sur-le-champ auprès d'Amrou pour lui faire part de sa découverte. Si l'on en croit une autre tradition, Amrou avoit envoyé vers le Saïd Kaïs-ben-Hareth. Celui-ci étant arrivé à la ville que l'on appelle aujourd'hui Kaïs, s'y arrêta, et lui donna son nom. Amrou, étant fort inquiet de ne recevoir aucune nouvelle de cet officier, Rebiah-ben-Djeïsch se fit fort de lui en apprendre. En conséquence, il se mit en marche, monté sur sa jument que l'on ap-

peloit l'*aveugle*. Ayant traversé le fleuve, et recueilli les renseignemens qu'il désiroit, il poursuivit sa route, jusqu'à ce qu'il atteignît les frontières du Fioum. »

Ibn-al-Kendy, dans son ouvrage intitulé : *Les merveilles de l'Egypte*, s'exprime en ces termes : « Le district du Fioum contient trois cent soixante bourgs, dont les terres ne sont jamais exposées à demeurer stériles, faute d'arrosement. Si la crue du Nil venoit à manquer, chacun de ces bourgs pourroit nourrir pendant un jour la ville de Fostat. Il n'y a point au monde de pays plus fertile que le Fioum, plus coupé de canaux, et plus abondant en toutes sortes de productions utiles. Si nous voulions mettre en parallèle avec les canaux de ce canton ceux qui arrosent le territoire de Damas, ou celui de Basrah, l'avantage de ce côté là resteroit au Fioum. Quelques hommes savans et experts ont entrepris d'évaluer le revenu et les divers produits du Fioum. Mais la somme s'en trouvoit si considérable, qu'il a fallu renoncer à ce calcul. Quant aux terres communales qui n'appartiennent à personne, Musulman ou Copte, et qui sont à la disposition du riche et du pauvre, on en compte plus de soixante-dix espèces. Au rapport d'Ibn-Zoulak, l'an 556 le Fioum rapporta à Kafour-al-Ikhschidy plus de six cent vingt mille dinars. J'ai lu, ajoute Macrizy, dans le manuscrit autographe du kady

Al-Fadel, qu'en l'année 585 le Fioum produisit six cent cinquante-deux mille sept cent trois dinars. Il est notoire, dit Al-Bekry, que le revenu journalier du Fioum s'élève à deux mille mithkals d'or. »

Aboul-feda nous donne sur le Fioum des détails peu étendus (1). « Au rapport de l'auteur du *Moschtarek*, le Fioum est un district d'Egypte, situé au sud-ouest de Fostat, dans une vallée, au milieu de laquelle passe un canal qui se détache du Nil, et qui porte le nom de Joseph. Fioum, capitale de la province, est traversée par le canal de Joseph. Elle renferme des bains, des marchés, des colléges pour les deux sectes de Schafey et de Malek. Elle est à trois journées de la ville de Fostat. Suivant Azizy, cette distance est de quarante-huit milles. »

« La ville de Fioum, dit d'Ibn-Haukal, est située sur les deux rives du ravin de Lahoun. Son terroir est fertile, abondant en fruits et en toutes sortes de productions utiles. L'air y est malsain, et également nuisible aux voyageurs et aux habitans. La production la plus abondante de ce canton est le riz, ce qui n'empêche pas que l'on n'y recueille en même temps toutes les espèces de grains. En dehors de la ville de Fioum, on trouve de vastes ruines, et toute la province porte le nom de la

(1) Descriptio Ægypti, texte arab. p. 26, 27.

capitale. Autrefois, le Fioum étoit entièrement environné d'une muraille. J'en ai vu une portion qui subsiste encore, du côté du désert, et dont on aperçoit les tours. Mais elle est en grande partie ensevelie sous les sables. »

Au rapport d'Abou-Selah (1), « on voit dans la ville du Fioum une église, sous l'invocation de l'archange S. Michel. Cet édifice est très-vaste et soutenu par de hautes colonnes d'une conservation si parfaite, que l'on en trouve rarement de pareilles. Il est situé près de la porte que l'on appelle *la Porte de Soures*. On voit encore à Fioum une église dédiée à la Vierge Marie, et située en dehors des murs; une autre qui est sous l'invocation du martyr S. Mercure, et qui fut rebâtie par les soins du Scheik Abou-Zacharie. Enfin une église qui appartient aux Melkites, et qui est placée dans la rue des Arméniens. » Gabriel, évêque de Fioum, assista à la consécration du saint chrême, qui fut faite par le patriarche Gabriel (2).

Parmi les monastères que renferme le Fioum, il en est deux plus célèbres que les autres, et sur lesquels Abou-Selah et Macrizy nous donnent des détails assez étendus; je veux dire, le monastère de Kalmoun, et celui de Naklôun. J'aurai occasion ailleurs de faire connoître le

(1) Ms. Arab. 138, fol. 70, vers. 71 rect.
(2) Ms. Arab. 37, fol. 81.

premier. Quant au second, Macrizy en parle en ces termes (1) : « Le monastère de Nakloun, autrement appelé la *monastère de la Poutre* ou de l'Ange-Gabriel, est situé au-dessous d'une grotte, creusée dans la montagne nommée *Tarek al-Fioum*. Cette grotte porte, chez les habitans de la province, le nom de *Reposoir de Jacob*, parce qu'ils prétendent que ce patriarche, pendant son séjour en Egypte, aimoit à se reposer dans cet endroit. La montagne domine sur les deux villes de Schela et Atsih-Schela. Le monastère de Nakloun est situé plus bas que celui de Sedment, et reçoit les eaux du canal du Menhy. Le jour de la fête, on y voit un grand concours de chrétiens qui s'y rendent du Fioum et des autres cantons de l'Égypte. Devant ce monastère, est un chemin qui descend vers Fioum, mais qui est peu fréquenté par les voyageurs ».

Au rapport d'Abou-Selah (2), on voit sur les bords du canal de Menhy, au lieu nommé *Aflah-al-zeïtoun*, un monastère sous l'invocation de S. Théodore qui étoit natif de Fioum, et souffrit le martyre dans le Saïd. L'église porte également le nom de ce saint, dont le corps y est déposé. Le même canton renferme plusieurs églises savoir : une église de

(1) Ms. Arab. 682, fol. 567 rect.
(2) Ms. Arab. 138, fol. 72 vers.

la Vierge Marie, celle de S. Mercure, celle de l'archange Gabriel, celle de S. Jean, celle du Sauveur, et un monastère sous l'invocation des apôtres.

Dans les cantons de Fanou et de Naklifah (1), on voit une église de S. George, une de la vierge Marie et une de l'archange S. Michel. Le monastère de la Croix est situé dans le canton de Fanou, et l'on n'y célèbre la messe qu'une fois chaque année, le jour de la fête de la croix. Non loin de là, est une église sous l'invocation de S. George.

Dans le canton de Saïleh, est un monastère dédié à la vierge Marie. Tout auprès, on voit un donjeon neuf, placé sur le chemin, et qui n'a jamais été achevé. Le monastère des frères renferme une église sous l'invocation du martyr S. Mina.

A côté de la pierre de Lahoun, est situé le monastère de S. Isaac, dont l'église, dédiée à la vierge Marie, est extrêmement vaste, bien bâtie et placée dans une position admirable. Elle ressemble beaucoup à l'église du monastère de Kalmoun. Tout auprès, est une église sous l'invocation de S. Isaac. Le monastère est bâti sur la montagne, au nord de Lahoun et au midi de Fioum, dans un lieu nommé *Bernioudeh*. Il est entouré d'une triple muraille de pierres; et l'on y voit continuellement une

(1) Ms. Arab. 138, fol. 72 vers. et 73.

affluence de personnes qui s'y rendent de tous côtés.

« L'an .... des martyrs, dit l'historien des patriarches d'Alexandrie (1), on découvrit dans le Fioum un vaste étang qui renfermoit une multitude incalculable de boltys. Chaque jour on en transportoit à Fostat un nombre prodigieux. Un de mes amis m'a raconté que, se rendant un jour du Caire à Fostat, il avoit rencontré sur sa route plus de vingt charges de boltys, sans compter ce qui passa par un autre chemin ou à d'autres heures de la journée, et ce qui se vendoit à Fostat et à Djizeh. On transportoit ce poisson, sur des chameaux, du Fioum à Djizeh, où étoit le marché destiné spécialement pour cette vente. C'étoit là que l'on venoit l'acheter, pour le conduire ensuite dans les différens cantons de l'Egypte. Le privilége de ce commerce avoit été concédé par le sultan, moyennant une redevance de soixante dinars. On distinguoit les boltys de la grande et de la petite espèce. Ceux qui pesoient quatre rotls chacun, se vendoient au plus neuf dirhems la dixaine; ceux qui pesoient davantage, alloient à dix dirhems la dixaine; quant aux plus gros dont le poids étoit beaucoup plus considérable, ils coûtoient quinze dirhems la dixaine. Parmi ces derniers il s'en trouvoit qui

(1) Ms. Arab. 140, p. 429.

pesoient quinze rotls ou même davantage, et qui se vendoient au plus un dirhem la pièce. J'ai appris du courtier, qui faisoit, à Djizeh, la vente de ces poissons, qu'il arrivoit chaque jour dans cette ville au moins cent, mais le plus souvent cent trente charges de boltys, et que chaque charge étoit de deux cents. D'après cela, le nombre de ces poissons s'élevoit à vingt six milles. Cette abondance fut pour les habitans de l'Egypte une ressource précieuse, car la plupart d'entre eux ne pouvoit manger de viande, attendu qu'à cette époque elle étoit d'une chèreté excessive, et que le rotl se vendoit deux dirhems et plus, au lieu que les boltys ne manquèrent pas durant toute l'année; et ils étoient si abondans qu'on ne les vendoit pas seulement dans les poissonneries, mais encore dans tous les marchés ».

Au rapport de Macrizy (1), « il y avoit en dehors du Caire, au lieu nommé *Al-Barkiah*, un colombier que l'on appeloit, *la Tour du Fioum*; il avoit été bâti par les ordres de l'émir Fakhr-ed-din Othman, qui étoit ostadar (major-dôme) du sultan Al-Kamel, et qui possédoit, entre autre fiefs, la totalité du Fioum. C'étoit à ce colombier qu'arrivoient les pigeons qui apportoient à cet émir les nouvelles de cette province, et c'étoit delà qu'il

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, art. des colombiers, Ms. 682, fol. 408.

expédioit ses dépêches; en sorte que, depuis cette époque, ce batiment avoit conservé le nom de *Tour du Fioum.* »

Macrizy parle ailleurs d'un village nommé *Hanbouschiah*, qui étoit situé dans le Fioum (1).

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette contrée intéressante. Ceux qui désirent sur cet objet des renseignemens plus étendus, peuvent consulter Ibn-al-Wardy (2), Bakouy (3), Léon l'Africain (4), Golius (5), l'abbé Renaudot (6), Vansleb (7), Paul Lucas (8), Pococke (9), le père Sicard (10), Granger (11), Maillet (12), Jablonski (13), M. Browne (14), et M. Hartmann (15), etc.

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 130.

(2) Notices des manuscrits, T. 2, p. 30.

(3) Ib. p. 449.

(4) Descriptio Africæ, p. 722.

(5) Not. in Alfragan. p. 157.

(6) Liturg. oriental. T. 1, p. 451.

(7) Nouvelle relation d'Egypte, p. 252 et suiv.

(8) Voyage fait en 1714, T. 2, p. 12 et suiv.

(9) Description de l'orient, traduct. franç. T. 1, p. 151 et suiv.

(10) Mém. des missions du Levant, T. 2, p. 261 et suiv.

(11) Relation d'Egypte, p. 247 et suiv.

(12) Description de l'Egypte, in-4°, p. 293 et suiv.

(13) Dissertatio de terrâ Gosen, p. 22 et seqq.

(14) Voyage dans la Haute et la Basse-Egypte, T. 1, p. 248. et suiv.

(15) Edrisii Africa, p. 500, etc. Das Paschalik Ægypten, p. 1012-1045.

ΦΟΥΟΗ ΝΝΙΑΜΗΟΥ, PHOUOH-EN-NIAMÊOU.

Ces mots qui signifient *la demeure des Bouviers*, sont le nom d'un bourg de l'Egypte. On lit dans les actes de S. Epime (1) que Sébastien, duc de la Thébaïde, et Hrokellieh, gouverneur des trois villes de Pemdje, Kaïs et Hnês, remontoient le Nil pour se rendre à cette dernière place. Lorsqu'ils furent arrivés au bourg nommé ϕουοh ννιαμπου, situé sur la rive occidentale du fleuve, le vent tomba tout-à-fait; ensorte qu'ils furent obligés d'aborder en ce lieu, et d'y rester trois jours. Là, ils apprirent qu'à l'occident de la ville étoit un temple d'idoles, près duquel étoit une forteresse appelée *Pshôm* ντκεμν, *le jardin de Tkemên*, où résidoit un tribun à la tête d'une troupe de soldats. Les deux officiers (2) ayant fait dresser leur tribunal dans le lieu de ϕουοh ννιαμπου, commandèrent aux prêtres du temple d'amener une idole d'Apollon, afin qu'ils pussent l'adorer; ensuite, ils firent comparoître les chrétiens qui se trouvoient dans ce lieu, savoir : Sarapion, prêtre de ϕουοh ννιαμου, ou plutôt ϕουοh ννιαμπου; Orion, prêtre du jardin de Tkemên *Pshôm* ντκεμν;

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 118.
(2) Ib. fol. 119.

Abiôn, chef de Tkemên Τκεμεν, et Eudemon de Phouôït, Φουωιτ.

ΧΒΕhΣ, CHBEHS.

Ce lieu étoit la patrie de Jule, auquel nous devons la plupart des actes des martyrs, que nous possédons en langue copte. Le père Géorgi (1) croit reconnoître dans ce nom celui de Cabasa ou Cabasis, ville de la Basse-Egypte, dont Vaillant (2) et M. Zoëga (3) indiquent plusieurs médailles. Cette opinion me paroît extrêmement probable.

ΧΕΡΕΥ, CHEREU.

Nous lisons dans la Vie de S. Schenoudi (4), qu'un marchand descendant le Nil, pour se rendre à la ville d'Alexandrie, arriva au lieu nommé Χερω. C'est sans contredit le même qui se trouve indiqué dans l'Itinéraire d'Antonin, sous le nom de Chereu, et en grec Χεραία ou Χαιρέα, et qui est placé entre Alexandrie et Hermopolis (5), à vingt mille pas de la première,

(1) De miraculis S. Colluthi, præfat. p. CXCIV.
(2) Ægyptus numismatica, p. 204.
(3) Numi imperatorii Ægyptii, p. 114, 115.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 37.
(5) Antonini Itinerarium, ed. Wesseling, p. 154, 155.

et vingt-quatre mille de la seconde. Au rapport de S. Athanase, dans la Vie de S. Antoine (1), Chereu, Χαιρέα, étoit la première station où les voyageurs s'arrêtoient en sortant d'Alexandrie. S. Grégoire de Nazianze évalue également cette distance à une journée de marche (2). Je crois reconnoître Chereu dans le bourg que Strabon appelle ἡ Χαβρίου κώμη, et que, suivant ce géographe, on trouvoit à droite du fleuve, lorsque l'on remontoit de Schedia à Memphis (3). Cette ville existe encore aujourd'hui sous le nom de Kerioun. C'est ce qu'attestent le lexique publié par Kircher et le vocabulaire de Semnoudi, qui s'accordent à rendre en arabe le mot Χερεὺς par celui de *Kerioun*. Ce lieu n'a pas été inconnu à Ibn-Haukal, qui le décrit en ces termes : « Kerioun est une ville grande et belle, située sur les deux rives du canal d'Alexandrie. Dans l'été, à l'époque de la crue du Nil, les marchands s'y embarquent pour remonter à Fostat. Cette ville renferme une mosquée *djami*, un bain et des fondouks (édifices destinés pour les marchands). Son territoire produit des vignes dont les raisins s'exportent au loin; à cette ville est annexé un

(1) Athanasii opera, T. 2, p. 500, ed. 1686. Vitæ Patrum, p. 58.

(2) Orat. XXI, p. 391.

(3) Rerum geographicarum lib. XVII, p. 803.

district qui comprend plusieurs villages. Elle est la résidence d'un gouverneur qui a sous ses ordres une garnison, composée de cavalerie et d'infanterie. » Macrizy et l'Edrisy font également mention de la ville de Kerioun; car il est clair que dans le texte de l'Edrisy, il faut lire *Kerioun* au lieu de *Kerboun*. Cette ville se trouve indiquée, sous le nom de *Karioum*, sur la carte des bras du Nil, de M. Niebuhr (1); mais dans l'itinéraire de M. Forskal (2), on lit plus correctement *Kerioun*.

ΩN, ÔN.

Cette ville dont il est fait mention dans les actes de S. Til (3), est l'ancienne Héliopolis. Son nom se trouve également dans la version copte de l'Exode (4), et dans celle du prophète Ezéchiel (5); et par-tout le traducteur a soin d'ajouter que le mot ⲱⲛ désigne la ville du Soleil.

PSCHATI.

Cette ville dont le nom a jusqu'à présent

(1) Voyage en Arabie, T. 1, pl. x.
(2) Ib. p. 75.
(3) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 158.
(4) Quinque libri Moisis, ed. Wilkins, p. 142.
(5) Cap. xxx, v. 17. Ms. copte 2 A.

été inconnue à tous les géographes anciens et modernes, est une de celles dont les auteurs coptes font le plus souvent mention. Elle est décorée du titre de métropole, dans les actes du martyre de S. Til (1). Nous trouvons les noms de plusieurs de ses évêques, tels que S. Sarapamon qui souffrit le martyre sous le règne de Dioclétien, et dont les actes écrits en copte sont insérés dans un des manuscrits du Vatican (2); S. Macrobe qui succéda à S. Sarapamon, dans la conduite de ce diocèse (3), et souffrit également le martyre (4) : nous avons son éloge écrit en langue copte (5); Jean qui vivoit du temps d'Isaac, patriarche d'Alexandrie (6); Mêna qui est auteur de la vie de ce patriarche (7) et de l'éloge de S. Macrobe. La ville de Pschati étoit la résidence d'un gouverneur ou comte. Les écrivains coptes nous ont transmis les noms de deux de ces officiers, savoir : Eutychien, dont il est parlé dans les actes de S. Macaire (8), et Culcien dont les actes

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 158.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 187 et suiv.
(3) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 90.
(4) Ib. fol. 92.
(5) Ib. fol. 90 et suiv.
(6) Ms. copte Vatic. 62, fol. 230.
(7) Ib. fol. 211.
(8) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 66, 74.

de S. Ari font mention (1), et qui fut ensuite gouverneur d'Alexandrie. C'est lui que nous voyons, dans les actes de S. Isaac, s'embarquer sur le Nil, avec ce martyr, pour le mener à Pschati (2). L'auteur de l'Eloge de S. Macrobe fait mention du gouvernement, Επαρχια, de cette ville (3). Enfin le nom de Pschati se rencontre en plusieurs endroits des actes de S. Sarapamon, de S. Macaire, de S. Ari et de S. Macrobe (4), etc.

Mais si cette ville, comme il paroît par les passages que je viens de citer, a été célèbre dans l'histoire ecclésiastique et civile de l'Egypte, comment se fait-il que les auteurs grecs et latins aient absolument ignoré son nom, et qu'il ne s'en trouve même aucun vestige, ni dans les vocabulaires coptes qui donnent le recensement exact de tous les évêchés de l'Egypte, ni dans les notices du patriarchat d'Alexandrie, publiées par Vansleb (5) et par Pococke (6), ni dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. Il est vrai que nous trouvons

(1) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 74, 75, 80.

(2) Ms. copt. Vat. 66, fol. 86.

(3) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 91.

(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 187, 188. Ms. 59, fol. 66, 74. Ms. 61, fol. 69, 70, 78. Ms. 58, fol. 91, 96.

(5) Hist. de l'église d'Alexandrie, p. 17 et suiv.

(6) A description of the East vol. 1, p. 279 et suiv.

dans Strabon (1) une ville nommé *Schedia*, Σχεδία, située à peu de distance d'Alexandrie, et qui, réunie à celle de Ménélaüs, formoit un évêché (2) qui est indiqué sur la carte du patriarchat d'Alexandrie, publiée par Pococke. D'un autre côté, Macrizy, Ibn-Haukal et d'autres géographes arabes, font mention d'une ville nommé *Schata*, située entre Tennis et Damiette, et dont je parlerai ailleurs. Mais il est impossible de reconnoître, dans aucune de ces deux villes, celle de Pschati. Il faut donc supposer que celle-ci a porté un autre nom, sous lequel elle est plus connue, et que les historiens et les géographes ont employé de préférence. Toutes les recherches que j'ai faites à ce sujet, m'ont convaincu que Pschati est la même ville que les Grecs nomment Νικίου (3) ou Νικίας (4), les Latins *Niciu* (5) ou *Nichium*, la carte du patriarchat d'Alexandrie (6) Νικίας, le

(1) Rerum geographicarum lib. XVII, p. 800, 803, ed. de 1620. D'Anville, Mémoires sur l'Egypte, p. 68, 69.

(2) Oriens christianus, T. 2, col. 527-530.

(3) Stephanus Byzantinus de urbibus, p. 591. Ptolemæi geographia, p. 123. Hierocles Synecdemus, ap. Antonini Itinerarium, ed. Wesseling, p. 724.

(4) Palladii historia Lausiaca, ap. Biblioth. patrum, T. 13, p. 974. Meletius, ap. Lequien, Oriens christ. T. 2 col. 523.

(5) Antonini Itinerarium, p. 155.

(6) Pococke, loc. laud. p. 279.

vocabulaire memphitique de Kircher (1), celui qu'a consulté Vansleb (2), et celui de la bibliothèque de Montpellier, Ⲛⲓⲕⲓⲱⲥ, un lexique saïdique (3) Ⲛⲓⲕⲓⲟⲩⲥ, un autre (4) Ⲛⲓⲕⲉⲩⲥ.

Au rapport de Ptolémée(5), cette ville étoit la capitale du nome Prosopitès, Προσωπίτης νομὸς, que ce géographe place à la suite de celui de Saïs. Le scholiaste de Thucydide assure que Prosopitis fut ensuite nommé Ⲛⲓⲕⲓⲟ (6). Suivant Hérodote (7), Prosopitis étoit une île du Delta, qui avoit neuf schènes de circuit. Elle renfermoit plusieurs villes, et, entre autres, celle d'Atarbechi où l'on voyoit un temple de Vénus. Strabon (8) fait mention du nome Aprosopitès, où il place la ville de Vénus, Ἀφροδίτης πόλις, qui est évidemment la même qu'Atarbechi dont le nom, en langue égyptienne, a la même signification. Etienne de Byzance (9) fait mention de

(1) Scala coptica, p. 207. Lacroze, lexic. copt. p. 61.

(2) Hist. de l'église d'Alexandrie, p. 23.

(3) Ms. copt. 43, fol. 59.

(4) Ms. copt. 44, fol. 79.

(5) Geographia, lib. IV, cap. 5, p. 123, ed. Bertio.

(6) Thucydides de bello Peleponnesiaco, Biponti T. 5, p. 353.

(7) Herodoti historia lib. II, cap. 41, p. 123, ed. Wesseling, it. cap. 165, p. 185.

(8) Rerum geographicarum lib. XVII, p. 802, ed. de 1620.

(9) De urbibus, p. 647, ed. Berkelio.

la ville de Prosopis. Au rapport de Thucydide(1), les Athéniens qui servoient en Egypte, s'étant retirés dans l'île de Prosopitis, Mégabaze, général des Perses, après un siège de six mois, détourna un des bras du Nil, et le mit entièrement à sec, ensorte qu'il n'eut pas de peine à pénétrer dans l'île, et à s'en rendre maître. Pline fait mention du nome Prosopitès (2), et nous en connoissons plusieurs médailles, frappées sous les règnes d'Adrien, d'Antonin, et de Marc-Aurèle (3).

Comme l'identité de la ville de Nikious avec celle de Pschati ne manqueroit pas de paroître au moins fort douteuse, je vais exposer ici les raisons qui m'ont fait adopter cette opinion. Nous avons parlé plus haut de S. Sarapamon, évêque de Pschati. Or, le père Sicard, qui visita les ruines de Nikious, nous apprend qu'il y trouva deux églises dédiées à S. Sarabamon, qui fut évêque de cette ville, et qui souffrit le martyre, sous l'empereur Dioclétien (4). Son témoignage est parfaitement d'accord avec celui du synaxare des Coptes, écrit en arabe, qui

(1) Lib. I, T. 1, p. 152.

(2) Histor. natural. lib. V, cap. 9, T. 2, p. 321, ed. Franz.

(3) Vaillant, Ægyptii numismatica, p. 213. Zoëga, Numi imperatorii Ægyptii, p. 115, 116, 187, 214, 393, 394.

(4) Mém. des missions du Levant, T. 7, p. 57.

donne à ce saint la qualité d'évêque de Nikious (1). Le même ouvrage porte que S. Macrobe fut nommé évêque de Nikious (2). Or, nous avons vu plus haut que, suivant les écrivains coptes, ce saint gouverna le diocèse de Pschati. Dans la relation du martyre de S. Isaac, où le copte fait mention de Pschati, le synaxare offre Nikious (3). Dans les actes coptes de S. Ari (4), on lit que Culcien, gouverneur de Pschati, ayant entendu parler de ce saint, le fit venir dans cette ville. Le synaxare porte (5): *Sa réputation s'étant répandue jusqu'à Nikious, le gouverneur le manda.* L'auteur des actes de S. Macaire raconte qu'Arménius, gouverneur d'Alexandrie, envoya ce saint à Pschati (6). On lit dans l'arabe, qu'il le fit partir pour Nikious (7). Si l'on en croit l'historien du martyre de S. Sarapamon, ceux qui conduisoient cet évêque, étant arrivés vis-à-vis la ville de Pschati, le vent cessa tout-à-fait, ensorte qu'ils ne purent plus avancer (8). L'auteur du synaxare (9), rapportant le même fait, s'exprime

(1) Ms. de S. Germain 121, 18.e jour du mois de hator.
(2) Ib. 2.e jour du mois de bermehat.
(3) Ib. 6.e jour de paschons.
(4) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 70.
(5) Ms. S. Germ. 121, 9.e jour de mesori.
(6) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 66.
(7) Ms. S. Germ. 23.e jour d'abib.
(8) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 187.
(9) Ms. de S. Germ. 18.e jour de hator.

ainsi: *La barque étant arrivée à Nikious, patrie du saint, il fut impossible de la faire remuer.* Jean, évêque de Pschati, dont il est parlé dans la vie du patriarche Isaac, est nommé, dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie (1), *Jean, évêque de Nikious.* Et comme la ressemblance d'un nom aussi commun que celui de Jean, ne suffiroit pas pour prouver qu'il s'agit ici du même personnage, j'observerai que, dans le récit des deux écrivains, cet évêque est désigné expressément comme un des principaux de ceux qui étoient assemblés pour l'élection du patriarche, et que son nom se trouve joint à celui de Grégoire, évêque de Kais; ce qui ne peut laisser aucune équivoque. Enfin, il est bon de remarquer que le nom de Nikious ne se trouve nulle part dans les dénombremens des villes et bourgs d'Egypte; tandis qu'on y rencontre plusieurs fois celui d'*Abschadih*, qui n'est que le mot Pschati, exprimé en caractères arabes, d'après la prononciation moderne des lettres coptes.

Après avoir démontré l'identité des noms de Pschati et de Nikious, il s'agit de fixer la situation de cette ville. Le savant d'Anville, sur ses cartes de l'Egypte ancienne et moderne, place *Nicii* ou *Nikios* au milieu du Delta, sur le

(1) Ms. Arab. 139, p. 111.

bras du Nil qui passe à Manouf (1). Le major Rennell (2) distingue deux villes dont il nomme l'une *Nicii*, et l'autre *Niciu*. Il place la première au même endroit que d'Anville, et la seconde sur le grand bras du Nil qui coule vers Rosette. Mais cette distinction ne me paroît pas fondée, et je crois que les noms Nicii, Niciu, Νικιες, désignent une seule et même ville, dont il faut chercher la position sur le bras occidental du Nil. En effet, Ptolémée (3), ainsi que le reconnoît d'Anville lui-même (4), place cette ville sur la rive orientale du grand fleuve appelé Ἀγαθος Δαίμων (le bon génie), sous une longitude de 61° 30′ et une latitude de 30° 20′. L'Itinéraire d'Antonin (5) désigne Niciu comme étant dans une position intermédiaire entre les villes d'Andro ou Andropolis, et Letus, situées toutes deux sur le même bras du Nil. Palladius rapporte (6) qu'une femme chrétienne, nommée Péménia, partie de la Thébaïde pour se rendre à Alexandrie, étant arrivée proche de Nikious, πλησίον Νικιῶς τῆς πόλεως, les matelots qui conduisoient la barque, abor-

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 80 et suiv.
(2) The geographical system of Herodotus.
(3) Geographia, lib. IV, p. 123.
(4) Mém. sur l'Egypte, p. 80.
(5) Itinerarium, ed. Wesseling, p. 155.
(6) Histor. Lausiac. ap. Biblioth. patrum, T. 13, p. 974.

dèrent à cette ville pour s'y reposer. D'un autre côté nous lisons dans les actes de S. Ari, que l'officier chargé des ordres de Dioclétien étant arrivé à Alexandrie, et ayant remis les lettres de l'empereur à Arménius, comte de cette ville, s'embarqua sur le Nil, fit voile au midi, et porta les lettres au gouverneur de Pschati (1). Les soldats qui escortoient S. Sarapamon, remontant le fleuve avec lui pour le conduire d'Alexandrie dans la Thébaïde, s'arrêtèrent devant la ville de Pschati (2). Les conducteurs de S. Macaire qui venoient d'Alexandrie, remontèrent vers le midi, et amenèrent ce saint à Pschati (3). Nous lisons dans les actes du même martyr qu'Arien, gouverneur de la Thébaïde, s'étant rendu à Alexandrie pour recevoir les ordres de l'empereur Dioclétien, s'embarqua ensuite sur le Nil pour retourner dans son gouvernement, et que dans sa route il passa par Pschati (4). Ces passages prouvent, je crois, d'une manière incontestable, que la ville de Pschati ou Nikious étoit située sur le grand bras du Nil qui coule vers Rosette. En effet, il est impossible de supposer que ceux qui se rendoient de la Thébaïde à Alexandrie, ou

(1) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 69.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 187.
(3) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 66.
(4) Ib. fol. 74.

d'Alexandrie dans la Thébaïde, ayent abandonné la route directe que leur offroit le bras occidental du fleuve, et allongé sans nécessité leur voyage en prenant un canal latéral qui aboutit à la branche opposée. Le passage de Strabon qui place (1) le nome Aprosopitès au-dessus de celui d'Athribis, n'est nullement contraire à mon hypothèse; puisque le nome de Nikious s'étendant, ainsi que nous allons le voir, jusqu'à l'endroit où se fait la séparation des deux grands bras du Nil, étoit, en effet, limitrophe avec le gouvernement d'Athribis.

Enfin, au rapport de Macrizy (2), les Egyptiens révoltés contre le khalife Aly, s'étant cantonnés dans la ville de Kharbeta, Mohammed, fils d'Abou-Bekr, et gouverneur d'Egypte, conclut avec eux un accommodement sous la condition expresse qu'il leur accorderoit la liberté de se rendre auprès de Moawiah, et qu'il les mettroit à même de traverser le fleuve au moyen d'un pont qu'il établiroit devant la ville de Nikious. Comme Kharbeta étoit située dans la province de Bahirah, il s'ensuit delà que le pont de communication devoit être nécessairement jeté sur la branche la plus occidentale du Nil. D'un autre côté, Pschati, ainsi

(1) Lib. XVII, pag. 802.

(2) Descript. de l'Egypte, T. 3, fol. 108 vers.

qu'on l'apprend des actes de S. Sarapamon (1), étoit placée sur la rive orientale du fleuve ; par conséquent sa position ne sauroit correspondre à celle du lieu nommé *Wardan* qui est sur le bord opposé.

Pour achever de fixer d'une manière aussi certaine que possible l'emplacement qu'occupoit Pschati, je vais d'abord déterminer celui de deux bourgs situés dans le nome de cette ville. Le premier est celui que les auteurs coptes nomment indifféremment *Schetnoufi* ou *Schethnoufi*, et que les géographes arabes appellent *Schatnouf*. Nous lisons dans les actes de S. Ari, que ce martyr étoit natif du bourg de Schetnoufi dans le nome de Pschati (2). Après la mort de ce saint, Jule d'Alexandrie enveloppa son corps de linceuls neufs, et l'ayant placé sur une barque, il le fit accompagner par quelques-uns de ses esclaves qu'il chargea de le conduire au bourg de Schetnoufi (3). Ce fut dans ce lieu que S. Macaire eut la tête tranchée (4). Quant à ce qui regarde la position de ce bourg, je ne saurois être de l'avis de d'Anville qui le place à l'endroit où le canal qui passe à Manouf se détache du

(1) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 187.
(2) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 70, 71, 84.
(3) Ib. fol. 85, 86.
(4) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 80.

bras oriental du Nil (1). Je crois pouvoir assurer que Schetnoufi étoit situé plus haut, à l'endroit où ce fleuve se divise en deux grandes branches dont l'une coule vers Rosette et l'autre vers Damiette. On lit dans les actes de S. Noub (2), que ce martyr ayant été embarqué sur le Nil, par ordre de Cyprien, gouverneur d'Athribis, pour être conduit à Alexandrie, les soldats qui l'accompagnoient voguèrent vers le midi jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au bourg nommé Schetnoufi ; que là ils tournèrent au nord, et entrèrent dans le bras occidental du fleuve. Après que S. Noub eut souffert le martyre à Alexandrie, Jule dont nous avons déjà parlé, embauma son corps, l'enveloppa de linceuls, et le fit embarquer sur un bateau avec quatre de ses esclaves. Ceux-ci voguèrent au midi pendant trois jours et deux nuits, jusqu'à ce qu'étant arrivés au bourg de Schetnoufi, ils tournèrent au nord (3). On lit dans les actes de S. Macaire (4) qu'Arien, ayant quitté la ville de Pschati, et remontant le fleuve pour regagner la Thébaïde, arriva au bourg de Schetnoufi ; et que, le matin étant venu, sa barque aborda au port de ce bourg (5). Euloge,

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 43.
(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 255.
(3) Ib. fol. 268.
(4) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 75.
(5) Ib. fol. 76.

que Constantin avoit envoyé en Egypte, pour y détruire l'idolâtrie, après avoir exécuté sa commission à Alexandrie, s'embarqua sur le Nil, et remonta ce fleuve, détruisant partout sur son passage les temples et les idoles. Ayant vu un bourg situé à l'angle du fleuve, il demanda quel étoit son nom; on lui répondit que c'étoit Schetnoufi, bourg du nome de Pschati (1).

Quoique les passages que je viens de rassembler, puissent suffire pour établir la position de ce bourg, telle que je l'ai indiquée, j'y vais joindre de plus les témoignages des écrivains arabes. Au rapport de l'historien des patriarches d'Alexandrie (2), « les Khorasaniens, c'est-à-dire, les partisans des Abbassides, poursuivant le khalife Merwan qui étoit campé à Djizeh, divisèrent leur armée en quatre corps dont l'un traversa le Nil à Schatnouf. Ce lieu n'étoit donc pas situé sur le bras oriental du fleuve; car, dans ce cas, ces troupes auroient allongé sans nécessité leur route, et n'auroient pu gagner Djizeh qu'en passant la branche occidentale. Ibn-Haukal dit, au commencement de sa description de l'Egypte (3), « qu'il a dressé deux cartes de cette contrée; que la première contient le Saïd, jusqu'à Fostat et Schat-

(1) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 82.
(2) Ms. Arab. 139, p. 178, 179.
(3) Ms. de la bibliothèque de Leyde.

nouf, où se fait la division du Nil ; que la seconde s'étend depuis l'endroit où le fleuve se partage en deux branches dont la première, commençant à l'orient de Schatnouf, coule vers Tennis et le territoire de Damiette ; et la seconde passe à l'occident de Schatnouf, et va gagner Raschid (Rosette). » Le même géographe dit ailleurs, qu'il y a deux chemins pour aller de Schatnouf à Raschid, l'un par terre, l'autre par eau ; que le chemin par terre, en partant de Schatnouf, passe par Sail-al-abid, Manouf, Mahalleh-Sard, Sakha, Schobramiah, Mesir, Senhour, Nedjoum, Nesterwah, Bourlos, Adjna, et Raschid (1). Il ajoute que ce chemin qui va de Schatnouf à Raschid, devient souvent impraticable, à l'époque de l'inondation, attendu que le terrain est couvert d'eau ; et qu'alors, on fait une partie de la route à dos de chameau, et l'autre sur des barques. Le chemin par eau commence à Schatnouf, passe à Djoreïsat, Abou-Iohannès, Ternout, ... Schabour, Mahalleh-Nafideh, Denschal, Kartesa, Schobra-Abou-Mina, Karanfil, Abreschik, Kerioun, Kariet-al-sir, et Alexandrie. »

Aboul-feda, dans sa géographie, décrivant le cours du Nil (2), dit que ce fleuve, arrivé

(1) Cet itinéraire a été copié par Macrizy, Descript. de l'Egypte, T. 1, fol. 126 rect. (art. d'Alexandrie.)

(2) Ms. Arab. 578, fol. 22, Büschings Magazin für die neue Historie und Geographie, T. 4, p. 160, 161.

au bourg nommé *Schatnouf* se divise en deux branches dont l'occidentale coule vers Raschid, et se décharge dans la mer, que l'orientale, parvenue au bourg de Djaudjar, se subdivise en deux bras dont l'un passe à l'ouest de Damiette, et se jette dans la mer, et que l'autre coule vers Aschmoun-Tannah. Macrizy, dans sa description de l'Egypte, article de Damiette (1), donne absolument les mêmes détails. On trouve plusieurs fois dans le Scherif-al-Edrisy, le nom de *Schantouf*. M. Hartmann (2) remarquant que ce nom ne se trouve nulle part dans les écrivains modernes, avoue qu'il ne sauroit déterminer la situation de cette ville; mais qu'autant que l'on en peut juger, elle étoit placée dans les terres à quelque distance du Nil; mais j'observerai d'abord que le mot *Schantouf* est une leçon vicieuse, et qu'il faut lire *Schatnouf* avec les auteurs que je viens de citer. Quant à la position que l'Edrisy assigne à cette ville, elle s'accorde parfaitement avec celle que j'ai indiquée. Pour le prouver, je vais traduire ici le texte de ce géographe (3).

---

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 168. On peut voir la traduction de ce passage, dans une note de Cardonne, sur les extraits d'auteurs arabes imprimés à la suite de Joinville Paris, 1761, p. 532.

(2) Edrisii Africa, ed. 2a. p. 386.

(3) Texte arabe, fol. 57 vers.

« De Serout à Schalkan, la distance est de cinq milles. C'est un grand bourg qui renferme beaucoup de maisons. Quinze milles plus loin est le bourg de Refinah (Zefita), situé à l'entrée de l'île, où se fait la division du Nil en plusieurs branches; vis-à-vis de ce lieu est la ville de Schantouf (Schatnouf) placée à la tête du canal qui coule vers Tennis et Damiette. Au-dessus de Schantouf le Nil se partage en deux branches qui prennent leurs cours vers l'Egypte inférieure, et se déchargent dans la mer. De chacun de ces bras sortent deux canaux, qui vont également se rendre à la mer. Quant aux deux bras principaux, ils commencent à Schantouf. Celui qui coule vers l'orient et va gagner Tennis, donne naissance à trois canaux. Le premier qui se détache du côté de l'occident, au lieu nommé Antouhy, décrit une ligne courbe, et va rejoindre devant Demsis le bras principal. Plus bas, du côté de l'occident, commence un autre canal, qui coule vers Damiette. Quant au second bras du Nil, partant de Schantouf, il coule vers l'occident; arrivé au lieu nommé *Tanes*, il donne naissance à un canal qui se dirige du côté de l'ouest. Au-dessus du bourg de Babidj, commence un autre canal qui va gagner Alexandrie, et que l'on appelle le *Canal de Schabour*. L'eau n'y coule qu'une partie de l'année, à l'époque de la crue du Nil. Lors-

que le fleuve se retire, ce bras reste à sec et n'est plus navigable. La branche principale continuant son cours vers Raschid, il s'en détache un canal qui commence au-dessous de Sendioun, Samdis, et Fouah, et au-dessus de Raschid. Il va se décharger dans un lac qui avoisine le rivage de la mer, et qui s'étend à l'occident, ensorte que de son extrémité à la ville d'Alexandrie, la distance n'est que de six milles. »

Plus bas, le même géographe s'exprime ainsi (1) : « De Fostat, on va au bord de Zefinah (Zefita), vis-à-vis duquel est situé Schantouf (Schatnouf) sur la rive occidentale du fleuve. De Schantouf à Schenouan, la distance est de vingt-cinq milles. »

Il dit ailleurs (2), « que de Deroueh à Schantouf on compte vingt milles, que de Schantouf on va au bourg nommé Omm-dinar, sur le bord occidental du Nil, et qu'enfin de Schantouf à Ternout, la distance est de cinquante milles. »

Les passages que je viens de transcrire peuvent donner matière à plusieurs observations. D'abord il faut lire partout *Schatnouf* au lieu de *Shantouf*. Les mots *Refinah* et *Zefinah*, sont visiblement corrompus. Il faut lire avec

(1) Texte arabe, fol. 58 rect.

(2) Ib. fol. 60 vers.

MM. Niebuhr (1) et Hartmann (2), *Zefitah*, et reconnoître dans ce bourg celui que Paul-Lucas nomme *Zifeta*, Savary *Zoufety*, et Niebuhr *Sufety*. Ce lieu qu'il faut bien se donner de garde de confondre avec la ville de *Sifte*, située beaucoup plus bas, est appelé par Macrizy *Zefita*. Cet écrivain lui assigne la même position que le l'Edrisy. Voici comme il s'exprime dans sa description de l'Egypte (3): « Abdallah-ben-Taher étant campé à Zefita, fit jeter sur le Nil un pont qui conduisoit à Schatnouf. » Les deux dénombremens des villes d'Egypte (4), donnent à ce lieu le nom de Zefita-Schatnouf, et le placent dans la province de Kalioub. Nous lisons dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie (5), que Mikhaïl, évêque de Sahardjat, fit rebâtir une église, dans le bourg de Zefita. Plus loin, il est fait mention (6) du village des Rats, (*Miniet-al-firan*), situé dans le voisinage de Zefita. Macrizy rapporte (7), qu'en l'année 510 de l'hégire, le vizir Mamoun al-Bataïhy fit construire dans le bourg de Zefita une mosquée *djami*.

---

(1) Voyage en Arabie, T. 1, p. 89.
(2) Edrisii Africa, p. 385.
(3) Art. de Tennis, Ms. 682, fol. 98 vers.
(4) Ms. Arab. 693, Ms. du Vatican 267.
(5) Ms. Arab. 140, p. 230.
(6) Ib. p. 255.
(7) Description de l'Egypte, T. 3, fol. 47 rect.

La division des bras du Nil, telle qu'elle est donnée par l'Edrisy, a beaucoup embarrassé le savant M. Hartmann. Cependant je crois qu'il est facile de lever les difficultés. Schatnouf est ici désignée expressément comme l'endroit où se fait la séparation des deux branches principales qui forment le Delta. C'est ce que l'on voit clairement par la suite du texte. Il est vrai qu'un peu auparavant l'Edrisy dit que cette ville est située à l'entrée du canal qui coule vers Tennis et vers Damiette. Il semble au premier abord, qu'il ait voulu indiquer l'endroit où le canal de Moëzz se sépare de celui de Damiette. Mais en examinant le texte avec un peu d'attention, on reconnoît que ce n'est point la pensée de ce géographe, et qu'il a voulu dire qu'auprès de Schatnouf commence un des principaux bras dont les différens canaux vont arroser également le territoire de Tennis et celui de Damiette. Cette manière de s'exprimer est precisément celle dont se sert Ibn-Haukal dans un passage que j'ai cité plus haut. Il est donc certain que dans le récit de l'Edrisy, comme dans celui des autres écrivains, Schatnouf est située à la pointe du Delta.

Ceci posé, la division des branches du Nil devient facile à entendre. La première se partage en trois canaux, savoir : celui qui coule vers Tennis, celui qui va à Damiette, et enfin celui qui se détache du bras principal au lieu

nommé Antouhy, et s'y réunit près de Demsis. Au reste il est assez singulier que l'Edrisy, dans ce passage, ainsi que dans un autre endroit où il parle en détail des différens canaux du Nil, regarde celui de Tennis comme la branche principale dont celui de Damiette n'est qu'une dérivation. Quant au bras qui commence à l'occident de Schatnouf, et que M. Hartmann (1) a pris pour un canal dérivé du bras oriental, il est clair qu'il faut y reconnoître la branche principale qui coule vers Rosette. Pour s'en convaincre, il ne faut que comparer ce passage avec la description du bras occidental, telle qu'elle est rapportée plus bas par le même géographe. Mon dessein n'est pas de suivre ici ce parallèle. Je me contenterai de proposer une conjecture au sujet du mot *Tanes*. Je crois que cette leçon est vicieuse, et qu'il faut lire *Iohannes*. En effet, l'Edrisy et Ibn-Haukal parlent d'une ville nommée *Abou-Iohannes*, située sur le bras de Rosette, et le second de ces géographes nous apprend qu'en cet endroit le Nil se divise en deux bras dont l'un coule à l'occident vers Alexandrie. Or, cette branche, ainsi qu'on peut facilement s'en convaincre, n'est autre chose que le bras occidental qui va se jeter dans la mer auprès de Rosette, et donne naissance au canal d'Alexandrie. Quant

(1) Edrisii Africa, p. 387.

au second bras, il se dirige à l'orient et passe devant Manouf, Tandeta et autres villes du Delta. Cette division du Nil est, comme on voit, la même qui, suivant l'Edrisy, a lieu auprès de *Tanes*. J'ai lu *Sendioun* au lieu de *Mehdioun*. Cette correction, proposée par M. Hartmann (1), me paroît certaine; en effet, les cartes de d'Anville, Niebuhr et du général Reynier s'accordent à placer près de cette ville l'ouverture d'un canal qui se jetoit dans le lac Maadieh. Je finirai mes remarques sur le texte de l'Edrisy, par une observation qui ne paroîtra pas dénuée d'importance. A l'endroit où il est parlé du canal qui se sépare du bras oriental, près d'Antouhy, on trouve le mot *Nikouis*, qui est visiblement corrompu. D'Anville (2) et M. Hartmann (3) lisent *Nikious*. Mais je ne saurois admettre cette correction. En effet, je crois avoir démontré que la ville de Nikious étoit située sur la branche la plus occidentale du Nil. De plus l'Edrisy lui-même décrivant ailleurs, dans le plus grand détail, le cours du canal d'Antouhy, et les lieux qu'il baigne, ne fait aucune mention de Nikious. Je ne doute pas que dans le passage qui nous occupe, il ne faille lire *bi-takouis*, c'est-à-dire, comme

(1) Edrisii Africa, p. 436.
(2) Mém. sur l'Egypte, p. 80, 81.
(3) Loc. laud. p. 332, 336.

j'ai traduit, que ce canal décrit une ligne courbe, semblable à un arc. Cette correction s'accorde parfaitement avec la description de ce bras qui, après s'être enfoncé dans l'intérieur des terres, revient joindre la branche principale dont il étoit sorti. On pourroit citer plusieurs passages, où le mot *takouis* a la même signification que je lui donne ici. Dans un endroit de notre géographe (1), il est fait mention d'une montagne appelée *montagne de la lune*, qui doit ce nom à sa forme arquée, *takouis*, et à sa blancheur. Ainsi, il me paroît démontré que dans le passage que nous avons examiné, il n'est nullement question de la ville de Nikious, et que l'hypothèse de d'Anville qui n'étoit appuyée que sur cette autorité, se trouve absolument détruite.

Mais pour revenir à Schatnouf, quoique les écrivains coptes lui donnent le nom du bourg Τιμι, ce terme ne doit point être pris à la rigueur. Car nous voyons par l'histoire des patriarches d'Alexandrie (2), que Schatnouf étoit un siége épiscopal. C'étoit également la résidence d'un gouverneur. Car ce fut devant un de ces officiers que comparurent Benjamin et sa sœur Eudocie, qui souffrirent le martyre à

(1) Texte arabe, fol. 16 recto.
(2) Ms. Arab. 140, p. 316.

Schatnouf (1). Les deux dénombremens des villes d'Egypte (2) placent cette ville dans la province de Manouf. Ils nous font connoître aussi deux villages, *Hour* et *Kawady*, situés sur le territoire de cette ville. Nous apprenons d'Hasan ben Ibrahim (3) que le sultan Nedjm-ed-din Aïoub avoit fait bâtir à Schatnouf un belvédère.

Après avoir fixé la position de Schetnoufi, il me reste à parler d'un autre bourg, situé dans le canton de Πτιhοτ, au nord de Pschati, et qui dépendoit du gouvernement, ἐπαρχία, de cette ville. C'est celui de *Shmoumi*, qui avoit vu naître S. Macrobe (4), et où ce martyr fut transporté, après sa mort (5). Il est nommé *Shmouni* dans les actes de S. Macaire (6). On y lit qu'Euloge, gouverneur d'Alexandrie, remontant vers la Haute-Egypte, aperçut un temple de Σιβ (peut-être Serapis), qui étoit magnifiquement orné. Il demandoit à ses officiers le nom de ce lieu, lorsque des chrétiens de Schmouni s'approchèrent de lui, et lui racontèrent de quelle manière Diophanès avoit

(1) Synaxare, Ms. Arabe de S. Germain 121, 28e. jour de mesori.

(2) Ms. Arab. 693, Ms. du Vatic. 267.

(3) Ms. Arabe, non-catalogué 30, fol. 109.

(4) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 91.

(5) Ib. fol. 107.

(6) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 82.

fait bâtir ce temple. Ce bourg est nommé, en deux endroits du Synaxare (1), *Aschmoun-Djoreïsat;* ce qui ne peut laisser aucun doute sur sa position. En effet, il existe encore aujourd'hui, sous le nom d'Aschmoun, sur la rive orientale du Nil, à peu de distance de la pointe du Delta, ainsi qu'on peut le voir sur la carte du général Reynier. Une géographie arabe anonyme (2), le nomme aussi *Aschmoun*, et Paul Lucas *Chumoum*. Les deux dénombremens arabes, déjà cités (3), écrivent *Aschmoum-Djoreïsan*, et placent ce bourg dans la province de Manouf. L'Edrisy (4) décrivant le cours de la branche occidentale du Nil, fait mention d'un bourg situé à quinze milles de celui d'Omm-dinar, et dont le nom, dans le texte imprimé, est écrit *Aschmar-Haransch*. Ce mot est visiblement corrompu; et je crois qu'il faut lire *Aschmoun-Djoreïs*.

En effet, ce lieu, d'après la position que lui assigne le général Reynier, est peu éloigné d'Omm-dinar. Ce qui confirme ma conjecture, c'est qu'à dix-huit milles au nord du bourg dont nous avons parlé, l'Edrisy place une ville dont le nom doit se lire *Djoreïs*. C'est la même que

(1) Ms. S. Germ. 121, 2e jour de bermehat.
(2) Ms. Arab. 580.
(3) Ms. Arab. 693, Ms. du Vatic. 267.
(4) Texte arabe, fol. 61 verso.

M. Niebuhr appelle *Djureïsch* (1). Les deux dénombremens arabes (2) la nomment *Djoreïsan*, et la placent dans la province de Manouf. Ibn-Haukal écrit *Djoreïsat*. C'est le voisinage de cette ville qui a fait donner au bourg d'Aschmoun le surnom d'*Aschmoun-Djoraïs* ou *Djoreïsat* ou *Djoreïsan*.

Ce lieu étoit au nord de la ville de Pschati ou Nikious. En effet, nous lisons dans le Synaxare (3), que ceux qui conduisoient d'Alexandrie à cette ville le corps de S. Macrobe, étant arrivés au bourg d'Aschmoun-Djoreïsat, la barque s'arrêta dans cet endroit, et qu'il fut impossible de la faire remonter plus loin. Par conséquent, Nikious étoit située au midi d'Aschmoun, dans l'espace qui sépare ce bourg de celui de Schatnouf, sur la rive oridentale du Nil, à peu de distance de la pointe du Delta.

J'ai dit plus haut que le mot Nikious ne se trouvoit point dans les dénombremens arabes des villes d'Egypte; mais qu'on y rencontroit celui d'*Abschadih*, qui n'est que la prononciation arabe de celui de Pschati. En effet, les deux ouvrages de ce genre, que j'ai souvent eu occasion de citer, nous offrent trois villes ou bourgs qui portent le nom d'*Abschadih*, l'un

(1) Voyage en Arabie, T. 1, p. 73.
(2) Ms. Arab. 693, Ms. du Vatic. 267.
(3) Ms. Arab. S. Germ. 121, 2e. jour de bermehat.

dans la province d'Aschmouneïn; le second, dans celle de Garbiah, et le troisième enfin, dans l'île des Benou-Nasr. Je crois que ce dernier représente la ville de Pschati. En effet, l'île des Benou-Nasr est comprise entre les deux principales branches du Nil, et le canal de Manouf. Au rapport de Khalil-Dahery (1), la province de Manouf renferme l'île des Benou-Nasr, au dessus de laquelle se fait la séparation des deux bras du fleuve.

SCHBENTI.

Nom d'un bourg d'Egypte, qui se trouve indiqué dans les actes de S. Didyme (2), et sur lequel je ne puis donner aucun renseignement.

SCHE-EN-ALOLI.

Ce bourg, dont le nom signifie *la vigne*, étoit situé dans le nome de Schmin (Panopolis) et fut la patrie de S. Schenoudi (3).

SCHENESÊT.

Nous lisons dans les actes coptes de S.

(1) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 247.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 255.
(3) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 19.

Pachôme, que ce saint embrassa la religion chrétienne dans un bourg nommé *Schenesêt*, situé dans le nome de Diospolis (1). Lorsqu'il eut résolu de renoncer au monde, il se retira dans un bourg peu fréquenté nommé Schenesêt, et qui ne renfermoit qu'un très-petit nombre d'habitans (2). Près de là étoit un petit temple, placé sur le rivage du Nil, et que les anciens appeloient *le lieu de Sérapis*, Φμα μπι Σεραπις (3). Peu de temps après l'arrivée de S. Pachôme, une maladie contagieuse désola ce bourg, et fit périr la plus grande partie de ses habitans (4). Plus bas, il est parlé de l'abbé Ebonh qui étoit supérieur du couvent de Schenesêt (5); ce lieu étoit situé sur la rive oridentale du Nil. En effet, nous lisons que S. Théodore étant arrivé à Schenesêt, attendoit un batelier, pour passer sur le bord occidental (6). On lit dans la Vie du même saint (7), qu'il se rendit un jour à Schenesêt, pour consulter l'abbé Horsiêsi. Ce lieu est le même auquel les actes grecs de S. Pachôme donnent le nom de Χηνοβοσκία.

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 130.
(2) Ib. p. 133.
(3) Ib. ib.
(4) Ib. fol. 133 vers.
(5) Ib. fol. 162.
(6) Ib. fol. 205.
(7) Ib. fol. 22, 23.

Etienne de Byzance écrit également Χηνοβοσκία et Χηνοβοσκίον. On lit *Chenoboscio* dans l'Itinéraire d'Antonin (1). La Notice de l'empire y place un escadron de cavalerie (2). Si l'on en croit d'Anville (3), la position de Chenoboscio correspond à celle d'un lieu nommé aujourd'hui *Kasr-es-Saïad*.

SCHMIN.

Cette ville dont il est souvent fait mention dans les actes de S. Schenoudi (4), de S. Pachôme (5), de l'évêque Macaire, etc. (6) est la même que les anciens Grecs ont nommée Χέμμις ou Πανόπολις, et que les Arabes désignent aujourd'hui sous le nom d'Akhmin ou Ikhmim. Dans les vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale (7), on trouve les trois noms *Schmin*, Χμμ et Πανος. Je m'étendrai peu sur cette ville qui est assez connue, et sur laquelle les écrivains orientaux nous fournissent peu

(1) Itinerarium, p. 166.
(2) Notitia dignitatum imperii, p. 33.
(3) Mémoires sur l'Egypte, p. 194.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 20, 30, 44, etc.
(5) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 139, 163, 165.
(6) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 128, etc.
(7) Ms. copt. 43, fol. 58, Ms. copt. 44, fol. 79, Ms. copt. 46, fol. 176.

de renseignemens. Suivant Aboul-feda (1), « Ikhmim est une grande ville, située à l'extrémité supérieure du Saïd du milieu. Elle est placée sur la rive orientale du Nil, à environ deux journées de la ville d'Osiout. On y voit un berba (un temple) fameux, et que l'on doit ranger parmi les plus magnifiques monumens d'antiquité, à raison de la grandeur des pierres dont il est bâti, et des nombreuses peintures qui couvrent ses murailles. Ikhmim fut la patrie de Dhoul-noun l'Egyptien. » Si l'on en croit Ibn-Haukal, Kazwiny (2) et Bakouy (3), cette ville est petité et bien fortifiée. Du reste, ces écrivains n'ajoutent rien à ce qu'on vient de lire, et nous apprennent seulement que le territoire d'Ikhmim est couvert de palmiers et de grains.

Au rapport de Macrizy, « la ville d'Akhmim renfermoit deux églises (4), la première qui étoit sous l'invocation des martyrs et que l'on appeloit l'*église de Satir*, c'est-à-dire, du sauveur, étoit très révérée parmi les chrétiens. On y voyoit un puits dont l'eau, toutes les fois qu'on la mettoit dans une lampe, devenoit rouge comme du sang. La seconde église étoit celle de S. Michel. Suivant un usage reçu parmi

(1) Descript. Ægypti, p. 17.
(2) Ms. de S. Germ. 397.
(3) Notices et extraits des manuscrits, T. 2, p. 422.
(4) Ms. Arab. 682, fol. 573 vers.

les chrétiens du pays, le dimanche des rameaux de chaque année, pendant la célébration de l'office, les prêtres et les diacres sortoient en procession de ces deux églises, portant avec eux les encensoirs, les parfums, les croix, les livres des évangiles et des cierges allumés. Ils s'arrêtoient devant la porte du cady, et l'encensoient durant quelques momens. Ensuite ils lisoient un chapitre de l'évangile, et chantoient des antiennes à la louange de cet officier. Ils faisoient la même chose à la porte de chacun des principaux d'entre les Musulmans. »

« Le monastère des sept montagnes, dit ailleurs Macrizy (1), est un bel édifice, situé sur le territoire d'Akhmim, à la distance d'une demi journée de marche. Il se trouve placé au milieu de sept vallées, et des montagnes extrêmement hautes l'environnent de toutes parts. Aussi le soleil n'y paroît que deux heures après son lever; et environ deux heures avant qu'il se couche, on cesse de l'apercevoir, comme s'il avoit déjà quitté l'horizon. Bientôt la nuit vient, et il faut recourir à la lumière. En dehors du monastère, on voit une source ombragée par un saule. L'endroit où est situé ce couvent se nomme *Wady-al-molouk*, parce qu'il y croît une plante appelée *Moloukah*, qui ressemble au raifort, et dont le jus qui est

(1) Ms. Arab. 682, fol. 566 vers.

d'un rouge foncé, s'emploie dans la teinture. »

« A trois heures de marche au-delà du monastère du saule, est un couvent appelé *le monastère de Karkas*, situé au sommet d'une montagne dans laquelle il est taillé. Il n'y a point d'escalier qui y conduise; et l'on n'a d'autre moyen pour y monter que des trous creusés dans le roc. Au pied de cet édifice on trouve une source d'eau douce, et un plant d'arbres de *ban*. »

« A l'orient d'Akhmim est le monastère de Sabrah, ainsi appelé du nom d'une tribu arabe. Il est sous l'invocation de l'archange S. Michel. Mais aujourd'hui, il n'y reste plus qu'un seul religieux. »

SCHIHÊT.

Les mots *Schihêt* et *Schiêt*, s'emploient indifféremment dans la langue copte. J'observerai même que le premier, quoiqu'il soit indubitablement la forme primitive, ne se trouve que dans des manuscrits d'un âge assez récent, tel que la vie de S. Jean Kame (1), et dans les notes qui accompagnent les différens ouvrages coptes. Tous les anciens manuscrits offrent constamment *Schiêt*. Le Père Mingarelli, dans une

(1) Ms. copt. Vatic. 60; passim.

note sur un fragment saïdique où on lit *Apa makarios paptóou en Schiét* (1), prétend que le mot *Schiét* (2) ou *Schihét*, ne répond pas proprement à ce que les anciens appeloient le désert de Scété; mais qu'il désigne seulement la montagne située au milieu de ce désert, et sur laquelle est bâti le monastère de S. Macaire, et que le véritable nom du désert est celui de Σκυτις, qu'on lit dans le pontifical copte. Cette assertion mérite d'être discutée avec soin. D'abord, pour ce qui regarde le mot Σκυτις, j'observerai qu'ayant lu avec attention tous les ouvrages coptes où il est fait mention du désert de Scété, je n'y ai trouvé ce terme employé nulle part; ce qui me porte à croire que le mot Σκυτις est d'une formation assez récente.

Quant à celui de Schiêt, il présente deux significations qui paroissent en quelque sorte contradictoires. Il se prend d'abord pour le désert de Scété. C'est ce dont il est impossible de douter; car dans la vie de S. Macaire, et dans les fragmens de l'histoire lausiaque de Palladius, partout où le texte grec offre Σκήτης, ou Σκήτις, on lit dans le copte *Schiêt*. Ainsi, dans la vie des deux saints Macaires (3), on lit que S. Macaire d'Egypte avoit deux disciples qui habi-

(1) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. CCLXXV.
(2) Ib. p. CCLXXVII.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 133.

toient le grand désert que l'on appelle Schiêt. Dans la vie de S. Pamo (1), il est dit que Mélanie alla visiter le grand désert de Schiêt. Plus bas, il est parlé d'Isidore, prêtre de Schiêt, ce qui est conforme au texte grec, où on lit le nom de Scété. Dans un passage de la vie de S. Macaire (2), on trouve ces mots : *étant assis dans ma demeure, à Schiêt.* Les *apophthegmata patrum* d'où ce fait est tiré, offrent également Καθημένυ μοῦ ποτὲ εἰς Σκήτιν, que la vie des pères rend par ces mots : *sedente me in Scithi* (3). Quelques lignes plus bas, on lit : *nous vinmes, ayant entendu parler de ses œuvres, et de Schiêt;* le latin porte : *audientes de eo, in Scithi venimus.* Je pourrois citer une foule de passages qui confirmeroient ce que j'ai avancé, et qui prouveroient que les écrivains coptes n'emploient jamais d'autre mot que celui de Schiêt, pour désigner le désert connu, dans l'histoire ecclésiastique, sous le nom de Scété. Mais je me contenterai de faire observer que les mots grecs Σκήτης ou Σκήτις, et le Σκίαθις de Ptolémée, les mots latins *Scetis*, *Scithis*, *Scytiaca*, *Scythium* et autres, que l'on employe indifféremment pour exprimer le nom de ce désert, tirent leur origine de la langue égyptienne

(1) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 167.

(2) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 542.

(3) Vitæ Patrum, ed. Rosweyde, ed. 1628, p. 651.

et ne sont que des altérations de *Schiêt* ou *Schihêt*, qui est le nom primitif.

D'un autre côté, ce même mot qui désigne ici la totalité du désert, s'employe souvent dans une signification plus restreinte, et désigne particulièrement la hauteur sur laquelle est bâti le monastère de S. Macaire, ou le monastère lui-même. Le patriarche Isaac, ainsi qu'on le voit dans l'histoire de sa vie (1), se retira à la montagne de Schiêt, dans le monastère de l'abbé Zacharie, supérieur du couvent de S. Macaire. Plus bas on lit ces mots (2) : *Schiêt, la sainte montagne de Dieu.* Dans la vie de l'abbé Daniel (3) il est dit que, suivant l'usage, le supérieur de Schiêt devoit chaque année, aux grandes fêtes, faire le voyage d'Alexandrie, pour venir visiter le patriarche. On lit plus bas (4), que l'empereur Justinien ayant résolu de forcer les évêques et les moines d'Egypte de souscrire aux décrets du concile de Chalcédoine, envoya dans cette province la lettre du pape S. Léon, qui fut portée à la montagne de Schiêt, dont l'abbé Daniel étoit alors supérieur. Dans l'histoire de S. Magistrien (5), il

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 214.
(2) Ib. fol. 218.
(3) Ib. fol. 31.
(4) Ib. fol. 51.
(5) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 1, 2, 8.

est fait mention des déserts et de la montagne de Schiêt. On lit dans la vie de S. Maxime et de S. Dométius (1), qu'ils furent amenés à la montagne de Schiêt, au lieu où demeuroit l'abbé Macaire. Le titre de la vie de ce saint (2) offre ces mots : *l'abbé Macaire, le chef des moines de la sainte montagne de Schiêt.* Dans le même ouvrage (3), il est parlé de la cellule de ce saint, qui étoit placée dans le désert, au-delà de la montagne de Schiêt. Enfin, on lit dans la vie de S. Macaire d'Alexandrie (4), que ce saint avoit trois cellules à Schiêt, l'une près du grand désert intérieur, la seconde au milieu même du lieu de Schiêt, et la troisième un peu plus rapprochée des endroits habités. Je pourrois produire ici une foule de citations et de notes extraites des manuscrits coptes. Mais celles que j'ai rapportées suffisent pour remplir mon objet.

Au reste, la contradiction que l'on peut remarquer entre ces passages et ceux que j'ai cités plus haut, n'est réellement qu'apparente. Il est aisé de les concilier, en supposant qu'à la vérité, le nom de *Schiêt* convient proprement à la hauteur sur laquelle est situé le

(1) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 34.
(2) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 96.
(3) Ib. fol. 126.
(4) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 78.

monastère de S. Macaire; mais que, par suite, il s'étendoit au désert tout entier. C'est ce qu'on peut prouver également par le témoignage des écrivains ecclésiastiques, grecs et latins. En effet, il est indubitable que S. Macaire d'Egypte habitoit à Scété. Or, l'auteur de sa vie, publiée par Bollandus (1), nous apprend que ce saint habitoit un lieu totalement désert, où il ne se trouvoit d'autre anachorète que lui; mais que plus bas étoit un autre désert qui servoit de demeure à un grand nombre de religieux. Ruffin (2) atteste que ce lieu où habitoit S. Macaire d'Alexandrie, se nommoit *Scythium*, et étoit au milieu d'un vaste désert, éloigné des monastères de Nitrie, d'un jour et d'une nuit de marche. L'auteur des *Verba seniorum* (3) ajoute qu'en allant à Scété, on court un grand péril; car si l'on s'écarte tant soit peu de la route, on s'égare au milieu du désert. Il paroît par ces passages que le nom de Scété appartenoit proprement au lieu où habitoit S. Macaire, et ne se donnoit que par extension au désert qui étoit au delà, et que l'on appelloit ἡ ἔρημος ἡ ἐνδοτάτω (4) *le désert intérieur*,

(1) Acta sanctorum januarii, T. 1, p. 1007. Apophtegmata patrum, ap. Cotelier, monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 528.

(2) Vitæ patrum, p. 481.

(3) Ib. p. 656.

(4) Palladius, ap. Biblioth. patrum, T. 13, p. 921.

en copte *Pischafe etsakhoun* (1). Au reste, quand les auteurs coptes parlent de la montagne de Schiêt, le mot de montagne ne doit pas être pris à la rigueur, puisque, suivant le rapport unanime des voyageurs, le désert de Scété n'est en effet qu'un large vallon. Mais le mot Τωου a ici une signification relative, et indique seulement que le terrain sur lequel est bâti le monastère de S. Macaire, est une colline un peu élevée au dessus du niveau du reste de la vallée et du bassin des lacs de Natron.

L'habitation des deux saints Macaires n'étoit pas éloignée du marais ἕλος. C'est ce qu'atteste expressément l'auteur *des apophthegmata patrum* (2). « Le marais, dit cet écrivain, est dans le voisinage de Scété, à l'endroit où l'on a bâti les églises, et où l'on voit les fontaines. » Nous lisons que S. Macaire d'Egypte revenoit un jour du marais, *à palude*, à sa cellule, portant des branches de palmier (3). L'abbé Zénon, lorsqu'il demeuroit à Scété, sortit une nuit de sa cellule, pour aller au marais (4). S. Macaire d'Egypte (5) ayant reçu la visite de deux

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 70, 78.
(2) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 517.
(3) Bollandus, loc. laud. p. 1009. Vitæ patrum, p. 624.
(4) Ib. p. 657.
(5) Monumenta eccles græcæ, T. 1, p. 542.

jeunes gens qui désiroient embrasser la vie monastique, et voulant les éprouver, leur ordonna de couper des pierres sur le rocher, pour construire leur cellule, d'aller ensuite au marais chercher du bois, pour former le toit, et d'y ramasser aussi des feuilles de palmier qui leur serviroient à faire des nattes. C'est ce même marais que l'auteur copte de la vie de S. Macaire d'Alexandrie appelle *le marais de Schiêt* (1). C'étoit là, au rapport du même écrivain, que les Libyens et les bergers des environs de la montagne de Nitrie, se rendoient une fois chaque année pour faire paître leurs troupeaux autour du marais.

Suivant l'auteur de la vie de S. Maxime (2), Schiêt portoit aussi le nom de *Montagne du sel*, Πτωου ντελπιλμου. Il s'appeloit également *Montagne du nitre*, Πτωὺ μπιθοτμ. C'est ce qu'attestent l'écrivain que je viens de citer (3), et l'auteur de la vie de S. Jean-le-nain, qui dit expressément que la montagne du Nitre est la même chose que Schiêt (4). L'évêque Sérapion, dans la vie de S. Macaire, nous indique l'origine de ce nom qui a été inconnu aux écrivains grecs et latins. Car il faut bien se

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 67.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 35.
(3) Ib. fol. 34.
(4) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 58.

donner de garde de confondre cette montagne avec celle de Nitrie, si célèbre dans l'histoire ecclésiastique, mais qui, comme nous le verrons plus bas, porte chez les écrivains coptes un nom bien différent. Je transcrirai ici une partie des détails que nous donne Sérapion, attendu qu'ils jettent quelque jour sur la topographie de ce désert.

« S. Macaire (1), dit-il, demanda à son père la permission d'aller à la montagne du Nitre, πτωου μπιhοσεμ, et de se joindre avec ses ouvriers et ses chameaux à ceux qui se rendoient en ce lieu, pour chercher du nitre..... En effet, à cette époque, un grand nombre d'habitans des bourgs qui avoisinent Schiêt, se réunissoient pour aller avec des chameaux à la montagne, extraire le nitre. Ils étoient tous parfaitement d'accord, et prêts à se défendre mutuellement contre les barbares qui habitoient au-delà de la montagne. Car ceux-ci, s'avançant peu-à-peu vers la rive occidentale du fleuve, enlevoient tous ceux qu'ils pouvoient surprendre, et les emmenoient captifs dans leur pays. »

« Un jour, les compagnons de S. Macaire étant partis, suivant leur usage, arrivèrent au sommet du rocher, au dessus de la vallée, dans l'intention d'emporter de ce lieu la quantité

(1) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 100, 101, Ms. copt. Vatic. 62, fol. 6 et 7.

de nitre qui leur étoit nécessaire. Ils s'endormirent dans cet endroit, au sommet de la montagne. S. Macaire s'étant également assoupi, vit en songe un homme..... qui lui dit : Leve-toi, considère tout le tour de ce rocher, et la vallée qui est au milieu; que vois-tu? Macaire répondit : Je ne vois rien, si ce n'est le commencement du marais qui est au nord de la vallée, et la montagne qui l'entoure. Cet homme lui dit : Tout ce terrain est à toi, c'est là que tu habiteras. Au bout de trois jours, Macaire quitta la montagne du Nitre, et retourna chez lui (1). S'étant ensuite retiré dans le désert (2), il employa plusieurs jours à parcourir la montagne, allant de côté et d'autre, jusqu'à ce qu'il établit sa demeure au commencement du marais, près du lac de Nâtron, Αναβαλλυς, afin de n'être pas à une trop grande distance de l'eau. Il creusa dans le roc une caverne, où il resta quelques jours. Mais comme il étoit tourmenté par les gardes stationnés auprès du lac, pour protéger l'extraction du nitre, dans l'endroit où les soldats avoient été égorgés par les barbares, il se retira sur le rocher situé au midi.» On lit dans un autre endroit (3) que S. Macaire habitoit sur le sommet

(1) Ms. copte 62, fol. 8.
(2) Ib. fol 15.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 17.

du rocher qui est au midi du marais, au-dessous de la fontaine, et au-dessus de la vallée. Non loin de là, étoit un puits que S. Macaire avoit creusé, et dans lequel il fut précipité (1). Delà vint qu'on lui donna le nom de *puits de l'abbé Macaire* Sérapion remarque que ce saint avoit creusé plusieurs puits, conjointement avec les frères (2); mais qu'aucun ne porta son nom, excepté celui dont nous avons parlé. Il paroît que ce lieu n'étoit pas dépourvu d'eau douce. Quant au reste du désert, Ruffin rapporte (3), que l'eau y étoit très-rare, et que celle qu'on y trouvoit avoit une odeur repoussante, qui ressembloit à celle du bitume, quoique le goût n'en fût pas désagréable. « Ceux qui habitent le désert de Scété, dit Palladius (4), sont tous plus ou moins éloignés de l'eau. Les uns sont obligés de l'aller chercher à la distance d'un demi-mille, d'autres de deux milles, d'autres de cinq. »

Quant à l'étymologie du mot *Schiét* ou plutôt *Schihet*, un copiste syriaque, cité par Assemani (5), nous apprend que ce mot signifie *trutina cordis, la balance du cœur.* Cette expli-

(1) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 17.
(2) Ib. fol. 18.
(3) Vitæ Patrum, p. 481.
(4) Bibliotheca patrum, T. 13, p. 935.
(5) Bibliotheca orientalis, T. 1, p. 563.

cation est très-exacte, ainsi que l'a déjà remarqué Jablonski (1). En effet, le mot *schi* signifie *mesurer*, et le mot *hêt* désigne *le cœur*. L'auteur de la vie de S. Jean-le-nain est du même avis, lorsqu'il s'exprime en ces termes (2): *Schiêt où les cœurs et les pensées sont mesurés par un jugement équitable, suivant le sens que présente son nom.* L'auteur d'une Vie de S. Macaire (3) prétend nous faire connoître l'origine du mot *Schiêt*; mais son récit est trop futile pour que je le produise ici. Si l'on en croit l'écrivain copte de la Vie de S. Maxime (4) ce mot signifie, *L'assemblée de ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur.* Mais cette explication est absolument fausse, et prouve seulement que l'auteur savoit fort mal la langue égyptienne. Les Arabes ont adopté la première étymologie, ainsi que nous allons le voir. Macrizy a consacré au désert de S. Macaire deux articles de sa Description de l'Egypte (5). Je vais les traduire ici, en élaguant quelques répétitions.

« La vallée de Habib est située dans la par-

(1) Opuscula, T. 1, p. 312.
(2) Ms. copt. Vatic. 68, fol. 58.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 58.
(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 35.
(5) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 144 vers. T. 3, fol. 228 rect, vers. 229 rect.

tie occidentale de l'Egypte, entre Mariout et le Fioum. Elle tire son nom de Habib-ben-Mohammed, de la tribu de Fezarah, l'un des compagnons du prophète. Il fut présent à la conquête de la Mecque, et se retira dans cette vallée à l'époque des troubles excités contre le khalife Othman. Cette vallée se nomme encore *Vallée des rois (Wady-al-molouk)*, *Vallée du Natron*, *Désert de Schihat*, *Désert d'Askit*, *Balance des cœurs (Mizan-al-koloub)*.

(Le mot d'*Askit* se trouve souvent dans le Synaxare, où il est toujours suivi du nom de S. Macaire (1). Dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie (2), il est fait mention du désert de la montagne de Natron.)

« Ce terrain, continue Macrizy, réunit plusieurs productions précieuses; telles que le natron qui rapporte des sommes considérables, le sel *anderany* et le sel *sultany* (c'est-à-dire le natron rouge). Celui-ci se trouve sous la forme de tables qui ressemblent à du marbre. On voit dans ce désert une ancienne verrerie. Parmi ses autres productions, on compte le papyrus qui sert à faire des nattes, le zinc, *al-kohol-al-asouad*, et la pierre d'aigle, *masikeh*,

(1) Ms. Arab. S. Germ. 121, Vie de S. Arsène, du patriarche Jean, de l'évêque Nikounions. 4, 11 et 13 du mois de paschons.

(2) Ms. Arab. 139, p. 97.

qui est une boule d'argile jaune, enfermée dans une pierre noire. Pulvérisée et infusée dans l'eau, elle apaise les maux d'estomac. On voit dans cette vallée une source appelée *la fontaine du corbeau*, qui forme une espèce d'étang de quinze coudées de long sur cinq de large. Cette source dont l'eau est douce et limpide, se trouve dans une grotte, au milieu de la montagne, sans qu'on sache d'où elle vient ni où elle passe. On comptoit autrefois dans cette vallée cent monastères. Il n'en reste plus que sept qui s'étendent vers l'occident, le long du désert qui sépare le Bahirah du Fioum. Tout cet espace est occupé par des sables arides, des marais salés, des déserts affreux et dépourvus d'eau. Les moines de ce canton ne boivent que de l'eau de puits. Les chrétiens d'Egypte leur portent des aumônes et le pain nécessaire pour célébrer la messe. Aujourd'hui ces monastères sont bien déchus de leur ancienne splendeur. En effet, si l'on en croit les écrivains chrétiens, il en sortit soixante-dix mille moines, ayant chacun un bâton à la main, qui se rendirent à Terraneh afin de saluer Amrou-ben-el-As, à son retour d'Alexandrie, et d'implorer sa protection pour eux et pour leurs monastères. Ce général accéda à leur demande, et leur délivra un diplôme qui se conserve chez ces moines. Il leur accorda aussi une redevance à lever sur

la Basse-Egypte. Ce droit se monta une année à plus de cinq milles ardebs; mais aujourd'hui il ne va pas à cent ardebs. »

« Le plus célèbre de ces monastères est celui de S. Macaire le grand. Au dehors on voit les ruines d'un grand nombre d'autres couvens. Autrefois les moines de S. Macaire étoient en possession de ne point reconnoître le patriarche, s'il ne venoit, après avoir été sacré à Alexandrie, se faire installer dans leur monastère. Il renfermoit, dit-on, autrefois quinze cents moines qui y faisoient leur résidence. Aujourd'hui il ne s'en trouve plus qu'un petit nombre. On compte trois saints du nom de Macaire; le plus illustre est celui qui a fondé ce monastère. Ensuite vient Macaire d'Alexandrie, et enfin Macaire l'évêque. Leurs corps sont déposés dans trois cercueils de bois que les chrétiens vont visiter avec beaucoup de vénération. On conserve encore aujourd'hui, dans ce monastère, l'écrit d'Amrou par lequel ce général accordoit aux moines de la vallée de Habib un droit à lever sur la Basse-Egypte. C'est ce que m'ont assuré des témoins oculaires. »

(Du temps que Benjamin étoit patriarche d'Alexandrie (1), les moines de S. Macaire vinrent le prier de se rendre à leur monastère,

(1) Ms. Arab. 139, p. 96.

pour y faire la dédicace de l'église que l'on venoit de bâtir sous l'invocation de ce saint, au pied du rocher entre les cellules, attendu qu'un grand nombre de vieillards et d'infirmes qui habitoient des cellules éloignées, et situées dans le voisinage de l'eau, ne pouvoient, sans de grandes fatigues, monter au sommet du rocher. L'auteur de l'histoire des patriarches d'Alexandrie, parle de deux cellules qui faisoient partie du monastère de S. Macaire, et dont l'une se nommoit *Denschtery*, et l'autre *Baschisch* (1). Près de ce couvent, au sommet du rocher, étoit une église sous l'invocation de S. Sévère (2).)

« Le monastère de S. Jean-le-nain fut bâti, dit-on, du temps de Constantin, fils d'Hélène. Il étoit autrefois très-florissant, et l'on y comptoit un grand nombre de moines; mais aujourd'hui il n'en reste plus que trois. Le monastère de S. Jean Kama est près de celui d'Elie. Ce dernier appartenoit aux Abyssins. Mais la charpente de ces deux édifices ayant été rongée par les vers, ils s'écroulèrent tous deux, et n'offrent plus maintenant que des ruines. Les Abyssins se sont retirés au monastère de la Vierge, *Séïdah Iohannes-al-kasir*, qui est un joli monastère situé auprès du couvent de S. Jean-le-nain. »

(1) Ms. Arab. 140, p. 234, 249.
(2) Ib. p. 8.

(Au rapport de l'historien des patriarches (1), la distance du monastère de S. Jean-Kama à celui de S. Macaire, étoit de plus de quatre heures de marche). « Le monastère de S. Noub qui se trouve dans le voisinage, est aujourd'hui en ruines »

« Non loin delà on voit le monastère des Arméniens, qui est également ruiné. Tout près de ce dernier, est situé le monastère de S. Beschay qui est très-grand et très-révéré parmi les chrétiens, attendu que Beschay est un des solitaires les plus célèbres, et qu'il va de pair avec S. Macaire et S. Jean-le-nain. » (Ce monastère fut rebâti (2) par les soins de Benjamin, patriarche d'Alexandrie.) « Vis-à-vis le monastère de S. Beschay on voit un autre couvent qui appartenoit autrefois aux chrétiens jacobites; mais qui, depuis environ trois cents ans, est possédé par les moines syriens. L'emplacement sur lequel sont situés ces couvens, est désigné sous le nom de *lac des monastères.* »

« Le monastère de Notre-Dame de Baramous est sous l'invocation de la Vierge Marie. Il renferme quelques moines. Vis-à-vis est le monastère de S. Moyse ou Moyse-le-noir, autrement nommé *le monastère de Baramous.* On

(1) Ms. Arab. 140, p. 157.

(2) Macrizy, art. des coptes, T. 3, fol. 217 rect.

raconte que Maxime et Dométius, fils d'un empereur des Romains, avoient eu pour maître Arsène. Celui-ci ayant quitté la cour, se retira dans le désert de Schihat où il embrassa la vie monastique, et où il demeura jusqu'à sa mort. Pendant qu'il étoit dans ce désert, les deux jeunes princes dont nous avons parlé, étant venus le joindre, se mirent sous sa conduite. Après leur mort, leur père fit bâtir, sous leur invocation, l'église de Baramous. S. Moyse-le-noir, qui étoit de race berbere, étoit un brigand qui avoit commis beaucoup de meurtres. S'étant fait chrétien, il embrassa la vie monastique, et composa un grand nombre d'ouvrages. Il étoit un des solitaires qui passoient le carême entier, sans prendre de nourriture. »

Dans le monastère de Baramous ou aux environs, étoit une église sous l'invocation de S. Isidore (1). L'histoire des patriarches d'Alexandrie fait souvent mention de ce monastère ; et il est bon d'observer que partout où ce nom se trouve dans le texte original, l'abbé Renaudot, je ne sais pour quelle raison, l'a rendu par *monasterium primi* (2). Au reste si j'ai admis ici le mot de *Baramous*, c'est pour me conformer à l'usage commun. Mais je dois remarquer que dans le manuscrit de S. Germain 105,

(1) Ms. Arab. 139, p. 97.
(2) Histor. patriarch. Alexandr. p. 419, 514, etc.

qui contient la dernière partie de l'ouvrage de Macrizy, on lit bien distinctement *Birmaous.* D'Anville prétend (1) que Baramous répond à la montagne de Phermé dont Sozomène (2) et Palladius (3) font mention, et qui, au rapport de ce dernier, conduisoit au désert de Soété, et étoit habitée par environ cinq cents anachorètes. Si l'on adoptoit l'opinion du savant géographe, (ce que je ne crois pas devoir faire) il faudroit en même temps rejeter les traditions des Coptes, rapportées par Macrizy et par l'auteur du Synaxare. En effet, il est facile de prouver, par le témoignage des écrivains ecclésiastiques, que S. Moyse, l'ancien chef de voleurs, et S. Arsène n'ont jamais habité Phermé. Et même nous voyons que Moyse ayant été tué par les barbares, l'abbé Théodore, pour éviter le même sort, se réfugia à Phermé (4). Je serois assez porté à croire que cette montagne n'est autre chose que la colline des Pierres d'aigle (5) dont nous devons la connoissance au père Sicard, et qui se trouve placée entre le désert de Scété et la montagne de Nitrie.

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 75.

(2) Histor. ecclesiast. ed. Valesio, lib. VI, p. 683.

(3) Hist. laus. ap. Biblioth. patrum, T. 13, p. 936.

(4) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 458. Tillemont, Histoire ecclésiastique, T. 12, p. 368.

(5) Mém. des missions du Levant, T. 2, p. 79.

Quant aux deux jeunes étrangers dont il a plu aux Coptes, je ne sais sur quel fondement, de faire deux fils de l'empereur Valentinien, mais qui sont indubitablement les mêmes dont Sérapion (1), Ruffin (2), l'auteur des *Apophthegmata patrum* (3) et celui des *Verba seniorum* (4) font mention, Abou-Selah (5) et le père Sicard (6) s'accordent également à placer leur habitation à Baramous. Ce lieu, dans ce cas, répondroit à celui qui, au rapport de Sérapion (7) et de l'historien des deux solitaires (8), fut nommé Θεαυν ρωμαιος, *la demeure des Romains*, et où l'on bâtit une grande église dont l'abbé Isidore fut nommé prêtre et l'abbé Paphnuce diacre. Ce lieu étoit situé sur un rocher près du marais, à l'occident de la fontaine. C'est, je crois, dans le même endroit qu'il faut chercher le lieu nommé *Petra*, où habitoit S. Moyse, et dont il est assez souvent fait mention dans les écrivains ecclésiastiques (9). Le père Sicard

(1) Ms. copt. Vatic. 64 fol. 16, Ms. 59, fol. 116.
(2) Vitæ patrum, lib. III, cap. 195, p. 528.
(3) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 542, 543.
(4) Vitæ patrum, lib. VI, cap. 3, p. 651.
(5) Ms. Arab. 138, fol. 53.
(6) Mém. des mission. du Levant, T. 2, p. 67.
(7) Loc. laud. fol. 16.
(8) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 65.
(9) Monum. eccles. græc. T. 1, p. 554. Vitæ patrum, p. 494, 621, 638.

dérive le nom de *Baramous* du mot Περμους, et l'explique par *le monastère des Grecs* (1). Il paroît que le copiste du manuscrit de Macrizy que j'ai cité plus haut, a eu la même idée, puisqu'il a eu soin de noter les voyelles, de manière à faire lire *Birmaous* qui rend parfaitement le mot Πιερμους. Si l'on étoit certain que *Birmaous* fût la véritable leçon, l'étymologie que propose le père Sicard ne seroit nullement absurde, puisqu'elle s'accorderoit avec la tradition des Coptes, relative aux habitans de ce monastère. Mais comme tous les voyageurs unanimement prononcent *Baramous*, on peut croire, comme je l'ai dit ailleurs, que ce nom n'est autre chose que le mot grec ἑρημος auquel se trouve joint l'article Π des Coptes.

Palladius parle d'un lieu nommé Κλιμαξ, c'est-à-dire *l'échelle*, situé au-delà de Scété, et dans lequel il étoit impossible d'habiter, parce qu'il falloit aller chercher l'eau à une distance de dix-huit milles (2). Au delà de Scété étoit le désert nommé en copte *Pischafe enteniri* (3), *le désert des Cellules*, ou simplement Ντει, *les Cellules* (4). Ce lieu, que Palladius (5) et Sozo-

(1) Mém. des miss. T. 2, p. 67.
(2) Hist. laus. p. 951.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 175.
(4) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 70
(5) Histor. laus. p. 930.

mène (1) nomment également Κελλία, et Ruffin (2) *Cellia*, étoit sur le chemin du désert intérieur, à environ dix milles ou soixante stades de la montagne de Nitrie. Cette vaste solitude tiroit son nom de la multitude de cellules qui s'y trouvoient dispersées, et qui étoient à une telle distance les unes des autres, que les anachorètes ne pouvoient mutuellement ni se voir ni s'entendre. Au rapport de l'auteur des *Apophthegmata patrum* (3), ce désert renfermoit deux églises, dont l'une appartenoit aux orthodoxes et l'autre à des schismatiques.

Plus loin, étoit un vaste désert, nommé *Porphyrion* ou *Calamus*, qui, au rapport de Cassien (4), étoit à sept ou huit journées des lieux habités. Tillemont soupçonne que ce lieu ne diffère pas de celui de Petra (5). Mais son opinion ne me paroît pas appuyée sur des raisons bien fortes. Au reste, il faut bien se garder de confondre Calamus avec un monastère appellé *Kalamon*, Καλαμων, ou *Kalamon de l'Asinoïte* (6), qui, comme son surnom l'in-

(1) Historia ecclesiastica, lib. VI, cap. 31, p. 687, ed. Valesio.

(2) Vitæ patrum, p. 478.

(3) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 702.

(4) Cassiani, Institut. X, cap. 24, Collat. 3, cap. 5, Collat. 7, cap. 26, Collat. 24, cap. 4.

(5) Hist. ecclésiastique, T. 8, p. 579, T. 10, p. 64.

(6) Monum. eccles. græc. T. 1, p. 674, 677.

dique, étoit situé dans le nome d'Arsinoë, et qui subsiste encore aujourd'hui, sous le même nom qu'autrefois. Macrizy en donne la description en ces termes (1) :

« Le monastère de Kalamoun est situé dans un désert, au pied de la montagne du même nom, par laquelle les voyageurs passent pour entrer dans le Fioum, et que l'on appelle autrement *la montagne du noyé*. Ce monastère est sous l'invocation de l'anachorète Samuel. On y voit un grand nombre de palmiers, dont les dattes servent à faire le mets appelé *adjweh*. On y trouve aussi le persea, *lebakh*, qui n'existe pas ailleurs; son fruit, qui est de la grosseur du limon, a une saveur aussi douce que la noix de coco. Le noyau s'employe à beaucoup d'usages. Au rapport d'Abou-Hanifah, dans son histoire des plantes, le *lebakh* ne croit qu'auprès d'Ansena. C'est un arbre dont on fait des planches de vaisseaux, dont chacune coûte cinquante dinars ou environs. Celui qui les scie éprouve quelquefois une hémorrhagie. Si on lie ensemble deux de ces planches, et qu'on les laisse tremper dans l'eau pendant une année, elles se réunissent, et ne forment plus qu'une seule pièce. On voit dans ce monastère deux grosses tours de pierres, fort élevées, et d'une blancheur éclatante. Au dedans est

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 226. vers.

une source d'eau courante, et une autre au dehors. Cette vallée renferme un grand nombre d'anciens ermitages ; le vallon nommé *Amlih* est arrosé par une source d'eau vive, et couvert de palmiers dont les fruits sont enlevés par les Arabes. Au dehors du monastère de Kalamoun, on voit une saline dont le sel est vendu par les moines, et sert à la consommation de tout le canton. » Au rapport d'Abou-Selah (1), « les salines de ce monastère produisent chaque année deux cent trois mille ardebs de sel, et les palmiers, deux cent ardebs de dattes. L'église, qui est très-vaste, est sous l'invocation de la Vierge-Marie. Ce monastère, entouré d'un mur circulaire, renferme un grand jardin planté de palmiers, d'oliviers et de légumes, quatre donjons et douze églises. En haut se trouve une guérite, dans laquelle un moine se tient en sentinelle, pour découvrir de loin ceux qui arrivent au monastère. Aussitôt qu'il aperçoit quelqu'un, il en avertit ses confrères, en sonnant une cloche dont il varie les sons, suivant que le voyageur est un soldat, un émir, ou un gouverneur. Par ce moyen, les religieux prévenus du rang de leur hôte, s'apprêtent à le recevoir d'une manière convenable. On voit dans l'intérieur de ce monastère une source d'eau salée, qui coule sans interruption,

(1) Ms. Arab. 138, fol. 71, 72.

et qui va se rendre dans un grand réservoir, où l'on pêche en tout temps des boltys d'un très-bon goût et de couleur noire. Ce bassin conserve un peu d'eau pendant l'hiver. C'est la boisson ordinaire des religieux. La porte du monastère est très-solide, et couverte de lames de fer. L'abbé Samuel, supérieur de ce couvent, se retiroit fréquemment sur la montagne située vis-à-vis, et qui porte le nom de *Rïan*. Jusqu'à la fin du mois d'amschir de l'an 894 de l'ère des martyrs, on comptoit encore dans ce monastère deux cents religieux.»

Le désert de Scété fut plus d'une fois exposé aux courses des barbares. Vers la fin du quatrième siècle, les Maziques, nation féroce de la Libye, portèrent le ravage dans le désert; et massacrèrent plusieurs anachorètes, entr'autres S. Moyse (1). C'est sans doute la même incursion dont il est parlé dans la vie de S. Jean-le-nain, et qui força ce saint de quitter Scété, pour se réfugier à Clysma (2). Ce désert fut dévasté une seconde fois, vers l'an 430 ou 434 (3).

L'église copte honore la mémoire de S. Ma-

---

(1) Vitæ patrum, lib. III, cap. 199, p. 529, lib. V, p. 638.

(2) Ms. copt. Vatic. 68, fol 92.

(3) Vitæ patrum, p. 564, Tillemont, Hist. ecclésiast. T. 14, p. 693.

gistrien, et des quarante-neuf vieillards égorgés par les barbares dans le désert de Scété (1). Du temps du patriarche Damien (2), les monastères de la vallée de Habib essuyèrent un nouveau désastre, dont ils se ressentirent longtemps. Car à l'époque où le patriarche Benjamin s'y retira, il ne trouva que très-peu de moines; les Berbères ne leur permettant pas de se réunir en plus grand nombre (3). Sous le patriarchat de Marc (4), les Arabes ayant fait une incursion dans la vallée de Habib, dévastèrent et brûlèrent les églises, et réduisirent les moines en esclavage. Le reste, pour échapper à la fureur de ces barbares, se dispersa dans les villages et les monastères de la Basse-Egypte et du Saïd. Du temps de Schenoudi (5), les Arabes ayant appris que le patriarche, avec sa suite, devoit se rendre à la vallée de Habib, pour y passer le carême et la fête de Pâques, accoururent furtivement du Saïd, s'emparèrent de l'église de S. Macaire et des tours, et pillèrent tout ce qui s'y trouvoit de meubles et de vivres. De-là, ils parcoururent les autres monastères, dépouillant et chassant

(1) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 1 et suiv.
(2) Ms. Arab. 139, p. 83.
(3) Ib. p. 90, Renaudot, p. 161.
(4) Ib. p. 257, it. 266.
(5) Ms. Arab. 140, p. 31.

à force ouverte, tous les moines et tous les laïcs qui se présentoient pour entrer. Peu de temps après (1), lors de la révolte des Benou-Madladj, ces monastères eurent encore beaucoup à souffrir. Car les Arabes, s'étant postés dans la vallée, épioient le moment où les moines sortoient pour aller puiser de l'eau, et, se jetant sur eux, ils les dépouilloient et leur enlevoient leurs vases. Dès que les troubles furent apaisés (2), le patriarche s'occupa de faire rétablir le monastère de S. Maçaire, et l'environna d'un mur très-fort, afin que les moines et les chrétiens y fussent désormais à l'abri des incursions des barbares. Sous le patriarchat de Zacharie (3), il est fait mention des Arabes qui étoient payés pour veiller à la garde des monastères de la vallée de Habib. Vazah, fils de Reïa, ayant embrassé la vie religieuse dans le monastère de S. Macaire, son père irrité résolut de le faire tuer par les Arabes qui habitoient ce désert (4). L'an 662 de l'hégire, le sultan Bibars-al-Bondokdary se rendit à la vallée de Habib, et parcourut les monastères (5).

Jablonski (6) a cru reconnoître le nom

(1) Ms. Arab. 140, p. 35.
(2) Renaudot, histor. patriarch. p. 314.
(3) Ib. p. 389.
(4) Histor. patriarch. Alexandr. p. 379.
(5) Macrizy, Kitab-al-soluuk, Ms. Arab. 672, p. 314.
(6) Opuscula, T. 1, p. 312.

de Scété dans celui de *Sakatina*, qui se trouve dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. Mais cette conjecture est absolument inadmissible. D'abord, le mot *Sakatina*, tel qu'il est écrit dans l'original (1), ne présente pas la moindre ressemblance avec les différens noms que les Arabes donnent à ce désert. En second lieu, l'historien remarque que trente-deux villages étoient compris sous le nom de *Sakatina*. Or, il seroit très-difficile de trouver trente-deux villages dans le désert de Scété. Plusieurs voyageurs européens ont, à différentes époques, visité ce désert, sur lequel ils nous ont laissé des renseignemens plus ou moins circonstanciés. On peut consulter à ce sujet Prosper-Alpin (2), Vansleb (3), Coppin (4), Thévenot (5), Huntington (6) le père Sicard (7), Granger (8), Assemani (9), Mail-

(1) Ms. Arab. 139, p. 82.

(2) Rerum Ægyptiacarum, lib. II, p. 113 et suiv.

(3) Relazione dello stato presente dell' Egitto, p. 221. Nouvelle relation, p. 226 et suiv.

(4) Bouclier de l'Europe, ed. de 1686, p. 343 et suiv.

(5) Voyage, Tome 2, p. 773 et suiv.

(6) Epistolæ, ed. Th. Smith, p. 68 et suiv.

(7) Mém. des missions, T. 2, p. 31 et suiv.

(8) Relation d'un voyage en Egypte, p. 168.

(9) Bibliotheca orientalis, T. 1, præfat.

let (1), M. Browne (2), M. Sonnini (3), et surtout l'excellent mémoire que le général Andréossy a publié sous ce titre : *Mémoire sur la vallée des lacs de Natron* (4).

L'auteur de la vie de S. Macaire d'Alexandrie fait mention d'un fleuve qui couloit dans le désert de Scété (5). Malheureusement les deux mots qui suivent celui de Ποταμος sont entièrement effacés; ensorte que nous n'avons aucun détail sur la direction de ce fleuve dont il n'existe pas aujourd'hui le moindre vestige. Etoit-ce un torrent, qui ne couloit qu'à certains temps de l'année, ou bien étoit-ce le fleuve Lycus, dont il est fait mention dans S. Athanase (6), Palladius (7), Nicéphore-Callixte, et l'auteur de *l'Historia miscella* ? On voit par le récit de ces écrivains, que c'étoit un canal dérivé du Nil, et qui alloit se jeter dans le lac Maréotis. Il ne devoit pas être éloigné de Scété. Car Palladius remarque que S. Ammon qui le traversa, demeuroit alors dans le désert

(1) Descript. de l'Egypte, éd. in-4.°, p. 295.

(2) Voyage dans la Haute et Basse-Egypte, T. 1, p. 59 et suiv.

(3) Voyage dans la Haute et Basse-Egypte, T. 2, p. 161 et suiv.

(4) Mémoires sur l'Egypte, T. 1, p. 223 et suiv.

(5) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 67.

(6) Vita S. Antonii, ap. Vitas patrum, p. 51.

(7) Bibliotheca patrum, T. 13, p. 911.

intérieur. Palladius lui-même l'avoit passé en bateau, et il avoue qu'il n'avoit pas fait ce trajet sans crainte. D'Anville (1) croit reconnoître le fleuve Lycus dans le *Bahr-bela-má*, c'est-à-dire, *le fleuve sans eau*. Savary (2) et M. Larcher (3) pensent au contraire que cette vallée représente l'ancien lit du Nil, avant que Ménès eût détourné ce fleuve, et l'eût fait couler dans la vallée qu'il arrose aujourd'hui. Le père Sicard, je ne sais sur quel fondement, a placé le fleuve Lycus dans la Haute-Egypte, et le désigne sous le nom moderne d'*Abou-Omar* (4). Il paroît qu'il a voulu parler de ce canal qui est indiqué sur sa carte, comme formé par le débordement du Nil, et que l'on passe à *Gauli* sur un beau pont. Pour moi, je ne puis admettre l'identité du *Bahr-bela-má* avec le fleuve Lycus, et je crois que ce dernier étoit un de ces canaux qui, suivant le témoignage de Strabon, se rendoient dans le lac Maréotis, et, qu'avec le temps, il aura été comblé par les sables et le limon du Nil.

Quant au natron qui est la principale production du désert de Scété, Macrizy nous apprend (5) qu'il s'en trouve de rouge et de

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 75.
(2) Lettres sur l'Egypte, T. 1, p. 12.
(3) Histoire d'Hérodote, T. 2, p. 389.
(4) Mém. des miss. du Levant, T. 5, p. 219.
(5) Ms. Arab. 673 C. T. 1, fol. 84 vers.

vert; il ajoute qu'on en exploite également dans le canton de Fakous, mais en moindre quantité que dans celui de Terraneh. Du reste, on peut consulter sur cette substance, outre les ouvrages indiqués ci-dessus, les remarques du père Sicard (1), la dissertation de *Nitro Plinii* du savant Michaëlis (2), et enfin, les observations de M. Berthollet (3).

J'ai dit plus haut que la montagne de Nitrie, si célèbre dans l'histoire ecclésiastique, portoit un nom bien différent dans les ouvrages coptes. Ce nom dont je n'ai pu découvrir l'origine, est celui de *Pernoudj*. On lit dans l'histoire de S. Pamo (4), que ce solitaire habitoit la montagne de Pernoudj. Or, on sait par le témoignage de Palladius, que S. Pamo, ou, comme le prononcent les Grecs, S. Pambo, a constamment résidé sur la montagne de Nitrie. Plus bas, il est parlé des anachorètes qui habitoient les différens cantons de l'Egypte et Pernoudj (5). Le diacre Evagrius se retira à la montagne de Pernoudj, où il demeura deux ans (6); ce qui

(1) Mém. des missions, T. 7, p. 64 et suiv.

(2) Commentationes societati Gottingensi oblatæ, Bremæ 1763, p. 141 et suiv.

(3) Mém. sur l'Egypte, T. 1, p. 271 et suiv.

(4) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 164.

(5) Ib. fol. 170.

(6) Ib. fol. 175.

est traduit mot pour mot de l'histoire lausiaque, où on lit, au lieu de la montagne de Pernoudj, *la montagne de Nitrie.* L'auteur de la vie de S. Macaire rapporte que ce saint alloit un jour de Schiêt à la montagne de Pernoudj (1). Les *Apophthegmata patrum* offrent également (2) ἀνέβαινε ποτὲ ἐκ τῆς Σκήτεως εἰς τὸ ὄρος τῆς Νιτρίας. Ailleurs (3) on lit que les vieillards de la montagne de Pernoudj députèrent vers S. Macaire, pour le prier de se rendre auprès d'eux. Ce saint fit un jour le voyage de la montagne de Pernoudj, pour assister à la messe de S. Pamo (4); ce qui est traduit des *Apophthegmata patrum*, où on lit (5) : ἦλθε ἀπὸ Σκήτεως εἰς τὸ ὄρος τῆς Νιτρίας. S. Macaire d'Alexandrie avoit plusieurs cellules en différens endroits, et une, entr'autres, sur la montagne de Pernoudj (6); ce qui est parfaitement conforme au récit de Palladius (7) qui atteste que ce saint avoit une cellule sur la montagne de Nitrie. L'auteur de la vie de S. Maxime nous apprend, qu'à l'époque où il écrivoit (8), le désert commençoit à se peupler, tant la

(1) Ms. copt. Vatic 64, fol. 118.
(2) Monumenta ecclesiæ græcæ, T. 1, p. 547.
(3) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 122.
(4) Ib fol. 122.
(5) Monum. eccles. gr. T. 1, p. 527.
(6) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 70.
(7) Bibliotheca patrum, T. 13, p. 930.
(8) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 65.

montagne de Pernoudj, que les monastères dispersés dans l'Egypte. Ensuite, cet écrivain parle des trois principaux vieillards de la montagne de Pernoudj, savoir l'abbé Pamo, Pior et Athré (1). Or, on sait que ces trois anachorètes ont vécu sur la montagne de Nitrie. Il ne peut donc rester aucun doute sur l'identité de cette montagne avec celle de Pernoudj. Ce dernier nom n'a pas été inconnu aux Arabes; car on lit dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie, que Benjamin se rendit à la montagne de *Bernoudj*, et de-là, au désert de S. Macaire (2). Un dénombrement arabe que j'ai eu souvent occasion de citer, place dans la province de Bahirah un lieu nommé *Bernoudj* (3). Au rapport de Ruffin (4), la montagne de Nitrie étoit à environ quarante milles de la ville d'Alexandrie. Palladius, après avoir traversé le lac Maréotis, mit un jour et demi pour arriver à la partie méridionale de cette montagne (5). Tout auprès, étoit un vaste désert qui s'étendoit jusqu'à l'Ethiopie, la Mauritanie et le pays des Maziques. Le mont de Nitrie tiroit son nom d'un bourg qui en étoit voisin,

(1) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 68.
(2) Ms. Arab. 139, p. 97.
(3) Ms. Arab. 693.
(4) Vitæ patrum, p. 477.
(5) Bibliotheca patrum, T. 13, p. 908.

et dans lequel on travailloit à l'exploitation du nitre (1). Cellarius (2), s'appuyant sur un passage de la vie de S. Paule, où on lit ces mots (3): *oppidum domini Nitriam*, a cru qu'il existoit en effet une ville nommé Nitrie. Pour moi, je ne puis admettre cette opinion; et je pense que dans le texte de S. Jérome, ces mots *oppidum domini*, *la ville du seigneur*, doivent être pris au figuré, et qu'ils désignent seulement la réunion des anachorètes, rassemblés sur la montagne de Nitrie. C'est ainsi que, dans les actes coptes de S. Magistrien, le désert de Schiêt est appelé la métropole des moines (4).

Dès les premiers siècles du christianisme, on comptoit sur la montagne de Nitrie, près de cinquante monastères et environ cinq mille solitaires (5), qui étoient soumis à l'autorité d'un même supérieur. Ils ne suivoient pas tous le même genre de vie; mais ils avoient la liberté d'habiter seuls ou deux à deux, ou en plus grand nombre. Et je remarquerai à cette occasion une faute du

(1) Sozomeni histor. ecclesiast. lib. VI, cap. 31. p. 687. Ruffin, loc. laud.

(2) Notitia orbis antiqui, T. 2, Africa, p. 31.

(3) Vitæ patrum, p. 406.

(4) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 1.

(5) Palladius, loc. laud. p. 908 et p. 1000. Ruffin, loc. laud. p. 477. Sozomene, loc. laud. p. 687. Tillemont, histoire ecclésiastique, T. 7, p. 159 et suiv.

savant président Bouhier (1), qui a cru que dans ce passage de Palladius, les mots οἵ τινες διαφόρους ἔχουσι πολιτείας, pouvoient signifier que, parmi ces solitaires, il y en avoit de différentes religions. On voyoit sur cette montagne sept boulangeries, dans lesquelles on fabriquoit le pain nécessaire pour la consommation des anachorètes de ce canton, et de ceux du grand désert. Il y avoit aussi des médecins, des pâtissiers, et l'on y vendoit du vin. Sur la montagne étoit une grande église, à laquelle étoient attachés huit prêtres, dont le premier avoit seul le droit de célébrer la messe, de prêcher et de juger les contestations. Les solitaires venoient à l'église le samedi et le dimanche de chaque semaine. Tout auprès étoit une hôtellerie, où l'on recevoit tous les étrangers qui se présentoient, et on les nourrissoit jusqu'au moment de leur départ, quand même ils auroient prolongé leur séjour pendant deux ou trois ans. Mais passé la première semaine, ils ne devoient pas rester oisifs, et on les occupoit à différens travaux.

Dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie il est souvent fait mention d'un monastère nommé *le monastère du verre*, *Dir-al-zodjadj* (2);

(1) Lettres sur les Therapeutes, p 87.

(2) Histor. patriarch. Alexandr. p. 144, 179, 183 189 247.

L'abbé Renaudot a cru qu'il s'agissoit ici de la montagne de Nitrie ; mais cette opinion n'est nullement admissible. En effet, non-seulement l'auteur original ne dit rien de cette prétendue identité, mais, comme nous l'avons vu plus haut, cet écrivain donne à la montagne de Nitrie un nom bien différent. Enfin, le monastère du verre étoit à peu de distance de la ville d'Alexandrie. Macrizy en parle en ces termes (1) : « Le monastère du verre est situé hors de la ville d'Alexandrie. On l'appelle encore *Al-Hanetoun*. Il est sous l'invocation du grand S. George. Autrefois le patriarche, en sortant de l'église Moallakah à Fostat, étoit tenu de se rendre au monastère du verre ; mais cet usage n'est plus observé aujourd'hui. » L'histoire des patriarches (2) parle également du monastère de S. Sévère, *Al-Hanetoun*, situé à l'occident de la ville d'Alexandrie. Dans les deux passages que je viens de citer, je n'ai pas hésité à lire *Al-Hanetoun* ou *Al-Hanatoun*, quoique l'un des manuscrits offrît distinctement *Al-Habetoun*. En effet, ce lieu est certainement le même que le monastère de Πιενάτον dont il est parlé deux fois dans une homélie copte du patriarche Benjamin (3). Il est

(1) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 229 rect.
(2) Ms. Arab. 140, p. 136.
(3) Ms. copt. Vatic. 67, fol. 28.

facile de reconnoître ici un lieu dont il est fait mention dans l'histoire ecclésiastique (1) et qui est appelé τὸ Ἐννάτον ou τὸ Ἐνάτον ou τὸ Ἐννάτον Ἀλεξανδρείας (2). Pélage, en traduisant du grec en latin les *Verba seniorum*, a conservé le mot original, *in Ennato* (3); mais le plus souvent les traducteurs ont rendu le terme grec par celui de *Nonum Alexandriæ* (4). On voyoit dans ce lieu un monastère appelé *Salama*. Car, suivant la remarque judicieuse de Rosweyde (5), un passage de Moschus (6) où on lit Παρεβάλομεν ἐν τῷ ναῷ Ἀλεξανδρείας εἰς τὸ κοινόβιον Σαλαμᾶ, est certainement fautif, et il faut lire ἐν τῷ Ἐννάτῳ. Mais j'ajouterai que le traducteur latin(7) s'est visiblement trompé lorsqu'il a rendu ainsi ce passage: *Accessimus in cœnobium quod dicitur Salama, nono ab urbe milliario distans.* Il est certain que l'on doit traduire: *Accessimus ad monasterium quod Salama dicitur, in Ennato Alexandriæ.* Ce lieu étoit-il un quartier d'Alexandrie, comme le croit Rosweyde (8), ou bien étoit-il situé à quelque dis-

(1) Monum eccles. gr. T. 1, p. 460, 520.
(2) Moschus pratum spirituale, cap. 145, 177, 184.
(3) Vitæ patrum, p. 609, 613.
(4) Ib. p. 585, 916, 918.
(5) Onomasticon in vitas patrum, p. 1028.
(6) Pratum spirituale, cap. 145.
(7) Vitæ patrum, p. 905.
(8) Loc. laud. et p. 1043, 1044.

tance de cette ville? C'est ce qui n'est pas facile à décider; cependant, je pencherois beaucoup pour l'opinion contraire à celle de Rosweyde. En effet, il me paroît peu probable que deux anachorètes, comme Lucius et Théodore, eussent choisi leur demeure dans l'enceinte de la capitale de l'Egypte.

On voit dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie (1), que Benjamin se rendant au désert de S. Macaire, prit le chemin de Mariout, et passa ensuite par la ville de Mina. Nous lisons un peu plus bas (2) que le désert de Mina étoit voisin de la montagne de Nitrie. Voici ce que dit, à ce sujet, un géographe arabe anonyme (3): « Lorsque l'on part de Terenout (Terraneh) et que l'on suit le chemin qui conduit à Barkah et au Magreb, on arrive à Mina qui comprend trois villes abandonnées, situées au milieu d'un désert de sable, mais dont les édifices sont encore sur pied. Les Arabes viennent souvent s'y mettre en embuscade pour surprendre les voyageurs. On y voit des palais élevés et bien bâtis, renfermés dans une même enceinte de murs. La plupart sont construits sur des arcades voûtées. Quelques-uns sont habités par des moines. On y voit des sources d'eau douce, mais peu abondantes. »

(1) Ms. Arab. 139, p. 90.
(2) Ib. p. 97.
(3) Ms. Arab. 580, p. 66, 67.

« Delà on arrive à l'église de S. Mina, qui est un vaste bâtiment décoré de statues et de peintures de la plus grande beauté. Des cierges y brûlent jour et nuit sans aucune interruption. A l'extrémité de cet édifice, on voit un grand tombeau et deux chameaux de marbre, sur lesquels est un homme debout, dont les pieds sont appuyés sur ces deux animaux. Il a une main ouverte, et l'autre fermée. Cette figure, qui est également de marbre, représente, dit-on, S. Mina. On remarque dans la même église les statues de Jean, de Zacharie et de Jésus, placées dans l'intérieur d'une grande colonne de marbre, qui se trouve à droite en entrant; devant ces figures est une porte que l'on tient fermée. On y voit aussi la statue de la vierge Marie, couverte de deux rideaux, et celles de tous les prophètes. En dehors de cet édifice, sont des statues qui représentent toutes sortes d'animaux, et des hommes de toutes les professions. On y distingue entr'autres un marchand d'esclaves, qui tient à la main une bourse ouverte par le bas. Au milieu de l'église, s'élève un bâtiment en forme de dôme, sous lequel on voit huit statues qui, si ce qu'on dit est vrai, représentent des anges. A côté de l'église est une mosquée, dont le *mihrab* est tourné vers le midi, et où les Musulmans viennent faire leurs prières. Tout le terrain qui environne cet édifice est planté d'une multitude

d'arbres fruitiers, mais surtout d'amandiers et de caroubiers, dont le fruit qui est doux et sucré, s'emploie pour faire des sirops. On y voit aussi quantité de vignes dont les raisins et le vin qu'on en exprime, sont portés en Egypte. » L'auteur assure ensuite, que cette église avoit été construite à l'occasion de plusieurs miracles qui s'étoient opérés dans ce lieu; puis il ajoute : « La ville de Fostat envoie chaque année, pour l'entretien de cet édifice, une somme de mille dinars. »

SCHMOUN.

Le nom de cette ville se rencontre assez fréquemment chez les auteurs coptes. Dans la Vie de S. Théodore (1), on lit que ce saint alla visiter les monastères situés dans le nome de Schmoun. Le même saint étant allé au-devant de S. Athanase, patriarche d'Alexandrie (2), le rencontra au nord de Schmoun, et descendit à terre, proche des monastères situés dans le nome de cette ville. Les moines conduisirent le patriarche, en chantant des hymnes devant lui, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à l'église de Schmoun (3). Dans les actes de S. Apater (4),

(1) Ms. copt. Vatic. 69, fol. 4 et 7.
(2) Ib. fol. 27.
(3) Ib. fol. 28.
(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 64.

il est fait mention d'un bourg, nommé *Shintlah*, et voisin de Schmoun. S. Onuphre raconta à S. Paphnuce (1), qu'il avoit habité un monastère situé dans le nome de Schmoun, en dehors de la ville d'Ehrit. Le nom de Schmoun se retrouve également dans les actes de S. Sarapamon (2), et dans l'Homélie du patriarche Benjamin (3). Nous avons vu plus haut que S. Jean de Lycopolis fut archevêque de Schmoun. Ce fut dans cette même ville que S. Coluthus comparut devant Arien, gouverneur de la Thébaïde, ainsi que je l'apprends d'un fragment saïdique inédit qui existe à la bibliothéque impériale. Dans l'addition apocryphe qui se trouve jointe à la version copte de Daniel, et qui a été publiée par M. Woide (4), on lit ces mots : *Jusqu'à ce qu'ils arrivent à la ville que Cléopâtre fit bâtir dans la Thébaïde ; c'est-à-dire à Schmoun.* Le même nom se rencontre également dans le lexique memphitique, donné par Kircher, dans celui de Montpellier, dans les trois vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale (5), et enfin dans un endroit

(1) Ms. copt. Vatic. 65, fol. 106.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 179.
(3) Ms. copt. Vatic. 67, fol. 27.
(4) De versione bibliorum Ægyptiacâ, p. 144.
(5) Ms. copt. 43, fol. 59, Ms. copt. 44, fol. 79, Ms. copt. 46, fol. 176.

des actes de S. Epime, que j'ai rapporté plus haut. Le père Géorgi qui a eu connoissance de ce dernier passage, avoue qu'il ignore absolument ce que c'est que Schmoun, et s'il faut entendre par ce nom une ville ou un bourg d'Egypte (1). Mais il est certain que Schmoun est la même ville, que les Grecs nommoient Ἑρμόπολις μεγάλη, et les Latins *Hermopolis*, ou *Mercurii oppidum*, et sur laquelle on peut consulter Vaillant (2), Cellarius (3), le père Lequien (4), d'Anville (5). Si cette assertion avoit besoin d'être prouvée, je citerois à l'appui plusieurs passages grecs et latins, extraits de la Vie de S. Théodore et de celle de S. Onuphre, qui correspondent aux textes coptes que j'ai déjà produits. Cette ville porte, chez les Arabes, le nom d'*Aschmouneïn*. C'est sur quoi l'autorité de tous les lexiques coptes ne peut laisser aucun doute. Et cette identité n'a pas échappé à Vansleb (6), au père Lequien (7), à d'Anville (8), Jablonski (9), Michaëlis (10), etc. Les écrivains

(1) De miraculis S. Coluthi, præfat. p. cxc.
(2) Ægyptus numismatica, p. 203.
(3) Notitia orbis antiqui, T. 2, Africa p. 66.
(4) Oriens christianus, T. 2, col. 596, 597.
(5) Mémoires sur l'Egypte, p. 173.
(6) Histoire de l'église d'Alexandrie, p. 21.
(7) Oriens christianus, loc. laud.
(8) Mém. sur l'Egypte, p. 173.
(9) Pantheon Ægyptiacum, T. 1, p. 298.
(10) Not. ad Abulfed. descript. Ægypti, p. 104, 106.

arabes ne nous donnent sur Aschmouneïn que très-peu de renseignemens. Suivant Ibn-Haukal, c'est une petite ville bien bâtie, dont le territoire offre des plants de palmiers et des terres labourables. On en tire un grand nombre de robes. Les deux dénombremens arabes (1) en font la capitale d'une province particulière. Au rapport de Dabery (2), la province d'Aschmouneïn contient deux villes, savoir Aschmouneïn qui donne son nom à la province, et Miniet-Ibn-Khasib. Macrizy nous apprend que le district d'Aschmouneïn comprend cent trente-trois bourgs. Le même auteur a consacré à cette ville un article assez long, mais qui n'est presque rempli que de fables. Ibn-Aïas qui l'a copié en partie, ajoute seulement que l'on tire de cette ville des chevaux, des mulets et des ânes (3). Abou-Selah nous apprend (4) que l'île d'Aschmouneïn renferme trois cents villages; que l'on y voit un *berba*, c'est-à-dire, un temple antique, placé près de la porte méridionale, et un grand nombre d'églises. Suivant Aboulfeda (5), Aschmouneïn est une ville du Saïd du milieu. On y voit des colonnes de pierre de taille, et

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(2) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 239.
(3) Ms. de Deshauteraies n.° 3.
(4) Ms. Arab. 138, fol. 76.
(5) Descript. Ægypti p. 24, 25.

d'autres ruines, non moins remarquables par leur masse énorme, que par leur antiquité. Elle est située à l'occident du Nil, à la distance d'environ trois journées de marche, ou plutôt d'un tiers de journée; car je crois que Reiske a suivi la véritable leçon. On lit dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie (1), que les troupes des Abbassides, qui poursuivoient Merwan, arrivèrent à la montagne d'Abbah, située à l'occident de Kelawbatriah, ville bâtie par Alexandre le Macédonien. Or Abou-Selah (2) nous apprend que dans ce passage, le diacre Jean, auteur de la relation, a eu en vue la ville d'Aschmouneïn. En effet, le mot Kelawbatriah que je n'ai rencontré nulle part ailleurs, fait allusion à la tradition que j'ai rapportée plus haut, et qui attribuoit à Cléopâtre la fondation d'Aschmouneïn. Voilà les détails que nous donnent sur cette ville les auteurs arabes. On peut y joindre ce qu'en dit l'abbé Renaudot (3). Nous avons vu plus haut qu'Aboul-feda place Aschmouneïn à un tiers de journée des bords du Nil. D'un autre côté, on lit dans les actes de S. Epime (4), que les esclaves de Jule, conduisant le corps de ce martyr,

(1) Ms. Arab. 139, p. 179.
(2) Ms. Arab. 138, fol. 77.
(3) Liturg. oriental. T. 1, p. 452.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 122.

remontèrent le Nil jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au rivage de Schmoun. Pococke (1), le père Sicard (2), et autres voyageurs qui ont visité les ruines de cette ville, la placent à peu de distance des bords du Nil. On peut facilement concilier ces témoignages, en supposant que Schmoun ou Aschmouneïn étoit en effet peu éloignée du Nil, et que de plus elle avoit un port sur ce fleuve. Si l'on en croit Michaëlis (3), c'est de cette ville qu'il faut entendre le mot *Haschmannim*, qui se rencontre dans le texte hébreu de la Bible (4). Mais cette conjecture ne me paroît pas heureuse. En effet, il est certain que le mot *Aschmouneïn* est récent, et qu'il a été formé par les Arabes, postérieurement à la conquête de l'Egypte. Et le mot *Schmoun* qui, comme nous l'avons vu, est le nom primitif de cette ville, s'éloigne trop du texte hébreu, pour que l'on puisse admettre l'identité en question.

Outre la ville de Schmoun dont nous venons de parler, les vocabulaires coptes nous en font connoître une autre qu'ils désignent sous le nom de *Schmoun-en-ermani*. C'est la

(1) Voyage en Orient. traduct. franç. T. 1, p. 205.

(2) Nouv. mém. des missions, T. 2, p. 208, 260.

(3) Not. in Abulfed. descript. Ægypti, p. 105. Spicilegium geographiæ exteræ, T. 1, p. 275. Supplementa ad lexica hebraïca, T. 3, p. 972.

(4) Psaume 68, v. 32.

même que les Arabes appellent *Aschmoun-Tanah*, ou *Aschmoun-al-roman*, et qui, suivant l'opinion de d'Anville (1), M. Schlichthorst (2), et M. Larcher (3), foiblement combattue par M. Hennicke (4), occupe l'emplacement de l'ancienne Mendès. Au rapport de Dahery (5), d'Aboul-feda (6), et de l'auteur d'un dénombrement arabe (7), cette ville est située dans la province de Mortahiah et Dakhaliah, sur un canal qui se détache du Nil, et coule dans le lac Menzaleh. Cette ville étoit une place importante; car nous apprenons de Macrizy qu'elle étoit la résidence d'un gouverneur (8).

Du reste, les auteurs arabes ne sont pas bien d'accord entr'eux, sur la manière d'orthographier et de prononcer le nom de cette ville. Aboul-feda écrit *Oschmoun*, et assure que telle est la véritable leçon. Macrizy, en différens endroits de sa description de l'Égypte, et Ibn-Aïas suivent la même orthographe. Dahery (9), un géographe arabe souvent cité (10), et l'au-

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 91.
(2) Geographia Africæ Herodotea, p. 73.
(3) Histoire d'Hérodote, T. 8, p. 353.
(4) Geographia Africæ Herodotea, p. 57.
(5) Chrestomathie arabe, T. 1, p. 243.
(6) Descript. Ægypti, p. 31.
(7) Ms. Arab. 693.
(8) Ms. Arab. 673 C. T. 3, fol. 14.
(9) Loc. laud.
(10) Ms. Arab. 580.

teur du lexique de Kircher écrivent *Oschmoun* ou *Aschmoun*. Dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie, on trouve tantôt *Aschmoun* et tantôt *Aschmoum*. On lit dans un endroit (1), que le khalife Moutawakkel fit réparer et entourer de murs les villes qui avoient été pillées par les Grecs, savoir : Damiette, Tennis, Aschmoun, Raschid, etc. Ailleurs (2), il est fait mention d'un évêque d'Aschmoum. Or, la suite du texte prouve évidemment que dans ces deux passages il est question de la même ville, et personne ne souscrira à l'opinion du père Lequien, qui pense que par Aschmoum, il faut entendre ici Akhmim, l'ancienne Panopolis (3). Pour moi, j'ai cru devoir adopter la leçon *Aschmoun*, qui me paroît préférable aux autres, en ce qu'elle est la transcription fidèle du nom copte.

Je dois relever ici l'erreur du savant d'Anville, qui distingue *Aschmoun-Tanah* d'*Aschmoun-al-roman*, et applique ce dernier nom à la ville d'Aschmounein (4). Quant au mot *Schmoun-en-ermani* ou *Aschmoun-al-roman*, Jablonski (5) s'appuyant sur l'autorité de Vans-

(1) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 299.
(2) Ib. p. 590.
(3) Oriens christianus, T. 2, col. 604.
(4) Mém. sur l'Egypte, p. 173.
(5) Pantheon mythic. Ægypt. T. 1, p. 299.

leb (1), l'explique par *Schmoun Romanorum*, *Schmoun des Romains*. Cette hypothèse le conduit à une conjecture sur l'étymologie du nom d'Aschmouneïn. Il pense que ce mot a dû s'écrire en copte *Schmoun-en-oueinin*, c'est-à-dire, *Schmoun des Grecs*, par opposition à *Schmoun des Romains*. Mais ces conjectures sont plus ingénieuses que solides, et l'auteur ne les auroit pas hasardées, s'il avoit eu quelque connoissance de la langue arabe. En effet, *Roman*, ou plutôt *Romman*, n'a jamais été employé pour désigner les Romains; mais ce mot, aussi bien que le terme copte ⲣⲙⲙⲁⲛ, signifie *une grenade*. Par conséquent, *Schmoun-en-erman*, et en arabe *Aschmoun-al-romman*, doit se traduire par *Aschmoun de la grenade*. Dahery nous indique l'origine de ce surnom, lorsqu'il rapporte que la province de Dakhaliah, où est située cette ville, est très-fertile en grenades dont on exporte une grande quantité. D'un autre côté, il est certain que le mot *Aschmouneïn*, ou, comme on lit plus régulièrement dans le géographe anonyme déjà cité, *Aschmounán*, est le duel d'*Aschmoun*. Ce qui revient au mot *Schmoun* ϵ̄, par lequel cette ville est désignée dans le vocabulaire memphitique de Montpellier. Au reste, je dois observer que cette addition du ϐ̄ est fort récente, et

(1) Hist. de l'église d'Alexandrie, p. 21.

qu'elle ne se trouve ni dans les monumens memphitiques un peu anciens, ni dans aucun des trois vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale. Je ne ferai point ici mention d'une autre ville de la Basse-Egypte, que les Arabes nomment également *Aschmoun*; attendu que j'en ai parlé ailleurs.

PI-SCHÔ.

Nom d'un bourg d'Egypte, qui avoit donné naissance au patriarche Isaac (1), et sur lequel je ne puis offrir aucun renseignement. Le mot *Pi-Schô* signifie *le sable*. Peut-être est-ce le même lieu que les dénombremens désignent sous le nom de Al-Ramleh ou Ramleh-Benha, et qu'ils placent dans la province de Scharkiah.

SCHÔTP.

Ville de la Haute-Egypte, dont il est fait mention dans les actes de S. Apater (2), dans le lexique de Montpellier, et dans un des vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale (3). Ce nom s'est conservé chez les Arabes

(1) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 211.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.
(3) Ms. copt. 46, fol. 176.

dans celui de *Schotb*, qui désigne une ville située un peu au midi de Soïout, et dont il est question dans les dénombremens des villes d'Egypte.

hNHΣ, HNÊS.

Nous avons vu plus haut Hrokellien, nommé gouverneur des trois villes Pemdje, Kaïs et Hnês (1). Les actes de S. Didyme font mention d'un soldat, nommé Ηραακλιδι, qui étoit natif du bourg de Ναυι, dans le nome de *hνης* (2). Ce nom est écrit de la même manière dans deux vocabulaires saïdiques de la bibliothèque impériale (3). Dans le troisième, on lit Ε*hνες* (4), et *hνες* dans le lexique memphitique de Montpellier. Mais la première leçon est sans contredit la meilleure. Cette ville porte en arabe le nom d'*Ahnas*. Suivant Macrizy, elle est la capitale d'un district qui contient quatre-vingt-quinze bourgs. On y voit l'arbre du persea *(lebakh)*. Un géographe anonyme compte dix parasanges, entre Ahnas et la ville de Fioum (5). L'Edrisy place Ahnas sur le canal de Menhy. Les dénom-

(1) Ms. copt. Vat. 66, fol. 118.
(2) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 255.
(3) Ms. copt. 43, fol. 59, Ms. copt. 44, fol. 79.
(4) Ms. copt. 46, fol. 176.
(5) Ms. Arab. 580.

bremens arabes la rangent parmi les lieux qui composent la province de Behnesa (1). C'étoit une ville épiscopale, ainsi que nous l'apprenons de l'histoire des patriarches d'Alexandrie (2), et nous voyons que Gabriel, évêque d'Ahnas, assista à la consécration du saint-chrême, faite par le patriarche Gabriel (3). La ville d'Ahnas paroît répondre à l'ancienne *Heracleopolis magna*. C'est ce que donnent à entendre les deux vocabulaires saïdiques, dont l'un joint au nom de ⲏⲛⲉ celui de ⲏⲣⲁⲕⲗⲉⲟⲛ (4), et l'autre celui de ⲁⲣⲁⲕⲗⲁⲥⲣⲱⲛ (5). Ces deux mots ne sont certainement que des altérations du nom d'Héracléopolis.

Au rapport d'Abou-Selah (6), on voyoit dans les environs d'Ahnas, un monastère situé sur le bord du Nil, et appelé *le monastère de la lumière*. Son église étoit sous l'invocation de l'ange Gabriel. Le dongeon avoit cinq étages fort élevés, et d'une belle architecture. Le couvent étoit environné d'une muraille circulaire, dans l'intérieur de laquelle étoient quatre cents dattiers en plein rapport.

---

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Vatic. 267.
(2) Histor. patriarch. Alexandrin. p. 458.
(3) Ms. Arab. 37, fol. 82.
(4) Ms. copt. 44, fol. 79.
(5) Ms. copt. 43, fol. 59.
(6) Ms. Arab. 138, fol. 92 rect.

hΩ, HÔ.

Dans la vie de S. Pachôme, il est fait mention du bourg de Pdjôdj, situé dans le nome de Hô (1). Cette ville, à laquelle les Arabes ont conservé le nom de *Hou*, répond à l'ancienne *Diospolis parva*.

DJEBROMENESINE.

Ce bourg, dont il est fait mention dans les actes de S. Magistrien (2), est nommé *Schobra-Mensina*, par l'historien des patriarches d'Alexandrie (3). Et cet écrivain atteste expressément que ce lieu portoit aussi le nom d'*Arouat*.

DJEBRONATHÊNI.

Tel est le nom d'un bourg, dont il est fait mention dans la vie du patriarche Isaac (4). Je crois que c'est le même qui est nommé *Schobra-teni* par les dénombremens arabes, et qui fait partie de la province de Garbiah.

(1) Ms. copte Vatic. 69, fol. 164.
(2) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 1.
(3) Ms. Arab. 139, p. 137.
(4) Ms. copt. Vatic. 62, fol. 222.

DJEMNOUTI.

C'est ainsi que les actes de S. Noub (1) et ceux de S. Apater (2), écrivent le nom de cette ville, l'ancienne Sebennyte. Dans un vocabulaire saïdique, on lit *Djemnout* (3). C'est de là que les Arabes ont formé le nom de *Semnoud*, sous lequel cette ville est encore aujourd'hui connue.

TDJOONE.

Cette ville, sur laquelle je n'ai aucun renseignement, ne m'est connue que par un fragment saïdique de la bibliothèque impériale. On y trouve le nom de Silvain, évêque de Tdjoone, parmi ceux des prélats qui ont défendu avec le plus de courage la doctrine orthodoxe.

PDJIDJBÊR.

Nom d'un bourg d'Egypte, qui avoit été la patrie de S. Macaire-le-grand. On lit dans les actes de S. Magistrien (4), que ceux qui étoient

(1) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 237.
(2) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 73.
(3) Ms. copt. 43, fol. 59.
(4) Ms. copt. Vatic. 58, fol. 4.

venus enlever les reliques de ce saint, étant partis de Scété, marchèrent toute la nuit; et qu'au point du jour, ils traversèrent le Nil vers Pdjidjbêr, bourg de S. Macaire. Ce nom est écrit communément de cette manière (1); cependant on lit quelquefois *Pdjedjbêr* (2). Je crois reconnoître ce lieu dans celui de *Schebschir*, dont il est fait mention dans le synaxare, et que les dénombremens placent dans la province de Garbiah. On y voyoit une église bâtie en l'honneur de S. Benjamin et de Ste. Eudocie (3).

SHÊMI.

Nom d'une montagne qui étoit sans doute située à peu de distance de la ville de Keft. En effet, Pisendi, évêque de cette ville, ayant appris l'invasion de l'Egypte, se réfugia sur la montagne de *Shêmi* (4). Le même nom se retrouve également un peu plus bas (5).

(1) Ms. copt. Vatic. 59, fol. 98, 136.
(2) Ms. copt. Vatic. 64, fol. 29, Ms. copt. Vatic. 62, fol. 34.
(3) Ms. S. Germ. 121, 28.e jour de mesori.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 145.
(5) Ib. fol. 148.

PSHIMENTÊTI.

Nom d'une ville de la Basse-Egypte. Les actes de S. Piroou font mention d'un homme qui étoit natif du bourg de ⲫⲁⲙⲁⲙ, dans le nome de *Pshimentêti* (1).

TILODJ.

L'auteur de l'éloge de Pisendi parle d'un soldat étranger qui habitoit la montagne de Tilodj (2). Dans un fragment saïdique publié par Mingarelli, il est fait mention de la même montagne (3); dans les actes de S. Epime (4), on trouve un chrétien nommé Petsiri, natif de la ville de Tilodj. Ce mot se trouve également dans le lexique copte de Montpellier; dans un passage de l'histoire des patriarches d'Alexandrie, le nom de cette ville est écrit absolument comme dans le copte. Car il y est fait mention de Sévère, évêque de Diloudj (5). Mais le nom sous lequel cette ville est ordinairement désignée chez les écrivains arabes, est celui de *Dilas*. Les deux dénombremens ara-

(1) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 52.
(2) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 147.
(3) Ægyptiorum codicum reliquiæ, p. 165.
(4) Ms. copt. Vatic. 66, fol. 119.
(5) Ms. Arab. 140, p. 3.

bes (1) s'accordent à placer ce lieu dans la province de Behnesa. Au rapport d'un géographe anonyme souvent cité (2), Dilas est située entre les villes de Menf (Memphis) et Fioum, à huit parasanges de la première, et à vingt de la seconde. Macrizy nous apprend que les deux districts de Dilas et de Bousir comprennent ensemble six bourgs. L'Edrisy place cette ville à l'orient (l'occident) du grand bras du Nil, à la distance de deux milles du fleuve, et à deux journées d'Ahnas. Suivant Abou-Selah (3), on comptoit anciennement à Dilas trois cents ouvriers, qui travailloient à fabriquer les brides auxquelles cette ville donnoit son nom. Elle renfermoit une église sous l'invocation de S. Coluthus.

ΨAMANNHOT, PSAMANNÈOU.

Les actes de S. Apater font mention d'un martyr nommé Moyse, natif de Ψαμμαννου (4).

ΨAPIOM, PSARIOM.

Tel est le nom d'une ville de la Basse-Egypte,

(1) Ms. Arab. 693, Ms. Arab. Vatic. 267.
(2) Ms. Arab. 580.
(3) Ms. Arab. 138, fol. 91 rect. et vers.
(4) Ms. copt. Vatic. 63, fol. 69.

qui n'étoit pas fort éloignée de Peremoun, et où S. Pirooi souffrit le martyre (1) Elle devoit être assez importante; car elle étoit la résidence d'un gouverneur qui, à cette époque, se nommoit Puplien, Πουπλιανος (2). Dans le synaxare arabe, le nom de cette ville est écrit *Al-Sarmoun* (3). Les deux dénombremens s'accordent à placer dans la province de Scharkiah, un lieu qui dans l'un (4) est appelé *Al-Sarmoun*, et dans l'autre (5) *Al-Sarioun*. La première de ces deux leçons est conforme à celle du synaxare. Mais la seconde, se rapprochant beaucoup plus du nom copte, me paroît en conséquence bien préférable à l'autre.

Avant de finir ce qui regarde cette ville, je crois devoir exposer ici une conjecture que je soumets au jugement des savans. Je crois que Psariom nous représente la ville de Σήθρον, *Sethrum*, dont Etienne de Byzance fait mention, et qui étoit la capitale du nome *Séthroïte*. Ptolémée qui lui donne le nom de *Heraclea parva* ou *Heracléopolis*, la place à l'orient de la branche Bubastique ou Pélusiaque du Nil. Cette position s'accorde bien avec celle que

(1) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 40, 52, 59.
(2) Ib. fol. 52.
(3) Ms. de S. Germ. 121.
(4) Ms. Arab. 693.
(5) Ms. Arab. Vatic. 267.

devoit occuper Psariom. Quant au mot Σάθρον, il peut être regardé comme une altération du nom égyptien Σαριομ; car le Π qui précède ne fait pas partie du mot, et ne doit être regardé que comme l'article du genre masculin.

Je sais que l'opinion que je viens d'émettre relativement à la position de Séthron ou Héracléopolis, ne s'accorde guère avec le sentiment de d'Anville qui a cru devoir placer cette ville sur les bords du lac de Tanis (1). Mais le savant géographe me paroît ici dans l'erreur. En effet, l'autorité formelle de Ptolémée est du plus grand poids; et il n'est pas naturel de supposer qu'il se soit trompé sur un point de géographie qu'il devoit parfaitement connoître. Si Artémidore, cité par Strabon (2), range le nome Séthroïte parmi les dix nomes compris dans l'intérieur du Delta, la contradiction qui semble exister sur cet objet entre ce géographe et Ptolémée, n'est réellement qu'apparente. Car on peut facilement admettre que le nome s'étendoit jusque sur la rive occidentale, quoique la capitale fût située sur le bord opposé. Peut-être aussi le texte de Strabon est-il fautif en cet endroit. En effet, il me semble que l'intention d'Artémidore est d'indiquer que le nome Séthroïte étoit situé hors

(1) Mém. sur l'Egypte, p. 95.
(2) Geograph. lib. XVII, p. 804, 805.

du Delta. « Lorsque l'on part de Péluse, dit ce géographe, et que l'on remonte vers le sommet du Delta, on ne tarde pas à rencontrer un canal qui va se décharger dans deux lacs, placés dans l'Arabie, au dessus de Péluse, à gauche du grand fleuve. D'autres canaux et d'autres étangs se trouvent également dans les mêmes parages, en dehors du Delta. Le long des bords du second lac s'étend le nome Séthroïte. » L'auteur parle ensuite du canal qui commençoit au bourg de Phacusa, et alloit se décharger dans la mer Rouge.

Si j'entends bien le récit de Strabon, les lacs et les marais dont il parle ici, étoient tous placés en dehors du Delta, à l'orient de la branche Pélusiaque, et ne doivent point être confondus avec ceux qui régnoient entre cette branche et celle de Tanis (1), et qui formoient ce que l'on appelle aujourd'hui le lac Menzaleh. En effet, Artémidore les place dans l'Arabie. Or, ce nom, ainsi que nous l'apprend Strabon lui-même (2) désignoit cette vaste portion de terrain qui s'étend depuis le Nil jusqu'à la mer Rouge, et à l'extrémité de laquelle étoit située la ville de Péluse. Si notre auteur met sur la rive gauche du Nil ce qui étoit réellement sur la droite, cela ne doit point surprendre;

(1) Strabon, p. 802.
(2) Loc. laud. p. 803.

puisque, comme on a pu le voir, il décrit la route que l'on tenoit pour remonter de Péluse vers le sommet du Delta; et que, dans ce cas, on avoit effectivement sur sa gauche la partie de l'Egypte qui s'étendoit hors du Delta. Quant au lac dont parle Strabon, il répond, si je ne me trompe, à celui que le général Reynier appelle *Birket-el-Ballah*, et qu'il place au midi de l'extrémité orientale du lac Menzaleh. Je sais que dans l'Itinéraire d'Antonin, Heraclea ou Héracléopolis, capitale du nome en question, est placée entre Péluse et Tanis, à une distance presque égale de ces deux villes (1); mais on peut supposer avec beaucoup de vraisemblance que les voyageurs, en partant de Péluse, remontoient le Nil jusqu'à Héracléopolis, et que de là ils se rendoient à Tanis, soit par terre, soit par quelque canal qui communiquoit d'une branche à l'autre.

Le nom de ce nome dans les manuscrits de Strabon se lit Σεθροίτης, et Σεθραίτης dans le texte imprimé. La notice d'Hiéroclès offre Σεθραίτης (2), aussi bien que Ptolémée (3), et on trouve Σεθρίτης dans les actes du concile d'Ephèse, où il est fait mention de Théon, évêque d'Héracléopolis. On lit Σεθρουίτης sur une médaille publiée

(1) Antonini Itinerarium, p. 152, 153.
(2) Ib. p. 727.
(3) Geographia, lib. IV, cap. 5, p. 124.

par Vaillant (1) et Σεθρωιτης sur une autre médaille, indiquée par M. Zoëga, et frappée la treizième année du règne de Trajan (2) Pline fait mention du nome Séthroïte (3).

ΨENETAI, PSENETAI.

Ce lieu qui se trouve nommé dans un fragment des actes de S. Poli (4), est sans doute le même que celui de *Seneta* que l'on peut voir sur la carte de la Basse-Egypte du général Reynier.

PSENSHIHO.

Nom d'un bourg ou d'une ville dont il est fait mention dans les actes de S. Pirôou (5). Ce lieu, si je ne me trompe, répond à celui que l'Edrisy désigne sous le nom de *Schanscha*, qui est écrit *Sinschah* dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. L'auteur de cet ouvrage nous fait connoître un évêque de Sinschah, nommé Michel, qui souscrivit, l'an 956 de l'ère des martyrs, aux accusations intentées contre le patriarche Cyrille, fils de Laklak (6).

(1) Ægyptus numismatica, p. 215.
(2) Numi imperatorii Ægyptii, p. 74.
(3) Lib. V, Tome 2, p. 320.
(4) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 34.
(5) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 68.
(6) Histor. patriach. Alexandr. p. 590.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES, *par ordre alphabétique, sur les villes et bourgs d'Egypte, dont il est fait mention chez les écrivains coptes.*

Αθριβις, *Athribis*, Page 1
Αλβαν, *Alban*, 25
Αμουν, *Amoun*, 27
Αντινοου, *Antinóou*, 39
Αρβατ, *Arbat*, 43
Ατβώ, *Atbó*, 44
Βαβυλων, *Babylone*, 45
Belbeïs, 52
Bershoout, 98
Βουβαστις, *Bubastis*, ibid.
Βουσιρις, *Busiris*, 102
Bouschém, 114
Φβωου, *Phbóou*, 125
Πιενατον, 128
Ehrit, *Ehrit*, ibid.
Θβακατ, *Thbakat*, ibid.
Θβεου, *Thbéou*, 129

par Vaillant (1) et Σεθρωιτης sur une autre médaille, indiquée par M. Zoëga, et frappée la treizième année du règne de Trajan (2). Pline fait mention du nome Séthroïte (3).

PENETAI, PSENETAI.

Ce lieu qui se trouve nommé dans un fragment des actes de S. Poli (4), est sans doute le même que celui de *Seneta* que l'on peut voir sur la carte de la Basse-Égypte du général Reynier.

PSENSHIHO.

Nom d'un bourg ou d'une ville dont il est fait mention dans les actes de S. Pirôou (5). Ce lieu, si je ne me trompe, répond à celui que l'Edrisy désigne sous le nom de *Schanscha*, qui est écrit *Sinschah* dans l'histoire des patriarches d'Alexandrie. L'auteur de cet ouvrage nous fait connoître un évêque de Sinschah, nommé Michel, qui souscrivit, l'an 956 de l'ère des martyrs, aux accusations intentées contre le patriarche Cyrille, fils de Laklak (6).

(1) Ægyptus numismatiça, p. 215.
(2) Numi imperatorii Ægyptii, p. 74.
(3) Lib. V, Tome 2, p. 320.
(4) Ms. copt. Vatic. 61, fol. 34.
(5) Ms. copt. Vatic. 60, fol. 68.
(6) Histor. patriarch. Alexandr. p. 590.

ADDITIONS.

Page 28. Je me suis trompé, je crois, lorsque j'ai dit que le lieu nommé Πεαμουν répondoit à celui qui dans la notice de l'empire est appelé *Peamu*, et qui étoit la résidence de la onzième cohorte des Chamaves. Il me paroît plus naturel de penser que ce dernier lieu nous représente cette ville dont il est parlé plus bas (p. 417), sous le nom de Φουουνι αμπου qui étoit située sur le bord du Nil, et où résidoit un corps de troupes. L'Itinéraire d'Antonin l'appelle *Peme* (p. 156), et la place à vingt milles plus au midi que la ville de Memphis.

Page 53. On peut écrire indifféremment *Wárideh* et *Warrádeh*.

Page 97. « L'an 682 (1) de l'hégire, le sultan Kelaoun, n'étant distrait par aucune guerre, commença à réfléchir sérieusement sur les moyens de rendre au Bahirah son ancienne fertilité. En effet, cette province qui avoit été autrefois le grenier de l'Egypte, n'offroit plus que des plaines stériles et incultes qui servoient de pâturages

(1) Vie du sultan Kelaoun, Ms. de S. Germain 118 (2).

aux chameaux et aux troupeaux des Arabes. On lui rapporta que l'endroit nommé *Tirieh*, il y avoit eu un canal qui, avec le temps, s'étoit totalement comblé; que les gouverneurs, ni les habitans de la province n'étoient pas en état d'entreprendre le creusement, attendu que, si les travaux étoient conduits avec lenteur, ils ne seroient pas terminés dans le cours de l'année, et qu'à l'époque de la crue du Nil, le limon s'amoncelant de nouveau dans le lit du canal, rendroit inutile ce qui auroit été fait. Le sultan écrivit aux gouverneurs de la Basse-Egypte, pour leur ordonner de rassembler en diligence une multitude d'hommes et de bœufs, promettant de venir lui-même, à la tête de son armée, prendre part au travail. En effet, il partit accompagné de ses enfans, de Melik-Mansour, prince de Hamat, des grands du royaume, des émirs, des troupes et de la milice. S'étant mis en marche le cinquième jour de moharram, il arriva le huit au lieu indiqué. Aussitôt s'étant réservé une portion de terrain qu'il devoit creuser lui-même, il répartit le reste entre les émirs et les officiers du premier rang. Chacun d'eux, non content de faire travailler ses Mamlouks et ses domestiques, payoit encore un nombre plus ou moins grand d'ouvriers, afin de dévancer ses collègues et de faire preuve de diligence et de zèle. Cependant le sultan distribuoit de tous côtés

des présens et des marques de bienveillance, et nourrissoit tous ceux qui travailloient à la portion de terrain qu'il s'étoit réservée. Ce prince mettoit lui-même la main à l'ouvrage, ainsi que les princes ses enfans, et ses principaux Mamlouks. Une foule immense accouroit de tous côtés, pour contempler ce spectacle. L'air retentissoit du son des tymbales et des chants des musiciennes arabes et autres. Le travail fut achevé en très-peu de temps. Dans l'espace de dix jours, on creusa un canal qui avoit six mille cinq cents canes de longueur, trois ou quatre de large, et deux ou plus de profondeur, suivant la nature du terrain. Le sultan se remit en marche, le dimanche, vingt-unième jour de moharram. Ces travaux procurèrent des avantages incalculables. Des landes auparavant arides se trouvant à portée de recevoir une irrigation suffisante, on s'empressa de les mettre en culture, et bientôt elles se changèrent en de belles campagnes couvertes de toutes sortes de grains. Ces déserts se repeuplèrent, et l'on vit s'élever de tous côtés des bourgs et des villages. »

Page 115. La ville de *Bouschêm* répond, si je me trompe, à celle d'*Acanthe* Ακανθος qui, au rapport de Strabon, étoit située au midi de Memphis, dans la Libye, c'est-à-dire dans la

partie occidentale de l'Egypte (1), et qui renfermoit un temple d'Osiris. Elle devoit son nom au voisinage d'un bois d'acacias sauvages ; c'est par erreur que dans Ptolémée (2) on lit πόλις Κανθῶν au lieu de Ἀκανθῶν. Quant à la ville que les actes du copte Jean appellent *Pouschin*, elle ne répond pas, je crois, à celle de *Bouschêm*. Mais elle nous représente la ville à laquelle on donne aujourd'hui le nom de *Bousch*. En effet c'est à peu de distance de cette dernière que se trouve le lieu nommé *Al-Zeïtoun*.

Page 144. Si je ne trompe, la ville de Kaïs répond à celle de *Cynopolis*, Κυνῶν πόλις qui, au rapport de Strabon, étoit la capitale d'un nome, placé au midi de celui d'Héracléopolis (3). Suivant Ptolémée (4), Cynopolis étoit située dans une île formée par le Nil, et le canal nommé aujourd'hui *canal de Joseph*, sous la même latitude que la ville d'Oxyrinchus. Position qui s'accorde parfaitement avec celle de Kaïs.

Page 180. Aux témoignages que j'ai rassemblés, pour prouver qu'il n'y avoit jamais eu

(1) Lib. XVII, p. 809.
(2) Geographia, lib. IV, cap. 5, p. 106, ed. de 1605.
(3) Lib. XVII, p. 812.
(4) Geographia, p. 107.

qu'une seule ville de Clysma, j'ajouterai ici une autorité d'un grand poids. L'auteur du *Kitab al-moschtarek* (1) réunit, sous chaque article, tous les lieux qui portent un même nom. D'après cela, il n'eût pas manqué de faire mention de la seconde Kolzoum, si elle avoit réellement existé. Mais il n'en dit pas un mot, et indique seulement une ville de ce nom, qu'il place à l'extrémité septentrionale de la mer rouge.

Page 216. J'ai accusé les auteurs du lexique de Kircher et de celui de Montpellier, d'avoir commis une erreur grossière, en rendant le mot Τκωου par le nom arabe *Edkou*. Mais comme le vocabulaire de Semnoudi s'accorde avec les deux autres, si ce n'est qu'il offre Τκωου (2), je crois que ces écrivains se sont conformés à l'usage reçu de leur temps, et que, chez les Coptes modernes, le nom de Τκωου s'applique en effet à la ville d'Edkou ou Etkou. Cela me paroît d'autant plus vraisemblable, que la ville de Tkôou porte un nom bien différent, je veux dire celui de Τχωϲι, qui se trouve dans les trois vocabulaires que je viens de citer.

Page 221. J'ai dit que d'Anville plaçoit Pane-

(1) Ms. Arab. de la bibliothèque de Leyde.
(2) Ms. copt. 60, fol. 110.

physis à l'endroit où est aujourd'hui le bourg de Menzaleh, sur les bords du lac de même nom. Mais on pourroit supposer, avec une égale vraisemblance, que cette ville étoit située sur la rive orientale de la branche Phatnétique, non loin de l'endroit où existe aujourd'hui Damiette.

Page 223. Nous lisons dans Hérodote (1), que le roi Anysis, fuyant devant les Ethiopiens, se retira au milieu des marais, ἐς τὰ ἕλεα, où il vécut cinquante ans, dans une île qu'il avoit formée en amoncelant de la cendre et de la terre. Cette île, appelée *Elbo*, Ἐλβώ, ne fut retrouvée que plus de sept cents ans après, sous le règne d'Amyrtée. Le même écrivain nous donne des détails assez curieux sur la manière de vivre des Egyptiens qui habitoient les marais (2).

Page 261. Le bourg appelé Παυβαν est certainement le même auquel le lexique de Kircher donne le nom de Παυβαν (3) ou, comme on lit dans le vocabulaire de Montpellier, Παραυαν. Les Arabes de l'Egypte ont conservé le mot

(1) Lib. II, cap. 137, p. 170, cap. 140, p. 171, 172.

(2) Lib. II, cap. 92-96, p. 144-147. Voyez aussi l'excellente traduction du savant M. Larcher, T. 2, p. 70-75.

(3) Scala coptica, p. 208.

copte qu'ils écrivent *Al-Binouan*, ou plus ordinairement *Al-Binouaneïn*. Ce lieu est situé dans la province de Garbiah (1).

Page 301. On pourroit croire que dans le passage de l'Edrisy, il faut lire, au lieu de *Demou*, *Damouh*, ou *Damwaïh*, et que ce nom répond à celui de *Tamwaïh*, ou *Tamaïeh* qui représente l'ancienne Thmuis. En effet, Paul Lucas place cette ville sur le canal d'Aschmoun-Tanah.

Page 376. Le général Andréossy nous a donné sur la ville de Mariout quelques détails que l'on ne sera sans doute pas fâché de trouver ici (2). « Maryouth est à quatre lieues ouest d'Alexandrie, vers la mer. Un détachement de cavaliers dromadaires peut s'y rendre en deux heures et demie. On trouve à cet endroit trois puits profonds et bien entretenus, qui sont alimentés par les eaux de pluie. On aperçoit dans le voisinage quelques ruines, et des tombeaux arabes, ornés d'amulettes.... Le territoire de Maryouth touche aux collines par où se terminent les monts Lybiens. Le sol est un terrain d'alluvion, pareil au sol de l'Egypte; il

(1) Ms. Arab. 593. Ms. Arab. Vatic. 267.

(2) Mémoires sur l'Egypte, T. 1, p. 241, 242 (note 1.)

doit par conséquent sa formation aux eaux du Nil, qui y arrivoient autrefois. Lorsqu'il pleut, il croît quelques herbes à Maryouth; ce qui fait que les Arabes, principalement les Djéouabys, y accourent avec leurs troupeaux. Les puits n'étant entretenus que par la pluie, l'eau, dans les temps de sécheresse, s'y renouvelle lentement. Maryouth est fréquenté par les Arabes, à cause de son voisinage d'Alexandrie, et parce que cet endroit se trouve à l'extrémité de la ligne de puits qui avoisine le désert en remontant la province de Bahirah.

Page 465. Le moine Epiphane dont le voyage, écrit en grec, a été publié par Léon Allatius (1), place le monastère de S. Macaire à cinq journées au midi de la ville d'Alexandrie. Cet écrivain ajoute que cet édifice qui ressembloit à une citadelle, renfermoit mille religieux, et un égal nombre de cellules.

Page 490. Au rapport d'Epiphane (2), la sépulture de S. Menas est à l'occident d'Alexandrie, à la distance d'environ neuf milles.

Page 506. Puisque Dilas étoit à deux journées au nord d'Ahnas, et à peu distance de

(1) Symmicta, p. 55.
(2) Ib. p. 54.

Bousir, il est impossible d'admettre l'opinion du géographe anonyme, qui place cette ville à huit parasanges (vingt-quatre milles) de Memphis, et à vingt (soixante milles) de Fioum. Il est visible que ce passage offre une faute de copiste. Quant à la ville ancienne à laquelle répond Dilas, tout me porte à y reconnoître celle de Nilopolis, qui, au rapport de Ptolémée, étoit située à quelque distance du fleuve, dans l'île qui formoit le nome Héracléotique (1).

(1) Geographia, p. 106.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES, *par ordre alphabétique, sur les villes et bourgs d'Egypte, dont il est fait mention chez les écrivains coptes.*

Αθριβις, *Athribis*, Page 1
Αλβαν, *Alban*, 25
Αμουν, *Amoun*, 27
Αντινοου, *Antinoou*, 39
Αρβατ, *Arbat*, 43
Ατβω, *Atbô*, 44
Βαβυλων, *Babylone*, 45
Belbeïs, 52
Bershoout, 98
Βουβαστις, *Bubastis*, ibid.
Βουσιρις, *Busiris*, 102
Bouschém, 114
Φβωου, *Phbôou*, 125
Πιενατου, 128
Ehrit, *Ehrit*, ibid.
Θβακατ, *Thbakat*, ibid.
Θβνου, *Thbéou*, 129

Θμουί, *Thmoui*, 129
Thmouschons, 139
Ιεβλιλ, *Ieblil*, 140
Καις, *Kaïs*, 141
Κανωπος, *Canope*, 144
Καλι-ορ, *Kali-or*, 145
Νικεντωρι, *Nikentóri*, ibid.
Keft, 149
Πικλυσμα, *Clysma*, 151
Κομεντιος, *Komentius*, 189
Κοπρετ, *Koprét*, ibid.
Κοσγαμ, *Kosgam*, ibid.
Κος, *Kos*, 192
Τκωου, *Tkóou*, 216
Μανβαλοτ, *Manbalot*, 217
Μανκαπωτ, *Mankapót*, 219
Memfi, ibid.
Nimeschschot ou *Nimeschschoti*, 220
Τμοονε ou Τμωνη, 243
Παθανον, *Pathanon*, 246
Πανεḥηου, *Panehéou*, 247
Παπα Ιωαννης Χαμε, *Papa Ióannès Kame*, ibid.
Pemdje, 253
Περεμουν, *Peremoun*, 259
Πεπλευ, *Pepleu*, 260
Πινεβαν ou, *sans article*, Νεβαν, *Pineban*, 261
Πλευιτ, *Pleuit*, 262
Psanascho, ibid.
Ψεμερφει, *Psemerphei*, ibid.
Ψοι ou Ψοι, *Psoï*, 262

Psumbeldj, 265
Ρακοτι, *Rakoti*, 266
Τσεντι, *Tsenti*, 271
Σερμαντ, *Sermant*, 272
Σνη, *Sné*, ibid.
Σιωουτ, *Siôout*, 274
Skhôou, 275
Sonshar, 279
Σουαν, *Souan*, Σενον, *Senon*, 280
Ταβεννησι, *et en dialecte saïdique* Ταβωνησ, *Tabennêsi*, 281
Τανις, *Tanis*, 284
Ταπφωτ, *Tanphôt*, 341
Ταποθυκη, *Tapothuké* 342
Ταντα θο, 349
Ταμβωκ, *Tambôk*, ibid.
Ταμιατι, *Tamiati*, 350
Tapscho, ibid.
Ταυβah, *Taubah*, ibid.
Ταραφια, *Taraphia*, 352
Τερενουτι, *Terenouti*, 353
Πτενετω, *Ptenetô*, 355
Πτιμενhωρ, *Ptime-en-hôr*, 358
Τουφωτ, *Touphôt*, 366
Τουhω ou Τουho, *Touhô*, 367
Τσμινε, *Tsmine*, 369
Tdjeli, ibid.
Νιφαιατ, *Niphaïat*, 370
Φιλαι, *Philé*, 380
Φιὸμ, *Phiom*, 591

ⲫⲟⲩⲱϩ ⲛⲛⲓⲁⲙⲛⲟⲩ, *Phouoh-en-niamnéou*, 417
ⲭⲃⲏϩⲥ, *Chbehs*, 418
ⲭⲉⲣⲉⲩ, *Chereu*, ibid.
Ωⲛ, *Ôn*, 420
Pschati, ibid.
Schbenti, 446
Sche-en-aloli, ibid.
Schenesêt, ibid.
Schmin, 448
Schnêt, 451
Schmoun, 490
Pi-scho, 499
Schôtp, ibid.
ⲏⲛⲉⲥ, *Hnés*, 500
ⲏⲱ, *Hô*, 502
Djebromenesine, ibid.
Djebronathêni, ibid.
Djemnouti, 503
Tdjoone, ibid.
Pdjidjbêr, ibid.
Shêmi, 504
Pshimentêti, 505
Tilodj, ibid.
ⲯⲁⲙⲁⲛⲛⲟⲩ, *Psamannéou*, 506
ⲯⲁⲣⲓⲟⲙ, *Psariom*, ibid.
ⲯⲉⲛⲉⲧⲁⲓ, *Psenetai*, 511
Psenshiho, ibid.
ADDITIONS. 512

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Fautes à corriger dans le Tome premier.

Pag. 7, lig. 13, *au lieu de* Degnignes ; *lisez* de Guignes.
20, lig. 15, —— Beschaï ; — Beschay.
26, lig. 16, —— Ηαλβαν ; — *hαλβαν*.
31, lig. 20, —— Djebal ; — Djebel.
36, lig. 28, —— Beihou ; — Beïhou.
52, lig. 3, —— Belbeis ; — Belbeïs.
57, lig. 3, 4, —— Schulkowoki ; — Schulkowski.
59, lig. 2, —— Deguignes ; — de Guignes.
65, lig. 27, —— Al-coran ; — al-Coran.
84, lig. 17, —— Schafeï ; — Schafey.
95, lig. 15, —— Khatery ; — Khatiry.
102, lig. 5, —— Βουσιρι Πουσιρι ; — Βουσιρι, Πουσιρι.
126, lig. 19, —— Anathase ; — Athanase.
127, lig. 28, —— nouveau ; — nouveaux.
174, lig. 21, —— trouvé ; — trouva.
177, lig. 6, —— Al-Kodaï ; — Al-Koday.
179, lig. 16, —— Deguigne ; — de Guignes.
188, lig. 18, —— quatre ; — douze.
193, lig. 2, —— Ahsoreïn ; — Aksoreïn.
Ibid. lig. 29, il faut effacer ces mots lib. XVI, p. 781.
265, lig. 1, —— Πιαθιος ; — Πιαγιος.
289, lig. 27, —— Pockocke ; — Pococke.
296, lig. 12, —— au nord ; — au midi.
303, lig. 15, —— *νκομενναρισιος* ; — *νκομεντναρισιος*.
337, lig. 15, —— Kais ; — Kaïs.
353, lig. 6, —— Belka ; — Balka.
363, lig. 6, —— Πτιμιν *hωρ* ; — Πτιμι *νhωρ*.
370, lig. 21, —— Yezid ; — Iezid.
388, lig. 3, —— *ντεπφhβως* ; — *ντεπεφhβως*.
391, lig. 21, —— Ψ ; — Φ.
411, lig. 26, —— Kalmoun ; — Kalamoun.
412, lig. 14, —— du Menhy ; — de Menhy.
423, lig. 9, —— je parlerai ; — j'ai parlé.
424, lig. 6, —— Προσώπιτης ; — Προσωπίτης.
425, lig. 27, —— Ægyptii : — Ægyptus.
445, lig. 6, —— Djoraïs ; Djoreïs.
453, lig. 10, —— *Σκῆτιν* : — *Σκήτιν*.
458, lig. 17, —— *ντεhπιhμου* : — *ντεπιhμου*.